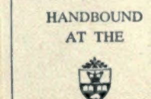

3 1761 07550800 2



TRAITÉ ÉCONOMIQUE ET PHYSIQUE DU GROS ET MENU BÉTAIL.

TRAITÉ ÉCONOMIQUE ET PHYSIQUE DU GROS ET MENU BÉTAIL:

CONTENANT

LA Description du Cheval, de l'Ane, du Mulet, du Bœuf, de la Chevre, de la Brebis & du Cochon; la maniere d'élever ces Animaux, de les multiplier, de les nourrir, de les traiter dans leurs maladies & d'en tirer profit pour l'économie domestique & champêtre.

TOME PREMIER.



A PARIS,
Chez J. Fr. BASTIEN, Libraire, rue du Petit-Lion, Fauxb. St.-Germain.

M. DCC. LXXVIII.
Avec Approbation, & Permission du Roi.



PRÉFACE.

Le Traité que nous offrons aujourd'hui à nos Compatriotes, eſt le plus complet qui ait paru en ce genre. Perſonne avant nous n'a publié dans un ſeul & même Ouvrage tout ce qui concerne le gros & menu Bétail ; les uns ont donné des Traités ſur les Chevaux, d'autres ſur les Vaches, pluſieurs ſur les Brebis, & preſque perſonne ſur les Anes, les Chevres & les Porcs, & encore la plupart de ces Traités ſont-ils incomplets : en effet, aucun Auteur ne s'eſt aviſé de réunir tout ce qu'on peut dire de ces animaux domeſtiques, ſous un ſeul & même point de

vue : on les a conſidérés ou en Naturaliſte, ou en Economiſte, ou en Médecin, & jamais ſous tous ces aſpects réunis : auſſi depuis long-temps, le Public deſire un Ouvrage concis, & en même temps aſſez étendu pour pouvoir entrer dans tous les détails concernant ces animaux ; nous avons tâché de remédier à tous ces inconvéniens, par le Traité que nous publions aujourd'hui. Nous y traitons de huit animaux différens en autant de Chapitres : nous commençons par le Cheval, comme formant un des principaux objets de l'économie rurale ; nous en donnons en abrégé la deſcription anatomique ; nous parlons des moyens qu'on peut employer pour la propagation de

ſon eſpece, & par conſéquent des haras; nous diſtinguons ſes eſpeces, leur valeur & leur prix; nous expliquons les uſages auxquels les Chevaux de chaque eſpece ſont les plus propres; nous entrons enſuite dans l'art de dreſſer les Chevaux, relativement au ſervice qu'on en veut tirer; nous indiquons encore quelle forme & quelle qualité doit avoir chaque partie extérieure pour concourir à la beauté de l'animal & à ſa perfection, après quoi nous donnons les moyens de connoître leurs âges; nous terminons enfin ce qui concerne cet animal par ſes maladies & par la maniere de le traiter; nous faiſons même voir ſon utilité, tant avant qu'après ſa mort, pour la Médecine, de même que

dans les Arts & Métiers, & c'eſt-là le ſujet du premier Chapitre. Dans le ſecond Chapitre, nous traitons de l'Ane; nous en donnons la deſcription extérieure, anatomique & comparée; nous en décrivons les mœurs, & nous rapportons tous les avantages qu'on en peut tirer; nous indiquons même la maniere dont ſe fait à la Chine le *Ngo-Kiao*, qui eſt une eſpece de colle, qu'on tire de la *peau d'Ane*, & qui eſt recommandée en *pluſieurs maladies*. Le Mulet eſt l'animal que nous conſidérons dans le troiſieme Chapitre. Comme cet animal eſt un mêlange de genre, & par conſéquent une monſtruoſité dans la nature, il n'engendre pas: mais il n'eſt pas moins utile pour l'é-

conomie champêtre ; il eſt même de la plus grande utilité dans les armées. Le quatrieme Chapitre comprend le Taureau & la Vache ; nous l'avons diviſé en quatre articles : dans le premier, nous parlons du Taureau ; dans le ſecond, du Bœuf ; dans le troiſieme, de la Vache ; & dans le quatrieme, du Veau. Nous n'omettons rien dans chacun de ces articles de ce qu'on peut deſirer touchant ces animaux ſi intéreſſants pour le ſervice de l'homme. Le Chapitre cinquieme eſt deſtiné au Jumart, animal qui provient de l'accouplement du Taureau avec l'Aneſſe ou la Jument, & de celui du Cheval ou de l'Ane avec la Vache : nous donnons dans ce Chapitre la deſcription d'un Jumart

qui s'eſt trouvé en 1767 à l'Ecole Vétérinaire de Lyon. Le Chapitre ſixieme eſt deſtiné à la Chevre: nous y examinons ſes mœurs & ſon caractere; nous en rapportons l'anatomie comparée, d'après le célebre M. d'Aubenton; nous indiquons la nourriture qui lui convient, & ce que la Société humaine peut retirer d'avantageux de cet animal. Le Chapitre ſeptieme eſt auſſi intéreſſant que le quatrieme, puiſqu'il traite d'un animal dont l'utilité eſt univerſellement reconnue, tant pour nos alimens & nos médicamens, que pour nos Manufactures; je veux dire de la Brebis. Nous avons diviſé ce Chapitre en quatre articles: dans le premier, nous traitons du Belier; dans le ſecond,

de la Brebis ; dans le troisieme, du Mouton ; & dans le quatrieme, de l'Agneau. Ce Chapitre occupe la plus grande partie du second volume, de même que celui du Cheval forme presque lui seul le premier volume : nous avons tâché de ne rien laisser à desirer d'essentiel sur les bêtes à laine. Le huitieme & dernier Chapitre renferme tous les détails concernant le Cochon.

Nous avons puisé, pour rédiger cet Ouvrage, dans les meilleures sources : nous avons consulté les Ouvrages de MM. de Buffon, d'Aubenton, Bourgelat, Dupuy d'Emportes, l'Abbé Carlier & plusieurs Auteurs, & sur-tout les Journaux, le Dictionnaire & l'Encyclopédie économique, le Dictionnaire vété-

rinaire & des animaux domestiques, dont cet Ouvrage peut passer pour l'abrégé & le Dictionnaire domestique portatif; enfin, nous avons eu recours à tous les meilleurs Ouvrages qui peuvent avoir rapport, soit directement, soit indirectement aux objets que nous traitons dans celui-ci : nous avons aussi fait usage de nos propres observations, & des expériences que nous avons vu pratiquer dans la maison paternelle, & ailleurs, dans le cours de nos voyages. Nous ne nous sommes pas étendus autant que nous aurions pu le desirer sur les différentes maladies de chaque animal, cela l'auroit rendu trop volumineux ; ce que nous avons dit donne du moins quelques notions sur ces

objets : d'ailleurs, nous ſommes ſur le point de faire paroître un Ouvrage *ad hoc*, intitulé: *Médecine des Animaux domeſtiques* ; il eſt même actuellement ſous preſſe. Ce nouvel Ouvrage eſt une ſuite néceſſaire & indiſpenſable de celui ci, de même que celui-ci eſt la ſuite de deux autres Ouvrages, dont l'un a paru en 1775, chez Lacombe, ſous le titre de *Traité Phyſique & Economique des Oiſeaux de baſſe-cour*, & l'autre en 1774, chez Didot le jeune, ſous le titre des *Amuſemens innocens ; contenant le Traité des Oiſeaux de Voliere*, ou *le Parfait Oiſeleur:* conſéquemment, le Traité que nous publions actuellement eſt le troiſieme

Traité Economique que nous avons mis au jour; nous en donnerons une Collection complette: nous tâcherons par-là de contribuer aux vues ſages & prévoyantes du Gouvernement; & quoique nous ne ſoyons pas choiſis pour nous appliquer ſpécialement à ces objets, il nous ſuffit d'être Citoyen, pour continuer à nous y dévouer, comme nous n'avons ceſſé de le faire depuis plus de trente ans. Les honneurs, les richeſſes, l'ambition ne ſont pas l'objet de nos deſirs; pourvu que nous puiſſions être utiles à l'humanité, nous ſommes contens. A quoi ſervent à un Etat des hommes, qui, ſous l'apparence du bien public, ne cherchent qu'à faire le leur par-

ticulier, & qui, enflés de leur fortune, oublient ſouvent ce qui a dû être le ſujet de leurs recherches!



TABLE DES CHAPITRES.

TOME PREMIER.

TOME SECOND.



TRAITÉ



TRAITÉ ÉCONOMIQUE ET PHYSIQUE DU GROS ET MENU BÉTAIL.

CHAPITRE PREMIER.

DU CHEVAL.



E Cheval eſt un animal domeſtique, qui paſſe pour un des principaux objets de l'économie rurale; c'eſt la raiſon pour laquelle nous commençons ce Traité par ce qui peut concerner cet animal; nous nous étendrons même beaucoup à ſon ſujet. Nous donnerons d'abord en abrégé ſa deſcription anatomique; nous traiterons des moyens

qu'on peut employer pour la propagation de son espece ; c'est ce qui nous donnera occasion de parler des haras ; nous distinguerons ses especes, leur valeur & leur prix ; nous expliquerons les usages auxquels les chevaux de chaque espece sont les plus propres ; nous entrerons ensuite dans l'art de les dresser, relativement au service qu'on en veut tirer ; nous ferons voir quelle forme & quelle qualité doit avoir chaque partie extérieure, pour concourir à la beauté de l'animal, & à sa perfection ; après quoi, nous donnerons la maniere de connoître leurs âges. Nous terminerons enfin ce chapitre par leurs maladies, & par la méthode de les traiter ; nous ferons même voir son utilité dans la Médecine, tant avant qu'après sa mort, de même que dans les Arts & Métiers.

ARTICLE PREMIER.

Anatomie du Cheval..

§. Ier.

De l'Ostéologie seche.

La premiere chose que nous considérerons dans l'anatomie du Cheval,

c'eſt ſon oſtéologie. La tête du ſquelette du cheval ſe diviſe en crâne, en mâchoire extérieure & en mâchoire poſtérieure ; les os du crâne ſont le frontal, l'occipital, les deux pariétaux & les deux temporaux ; les os qui forment la mâchoire antérieure ſont les os du nez, les angulaires, les zigomatiques, les maxillaires, les os du palais, les cornets du nez & le vomer; les os communs au crâne & à cette même mâchoire ſont l'ethmoïde & le ſphénoïde. On donne en général le nom de crâne à cette eſpece de boîte oſſeuſe formée par l'aſſemblage de pluſieurs os, & deſtinée à loger & à contenir le cerveau , le cervelet & la moëlle allongée.

On appelle os frontal celui qui forme le front ; il ſe nomme coronal dans l'homme. M. la Foſſe admet deux os frontaux dans le cheval adulte ; il dit même les avoir toujours obſervés. C'eſt un fait qui mérite confirmation, & que nous n'oſons garantir ici. Les pariétaux ſont au nombre de deux ; ils tirent leurs noms de la ſituation qu'ils ont, & forment les parois du crâne. L'occipital eſt de tous les os celui qui en occupe la partie la plus

confidérable. Les temporaux font de même que les pariétaux, au nombre de deux, & forment les tempes. M. la Foffe en admet quatre. Ces os font, dit-il, fitués à la partie latérale du crâne, & formés de deux pieces; l'une reffemble à une écaille, & l'autre à une pierre irréguliere. On ne trouve jamais cette derniere piece, ajoute M. la Foffe, offifiée, ou réunie avec la partie écailleufe, même dans les vieux Chevaux; & lorfque cela arrive, c'eft toujours la fuite de quelqu'accident : on peut dire que ce font les feuls os de la tête qui ne s'uniffent pas avec leurs voifins. L'os fphénoïde, dans le Cheval adulte, eft, fuivant M. Bourgelat, intimément uni à l'ethmoïde; ce dernier s'appelle encore os cribleux. M. la Foffe prétend avoir découvert deux os ethmoïdes, conftamment féparés par la cloifon du nez, & fitués intérieurement à la partie antérieure du crâne; chacun de ces os a une figure irréguliere : on y confidere néanmoins deux faces, une convexe, regardant la cloifon du nez, & l'autre concave, regardant les finus frontaux : on y remarque d'un côté des duplicatures tournées vers le crâne, & de l'autre

côté d'autres duplicatures moins marquées, dont le bord ſupérieur forme une demi-gouttiere, qui ſe continuant avec les cornets des os du nez, ſert à loger l'expanſion latérale de la cloiſon du nez; à la face qui regarde les ſinus frontaux, on découvre deux foſſes ſéparées par un mamelon arrondi, & une petite lame oſſeuſe. L'une de ces foſſes, ſuivant M. la Foſſe, concourt à former les ſinus frontaux; l'autre à former la cavité du cornet ſupérieur du nez.

Les os du nez ſont partie, ainſi que nous l'avons dit, de la mâchoire antérieure, & ſe préſentent à la face antérieure de cette mâchoire; les os angulaires forment le grand angle de l'œil; les os zigomatiques reſſemblent à-peu-près à un triangle; trois apophyſes en forment toute l'étendue: les os maxillaires ſont de tous les os de la mâchoire antérieure les plus étendus; les palatins ſont placés à la partie ſupérieure de la voûte palatine, formée par les maxillaires; les cornets du nez ſont au nombre de deux dans les foſſes naſales, dont l'un eſt placé antérieurement, & l'autre poſtérieurement; ce

qui forme quatre cornets, ſelon M. Bourgelat. M. la Foſſe prétend cependant qu'il n'y en a que deux ; & la raiſon qu'il en donne, c'eſt que les ſupérieurs ſont partie des os du nez : ils ne doivent pas, ſelon lui, être ſéparés. Quant aux inférieurs, ce ſont de petites lames très-minces, tranſparentes, repliées ſur elles-mêmes ; ils ſont ſitués dans la foſſe maxillaire ſupérieure. Le vomer eſt le dernier des os de la mâchoire antérieure ; un ſeul os compoſe la mâchoire poſtérieure ; il ſe ſépare en deux branches dans les Poulains ; mais dans le Cheval, ces branches ſont tellement unies, qu'il ne reſte à la partie la plus inférieure qu'une légere trace de leur jonction. Il ſe trouve à la baſe de la langue, au-devant & au-deſſus du larynx, un os qui embraſſe cette derniere partie, de même que le pharynx, & qui ſe nomme os hyoïde.

Les dents du Cheval ſont pour l'ordinaire au nombre de quarante, quoique dans les Jumens on n'en remarque ſouvent que trente-huit. Ces corps ſont durs, & plus ou moins blancs, & mous dans leur principe ; ils n'ac-

quierent de la ſolidité, du volume & une figure particuliere, que par une ſucceſſion de temps. Dès que l'animal commence à prendre figure dans la matrice (ce qui arrive vers le dix-ſeptieme ou dix-huitieme jour), on apperçoit entre les deux tables de la mâchoire inférieure, deſtinées à former par la ſuite les alvéoles, une eſpece de gelée ſéreuſe, qui paroît n'être renfermée que dans une eſpece de parchemin; ce n'eſt autre choſe que les alvéoles confondus enſemble. Au commencement du troiſieme mois, on diſtingue aiſément un alvéole; c'eſt le premier des inciſives; car les dents molaires croiſſent ſucceſſivement de devant en arriere. Cet alvéole eſt rempli d'un *mucus* d'un gris ſale, de la groſſeur d'un gros pois. Si on examine cette ſubſtance avec le microſcope, on apperçoit à la partie ſupérieure qui regarde l'alvéole, de petits points en forme de chapelets, qui ſont, à proprement parler, le commencement des fibres qui doivent former la dent; le reſte eſt ſimplement muſqueux. La partie inférieure de ce même *mucus* eſt plus ſéreuſe, & a moins de conſiſtance; au quatrieme mois, on dé-

couvre la feconde dent molaire, dans le même état que celle que nous venons de décrire; mais on diftingue à celle-ci une petite ligne blanchâtre, ayant un peu de confiftance, & la largeur d'un demi-quart de ligne, & au-deffous les mêmes points dont nous avons parlé ; la partie inférieure du mucilage eft plus épaiffe, plus fale & plus abondante. Vers la fin de ce mois, les dents des pinces, tant de la mâchoire fupérieure que de l'inférieure, commencent à fe former à-peu-près dans l'ordre de l'autre, mais en s'allongeant ; au feptieme mois, la troifieme dent molaire fe montre dans l'état où étoit la précédente ; mais alors le trait de la troifieme molaire s'eft augmenté, & a deux lignes & demie de large. Si on détruit le refte du *mucus*, on apperçoit une feconde lame au-deffus, & à-peu-près de la même largeur que celle-ci, & ce *mucus* eft un peu plus épais; au huitieme mois, on diftingue aifément à la premiere dent deux feuillets, compofés de plufieurs fibres arrangées les unes à côté des autres, pofées toujours perpendiculairement à l'alvéole, & repliées en différens fens; dans le même temps, le bord fupé-

rieur de ces deux feuillets ſe réunit en haut, & leurs fibres deviennent ſi denſes, qu'on ne ſauroit les diſtinguer. La dent en cet état a l'air d'un cornet, ou d'un rouleau de papier ; elle ſe trouve creuſe par les deux bouts ; mais en briſant ces rouleaux, l'on remarque dans le milieu de la dent d'autres feuillets, qui ſe réuniſſent comme les premiers.

Vers le dixieme mois, les deux autres dents acquierent ſucceſſivement de l'accroiſſement dans l'ordre de celle-ci ; vers le milieu de ce mois, les dents mitoyennes commencent à ſe former, & les pinces augmentent dans l'ordre des molaires de bas en haut ; au commencement du dixieme mois, la premiere dent ſe trouve déja fort avancée & prête à ſortir de ſon alvéole, & plus étroite de ce côté. Le mucus a une couleur de jonquille claire, eſt beaucoup plus épais & en petite quantité. C'eſt vers la fin de ce mois que la premiere dent ſort de l'alvéole ; la ſortie de la ſeconde ſe fait vers le 15 du onzieme mois, & la ſortie de la troiſieme, vers le commencement du douzieme ; en ſorte que l'embryon d'un an

a douze dents molaires de ſorties, ſix à chaque mâchoire.

A la fin du douxieme mois, les coins commencent à ſe former, mais aucun d'eux ne ſort de l'alvéole; l'animal reſte avec le même nombre de dents plus ou moins avancées juſqu'au douxieme mois révolu, qui eſt le terme ordinaire où la Jument met bas, quoiqu'elle le faſſe ſouvent à onze mois, de même qu'à treize paſſés. M. la Foſſe dit avoir appris, de perſonnes dignes de foi, que la portée des Jumens avoit été prolongée juſqu'à la fin du quatorzieme mois. Le Poulain prêt à ſortir de la matrice, a donc ſix dents molaires dehors à chaque mâchoire; les ſix autres molaires ne ſont encore que mucilagineuſes, mais plus ou moins avancées; il y a auſſi à chaque mâchoire ſix dents inciſives, plus ou moins avancés, c'eſt-à-dire, les pinces plus que les mitoyennes, & celles-ci plus que les coins. M. la Foſſe eſt le premier qui a fait ces obſervations ſur les dents; perſonne avant lui n'en avoit parlé. Tout le monde penſoit que les dents ne naiſſoient aux Poulains qu'après ſa naiſſance, mais cela eſt contraire en fait

aux obſervations nouvelles de mondit Sr la Foſſe. Le Poulain a donc en naiſſant ſix dents de ſorties aux mâchoires, & même uſées, ainſi que l'a remarqué M. la Foſſe ; ce qui ſembleroit annoncer, ajoute cet Hippiatre, que l'animal a mâché dans la matrice, & qu'au moins ſes mâchoires ne ſont point reſtées dans l'inaction : mais le frottement d'un ſeul mois ſeroit-il bien capable de les uſer d'une maniere ſenſible ? C'eſt ce que M. la Foſſe met en problême. Vers le dixieme ou douxieme jour de la naiſſance du Poulain, les pinces qui étoient formées ſortent aux deux côtés de la mâchoire ; les mitoyennes paroiſſent une quinzaine de jours après, & ne ſe trouvent ſorties qu'un mois après les premieres. Les coins paroiſſent vers le huitieme mois ; en ſorte que le Poulain ſe trouve avoir les ſix dents inciſives à chaque mâchoire, & ces dents ſubſiſtent juſqu'à deux ans & demi ou trois ans, temps où elles commencent à tomber, & d'où l'on part pour la connoiſſance du Poulain. On la peut tirer avec facilité, non-ſeulement des inciſives, mais même des dents molaires. Cet objet eſt très-intéreſſant pour l'achat des Chevaux,

c'eſt pourquoi nous nous y étendrons ici.

Les premieres ſix ſemaines après la naiſſance du Poulain, il a quatre dents inciſives à chaque mâchoire, & ſix molaires; les inciſives ſont les pinces & les moyennes ; ces dents ſont creuſes au dehors & à leurs racines, & reſſemblent aux dents des chevaux. Lorſque ces dernieres ſont nouvellement pouſſées, c'eſt-à-dire, qu'elles ſont pyramidales & ſillonnées en dehors, leur creux extérieur eſt blanc; leur bord, ſoit interne, ſoit externe, que M. la Foſſe appelle *muraille de la dent*, eſt tranchant, & reſte dans cet état juſqu'au troiſieme mois, qu'il commence à s'uſer, & par conſéquent le creux à diſparoître; le quatrieme mois les coins paroiſſent, à ſix mois elles ſont de niveau avec les mitoyennes. Si on examine à cet âge les dents du Poulain, on trouvera que les pinces ſont d'un quart moins creuſes que les mitoyennes; celles-ci de moitié moins que les coins. Les quatre premieres dents s'uſent peu-à-peu, le trou diſparoît de plus en plus; en ſorte qu'à un an, l'on commence à appercevoir un col au-deſſous de la dent; elle a moins

de largeur, & eſt à moitié remplie; à dix-huit mois, les pinces ſont pleines, ou peu s'en faut, & moins larges; le col eſt plus ſenſible; à deux ans, elles ſont toutes raſés, & d'un blanc clair de lait; les mitoyennes ſont dans l'état où les pinces étoient à dix mois. Ces dents ſe maintiennent dans cet état juſqu'à deux ans & demi, quelquefois juſqu'à trois ans, quoique cependant elles montent, s'uſent toujours, & deviennent moins larges, c'eſt-à-dire qu'elles ne ſervent plus d'indice certain; mais en examinant les molaires, on trouvera qu'à un an le Poulain en a quatre de lait & une de Cheval; qu'à dix-huit mois, il en a cinq, trois de lait, & deux de Cheval; qu'à deux ans, les premieres dents molaires de chaque mâchoire tombent, & font place à la dent du Cheval; car les Chevaux ont ſix dents de lait molaires à chaque mâchoire, qui ſont les premieres avec leſquelles les Poulains naiſſent, ainſi que nous venons de l'obſerver; quant aux autres, elles ne tombent pas; à deux ans & demi ou trois ans, les pinces tombent; à celles-ci ſuccedent les pinces de Cheval; à trois ans & demi, les ſecondes dents molaires

tombent, la chûte des mitoyennes arrive aussi dans ce même temps, & la sixieme dent molaire est prête à percer; à quatre ans, le Poulain a six dents molaires, cinq de Chevaux & une de lait, qui est la troisieme & la derniere; à quatre ans ou quatre ans & demi, les coins tombent, & en même temps la troisieme dent molaire de lait: c'est alors que le Poulain a douze dents molaires à chaque mâchoire, & six incisives; à cinq ans, les crochets percent pour l'ordinaire, & le Cheval a en tout quatre ans. Les pinces sont un peu usées, & leurs corps sillonnés en devant. Les mitoyennes sont moins remplies; la muraille de dedans est tranchante, celle de dehors est un peu usée, les coins sont à-peu-près de la même hauteur que les mitoyennes; mais ce n'est que la muraille externe des coins; car l'interne ne fait que paroître; les crochets ne sont qu'à moitié séreux, & n'ont que trois lignes dehors; ils sont très-pointus; leur sillon en dedans paroît, mais sans être entier; à cinq ans & demi, les pinces sont plus remplies, les murailles des mitoyennes commencent à s'user, la muraille interne des coins est presque

égale à l'externe ; mais elle laiſſe une petite échancrure en dedans ; le crochet eſt preſque dehors & bien avancé ; ce ſont des crénelures internes, que l'on croit être compriſes dans la gencive.

A ſix ans, les pinces ſont uſées, ou peu s'en faut ; les mitoyennes ſont dans l'état où étoient les pinces à cinq ans ; les coins ſont égaux par-tout & creux ; la muraille externe eſt un peu uſée, les crochets ſont entiérement pouſſés ; ils ſont pointus, pyramidaux, arrondis au dehors, & ſillonnés en dedans ; vers les gencives, on apperçoit en dedans que les ſillons ſont ſortis, parce qu'ils ne regnent pas juſqu'en bas ; à ſix ans & demi, les pinces ſont entiérement raſées, les mitoyennes le ſont plus qu'elles ne l'étoient, la muraille interne des coins eſt un peu uſée & ne laiſſe qu'une cavité, le crochet eſt un peu émouſſé, d'une ligne ou environ ; à ſept ans, les mitoyennes ſont raſées, les coins ſont plus remplis, & le crochet uſé de deux lignes ; à ſept ans & demi, les coins ſont remplis, à peu de choſe près, & le crochet eſt uſé d'un tiers de l'étendue de ſes ſillons, c'eſt-à-dire, du tiers de l'étendue du crochet ; à

huit ans, le Cheval a rafé entiérement ; & le crochet eft arrondi ; à neuf ans, les pinces deviennent plus rondes, les crochets n'ont prefque point de fillons ; à dix ans, les crochets n'ont plus de fillons ; de dix à douze, il y a peu de différence ; à douze, les pinces font moins légeres, mais plus épaiffes, les crochets font totalement arrondis ; de douze à quatorze, il y a peu de différence ; elle n'eft fenfible que pour ceux qui fe font particuliérement attachés à bien diftinguer les changemens qui arrivent aux dents ; à quinze, les pinces font triangulaires, & plongent en avant, pour lors les crochets ne font d'aucun fecours ; dans l'efpace de quinze à vingt, les différences ne font fenfibles, qu'en ce que les dents plongent davantage, & font plus petites ; mais à vingt ans, on apperçoit les deux crénelures qui font aux côtés des dents ; en forte que les dents font plattes & moins ferrées ; à vingt-un ans, quelquefois à vingt-deux, les premieres dents molaires tombent, ou font tellement ufées, qu'on y diftingue trois racines ; à vingt-trois, les fecondes tombent ; à vingt-quatre, c'eft la quatrieme ; à vingt-cinq, ce font les

troisiemes ; à vingt-six, les cinquiemes molaires ; mais les sixiemes restent quelquefois jusqu'à trente ans. Cependant M. la Fosse dit avoir vu des Chevaux avoir à cet âge quatre dents molaires de chaque côté ; il en a encore vu d'autres avoir perdu toutes leurs dents molaires à dix-sept ans ; quant aux incisives, elles tombent les dernieres avec l'âge de trente à trente-un ans ; pour les gencives & les alvéoles, ils se rapprochent, deviennent tranchants, & font fonction des dents.

Sept vertebres cervicales composent le col ou l'encolure du Cheval ; chaque extrémité antérieure de cet animal est composée de vingt-une pieces osseuses ; l'omoplate forme l'épaule ; l'humerus, le bras ; le *cubitus*, l'avant-bras ; neuf petits os ou osselets, le genou ; & neuf autres placés au-dessous du genou, & qui se nomment le canon, les deux péronnés, l'os du paturon, les deux sesamoïdes, l'os de la couronne, l'os articulaire, & l'os dit du pied.

Le corps du Cheval est composé en général de l'épine, des côtes & du sternum ; l'épine est cette colonne osseuse, qui comprend non-seulement

trente-une vertebres & l'*os ſacrum*; mais encore pluſieurs petits os qui forment la queue ; en ſorte que cette colonne s'étend depuis la tête juſqu'à cette derniere partie.

Dans les trente-une vertebres ſont compriſes les ſept vertebres cervicales, appartenantes à l'encolure ; dix-huit vertebres dorſales, & ſix vertebres lombaires appartenantes au corps ; l'*os ſacrum* ſuit immédiatement les vertebres, après quoi viennent les os de la queue, qui ſont au nombre de ſept ou huit, ſuivant M. Bourgelat, & au nombre de quatorze ou ſeize, ſelon M. la Foſſe ; le ſternum & les côtes compoſent le thorax ; la ſubſtance du ſternum eſt ſpongieuſe; cette partie eſt longue d'un pied dans les Chevaux, & eſt placée légerement oblique à la partie antérieure & inférieure du thorax, où elle ſert comme de clef ou d'arc-boutant aux côtes, principalement aux neuf premieres qui s'y joignent immédiatement. Les côtes ſont des os étroits, figurés en demi-cercle, & plus ou moins arrondis ſelon leur grandeur; elles ſont au nombre de trente-ſix, dont dix-huit de chaque côté ; les neuf premieres ſe nomment vraies,

parce qu'elles atteignent le sternum par leurs cartilages ; & les neuf postérieures sont dites fausses, parce que leurs cartilages se joignent & se couchent seulement les uns sur les autres.

On appelle dans les Chevaux os de l'arriere main, l'*os sacrum*, ceux de la queue dont nous avons parlé, & les os du bassin, ainsi que ceux des extrémités postérieures.

Le bassin n'est, à proprement parler, que l'espace considérable qui est entre les os dont il est formé ; il contient le dernier des intestins, la vessie & les parties de la génération ; les os qui les forment sont les deux ileons, les deux ischions, les deux pubis, & l'os sacrum situé dans le milieu, & servant comme de clef à tous les autres. Les os ileons sont les plus considérables des os du bassin ; ils forment ce qu'on appelle communément les hanches, & se montrent en dehors dans les Chevaux atrophiés ; leur trop grande saillie est un défaut qui rend l'animal cornu ; les ischions sont situés au-dessous des ileons ; ils sont unis à ces derniers os & aux pubis. Les os pubis sont les troisiemes des os du bassin.

Chaque extrémité postérieure est

composée de dix-neuf pieces osseuses; le fémur est la charpente de la cuisse; le tibia & son épine sont les parties constitutives de la jambe, la rotule est placée à l'extrémité inférieure du fémur; le jarret est formé de six os, & les extrémités qui se trouvent au-dessous de cette partie, sont en tout semblables, tant pour le nombre que pour la forme, aux os des extrémités antérieures.

Le fémur est de tous les os qui étaient & qui affermissent la machine, celui qui passe pour le plus considérable. La rotule est un os qui fait l'office de poulie, & qui se meut sur l'éminence antérieure de l'extrémité du fémur. Les six os qui forment la charpente du jarret sont joints ensemble par des ligamens très-forts, qui empêchent leurs déplacemens dans les violens efforts que fait le jarret; le premier de ces os se nomme la poulie, le second s'appelle la tête, ou pointe du jarret; il ressemble en tout à l'os qu'on nomme *calcaneum* dans l'homme; les quatre autres os sont plus petits que les deux premiers: le Cheval a en tout deux cents trente-quatre os.

§. II.

De l'Ostéologie fraîche.

L'ostéologie fraîche est la seconde partie que nous allons examiner dans l'anatomie du Cheval ; elle doit suivre immédiatement l'ostéologie seche. On considere deux choses dans les os frais, la conformation externe & la structure interne. La premiere comprend les cartilages, les ligamens, le périoste, les glandes mucilagineuses : on nomme chondrologie la partie de l'anatomie qui traite des cartilages. Ceux-ci, selon la définition commune, sont des corps blancs, élastiques, moins durs que les os, mais plus durs que les autres parties du Cheval, très-peu transparens ou diaphanes ; ils sont situés en plusieurs parties du corps. M. la Fosse en distingue de deux sortes avec tous les Anatomistes ; l'un articulaire, l'autre non articulaire. Les cartilages articulaires se trouvent aux extrémités des os longs, & dans toutes les articulations diarthrodiales ; ils sont lisses, polis, sont corps avec l'os, & ne sont composés que d'une seule piece ; ce

n'eſt qu'avec peine qu'on y diſtingue des trous & des vaiſſeaux ſanguins; ils ſe meuvent ſur les cartilages voiſins, & ils ſe trouvent continuellement humectés par l'humeur ſynovienne. Quant aux autres cartilages, ils ſont placés ſur le corps des os; les uns ſervent de parois pour garantir les parties les plus délicates; d'autres ſervent comme d'entonnoir pour conduire les ſons & le fluide aërien, & d'autres ſervent à ſéparer différentes parties. M. la Foſſe admet encore, outre les deux cartilages dont nous venons de parler, une troiſieme eſpece qui participe des ligamens, tels que ſont ceux d'entre l'articulation du fémur avec le tibia, connus communément ſous le nom de ligamens croiſés, le cartilage ligamenteux intermédiaire, & les extrémités de quelques tendons. Nous ne parlerons ici que des cartilages non articulaires, comme étant les plus intéreſſans à connoître, les articulaires ſe trouvant dans toutes les articulations. On appelle cartilages ſuperpharyngiens de la mâchoire ſupérieure, deux petites bandes cartilagineuſes, qui portent en avant de l'os pierreux du temporal, à côté des apophyſes etgloïdes.

Ces bandes, en s'élargissant, montent sur le corps de l'os splénoïde, se rapprochent ensuite, diminuant de largeur, sur les os ptérigoïdiens, en forment une cloison qui sépare l'arriere-bouche d'avec une cavité spacieuse située derriere le pharinx. L'usage des cartilages superpharyngiens est de laisser passer l'air qui entre ou qui sort du larynx, pour enfiler les fosses nasales, ou pour conduire les alimens dans le pharinx.

L'oreille est formée par trois autres cartilages, dont l'un se nomme la cuirasse, le second, la conque ou cornet, & le troisieme, bouclier. La cuirasse est située sur le trou auditif externe ; la partie convexe de cette cuirasse est en dehors, la partie concave en dedans. La conque est le plus grand des trois cartilages ; elle a la figure d'un cornet & celle d'une losange quand elle se trouve déployée. Le bouclier est situé à la partie antérieure de l'oreille ; il recouvre en partie le muscle crotaphite, & ne se trouve attaché à la conque de l'oreille que par des portions charnues.

Le nez a cinq cartilages, dont quatre pairs & un impair ; celui-ci approche

pour la figure d'un quarré long ; il s'étend depuis l'apophyse *Cristagalli* de l'os splénoïde jusqu'au bord du trou palatin antérieur ; on y distingue deux bords principaux ; un inférieur qui est tranchant, & situé en partie dans la rainure du vomer ; l'autre partie est plus large, & s'attache sur les engrenures des os palatins maxillaires. Une portion de ce cartilage se bifurque en deux petites languettes vers les crochets, passe par les fentes palatines, & sert comme de soutien au reste de sa cloison ; le bord supérieur est plus épais ; il paroît être bifurqué dans toute sa longueur, & s'étendre des deux côtés des os du nez, sur-tout vers la pointe, où il s'élargit davantage ; ce cartilage s'arrondit ensuite, en venant s'unir avec les cartilages semi-lunaires ; il est tapissé par-tout d'une membrane très-forte, connue sous le nom de périchondre, que la membrane pituitaire rencontre à son tour. Le cartilage impair du nez sépare les fosses nasales en deux parties égales ; dans les vieux Chevaux, il s'ossifie ordinairement. Quant aux cartilages pairs, deux sont placés dans les narines ; lorsqu'ils sont joints ensemble, ils

ils ont la figure d'un X ; mais quand ils sont séparés, ils ressemblent à une esse de Charron ; leur usage est de maintenir l'ouverture des narines.

Les deux autres sont situés à l'extrémité inférieure des cornets inférieurs du nez ; ils ont la figure d'une S, sont un peu arrondis & placés, l'un d'un côté, l'autre de l'autre, du bas en haut ; ils servent à modifier l'air, de peur qu'il n'entre avec trop d'impétuosité.

On donne le nom d'onglée à une piece cartilagineuse, triangulaire, qui se trouve située dans l'orbite vers le grand angle de l'œil. La ligne qui se remarque, en écartant les paupieres, est noirâtre & mince ; son extrémité postérieure forme un angle assez épais ; ce cartilage prend la forme de l'œil, & se trouve contenu dans l'orbite par la duplicature de la conjonctive. L'office de ce cartilage est de chasser de l'œil du Cheval les ordures qui peuvent s'y rencontrer ; son mouvement lui vient, suivant M. la Fosse, de la contraction des muscles rétracteurs de l'œil, qui en retirant le globe dans le fond de l'orbite, obligent ce cartilage à se porter en avant, attendu que le globe prend sa place à cause du petit

eſpace qu'a l'orbite dans la partie poſtérieure. M. la Foſſe parle encore dans ſon Cours d'hippiatrique d'un autre cartilage, qu'il nomme *troclée*, à cauſe de l'eſpece de poulie qu'il forme; ce cartilage ſe trouve dans l'orbite du côté du grand angle; il eſt arrondi, de la forme d'une groſſe lentille, eſt attaché par ſes côtés à l'orbite, & a des bandes ligamenteuſes. Tous ces cartilages dont nous venons de parler ſe nomment cartilages de la tête.

Les cartilages du tronc ſont les cartilages du larynx, ceux de la trachée artere & des bronches du poumon, ceux des premieres côtes & ceux du ſternum. Les cartilages du larynx ſont au nombre de cinq; le thyroïde, le cricoïde, les deux arytenoïdes & l'épiglotte. Le thyroïde eſt le plus conſidérable de tous; il a la figure d'un corſelet d'enfant; ſon corps, ſitué ſupérieurement, eſt épais & arrondi, convexe en dehors comme en dedans, & inégal pour l'attache des ligamens qui s'uniſſent avec l'épiglotte. Ce cartilage a deux faces latérales, & chacune de ces faces eſt quarrée; elle a conſéquemment quatre bords, un ſupérieur, un inférieur, un antérieur & un poſtérieur,

Le cartilage cricoïde eſt ſitué inférieurement à celui-ci ; il a la figure d'une bague, dont le cachet eſt ſitué poſtérieurement, & l'anneau ſitué en dedans. Les aryténoïdes ſont deux petits cartilages, d'une figure priſmatique, ſitués poſtérieurement au-deſſus de ce dernier, & ſe portant un peu en dedans du larynx. C'eſt à la réunion de ces deux cartilages que l'on donne le nom de glotte ; quant à l'épiglotte, elle a la forme d'une hallebarde, & ſe trouve ſituée en dedans du cartilage thyroïde.

La trachée-artere eſt un autre cartilage, ou plutôt une ſuite du tronc d'anneaux cartilagineux ; c'eſt le principal conduit aërien qui s'étend depuis le cartilage cricoïde juſques dans les poumons, où il ſe bifurque & ſe diviſe en grand nombre de ramifications, qui portent le nom de bronches.

Les côtes ſont encore revêtues à leurs extrémités de cartilages ; l'un eſt articulaire à l'égard de toutes les côtes ; il ſe joint avec les vertebres dorſales ; un autre n'eſt articulaire qu'à l'égard des neuf premieres côtes ; il s'unit avec le ſternum ; quant aux cartilages non articulaires, ils ne le ſont

que par les neuf côtes dernieres; ils vont se joindre avec le cartilage des vraies côtes; tous les différens cartilages different les uns des autres en grandeur & en forme. Le cartilage de la premiere côte est très-court, & semblable, par son extrémité, aux cartilages articulaires; il est arrondi en forme de tête, & s'articule dans une facette pareille du sternum. C'est une preuve, dit M. la Fosse, qu'elle est faite pour se mouvoir, & qu'elle se meut même réellement; le second cartilage de la seconde côte est plus applati & plus long; le troisieme est plus allongé; les suivans augmentent de même en longueur successivement jusqu'à la neuvieme côte; ils perdent ensuite de leur grosseur, & se terminent en pente aux cartilages des vraies côtes; de façon que le cartilage de la derniere côte est aussi court que celui de la quatrieme ou cinquieme des vraies. Nous ne parlerons pas ici du *sternum*, nous en avons parlé ci-dessus.

Les extrémités ont encore leurs cartilages; les cartilages de l'épaule sont de cette sorte; l'omoplate, dit M. la Fosse, est bordée à sa partie supérieure d'un cartilage très-large, mais

fort mince, & arrondi dans ſon bord à ſon inſertion ſur l'os ; il eſt de la même épaiſſeur que lui ; il eſt convexe extérieurement, concave intérieurement, & percé à ſa partie ſupérieure de pluſieurs petits trous, qui donnent paſſage à des vaiſſeaux ſanguins ; extérieurement, il eſt attaché à l'os par un ligament très-fort, qui part de l'épine de l'omoplate, & qui s'épanouit ſur preſque tout le cartilage en forme d'éventail. Il y a encore quelques fibres ligamenteuſes, qui viennent de la foſſe poſt-épineuſe ; le perioſte ſe continuant en outre pardeſſus l'omoplate, va former le périchondre. Sa face interne eſt maintenue à l'os par des fibres ligamenteuſes particulieres, qui partent d'un angle de l'os, pour ſe rendre à l'autre en forme d'arc. La continuation du perioſte, fait auſſi fonction du ligament. Les os du pied, tant du devant que du derriere, ſont auſſi revêtus à leurs parties latérales, en dedans & en dehors, d'un cartilage qui eſt très-épais à l'endroit de ſon attache à l'os du pied, & très-mince à ſa partie ſupérieure, où cette partie cartilagineuſe a la figure d'un éventail. Ce cartilage eſt en partie dans le ſabot &

en partie dehors ; sa construction n'est pas la même par-tout ; derriere les apophyses latérales de l'os du pied, & à la pointe du talon, il est composé de différens petits paquets unis par de petites fibres ligamenteuses & cellulaires, & est percé de plusieurs petits trous, antérieurement & hors du sabot ; il est attaché à l'os extérieurement par des fibres qui partent au-dessous de l'apophyse latérale de l'os du pied, & intérieurement par d'autres fibres éparses ça & là, qui remplissent les parties latérales de la concavité de l'os du pied.

§. III.

De la Syndesmologie, ou Traité des Ligamens.

La syndesmologie, ou traité des ligamens, est la troisieme partie anatomique que nous considérerons dans le Cheval. On nomme ligamens, des trousseaux de fibres blanchâtres, moins durs, plus flexibles, moins élastiques, & composés de plusieurs paquets filamenteux, dont les uns longs & ronds à l'extérieur, applatis du côté de l'articulation, font la fonction de cordon ; d'autres plats, servent comme d'en-

veloppe ou de bandelettes. Parmi les ligamens, il s'en trouve de jaunâtres; ils sont composés de fibres paralleles entr'elles, qui forment comme de petits paquets séparés; leur usage est de contenir les os, & même les parties molles. Ces ligamens jaunâtres sont sur les muscles du bas-ventre, & en dedans de l'épaule; il y en a aussi de blancs, ce qui fait que M. la Fosse pense que la nature des ligamens est de deux sortes. La liaison des os est formée par huit especes de ligamens, qu'on nomme ligamens latéraux, ligamens capsulaires, ligamens croisés, ligamens intermédiaires, ligamens interosseux, ligamens transversaires, ovalaires & suspenseurs. La plupart de ces ligamens s'attachent à des os solides, d'autres s'attachent d'une part à des os mobiles, & d'autres sont situés dans les articulations; parmi les ligamens, il y en a de grands & de petits; il s'en trouve aussi de communs & de propres. Les ligamens des parties molles sont aussi de différentes formes; il s'en trouve de communs, de particuliers, de longs, d'étroits, d'annulaires, de transversaires.

De ces généralités, nous allons paf-

ſer aux ligamens particuliers. La mâchoire inférieure, dit M. la Foſſe, eſt unie avec la ſupérieure ; elle l'eſt avec l'os écailleux du temporal, derriere & au-deſſus de l'arcade zigomatique, par deux ligamens, un poſtérieur & un capſulaire; le poſtérieur s'attache derriere l'apophyſe zigomamatique, & va ſe terminer derriere les condyles de la mâchoire un peu en dedans. Le capſulaire s'attache tout autour des bords de la partie cartilagineuſe de ces deux os, & avec une portion en partie cartilagineuſe, & en partie ligamenteuſe, qui eſt d'une forme ovalaire.

Les grandes branches de l'os hyoïde tiennent à l'os pierreux des temporaux par un ligament latéral, diſpoſé en maniere de capſule; la partie qui regarde la longueur eſt plus forte que celle du dehors; les petites branches ſont jointes aux grandes par ſymphiſe, & unie à la fourchette de l'os hyoïde par deux ligamens capſulaires, qui renferment de la ſynovie.

La tête du Cheval tient à la premiere vertebre du col par un ligament capſulaire & un longitudinal ; elle eſt encore retenue par un ligament épineux : tels ſont les ligamens de la tête ; voyons

actuellement les ligamens du crâne. Les vertebres qui en font partie sont contenues par des ligamens communs & par des ligamens particuliers ; les communs sont le vertébral interne ; l'externe s'étend depuis la tête de l'occipital jusqu'à la fin de l'épine. Ce ligament s'attache d'une part au-dessus de la crête de l'occipital par un fort lien jaunâtre ; il est épais, & forme en-dessus une petite gouttiere, qui paroît d'abord le diviser en deux, quoiqu'il soit simple & sans division ; ce cordon se continue vers le corps de la seconde vertebre du col, où il s'unit avec un autre plan de fibres très-larges de la même nature, qui prend son origine sur le corps de la seconde, de la troisieme, de la quatrieme & de la cinquieme vertebres du col ; ce ligament se réunit en un seul, devient plus fort & plus large, & va s'unir à la troisieme apophyse des vertebres du dos, se continue tout le long de l'épine, en diminuant d'épaisseur & de largeur. On voit à chaque vertebre cervicale un plan de fibres qui suit la position des vertebres du col, & constamment d'une vertebre à l'autre. Le ligament vertébral externe sert à maintenir la

tête & les vertebres enſemble ; quant à l'interne, il n'appartient qu'aux vertebres du dos & à celles des lombes ; il eſt d'une conſtruction différente du vertébral externe, & tient de la nature des ligamens articulaires ; il s'étend depuis le ſecond ou le troiſieme corps des vertebres du dos juſqu'à l'*os ſacrum* ; à meſure qu'il s'éloigne de ſon origine, il devient plus fort ; en ſorte que ſur le corps des vertebres des lombes, il eſt beaucoup plus épais. Les ligamens que nous venons de décrire ſont les ligamens généraux, les ſuivans ſont les particuliers ; la premiere vertebre du col eſt unie avec la ſeconde par quatre ligamens, un capſulaire, deux longitudinaux, dont l'un inférieur & l'autre ſupérieur, & un tranſverſale ; la troiſieme vertebre eſt liée avec la ſeconde par trois ligamens, deux capſulaires, qui s'attachent à la circonférence des apophyſes obliques, & un intermédiaire, ſitué entre chaque corps des vertebres. En parlant des ligamens intermédiaires, nous obſerverons que ceux des vertebres du dos principalement, & des lombes, ſont expoſés à être tiraillés dans les Chevaux de bât ; c'eſt la raiſon pour laquelle on trouve dans ces ſortes de Chevaux des an-

chyloſes & des exoſtoſes à l'endroit de ces ligamens.

Les vertebres du dos & des lombes ſont contenues de même par le ligament capſulaire de leurs apophyſes obliques, & par le ligament intermédiaire qui unit leurs corps enſemble. La derniere vertebre des lombes eſt auſſi jointe avec l'*os ſacrum* ; les os de la queue ſont ſimplement joints par le ligament intermédiaire ; ces ligamens ſont plus épais dans leur circonférence que dans leur centre ; les neuf vraies côtes ſont jointes aux vertebres par trois ligamens, & au ſternum par deux, & les fauſſes, en s'uniſſant d'une part aux vertébrales, vont enſuite aboutir aux cartilages des vraies. Le baſſin eſt uni à l'*os ſacrum* dans la face interne des os iléon, par deux larges ligamens intermédiaires, qui ſont en partie cartilagineux ; les extrémités ont pareillement leurs ligamens. Parmi les ligamens des extrémités antérieures, il y en a qui uniſſent l'épaule à l'humerus ; celle-là n'eſt tenue à la poitrine que par ſes muſcles propres, & non par un ligament ſupérieur ; mais elle ſe trouve jointe inférieurement avec l'*humerus* par un ligament capſulaire, ſimplement

attaché d'une part au bord extérieur de la cavité glénoïde, & de l'autre au-dessus du col de la tête de l'*humerus*. Ce ligament est inégal extérieurement; intérieurement, il est uni, lisse, poli & humecté de la liqueur synoviale; mais il est plus mince postérieurement que par-tout ailleurs; l'humerus se trouve ensuite joint avec le *radius* & le *cucubitus* par trois ligamens, le capsulaire, le latéral externe & le latéral interne; le capsulaire est le plus étendu des trois; le latéral externe est un cordon assez fort, arrondi extérieurement, applati du côté des os; le latéral interne est beaucoup plus long que ce dernier, son attache supérieure est aussi plus forte. Les ligamens du genou sont communs & propres; les communs sont au nombre de six, un ligament capsulaire & cinq latéraux, dont quatre obliques & un droit; celui-ci est le plus étendu de tous; parmi les obliques, deux sont externes & deux sont internes.

Les os du genou sont tenus entr'eux au *radius*, à l'os du canon par leurs ligamens, dont quatre sont transversaux & quatre droits latéraux. L'os irrégulier est contenu latéralement par un ligament assez fort, qui a son attache

d'une part au-dessous de l'attache des ligamens obliques à la partie inférieure du radius, & va se terminer sur la partie moyenne de l'os irrégulier antérieurement. Cet os est encore maintenu par un ligament transversal, qui va se terminer au bord latéral de l'os triangulaire; celui-ci est contenu par un ligament de la même force, & va se terminer au bord latéral de l'os semi-lunaire; celui-ci à son tour est contenu par quelques portions de fibres ligamenteuses, qui partent du second ligament oblique latéral interne, pour aller se terminer sur le corps de l'os semi-lunaire. Le grand cunéiforme est joint supérieurement avec l'os irrégulier par un ligament latéral, qui va d'un bord de l'os à l'autre; inférieurement, il l'est par des portions ligamenteuses d'un des obliques latéraux externes; antérieurement, il est lié avec le trapezoïde par un ligament transversal. L'os trapezoïde s'unit de même avec le petit cunéiforme par un ligament transversal qui va d'un des bords à l'autre bord. L'os crochu est joint extérieurement à l'os irrégulier par plusieurs bandes ligamenteuses rangées en tout sens; quant aux os styloïdes, ils sont retenus dans leur situation

par les ligamens obliques ; ils ont en outre dans presque toute leur étendue des fibres ligamenteuses transversales qui les unissent avec l'os du canon ; mais ces ligamens s'ossifient bientôt.

Passons actuellement à l'examen des ligamens du boulet ; l'os du canon est joint avec l'os du pâturon par deux ligamens latéraux, & un capsulaire ; ces ligamens latéraux sont attachés d'une part aux empreintes latérales de l'os du canon dans la partie inférieure, & de l'autre au côté de l'os du paturon, où ils viennent se terminer. Le capsulaire s'étend à un travers de doigt au-dessus de la partie cartilagineuse de l'os du canon, & va se terminer à la partie supérieure de l'os du paturon. Les os sésamoïdes sont soutenus par deux ligamens ; le premier, qui est très-fort & longitudinal, s'attache à la partie inférieure de cet os, & après avoir passé tout le long de la partie postérieure de l'os du paturon, il va se terminer à la partie supérieure ; le second, qui est le capsulaire, prend du bord extérieur de l'os du canon, pour se rendre au bord des os sésamoïdes. L'os coronaire est joint avec le précédent, non-seulement par le ligament qu'on vient de décrire, mais

encore par deux ligamens latéraux, & par un capſulaire. Celui-ci ſe trouve adhérent d'une part au tendon extenſeur du pied, & de l'autre, au bord des deux os du pied & de l'os du paturon; la partie inférieure de cet os eſt jointe de même avec l'os du pied par deux ligamens latéraux, & par un capſulaire. L'os de la noix a deux ligamens: un aſſez fort & large, qui s'attache d'une part au tendon fléchiſſeur du genou, & va ſe terminer de l'autre à ſon bord ſupérieur; l'autre ligament prend de ſon bord inférieur, & va ſe terminer à celui de l'os du pied, à deux ou trois lignes au-deſſous du bord cartilagineux; il eſt d'ailleurs retenu dans ſes deux extrémités par des portions ligamenteuſes.

Il ne nous reſte plus à examiner que les ligamens des extrémités poſtérieures; ceux qui uniſſent le fémur au baſſin ſont, ſavoir, un ſuſpenſeur & un capſulaire; le premier s'attache d'une part dans la cavité cotyloïde du baſſin, au fond de cette petite dépreſſion, faite en croiſſant plus près de l'échancrure de cette cavité, & va s'attacher de l'autre à la tête du fémur. Le capſulaire s'attache à tout le

bord de la cavité cotyloïde, à un ligament transſverſal qui forme cette cavité, & va enſuite ſe terminer au-deſſous de la tête du fémur à ſon col ; pour ce qui eſt du ligament tranſverſal, il s'attache à la partie antérieure & interne de la cavité cotyloïde, à la jonction de l'os pubis avec l'os iléon dans les jeunes Chevaux, & va enſuite ſe terminer à la partie poſtérieure de cette même cavité.

L'articulation du fémur avec le tibia ſe fait par pluſieurs ligamens, deux latéraux, deux croiſés, un poſtérieur & un capſulaire; les latéraux ſont un interne & un externe ; l'interne prend ſon attache un peu au-deſſus de cette dépreſſion dont il a été queſtion plus haut, & la remplit ; il va enſuite ſe terminer à la partie ſupérieure de la face interne du *tibia*, après avoir paſſé ſur le ligament croiſé de ce côté.

Le ligament externe, plus conſidérable que l'interne, s'attache auſſi à la facette externe du fémur, & va ſe terminer au-deſſus, en partie ſur le tibia, & en partie ſur le péronné ; il ſert même de ligament à celui-ci; d'ailleurs cet os ſe trouve uni au tibia par des fibres très-courtes, qui ſont

l'office de ligamens intermédiaires.

Parmi les deux ligamens croisés, l'un a son attache dans cette échancrure profonde située derriere le fémur, & va en augmentant former une cavité glénoïde, dans laquelle se meut le condyle ; l'artere a son attache à cette même crête dans la partie postérieure; il se replie ensuite en forme d'anneau, pour se terminer à la partie antérieure de cette crête.

Le ligament postérieur a son attache en dedans de l'articulation, derriere le ligament croisé externe; ce ligament, après avoir donné quelques fibres au ligament croisé, vient se terminer au bord de l'échancrure du tibia. Ce ligament capsulaire s'attache principalement par une forte expansion ligamenteuse à la partie postérieure du fémur, au-dessus du condyle interne; il se prolonge ensuite de chaque côté, pour aller se terminer au bord cartilagineux de l'un & de l'autre os. La rotule est retenue d'un côté par la terminaison des tendons des muscles, qui forment la cuisse antérieurement, & de l'autre par trois ligamens, dont deux sont propres, & l'autre est commun; les propres s'attachent d'une

part au bord inférieur de la rotule; l'un extérieurement; il ſe termine à cette éminence conſidérable; l'autre part de la pointe de la rotule, & va ſe terminer à la partie moyenne du tibia. Le ligament commun prend ſon attache un peu à la pointe latérale interne de la rotule, principalement à un ligament tranſverſal, & va ſe terminer à une autre éminence du tibia, à côté de cette même dépreſſion. La rotule eſt encore retenue ſur les côtés par deux larges bandes ligamenteuſes, qui ſe confondent avec le ligament capſulaire.

Le jarret a encore ſes ligamens; les uns ſont communs, & d'autres propres; les communs ſont au nombre de quatre, deux latéraux, un capſulaire & un poſtérieur. Parmi les latéraux, l'un eſt externe, & l'autre eſt interne; l'externe s'étend depuis la partie inférieure du *tibia*, un peu poſtérieurement; cet os s'attache en paſſant à l'os du jarret proprement dit, à l'os difforme, & va enſuite ſe terminer, en s'épanouiſſant, à l'os du canon, & à l'os ſtyloïde externe. L'interne eſt plus court que le précédent, & s'attache de même à la partie infé-

rieure du tibia, à l'angle opposé au premier plus antérieurement, & va, en s'épanouissant beaucoup davantage, se terminer à l'os du canon, après avoir passé sur les os scaphoïdes. Le ligament capsulaire se partage en deux; une partie s'étend depuis le bord cartilagineux du tibia jusqu'à celui de l'os du canon, & sur les côtés il se joint aux ligamens latéraux; le tibia se trouve encore uni extérieurement au calcaneum, & intérieurement à l'os de la poulie, par deux ligamens qui deviennent croisés en passant pardessous les latéraux; l'externe est situé à la partie antérieure du tibia, pardessous le latéral, & va se terminer à l'os du jarret proprement dit; l'interne est beaucoup moins considérable, & se trouve situé obliquement. Le ligament que nous avons appellé postérieur, regne tout le long du bord postérieur du calcaneum, de l'os difforme, des scaphoïdes, en s'attachant à chacun d'eux, & se rend ensuite à la partie supérieure & postérieure de l'os styloïde externe. Les os scaphoïdes, les péronnés, le boulet, le paturon, la couronne & le pied ont aussi leurs ligamens. Il seroit trop long de les rapporter,

Si on veut avoir de plus grands détails, nos Lecteurs sont priés de consulter les Ouvrages anatomiques concernant le Cheval, rédigés par MM. de Bourgelat & la Fosse.

§. I V.

De la Sarcologie.

La sarcologie est la quatrieme partie de l'anatomie comparée du Cheval. Cette partie comprend en général toutes les parties molles du corps de l'animal; ces parties se divisent en contenantes & en contenues : par parties contenantes, on entend pour l'ordinaire l'enveloppe générale ou l'enveloppe particuliere aux autres parties; & au contraire, les contenues sont celles qui sont couvertes, revêtues & enveloppées. Il y a plusieurs enveloppes particulieres, telles que la plevre, le péritoine, les méninges. Les enveloppes générales sont aussi en grand nombre; elles sont connues plus communément sous les noms de tégumens communs & universels : de ce nombre sont la peau, autrement le cuir, la surpeau ou épiderme, les poils, la graisse, ou

la membrane cellulaire ou adipeuſe. Le cuir eſt le vrai corps de la peau ; c'eſt une membrane conſidérable placée le plus près des chairs; elle en recouvre exactement la ſuperficie.

L'épiderme ou la ſurpeau eſt une pellicule que les poils qui ſont à la ſuperficie du corps de l'animal nous dérobent: on peut encore la qualifier du nom d'enveloppe générale ; elle ſe trouve compriſe dans les tégumens communs. Le corps du Cheval eſt extérieurement revêtu de poils, qui ſont de petits filets plus ou moins ténus, & plus ou moins déliés. La pannicule charnue de cet animal eſt la partie forte, muſculeuſe & aponévrotique, qu'on découvre lorſqu'on a enlevé la peau dans toute l'étendue de l'abdomen & du thorax.

§. V.

De la Myologie.

La cinquieme partie de l'anatomie du Cheval eſt la Myologie. Cette ſcience traite des muſcles de cet animal. On donne le nom de muſcles aux différens organes, par le moyen deſ-

quels les mouvemens du corps de l'animal s'operent & s'exécutent. Les muſcles de l'oreille externe ſont au nombre de ſix; M. de Bourgelat les déſigne ſous les noms de premier, ſecond, troiſieme, quatrieme, cinquieme & ſixieme. Les muſcles de l'oreille internes ſont au nombre de quatre, trois pour l'oſſelet appellé le marteau, & un ſeul pour l'oſſelet appellé l'étrier. Ces deux oſſelets, enſemble ceux qu'on nomme enclume & orbiculaire, forment l'organe de l'ouie dans le Cheval; la petiteſſe & l'exilité des muſcles de l'oreille interne les rendent fort difficiles à appercevoir. Deux muſcles ſervent aux mouvemens des paupieres; le premier ſe nomme muſcle orbiculaire, & eſt commun aux deux paupieres; le ſecond eſt le muſcle releveur de la paupiere ſupérieure, & eſt propre à cette partie.

Les muſcles des yeux ſont au nombre de ſept, tandis que dans l'homme ils ſe trouvent au nombre de ſix: il y en a qui ſont droits, deux obliques & un orbiculaire. Les quatre muſcles droits reçoivent leur dénomination de leurs uſages; le premier eſt le releveur; il eſt placé à la partie ſupé-

rieure du globe; le ſecond eſt l'abaiſſeur, il eſt ſitué à la partie inférieure de ce même globe; le troiſieme eſt l'adducteur, qui occupe la partie latérale interne, & le quatrieme eſt l'abducteur qui eſt placé à la partie latérale externe. Le premier des muſcles obliques eſt appellé le grand oblique, & le ſecond eſt le petit oblique.

Les levres du Cheval ſe diſtinguent en levre antérieure & en levre poſtérieure; leurs différens mouvemens s'exécutent par le moyen de dix-ſept muſcles. Ceux qui ſont communs aux deux levres ſont au nombre de ſept de chaque côté; ils ſe nomment muſcles molaires internes, muſcles molaires externes, & muſcles cutanés. Le ſeptieme, qui forme lui-même les levres, eſt le muſcle orbiculaire de ces parties. Les dix autres ſont propres à chaque levre, cinq à chaque côté; trois ſont particuliers à la levre antérieure, & ſe nomment maxillaire, releveur, & mitoyen antérieur; & les deux autres ſont propres à la levre poſtérieure, & ſe nomment le releveur propre de cette levre, & le mitoyen poſtérieur.

Le muſcle orbiculaire eſt le plus conſidérable des muſcles communs, & eſt impair; l'uſage de ce muſcle eſt de

ſerrer & de rapprocher, lors de ſa contraction, les levres l'une de l'autre, & de fermer entierement la bouche. Les muſcles molaires internes, & molaires externes contribuent aux mouvemens des levres, en les relevant; ils aident auſſi à la maſtication. Le muſcle cutané tire les deux levres de côté, & agiſſant avec ſon ſemblable, il les détermine en haut. L'uſage du muſcle releveur de cette levre, eſt aſſez indiqué par ſon nom. Les Maréchaux ont coutume de le couper, dans l'eſpérance de remédier à l'imperfection de la vue, & d'alléger la tête du Cheval. On nomme chez les Maréchaux cette opération *dénerver*; elle prouve très-bien l'incapacité de la plupart d'entr'eux. Le muſcle maxillaire releve la levre antérieure, & peut être regardé comme congénere du muſcle releveur. Le muſcle mitoyen antérieur approche la levre antérieure de la poſtérieure; il aide encore à la dilatation des naſeaux. Le releveur de la levre poſtérieure eſt ſemblable, par ſa ſtructure, au releveur de la levre antérieure; ſon nom indique aſſez ſon uſage. Le mitoyen poſtérieur approche la levre poſtérieure de l'intérieure, & ſert à fermer la bouche. Les

Les muſcles des naſeaux ſont au nombre de ſept; ils ſervent à en relever la peau, & en dilatent les orifices ; trois de ces muſcles ſont pairs, & un impair ; ce dernier ſe nomme muſcle tranſverſal. Le premier des pairs s'appelle pyramidal, le ſecond court, & le troiſieme cutané.

La mâchoire poſtérieure du Cheval eſt la ſeule qui ſoit mobile ; les mouvemens principaux dont elle eſt ſuſceptible l'écartent & la rapprochent de la mâchoire antérieure. Ces mouvemens s'operent par le moyen de dix muſcles, le maſſeter, le crotaphite, le ſpleno-maxillaire, le ſtylo-maxillaire, & le digaſtrique.

La tête du Cheval peut ſe baiſſer, s'élever & ſe porter de côté & d'autre. Vingt-deux muſcles font tous ces différens mouvemens, dans leſquels néanmoins n'eſt pas compriſe la portion du muſcle commun. Onze muſcles de chaque côté compoſent le nombre de vingt-deux, dont huit ſont fléchiſſeurs, & ſe nomment le ſterno-maxillaire, le long, le petit & le court fléchiſſeur ; dix extenſeurs, connus ſous le nom de ſplenius, grand complexus, petit complexus, grand droit & petit

droit, & quatre appellés grand & petit oblique, & sont destinés aux mouvemens latéraux.

L'os hyoïde est toujours attaché dans l'homme par un ligament à l'apophyse styloïde du temporal, & au cartilage tyroïde; & dans le Cheval, il est articulé avec le temporal par ses longues branches; il est de plus fixé par une portion charnue, qui remplit l'espace que les mêmes branches laissent entre leurs ongles & l'apophyse styloïde de l'occipital. Cet os, qui est plus stable dans l'animal que dans l'homme, s'éleve, s'abaisse & se tire en avant & en arriere. Douze muscles operent tous ces mouvemens; dix sont pairs & deux impairs: on nomme ces deux derniers mylo-hyoïdien & transversal, & les muscles pairs sont connus sous les noms de geny-hyoïdien, hyoïdien, stylo-hyoïdien, sterno-hyoïdien, & cerato-hyoïdien.

Les mouvemens de la langue s'operent par le moyen de six muscles, trois de chaque côté; on les appelle gényoglosse, basioglosse & hyoglosse. L'usage du gényoglosse est de tirer la langue hors de la bouche, celui du basioglosse est de tirer la langue en dedans & en arriere, & celui de l'hyo-

glosse est de tirer la langue de côté ; & lorsqu'il agit avec son semblable, il la tire en arriere.

On nomme larynx la partie supérieure de la trachée-artere ; il est formé par cinq cartilages, qui sont le tyroïde, le cricoïde, les deux aryténoïdes & l'épiglotte. De la forme & de la jonction de ces cartilages résulte une ouverture ovale, bien moindre que celle de la trachée-artere. Cette ouverture est connue sous le nom de glotte. Cette glotte peut se dilater & se resserrer avec d'autant plus de facilité que les carlages qui le forment ne sont unis que par des ligamens, & sont plus susceptibles de dilatation & de constriction : quinze muscles, savoir, sept pairs & un impair, la font mouvoir ; les pairs sont les sterno-tyroïdiens, les hyo-tyroïdiens, les crico-tyroïdiens, les crico-aryténoïdiens postérieurs, & les tyro-aryténoï-diens latéraux, les aryténoïdiens, & les tyro-aryténoïdiens ; l'impair se nomme hyo-épiglottique.

On nomme pharynx l'ouverture supérieure de l'œsophage ; cette partie qui sert à la déglutition, s'éleve, s'abaisse, se dilate & se resserre. Tous ces mouvemens s'operent par le moyen

de treize muſcles, dont ſix pairs & un impair ; les ſix pairs ſe nomment pterigo-palato-pharyngiens, hyo-pharyngiens, tyro-pharyngiens, cerato-pharyngiens, crico-pharyngiens & arytenc-pharyngiens; l'impair eſt connu ſous le nom d'œſophagien. On donne à la partie flottante, qui eſt au fond de la bouche du Cheval, le nom de voile du palais. Cette partie eſt uniquement la continuation de la membrane du palais, de celle des naſeaux, & d'une membrane aponévrotique, qui eſt ſituée entre les deux précédentes. Cette cloiſon dans le Cheval appuie & porte directement ſur l'épiglotte. La trompe d'Euſtache eſt la continuation du conduit qui communique de l'arriere-bouche dans l'oreille interne ; les mouvemens du palais & de cette trompe s'exécutent par le moyen de cinq muſcles, deux pairs, qu'on nomme periſtaphilins interne & externe, & un impair nommé val-palatin.

Le col du Cheval ſe fléchit, s'étend & ſe porte de côté & d'autre; quatorze muſcles le font agir; ſavoir, ſept de chaque côté, deux fléchiſſeurs & cinq extenſeurs; les fléchiſſeurs ſont le ſcalene & le long fléchiſſeur; les extenſeurs ſont le long & le court épi-

neux, le long & le court transversal & le peaussier ; il y a encore des muscles qui sont auxiliaires des extenseurs, & qui se nomment muscles inter-transversaires. On appelle muscle commun celui qui a des connexions avec la tête, l'encolure & le bas ; il agit sur les unes & les autres de ces parties. Malgré le nombre des ligamens & des muscles qui affermissent la tête & l'encolure, il y a encore un ligament très-fort qui fait encore cette fonction, & qui se nomme ligament cervical. Examinons actuellement les muscles de l'extrémité antérieure du Cheval.

L'épaule ou l'omoplate de cet animal se porte tantôt en avant, tantôt en arriere, tantôt en haut, tantôt en bas, & se rapproche aussi des côtés ; cinq muscles operent tous ces mouvemens ; ils se nomment trapeze, rhomboïde, releveur propre, petit pectoral & grand dentelé. Le bras du Cheval peut se porter en avant, en arriere, en dedans, en dehors, en rond & en maniere de pivot. Tous ces mouvemens s'exécutent par le moyen de dix muscles, connus sous les noms de muscle commun, de grand pectoral, d'omobrachial, d'antiépineux, de périépi-

neux, de grand dorſal, de ſous-ſcapulaire, d'adducteur, de long & de court abducteur. Le cubitus ſe joint à l'humerus par le moyen d'une charniere; cette articulation favoriſe l'extenſion & la flexion de cette partie; ces muſcles concourent à l'un ou à l'autre de ces mouvemens; ils ſe nomment le long & le court fléchiſſeur, le long, le gros, le court, le moyen & le petit extenſeur. Ce qu'on nomme canon dans le Cheval n'eſt ſuſceptible que de deux ſortes de mouvemens, celui de flexion & celui d'extenſion; cinq muſcles exécutent ces deux mouvemens; trois ſont fléchiſſeurs & deux extenſeurs. Les fléchiſſeurs ſont le fléchiſſeur interne, le fléchiſſeur externe, & le fléchiſſeur oblique; les extenſeurs ſont le droit antérieur & l'extenſeur oblique; le pied a auſſi ſes muſcles pour le faire agir. Par pied, on entend tout ce qui eſt au-deſſous du canon; ſavoir le boulet, le paturon, la couronne & le pied proprement dit. Ces différentes parties ſe meuvent enſemble, par conſéquent leurs muſcles ſont communs; ces muſcles ſont au nombre de quatre, dont deux fléchiſſeurs & deux extenſeurs. Les deux

fléchiſſeurs ſe nomment le ſublime & le profond, & les deux extenſeurs, l'extenſeur antérieur & l'extenſeur latéral: on remarque encore dans le pied deux autres petits muſcles qui ſe nomment lombricaux dans l'homme.

L'examen des muſcles du corps ſuit néceſſairement l'examen des muſcles de la partie antérieure; ceux du dos & des lombes en ſont partie; ils ſe prêtent les uns aux autres des ſecours mutuels. Ces muſcles ſont de chaque côté, le long dorſal, & celui qu'on nomme pſoas des lombes: il y en a en outre d'autres petits, dont les uns ſe nomment épineux tranſverſaires, & d'autres interépineux.

La reſpiration eſt ce qui fait vivre l'animal; elle exige néceſſairement deux mouvemens; car dans l'inſpiration, les côtes doivent s'élever, & dans l'expiration, elles doivent s'abaiſſer. Ces mouvemens doivent par conſéquent s'obſerver par le moyen de deux ſortes de muſcles; ils ſe diviſent ordinairement en muſcles inſpirateurs & expirateurs, & en muſcles communs & propres. Ces muſcles ſont les releveurs des côtes, les intercoſtaux internes & externes, le tranſverſal, le muſ-

cle du ſternum, le long dentelé, l'intercoſtal commun & le diaphragme.

Les muſcles du bas-ventre forment la plus grande partie des parois du ventre ou du coffre de l'animal ; ils ſont au nombre de huit, quatre de chaque côté ; ils tirent leur dénomination de la direction des fibres. Le premier ſe nomme muſcle grand oblique ; le ſecond, muſcle petit oblique ; le troiſieme, muſcle tranſverſe ; & le quatrieme, muſcle droit.

Les muſcles de l'arriere-main ſont ceux qui ſe préſentent actuellement à conſidérer ; ces muſcles ſont ceux des teſticules, ceux du membre, ceux du clitoris, ceux de l'anus, & enfin ceux de la queue. Le cremaſter eſt le vrai muſcle des teſticules ; c'eſt un faiſceau de fibres charnues de la longueur d'un demi-pied, & d'un pouce de groſſeur ; ſon uſage eſt de tirer & d'élever les teſticules lors de ſa contraction.

Les muſcles du membre ſont au nombre de ſix, trois de chaque côté ; ſavoir deux érecteurs, deux accélérateurs, & deux triangulaires. Les érecteurs pourroient, vu leurs attaches, être appellés, comme dans l'homme, muſcles Iſchio - caverneux. Les muſ-

cles accélérateurs se présentent comme deux petites bandes charnues, très-minces, plus fortes néanmoins à l'endroit du bulbe de l'urethre qu'ils recouvrent. Les muscles triangulaires sont beaucoup plus petits que les autres, & répondent à ceux que l'on nomme dans l'homme muscles transverses. Le clitoris a quatre muscles, deux de chaque côté; on les distingue en muscles premiers & en muscles seconds. L'usage de ceux qu'on nomme premiers, est de retenir le clitoris. Les seconds peuvent être comparés aux muscles érecteurs de la verge, puisqu'ils en font même les fonctions. Les muscles de l'anus sont au nombre de trois, dont un pair & l'autre impair; l'impair se nomme sphincter de l'anus; il a environ deux doigts de largeur; ce muscle sert à former l'anus, & s'oppose y la sortie involontaire de la fiente. Les muscles pairs de l'anus sont plats, & de la largeur d'environ deux travers de doigt; ils font l'office contraire du sphincter.

Les différens mouvemens qu'on observe dans la queue du Cheval s'exécutent par le moyen de dix muscles, qui sont deux sacro-coccygiens supé-

rieurs, quatre sacro-coccygiens inférieurs, deux obliques & deux latéraux. Lorsque tous les muscles de la queue agissent ensemble, elle se tient roide, fixe & immobile.

Les derniers muscles qui nous restent à examiner sont ceux de l'extrémité postérieure; de ce nombre sont d'abord les muscles de la cuisse; on en compte seize, qui servent à exécuter ses différens mouvemens; ils se nomment le petit, le grand, le moyen fessier, le psoas, l'iliaque, le pectineus, le biceps, le grêle interne, le fascia-lata, le long vaste; les quadri-jumeaux, qui sont l'obturateur externe, l'obturateur interne, le pyriforme & les jumeaux, enfin le droit. Les muscles de la jambe sont au nombre de neuf, qui sont le biceps, le demi-membraneux, le droit antérieur, le vaste externe, le vaste interne, le crural, le long, le court adducteur, & l'abducteur: on remarque dans le canon trois muscles, le fléchisseur, le premier extenseur, & l'extenseur latéral; ceux du pied sont sept, & sont connus sous les noms de sublime ou perforé, de profond ou perforant,

de fléchiſſeur oblique, d'extenſeur antérieur, de petit extenſeur, d'extenſeur latéral, & de lombricaux.

§. V I.

De l'Angiologie.

L'angiologie eſt une partie de l'anatomie du Cheval, qui n'eſt pas moins utile, pour ne pas dire même plus que les précédentes; elle traite des vaiſſeaux ſanguins de cet animal; on en diſtingue de deux ſortes, les arteres & les veines. Les arteres ſont des canaux élaſtiques & actifs, cédant néceſſairement à l'impulſion qu'ils reçoivent du ſang, ſe reſſerrant lorſqu'ils ont été dilatés, & ſe raccourciſſant en conſéquence de leur allongement: on n'en diſtingue dans le Cheval que deux, à parler ſtrictement, l'artere pulmonaire & l'aorte; toutes les autres ne ſont que des ramifications, des diviſions ou ſubdiviſions de celles-ci. Les veines, quoiqu'elles paroiſſent reſſembler aux arteres, en different néanmoins en pluſieurs points; elles ne ſont pas comme les dernieres, élaſtiques; elles

ſervent à reporter le ſang au cœur, tandis que les arteres le conduiſent du cœur aux extrémités. On nomme vaiſſeaux pulmonaires ceux qui appartiennent ſpécialement & particulierement aux poumons; l'artere pulmonaire porte le ſang du ventricule droit ou antérieur du cœur, dans les poumons; ce même ſang eſt reçu par les veines pulmonaires, & ſe rapporte par leur moyen dans le ventricule gauche ou poſtérieur du cœur; de ce ventricule, il ſe porte dans toute l'étendue du corps par un vaiſſeau, dont le volume eſt très-conſidérable, & qui ſort de ce même ventricule, en ſe montrant au côté droit de l'artere pulmonaire. Ce vaiſſeau eſt l'aorte; ſon tronc eſt de la longueur d'environ deux pouces, d'où ſortent immédiatement les arteres coronaires du cœur, qui s'étendent ſur les faces de ce viſcere, l'une à droite, & l'autre à gauche. Le tronc de l'aorte ſe diviſe enſuite en deux branches très-remarquables, dont l'une d'elles s'éleve, ſe contourne & ſe courbe en arriere, par-deſſus la diviſion des arteres pulmonaires. Cette courbure forme ce qu'on nomme communément la croſſe de

l'aorte; & la branche entiere à laquelle ſe trouve cette courbure, forme l'aorte poſtérieure, tandis que la branche qui ſe porte en avant ſe nomme l'aorte antérieure. On peut comparer l'aorte antérieure du Cheval à l'aorte ſupérieure de l'homme; elle en differe néanmoins, en ce qu'elle ſe porte en avant, & par un ſeul tronc, l'eſpace de trois ou quatre travers de doigt, tandis que dans l'homme, elle ſe diſtribue d'abord en trois branches, dans la carotide gauche, & dans les deux ſous-clavieres. Si on ſuit cette artere dans ſon prolongement, on remarquera les arteres tyoniques, qui partent immédiatement de ce tronc avant ſa diviſion. Les arteres axillaires viennent enſuite, & réſultent totalement de la diviſion du tronc en deux branches; elles répondent dans le Cheval à celles qu'on nomme ſous-clavieres dans l'homme, & ſe diſtribuent dans toute l'extrémité antérieure de l'animal. Le tronc des carotides eſt une branche conſidérable, qui part de l'axillaire droite; il ſe diviſe en deux autres branches, qui montent dans l'encolure de l'animal, le long de la trachée-artere,

jufqu'à la bafe du crâne; elles envoient dans ce trajet des ramifications irrégulieres aux mufcles du col, & aux parties voifines. L'artere tyroïdienne & les autres vifceres font fournis par elles au larynx, aux glandes parotides, & aux maxillaires; la divifion des carotides en interne & externe s'opere à quelque diftance de la bafe du crâne; la carotide externe fe divife en fix autres branches, qui font l'occipitale, la maxillaire interne, la maxillaire externe, l'auriculaire, la temporale, & la maxillaire poftérieure. La maxillaire interne fournit, à un pouce de fa naiffance, un rameau qui va fe diftribuer au pharynx, fous le nom d'artere pharyngienne. Cette même maxillaire fe divife enfuite dans deux branches, dont la premiere s'infinue dans la fubftance de la langue, fous l'artere ranine; la feconde, après avoir fourni différentes ramifications par où elle paffe, fe ramifie en dernier lieu de maniere à former les arteres labiales, les arteres nafales, & les arteres angulaires.

La carotide externe, après s'être divifée dans les fix branches dont

nous venons de parler, gagne la partie latérale du ſphénoïde, & laiſſe échapper cinq rameaux, dont le premier forme l'artere méningere. Cette même carotide, après cette nouvelle diviſion, entre dans le trou qu'on nomme pterigoïdien, & avant ſa ſortie, fournit l'artere oculaire, & enſuite, après ſa ſortie, ſe diviſe encore en deux autres arteres, dont l'une ſe nomme artere maxillaire antérieure, & l'autre palatine.

L'artere carotide interne fournit des ramifications à toutes les parties intérieures de la tête, dont il s'en trouve qui s'anaſtomoſent avec l'oculaire & la vertébrale; l'artere axillaire gauche fournit dès ſon principe cinq branches, qui ſont l'artere dorſale, l'artere cervicale ſupérieure, l'artere vertébrale, l'artere thoracique interne, & l'artere thoracique externe; enſuite à ſa ſortie du thorax, elle ſe diviſe de nouveau en deux branches, dont l'une ſe nomme artere cervicale inférieure, & l'autre artere ſcapulaire. L'artere axillaire droite fournit, comme nous avons dit, les carotides; après quoi ſeulement la cervicale ſupérieure.

L'artere brachiale ou humérale n'eſt

autre chose que l'axillaire arrivée à la partie interne du bras, où elle prend ce nom; les arteres articulaires naissent de l'endroit de la bifurcation de l'artere humérale, & les arteres latérales résultent de la bifurcation même. L'artere plantaire & les arteres coronaires du pied sont des divisions des arteres latérales à la couronne & aux pieds.

L'artere postérieure, après sa courbure ou sa crosse, gagne le corps des vertebres du dos, le long duquel elle marche un peu à gauche, jusques dans l'abdomen. Si on suit cette artere dans sa marche & dans ses différentes divisions, on trouvera d'abord les arteres bronchiques qui naissent de sa partie supérieure, à quelque distance de sa courbure, près de la premiere intercostale; 2°. les arteres oesophagienes, envoyées par l'aorte à l'œsophage; 3°. les arteres intercostales qui sont au nombre de quatorze ou quinze de chaque côté seulement, les autres provenant des différentes ramifications de l'artere antérieure.

L'aorte, après avoir fait le trajet du thorax dans l'abdomen, continue sa marche sous les vertebres des lombes jusqu'à l'*os sacrum*; les arteres diaphrag-

matiques émanent de ce tronc de l'aorte à ſa ſortie par le diaphragme, & dès ſon entrée par le bas-ventre; l'artere cœliaque eſt auſſi une branche de l'aorte, qui paroît un peu en arriere du lieu de la ſortie de l'artere poſtérieure; elle ſe diviſe en hépatique, en gaſtrique & en ſplénique. L'artere hépatique fournit du ſang & donne naiſſance aux arteres gaſtro-épiploïque droite, & pylorique. L'artere gaſtrique, qu'on nomme d'abord artere coronaire ſtomachique, s'anaſtomoſe enſuite avec d'autres arteres, après quoi elle fournit une ramification qui s'anaſtomoſe avec l'œſophagienne.

L'artere ſplénique fournit dans ſon trajet les arteres pancréatiques & les vaiſſeaux courts, après quoi le gaſtro-épiploïde gauche, qui communique avec le gaſtro-épiploïde droit. Le tronc de l'artere méſentérique antérieure part de la partie inférieure de l'aorte, trois doigts au-deſſus de la cœliaque; l'artere méſentérique antérieure naît de ce tronc dilaté, envoie une de ſes branches au pancréas, & ſe diſtribue enſuite au méſentere & aux inteſtins. Les arteres émulgentes reinales, quel-

quefois au nombre de deux, viennent des parties latérales de l'aorte en arriere de la mésentérique antérieure, & se plongent sur le champ dans les reins. Celle du côté droit est plus longue que la gauche; les arteres capsulaires ou surreinales proviennent des émulgentes, de même que les arteres adipeuses.

L'artere mésentérique postérieure sort de l'aorte cinq ou six travers de doigt, après & en arriere des émulgentes; elle est beaucoup moindre que l'antérieure, & se répand dans les gros intestins. Les arteres spermatiques premieres naissent un peu après la mésentérique, & toujours en arriere; les arteres lombaires, au nombre de cinq ou six rameaux seulement, sortent de la partie supérieure de l'aorte & de chaque côté, & se perdent dans les lombes.

L'aorte, lorsqu'elle arrive à la derniere vertebre lombaire, se divise encore en quatre branches, dont les deux premieres sont les iliaques externes, & les deux autres les iliaques internes. L'iliaque interne, à la distance d'environ deux pouces de sa naissance, se divise en deux branches, gagne ensuite le long de la partie interne du

baſſin, après quoi elle ſe diviſe encore en deux autres rameaux, & ſe partage finalement de nouveau en deux branches, à l'angle inférieur de l'iléon.

L'artere honteuſe interne doit ſa naiſſance à la premiere diviſion de l'iliaque interne, & donne dans ſa marche deux rameaux; le premier forme l'artere ombilicale, le ſecond ſe dirige vers les parties latérales & poſtérieures de la veſſie, & s'y diſtribue de même que dans les véſicules ſéminales & les proſtates.

L'artere honteuſe interne pourſuit enſuite ſa route au-deſſus de la tubéroſité de l'iſchion, laiſſe échapper quelques-uns de ſes rameaux qui vont au rectum, après quoi elle pénetre dans la bulbe de l'urethre, où elle s'évanouit; dans la jument, elle fournit les arteres vaginales, & ſe partage en deux rameaux. L'artere ſacrée doit encore ſa naiſſance à la premiere diviſion de l'iliaque interne; elle fournit l'artere coccygienne. Le premier des deux rameaux de la ſeconde diviſion ſe porte le long de la face interne de l'iléon, & ſe perd dans les os & les parties voiſines; l'autre forme l'artere feſſiere; une des branches de la troiſieme di-

viſion ſe nomme artere obturatrice, & ſe diviſe encore en deux rameaux, dont l'un eſt connu ſous le nom d'artere caverneuſe.

L'artere iliaque externe fournit l'artere utérine dans la jument, & l'artere ſpermatique ſeconde dans le Cheval, ainſi que la petite iliaque. Cette même iliaque externe, en paſſant pardeſſus les muſcles de l'abdomen, fournit, lors de ſon arrivée à l'artere crurale, l'artere abdominale, d'où émane enſuite l'artere honteuſe externe, qui, dans les jumens, ſe porte entierement aux mamelles, & conſtitue l'artere mamaire. Les arteres crurales ne ſont, à proprement parler, que les iliaques externes qui ont changé de nom; les arteres muſculaires s'échappent de la crurale, & ſe perdent dans la cuiſſe; les arteres articulaires proviennent auſſi de l'artere crurale; l'artere tibiale poſtérieure eſt fournie auſſi par la crurale, peu de temps après la naiſſance des articulaires; l'artere tibiale antérieure provient de la même artere que la poſtérieure. Cette derniere fournit les arteres latérales, qui ſe diviſent enſuite en arteres coronaires & en plantaires.

Les veines ſont les ſeconds vaiſ-

ſeaux que nous avons à conſidérer dans le Cheval; la veine cave eſt la principale, ainſi que l'aorte, parmi les arteres; elle part d'un côté de la partie antérieure & ſupérieure du ſac droit, & de l'autre de la partie poſtérieure de ce même ſac. Le tronc qui ſe porte antérieurement prend le nom de veine cave antérieure, & celui qui eſt poſtérieur forme la veine cave poſtérieure. Si on ſuit la veine cave antérieure dans ſa route, on trouve d'abord la veine azygos qui vient de la partie ſupérieure du tronc de la veine cave antérieure, & qui ſe termine à la derniere des vertebres du côté droit. Toutes les veines intercoſtales poſtérieures partent auſſi de chaque côté de ce même tronc; la veine cervicale ſupérieure part auſſi de ce même tronc, & fournit la premiere intercoſtale & la dorſale, & de cette derniere ſortent les ſeconde, troiſieme, quatrieme & cinquieme intercoſtales: on remarque enſuite les veines vertébrales, dont celle du côté droit naît immédiatement du tronc de la veine cave antérieure, & communique avec les occipitales, & celle du côté gauche eſt fournie avec la cervicale ſupé-

rieure. Les veines ſpirales doivent leur naiſſance aux vertébrales : on appelle veines médiaſtines celles qui ſe portent au médiaſtin, & veines thymiques celles qui vont au *thymus*. Les thorachiques internes partent encore de la partie extérieure du tronc de la veine cave antérieure. Cette derniere, à ſa ſortie du thorax, ſe diviſe en quatre branches principales, qui ſont les veines jugulaires & les axillaires. La veine des ars part de la jugulaire à un pouce de ſa naiſſance, & forme celle que l'on nomme en l'homme céphalique. La jugulaire, après avoir fourni pluſieurs ramifications, s'éleve antérieurement & latéralement le long de l'encolure, & donne encore dans le trajet d'autres ramifications. La veine tyroïdienne part encore de cette même veine avant ſa diviſion, & ſe porte au larynx, aux glandes tyroïdes, parotides & maxillaires. La veine maxillaire interne ſort du tronc de la jugulaire, près de la tubéroſité de la mâchoire, & fournit des ramifications aux muſcles maſſeter & ſpheno-maxillaire. La veine ranule eſt celle qui pénetre dans la ſubſtance de la langue, & eſt un rameau de la maxillaire interne. Cette

derniere, en continuant ſa route, ſe diviſe en trois branches, lorſqu'elle parvient à la face externe de cette même mâchoire. La premiere de ces branches forme les veines labiales; la ſeconde pénetre dans le canal de la mâchoire; la troiſieme ſe diviſe en deux nouveaux rameaux, dont l'un forme les veines angulaires & naſales externes, & l'autre fournit la veine palatine, la naſale interne, la maxillaire antérieure & l'oculaire.

La ſeconde branche de la jugulaire, qu'on peut comparer à la jugulaire interne de l'homme, fournit dans ſa marche la veine occipitale. La troiſieme branche forme la veine auriculaire, qui ſe diſtribue à l'oreille externe & aux parties. La veine maxillaire externe eſt la quatrieme branche; la veine temporale, ou veine de larmier, réſulte de la cinquieme; celle-ci ſe plonge enfin dans le canal de la mâchoire poſtérieure, & prend pour lors le nom de la maxillaire poſtérieure.

La veine axillaire eſt une des principales diviſions de la veine cave; à ſa ſortie du thorax, elle gagne la partie interne de l'épaule & des ars, & fournit alors le torachique externe &

le ſcapulaire. Lorſque l'axillaire eſt deſcendue le long de la partie latérale de l'humerus, elle prend le nom de veine brachiale ou humérale; elle ſe diviſe pour lors en trois branches, en veine de l'éperon, en brachiale interne & en cubitale; la veine cubitale ſe ſubdiviſe enſuite en veines muſculaires, articulaires & latérales.

La veine cave poſtérieure eſt celle qui ſort du ſac droit à l'oppoſite de la veine cave antérieure; les veines coronaires ſont au nombre de deux; celle du côté droit tire ſa naiſſance de la veine cave poſtérieure, peu après ſa ſortie du ſac, & celle du côté gauche part du ſac du même côté. Les veines diaphragmatiques ſont deux ou trois branches que la veine poſtérieure fournit au diaphragme lors de ſon paſſage; les veines hépatiques partent auſſi immédiatement du même vaiſſeau; les veines émulgentes ſont encore deux vaiſſeaux que la veine cave fournit de l'endroit de la naiſſance des arteres du même nom. La veine capſulaire va aux reins ſuccinturiaux, & part communément du principe des émulgentes, quelquefois auſſi de la veine cave. Les veines ſpermatiques proviennent auſſi

de

de la partie inférieure de la veine cave à quelque diſtance & en arriere des émulgentes; les veines lombaires ſortent enſuite de chaque côté de la partie ſupérieure de la veine cave, pour ſe perdre dans les muſcles de l'abdomen & des lombes.

Quand la veine cave eſt parvenue à la derniere vertebre lombaire, elle ſe diviſe en veines iliaques communes; chacune de ces branches ſe ſubdiviſe de nouveau en iliaque interne & en iliaque externe. L'iliaque interne ſe partage encore en deux rameaux, dont le premier forme la veine honteuſe interne, & la ſeconde la veine ſacrée.

Les veines iliaques externes donnent dès leur commencement la petite iliaque; les veines internes ſont des vaiſſeaux qui partent auſſi des veines iliaques, & qui fourniſſent dans le Cheval la veine ſpermatique ſeconde. La veine feſſiere indique aſſez par ſon nom les différens muſcles qu'elle parcourt. La veine obturatrice accompagne l'artere du même nom en ſortant du baſſin, & donne naiſſance à la veine caverneuſe. La veine abdominale eſt fournie par l'iliaque externe;

lorſque cette derniere eſt parvenue à l'arcade crurale. Les veines honteuſes externes ſont les plus remarquables des branches fournies par l'iliaque, lorſqu'elle eſt ſortie de l'arcade dont nous venons de parler, & les veines mammaires ne ſont que des ramifications des honteuſes externes.

L'iliaque externe, quand elle parvient à la cuiſſe, change de nom, & ſe nomme veine crurale; elle fournit dans ſon trajet les veines muſculaires. La veine ſaphene eſt pour cette partie poſtérieure ce qu'eſt la veine ars pour la partie antérieure; elle naît de la partie ſupérieure de la crurale. La veine tibiale poſtérieure naît auſſi de la crurale avant ſon arrivée à l'articulation du tibia; la veine tibiale antérieure n'eſt qu'une continuation de la veine crurale.

Les veines latérales de la partie poſtérieure du Cheval ne different en rien de celles de la partie antérieure, & donnent pareillement naiſſance aux veines coronaires. La veine porte ſe nomme ainſi, à cauſe de ſon entrée dans le foie par les endroits qui donnent paſſage à tous les vaiſſeaux de ce viſcere; elle fait la fonction d'artere à

l'égard de cette partie, & favorise même une circulation particuliere, d'autant plus qu'elle ne se joint à la veine cave que par l'extrémité de ses ramifications. Le tronc, autrement le sinus de la veine porte, est placé entre le foie, l'estomac & la premiere portion d'intestin qui avoisine ce dernier viscere. Des deux extrémités de ce tronc sortent des branches, dont les unes constituent ce qu'on nomme la grande veine porte, ou la veine porte ventrale, & les autres forment la petite veine porte, ou la veine porte hépatique.

La grande veine porte reçoit le sang de tous les visceres abdominaux; ses ramifications sont fort irrégulieres dans le Cheval; on n'y distingue uniquement que la veine splénique; car pour ce qui est des veines mésentériques qu'on remarque dans l'homme, il est impossible de les découvrir dans cet animal. De la veine splénique partent les veines qui vont au fond de l'estomac former les vaisseaux courts, ainsi que d'autres branches qui composent les arteres gastro-épiploïques gauches. Ces dernieres s'anastomosent avec des rameaux provenans des mé-

ſentériques, & qui ſe nomment gaſtro-épiploïques droites.

La petite veine porte, ou la petite veine hépatique, ſort de l'extrémité du ſinus, à l'oppoſé de la veine porte ventrale, ſe plonge par pluſieurs branches dans la ſubſtance du foie, qu'il pénetre à côté du canal hépatique. Elle ſe ramifie de façon que tous ces différens rameaux viennent aboutir aux extrémités des veines hépatiques, qui tranſmettent le ſang dans la veine cave.

§. VII.

De la Névrologie.

La névrologie eſt la ſeptieme partie de l'anatomie du Cheval; elle traite des nerfs. Ceux-ci ſont des cordons blancs, à qui on donne encore le nom de canaux ou de tuyaux nerveux. Parmi ces nerfs, les uns paroiſſent provenir immédiatement de la moëlle allongée, & les autres de la moëlle épineuſe; par conſéquent leur premiere origine eſt dans le cerveau ou le cervelet. En enlevant la maſſe du cerveau du Cheval, on en découvre ſucceſſivement vingt, dix de cha-

que côté. Les dix paires de nerfs sortent par des ouvertures différentes de la cavité osseuse de la tête, & se partagent ensuite en plusieurs filets.

Les nerfs de la premiere paire sont les olfactifs ; ils passent par les trous de l'os cribleux, & se répandent en nombre de ramifications dans toute l'étendue de la membrane pituitaire.

Les nerfs de la seconde paire sont ceux qu'on nomme optiques; ils passent par les trous optiques de l'os sphénoïde, & se prolongent chacun dans le globe de l'œil.

Ceux de la troisieme paire sont les nerfs moteurs des yeux ; leur nom indique assez leur usage. On nomme nerfs obliques ceux de la quatrieme paire ; ils se ramifient dans la substance du muscle grand oblique, après avoir passé par le trou maxillaire antérieur. Les nerfs de la cinquieme paire sont beaucoup plus considérables ; ils se divisent en deux gros cordons, dont l'un est antérieur & l'autre postérieur : ces nerfs se nomment maxillaires. Le maxillaire antérieur sort du crâne par le trou maxillaire antérieur; il laisse échapper une branche qui se nomme l'ophtalmique. Cette branche perce le

trou commun qui eſt dans le conduit, pour ſe porter dans l'orbite, & fournit quatre rameaux ; le premier forme le nerf ſourcillier ; le ſecond, le nerf lacrymal ; le troiſieme ſe porte au grand angle de l'œil, & ſe diſtribue au ſac lacrymal ; & le quatrieme ſe ramifie dans la paupiere inférieure. Ce même cordon antérieur, avant d'entrer dans l'os maxillaire, fournit encore deux rameaux, dont le premier ſe nomme le nerf guſtatif, ou palatin, & le ſecond nerf naſal.

Le ſecond maxillaire poſtérieur ſort de la baſe du crâne par la portion la plus élargie de la fente déchirée, & fournit auſſi-tôt deux cordons, qui vont s'aſſocier à la huitieme paire, pour former le nerf intercoſtal commun. Ce nerf ſe ramifie en pluſieurs endroits ; mais ſes rameaux les plus remarquables ſont, 1°. celui qu'on nomme le nerf lingual, qui communique avec les nerfs de la neuvieme paire ; 2°. celui qui ſe perd dans le muſcle maſſeter ; 3°. celui qui s'épanouit dans la ſubſtance du muſcle ſphéno-maxillaire ; 4°. enfin, celui qui ſe diſtribue au muſcle molaire.

La ſixieme paire de nerfs paſſe avec

la cinquieme paire par le trou maxillaire antérieur, pénetre dans l'orbite, & se ramifie dans la substance du muscle adducteur de l'œil, & dans l'orbiculaire.

Les nerfs auditifs sont ceux de la septieme paire; ils sont composés de deux substances d'une consistance différente; leur partie inférieure, qui est la plus ferme, se nomme portion dure, & la partie supérieure, qui est pulpeuse, se nomme portion molle.

La paire vague est la huitieme; elle naît de la partie moyenne de la moëlle allongée, & reçoit dès son origine un cordon de nerfs, qui se nomme dans l'homme nerf spinal, ou nerf accessoire. Cette huitieme paire, unie à ces nerfs accessoires, sort supérieurement de la base du crâne, fournit ensuite un cordon qui va se distribuer au larynx & aux muscles de l'os hyoïde, & s'associer ensuite avec deux cordons de la cinquieme paire, pour former le grand nerf sympathique, ou l'intercostal commun.

Les nerfs de la neuvieme paire sont les grands nerfs linguaux; on les appelle encore les hypoglosses; & enfin ceux de la dixieme paire sont les nerfs

ſous-occipitaux : on nomme nerfs vertébraux les nerfs de la moëlle épiniere ; ils ſont au nombre de trente-cinq, dont ſept paires ſe nomment cervicales, dix-huit paires dorſales, ſix lombaires, & quatre ſacrées.

§. VIII.

De l'Adénologie.

La huitieme paire de l'anatomie comparée du Cheval eſt l'adénologie ; elle traite des glandes. On donne le nom de glandes à des organes particuliers, qui ne ſe trouvent pas moins multipliés dans le Cheval que dans l'homme. On range toutes les glandes en trois claſſes ; la premiere eſt deſtinée à celles qu'on nomme cryptes, la ſeconde comprend les glandes conglobées, & la troiſieme les conglomeres.

Les cryptes ne méritent pas proprement le nom de glandes ; ce ſont des corpuſcules preſque imperceptibles, qui ſe trouvent placés dans tous les endroits du corps expoſés aux injures de l'air, à des frottemens. Les glandes conglobées ſont d'une forme, tantôt en ſphéroïde, tantôt ovale &

oblongue. Les unes ſont ſouvent plus petites que les autres : elles ſont pour la plupart toujours fermes, leur ſubſtance en eſt continue ; chacune d'elles eſt formée par des lacs, par des circonvolutions de vaiſſeaux de toute eſpece, & ne préſente qu'un ſeul & unique corps très-diſtinct.

Chaque glande a ſa membrane particuliere ; leur uſage ſe borne à l'affermiſſement des vaiſſeaux lymphatiques : on qualifie de ce nom des canaux déliés, tranſparens, qui contiennent & qui charrient une liqueur ténue, claire & preſque aqueuſe. Les glandes conglomeres ou compoſées ſont celles qui réſultent de la réunion & de l'aſſemblage de pluſieurs corps glanduleux, liés entr'eux par des vaiſſeaux communs, & renfermés dans une ſeule & même membrane, qui fait de ce nombre de petits corps un ſeul & même organe.

Les glandes de la tête ſont celles qui ſe trouvent dans le crâne & hors du crâne. Celles du crâne ſont des corpuſcules d'une forme irréguliere, unis dans les grands ventricules par un prolongement du plexus choroïde. On donne dans l'homme le nom de pinéale

à une glande qui eſt ſituée au-deſſus des longues optiques, entre les tubercules quadrijumaux; ſa forme eſt coronoïde, ſa ſubſtance molaſſe, & ſa couleur extérieurement brune, & intérieurement d'un brun plus clair, ayant ſon volume égal à celui d'un pois. La glande pituitaire eſt encore une autre glande du crâne, ſituée dans le centre des arteres carotides, & des ſinus latéraux; elle eſt d'une forme orbiculaire, & de la groſſeur d'une petite châtaigne: on remarque encore des corpuſcules à la partie poſtérieure de la circonférence des deux lobes latéraux du cervelet, au milieu d'un entrelacement conſidérable de vaiſſeaux; ces corpuſcules ſont auſſi néceſſairement des glandes.

Les glandes qui ſont hors du crâne ſont, 1°. la glande lacrymale; 2°. la caroncule lacrymale; 3°. les glandes ſebacées, d'où découle à la partie interne de l'une & l'autre paupiere une humeur huileuſe, & quelquefois très-gluante; 4°. le corps glanduleux qui conſtitue la membrane clignotante; 5°. les follicules rampantes qui tapiſſent le conduit auditif externe; 6°. les follicules dont la membrane pituitaire eſt parſemée; 7°. les parotides, que les

maréchaux nomment avives ; 8°. les glandes molaires ſituées de chaque côté du bord alvéolaire de l'une & l'autre mâchoire ; 9°. les glandes qui ſe trouvent raſſemblées en paquet au-deſſous de la peau, à la partie ſupérieure de l'auge ; 10°. les glandes maxillaires ; 11°. les glandes ſublinguales ; 12°. la glande vélo-palatine ; 13°. les glandes tonſilles, ſituées entre les deux piliers du voile du palais ; 14°. les follicules placées à la baſe de la langue ; 15°. les glandes labiales ; & 16°. enfin les glandes palatines.

Les glandes du col ou de l'encolure ſont, 1°. les glandes tyroïdes, ſituées une de chaque côté à la partie antérieure de la trachée-artere, immédiatement au-deſſous du larynx ; 2°. les arythénoïdiennes laryngiennes, & les épiglottiques ; 3°. les glandes pharyngiennes ; 4°. les follicules qui ſe manifeſtent par les pores à la ſurface interne de la trachée-artere ; 5°. les œſophagiennes ; 6°. enfin les glandes gutturales & les glandes cervicales.

Les glandes de la poitrine ſont au nombre de trois ; les glandes bronchiques, la glande appellée *thymus*, dont on ne ſait pas encore bien l'uſage, &

les glandes conglobées qui se trouvent à la circonférence de la veine cave, & de l'aorte antérieure.

Les glandes de l'abdomen sont plus nombreuses & plus considérables que celles de la poitrine ; de ce nombre sont, 1°. le foyer, qui est une masse vraiment glanduleuse, située à la partie antérieure & latérale de cette capacité ; 2°. le pancréas, situé au-dessous du corps des dernieres vertebres dorsales, entre les reins & l'estomac ; 3°. les cryptes qu'on remarque dans le ventricule des chiens & des porcs, mais qui ne sont pas également sensibles dans celui de l'homme : 4°. les glandes lymphatiques, presqu'invisibles dans le plus grand nombre des Chevaux ; 5°. les veines qui servent à séparer le sang de l'urine ; 6°. les glandes surrénales ; 7°. les glandes lombaires ; 8°. les glandes iliaques & les glandes sacrées ; 9°. les corpuscules glanduleux dont la vessie est munie ; 10°. les glandes intestinales ; 11°. les glandes mésentériques ; 12°. les glandes des parties de la génération. Celles de la génération du Cheval sont les grandes prostates, les petites prostates, les follicules glanduleuses des vessicules

féminales, les cryptes placées dans le tiſſu ſpongieux de l'urethre, & les corpuſcules, autrement les glandes odoriférantes qui ſe trouvent à la circonférence du prépuce & de la tête de l'animal. Les glandes de la partie de la génération de la Jument ſont les cryptes répandues dans l'intérieur du vagin, les corpuſcules ou lacunes qu'on remarque ſur le tiſſu ſpongieux du prépuce, & les follicules glanduleux qui ſe trouvent à toute la circonférence de la vulve, au-deſſous de la peau; les autres glandes à conſidérer en différens endroits ſont les mamelles, les corpuſcules glanduleux placés dans l'épaiſſeur de la peau de ces mêmes mamelles, les glandes axillaires, les glandes ſous-ſcapulaires, les glandes inguinales, les glandes coccygiennes, & d'autres glandes qui ſe trouvent placées entre des muſcles.

§. IX.

De la Splanchnologie.

La neuvieme partie de l'anatomie comparée du Cheval, & en même temps la plus intéreſſante pour l'art

vétérinaire, eſt la ſplanchnologie; auſſi nous étendrons-nous davantage ſur cette partie. Nous parlerons d'abord des viſceres du bas-ventre, enſuite de ceux de la poitrine, & nous finirons enfin par ceux de la tête.

L'abdomen ou le bas ventre eſt une cavité qui ne formeroit avec le thorax, autrement la poitrine, qu'un antre ſeul & unique, ſans la cloiſon intermédiaire qui limite antérieurement ſon étendue, & qui borne poſtérieurement la capacité de ce même thorax. Cette cloiſon, les os du baſſin, les vertebres lombaires, de même que l'enceinte muſculeuſe qui tient à ces os & à la charpente de la poitrine, en ſont les parois; les lombes en conſtituent la partie ſupérieure, les flancs, les parties latérales, le ventre, la face inférieure, qui eſt tout l'eſpace compris entre le cartilage xiphoïde & le baſſin incluſivement. Pour mieux déterminer la ſituation qu'occupent les viſceres, nous diviſerons cet eſpace en trois parties: en ſuppoſant que la longueur totale du ventre du Cheval ſoit de trois pieds, la partie antérieure du ventre du Cheval qui répond à la région épigaſtrique dans l'homme, s'étendant en cette

hypothese depuis le cartilage xiphoïde jusqu'à environ cinq pouces en avant de l'ombilic, la moyenne partie qui est dans l'homme, la région ombilicale commencera depuis le terme de la région épigastrique, jusqu'environ cinq pouces en arriere du point milieu de leur séparation ; la troisieme enfin, qui est la postérieure, & que les Anatomistes nomment la région hypogastrique, prendra son origine depuis cinq pouces en arriere jusqu'au fond du bassin.

Les différentes parties qui se trouvent renfermées dans la capacité du bas-ventre, sont, 1°. le ventricule, les intestins, le mésentere, le mésocolon, le pancréas, le foie, le canal ou tube biliaire, la rate, les glandes mésentériques, les vaisseaux lactés, le réservoir du chyle; 2°. les reins, les glandes surrénales, les uréteres, la vessie; 3°. tous les instrumens naturels & internes servant à la génération dans le mâle & la femelle; 4°. enfin une quantité considérable de glandes & de vaisseaux, tant sanguins que nerveux & lymphatiques, qui se portent à tous les différens organes, dont les premiers pourroient fort bien être dénommés

chylopoiétiques ; les seconds, vropoïétiques ; & les derniers, spermatopoiétiques, à cause de leurs fonctions.

Dans la dissection d'un animal, on la commencera pour l'ordinaire par les muscles qui se trouvent sur le bas-ventre, & que pour cette raison on nomme muscles abdominaux. Il est inutile d'en parler davantage ici, en ayant suffisamment traité dans la myologie. La seule chose que nous avons actuellement à examiner, avant d'entrer dans le détail des visceres du bas-ventre, sont les mamelles des Jumens : on appelle de ce nom deux corps peu sensibles dans la Jument non-pleine, & qui forment au contraire dans celle qui alaite deux éminences très-apparentes. Il y a plusieurs choses à considérer dans les mamelles ; 1°. leur situation ; elles sont toujours placées à la partie antérieure des os du pubis, & à la partie postérieure & inférieure du bas-ventre, à laquelle elles sont comme adhérentes ; 2°. leur nombre, qui est de beaucoup moindre que dans les multipares & dans les fissipedes ; elles ne sont que deux pour l'ordinaire ; 3°. leur forme ; elles sont applaties dans les Jumens qui n'alaitent pas,

tandis qu'elles ſont allongées dans les autres ; 4°. leur volume ; il varie ſuivant la quantité de liqueur lactée qui s'y trouve ; 5°. leur rapprochement ; elles ſont toujours adoſſées l'une à l'autre ; 6°. leurs mamelons ; chaque mamelles a deux mamellons ; 7°. leur ſubſtance ; c'eſt un aſſemblage de corps glanduleux, qui ſont unis par un tiſſu cellulaire, folliculeux, formant diverſes cloiſons, & qui ont leurs vaiſſeaux ſecrétoires & excrétoires ; 8°. leur ſinus ou réſervoir commun ; il y a pluſieurs ouvertures d'une ſtructure ſinguliere, qui ſont fermées par une double valvule, l'une inférieure & l'autre ſupérieure ; ces différentes ouvertures répondent à pluſieurs petits tuyaux repliés ſur eux-mêmes par des eſpeces de rides, & qui viennent aboutir aux mamelons, où ils s'ouvrent par des orifices imperceptibles, à la circonférence des deux trous qui ſe trouvent dans chaque mamelon ; 9°. les membranes ; elles ſont formées par une eſpece de tunique aponévrotique, qui ſert d'enveloppe, & en quelque façon de poche aux différentes glandes, canaux ſecrétoires & excrétoires qui ſe trouvent dans chaque mamelle ; ces deux ſacs s'adoſſent entr'eux à leur

partie moyenne, & forment une espece de cloison; ils sont ensuite revêtus tous les deux de tégumens communs; 10°. les vaisseaux sanguins, les arteres & les veines; les arteres mamaires proviennent de l'artere abdominale, & ne sont autre chose que l'artere honteuse externe dans le Cheval, qui dans la Jument constitue l'artere mamaire, & après la sortie de cette arcade, va directement aux mamelles, où elle disparoît; quant aux veines, elles sont des ramifications de la veine abdominale & des veines honteuses externes; 11°. leurs vaisseaux nerveux; ce sont des filets échappés du nerf crural, & qui proviennent encore du nerf formé par la troisieme ou la quatrieme paire sacrée, & par l'interventral commun aux parties externes de la génération. Tout le monde sait l'usage des mamelles pour la Jument; elles sont l'organe naturel & secrétoire du suc laiteux, qui sert à la nourriture des Poulains, dont l'estomac n'est pas encore assez fort pour digérer d'autres alimens.

La premiere chose qui se présente en disséquant le Cheval, après avoir enlevé les tégumens, la panicule charnue & les muscles abdominaux, est le

péritoine ; c'eſt une membrane d'un tiſſu mince, mais aſſez ſerré, qui garnit tout l'intérieur des parois de l'abdomen, & revêt preſqu'entierement tous les viſceres contenus dans cette cavité. On obſervera dans cette membrane, d'abord ſa forme, qui reſſemble à un ſac clos & fermé de toutes parts ; enſuite ſon tiſſu cellulaire, qui eſt un compoſé de pluſieurs fibres arrangées irrégulierement, & qui eſt plus délié & moins abondant en certains endroits que dans d'autres ; ce tiſſu ſert à unir le péritoine aux différens viſceres qu'il entoure ; viennent enſuite les adhérens de ce même péritoine à examiner. On peut dire à ce ſujet que plus le tiſſu cellulaire ſe trouve abondant, moins les adhérences du péritoine ſont intimes.

Les prolongemens du tiſſu cellulaire du péritoine ne méritent pas moins attention ; le tiſſu cellulaire n'accompagne pas dans le Cheval les vaiſſeaux ſpermatiques comme dans l'homme ; la tunique vaginale n'eſt formée que par une vraie lame du péritoine ; mais quant à la veſſie & l'inteſtin *rectum*, ils ſont l'un & l'autre enveloppés par le tiſſu cellulaire, ce qui

forme les deux prolongemens. En ouvrant le péritoine à la faveur d'une incision cruciale, on remarque d'abord de grosses masses intestinales, qui couvrent & cachent toutes les autres parties du bas-ventre, & qui sont les intestins *colon & cœcum*; le sac du péritoine ne renferme ni les reins, ni les uréteres, ni le tronc de l'aorte, ni même celui de la veine cave, mais il fournit uniquement des enveloppes aux intestins, au foie, à l'estomac, à la rate & à l'épiglotte, &c.

Les divers enfoncemens du péritoine ne méritent pas moins considération; c'est par le moyen de ces enfoncemens que chaque viscere du bas-ventre se trouve logé, entouré, & en quelque façon niché, sans être néanmoins contenu dans la cavité entiere du sac, d'autant qu'ils ne sont revêtus que par sa face externe, cette membrane se prolongeant à l'effet de les recevoir & de les envelopper.

Les duplicatures du péritoine, autrement ses replis, méritent encore notre attention; ils n'admettent aucun intervalle entr'eux, que celui qui est nécessaire pour loger le tissu cellulaire; ils forment le mésentere jusqu'à l'en-

droit où le péritoine s'écarte pour envelopper les inteſtins, & conſtituent les deux ligamens latéraux du foie, le ligament falciforme, les deux ligamens qui aſſujettiſſent le colon, les ligamens larges de la matrice, ceux qui accompagnent les arteres ombilicales & la veine de ce nom.

La face interne du péritoine eſt liſſe, polie, & ſans ceſſe lubréfiée par une humidité vaporeuſe qui tranſude continuellement de ſes pores dans toute ſon étendue. Les vaiſſeaux ſanguins du péritoine ſont des ramifications des vaiſſeaux diaphragmatiques, lombaires, iliaques, ſacrés & méſentériques, & ſes nerfs ſont des filets qui tirent leur naiſſance des nerfs lombaires, de la premiere paire des ſacrés & des différens plexus de l'abdomen.

Perſonne n'ignore l'utilité du péritoine; ſon tiſſu cellulaire unit la vraie lame avec toutes les parties qu'elle touche, garnit des eſpaces, maintient quelques portions dans leur poſition, & la vraie lame eſt l'enveloppe de tous les viſceres qu'elle recouvre.

L'épiploon eſt la ſeconde choſe à conſidérer dans les viſceres chylopoiétiques; c'eſt une membrane moins graiſ-

ſeuſe dans le Cheval que dans l'homme, qui eſt en quelque maniere repliée & comme entaſſée entre l'eſtomac, les gros inteſtins & l'inteſtin grêle; elle eſt intimément liée, d'abord à l'eſtomac ou ventricule, le long de la grande courbure, depuis le grand cul-de-ſac juſqu'au pylore, à une portion du duodénum, du côté droit ou pancréas, à toute la ſciſſure de la rate du côté gauche; enſuite, après un prolongement de la longueur d'environ un pied entre les inteſtins, à l'arc que fait le colon, en paſſant ſous l'eſtomac, & à la portion de la veine cave qui regne tout le long du foie. L'épiploon approche pour ſa figure de celle d'un épervier; ſa ſubſtance eſt membraneuſe, & compoſée de deux lames, qui prennent toutes les deux leur origine de l'eſtomac. Le petit épiploon eſt un prolongement de celui dont il eſt ici queſtion; il a ſa connexion avec la rate, avec la courbure du colon qui lui répond, avec le pancréas & avec le grand épiploon.

Les vaiſſeaux de l'épiploon ſont les arteres & les veines gaſtro-épiploïques droites & gauches, & ſes nerfs ſont des filets émanans des plexus hépati-

ques & ſtomachiques; ſon uſage eſt de favoriſer & d'aider la préparation de la bile par la partie graſſe qu'il fournit, & qui ſe porte, par les ramifications de la veine porte, dans le foie; de tempérer l'acrimonie des humeurs; de fournir au ſang des parties huileuſes, propres à le rendre plus fluide, & de prévenir les obſtructions & les engorgemens du foie.

L'œſophage eſt un tube cave, membraneux & charnu, répondant au pharynx, c'eſt-à-dire, à un ſac muſculeux & membraneux, qui en eſt le commencement & comme le pavillon, & qui répond lui-même à la bouche; ſa longueur eſt d'environ trois pieds & demi; il s'étend le long de l'encolure & de la poitrine juſqu'à l'eſtomac, auquel il ſe termine dès ſon entrée dans le basventre. Son diametre eſt de deux ou trois pouces; mais lorſqu'il ne renferme aucun aliment, il eſt doué d'une ſi grande élaſticité, & ſe reſſerre ſi étroitement, qu'il n'admet aucun vuide dans ſon milieu; ſa couleur eſt rougeâtre en dehors, & blanchâtre en dedans; ſa ſubſtance eſt vraiment charnue & membraneuſe; ſes arteres prennent leur origine immédiatement de l'aorte

dans le thorax, & quelquefois des bronchiques; les carotides lui en fournissent encore quelques rameaux. Quant à ses veines, celles qui occupent le partie qui est dans le thorax se rendent à la veine azygos, & celles qui se trouvent le long de l'encolure, dans les veines jugulaires; ses vaisseaux nerveux lui sont fournis par la huitieme paire, par l'intercostal & les cervicaux; le vrai usage de l'œsophage est la déglutition.

L'estomac ou ventricule est un sac membraneux, contenu dans l'*abdomen*; il est situé directement en arriere du diaphragme, assez près des vertebres des lombes, & dans la partie moyenne & latérale gauche de cette cavité; ses attaches sont d'un côté l'œsophage, & de l'autre les vaisseaux sanguins communs à ce viscere, ainsi qu'au foie & à la rate. Son volume varie dans les différens individus; il est d'une figure presque ronde, & qui approche de celle d'une veine; ses faces sont un peu plus planes que le reste, & sont tellement obliques dans leur situation, qu'elles ne sont ni totalement au-dessus, ni en dessous, ni totalement en avant & en arriere; ses courbures sont

formées par l'intervalle des deux faces. On nomme grand cul-de-ſac la plus groſſe de ſes extrémités qui eſt à gauche, & ſa petite à droite.

Les orifices de l'eſtomac ſont au nombre de deux, l'un antérieur & l'autre poſtérieur; l'antérieur termine l'œſophage, & commence l'eſtomac; le poſtérieur forme le commencement du canal inteſtinal; on l'appelle pylore. Sa ſubſtance eſt d'un tiſſu extrêmement fort, quoiqu'en partie membraneux; & effectivement, on y diſtingue cinq membranes; la premiere, qui eſt extérieure, & la plus étendue de toutes, eſt liſſe & polie extérieurement, cellulaire intérieurement. Ce n'eſt autre choſe que la continuation du péritoine. La ſeconde, charnue & muſculaire, eſt compoſée de ſept plans de fibres, dont le premier entoure l'eſtomac circulairement; le ſecond eſt une bande tranſverſale qui s'étend depuis le pylore, & va ſe terminer à la grande courbure, ſur laquelle il s'épanouit; le troiſieme eſt un tiſſu de fibres dépoſées tranſverſalement, qui entourent le petit fond de l'eſtomac; le quatrieme eſt formé de fibres ramaſſées

par faiſceaux ou par bandes, qui partent du bas de l'orifice cardiaque, entre l'orifice & l'hypocondre gauche, pour ſe terminer au grand fond de l'eſtomac; le cinquieme plan, ſitué au-deſſus de ceux-ci, part de la partie poſtérieure de l'orifice cardiaque, pour ſe porter de même par bandes vers le petit fond de l'eſtomac dans un ſens contraire à l'autre; le ſixieme eſt ſitué ſur le grand fond de l'eſtomac, & compoſé de fibres circulaires; le ſeptieme part de la petite courbure, pour ſe répandre par faiſceaux en divers ſens ſur la grande courbure. La plupart de ces fibres, tant d'un côté que de l'autre de l'eſtomac, viennent ſe réunir à la grande courbure, en formant une petite ligne blanche; les autres paſſent & entourent l'eſtomac. Ces différens plans ſervent en partie aux différens mouvemens des digeſtions, & à la rétrogradation de l'aliment dans l'œſophage.

La troiſieme membrane eſt un plan de fibres, ſitué au-deſſus de la précédente, qui eſt de fibres blanchâtres rangées en tout ſens, appellée *membrane nerveuſe*, à cauſe de ſa ſenſibilité; mais l'expérience a appris à M. la Foſſe que la charnue étoit auſſi ſen-

ſible ; ce qui prouve qu'il ſe diſtribue dans celle-ci beaucoup de nerfs.

La quatrieme membrane eſt placée en dedans de l'eſtomac vers ſon grand fond ; elle eſt blanchâtre, liſſe & polie, quoiqu'elle paroiſſe ridée dans l'affaiſſement de l'eſtomac ; c'eſt la continuation de celle de l'œſophage ; elle eſt humectée de la même liqueur ; la cinquieme eſt très-diſtincte de la précédente, quoiqu'elle tapiſſe de même la partie interne de l'eſtomac. Ce viſcere a beau être tendu, cette membrane eſt toujours ſeche ; elle eſt griſâtre, mamelonnée, & entrecoupée de petites bandes blanchâtres ; elle contient pluſieurs petits points olivâtres, appellés glandes gaſtriques, qui fourniſſent un ſuc ou liquide du même nom, qui ſert de troiſieme préparation à la digeſtion ; d'ailleurs, il y a au pylore de petites bandes charnues & tendineuſes, qui ſervent à la dilatation. Le pylore ſe trouve encore muni d'un bourlet, qui eſt un trouſſeau de fibres circulaires. Les quatrieme, cinquieme & ſeptieme plans de fibres de la même membrane charnue forment à ſon origine l'orifice cardiaque. C'eſt cette diſpoſition & cet arrangement des

fibres qui empêchent le Cheval de vomir ; après sa mort même, l'eau ou l'air qu'on introduit dans le ventricule n'en sauroit sortir ; plus l'estomac est plein, plus ses fibres sont en tension, & plus elles ferment étroitement l'orifice cardiaque, dont le resserrement augmente en proportion des efforts que l'animal fait pour vomir, & en proportion du spasme qu'éprouve l'estomac. M. Bertin, qui a écrit le dernier sur l'estomac du Cheval, auroit pu découvrir cette cause ; l'orifice cardiaque n'a point, comme il le dit, deux muscles particuliers ; mais trois, qui sont communs au cardiaque & à l'estomac. La preuve que les bandes charnues sont les principaux agens de la contraction de l'orifice cardiaque, est que quand l'estomac est ouvert ou fendu, l'on porte aisément le doigt de cette capacité dans l'œsophage. Pourquoi donc le liquide aqueux ou aërien ne passe-t-il pas de même? Qui peut s'y opposer, si ce n'est la contraction de ces bandes charnues? M. la Fosse a tenté plusieurs fois de faire sortir & l'un & l'autre ; il n'a jamais pu réussir, quand il a rempli l'estomac; mais il lui est toujours arrivé d'en faire sortir, lorsqu'il y en

avoit peu, principalement en pressant vers le petit fond de l'estomac; & plus M. la Fosse tendoit le ventricule, moins il en sortoit. Tant que l'animal est vivant, l'estomac creveroit plutôt que de laisser passer quelques alimens par l'orifice cardiaque; cet accident arrive souvent. En 1760, M. la Fosse dit avoir assisté dans deux voiries à l'ouverture de plusieurs Chevaux qui étoient morts de tranchées, & dont l'estomac étoit déchiré à leur grande courbure. Ce qui prouve encore plus que c'étoient ces bandes charnues qui empêchoient le vomissement, c'est que les efforts de l'estomac qui survenoient immédiatement après la rupture de ces bandes, sans que le velouté le soit, chassoient par l'œsophage les alimens qui retomboient ensuite par les narines. Ce symptôme est toujours un signe caractéristique de la rupture de l'estomac.

M. l'Abbé Rosier est du même sentiment que celui que nous venons de rapporter au sujet de l'impossibilité que le Cheval a de vomir. Il commence d'abord par exposer le sentiment de quelques Auteurs, pour en venir ensuite au sien. Quelques Auteurs, dit-il, ont attribué cette impos-

ſibilité à la longueur de l'œſophage, & à la diſtance qu'il y a du ventricule au fond de ſa bouche ; mais cette diſtance eſt preſque la même dans le bœuf, & cependant le bœuf rumine. Cette rumination eſt une eſpece de vomiſſement volontaire & néceſſaire dans cet animal, pour mieux broyer les alimens dont il ſe nourrit. Il y a encore pluſieurs autres motifs dont on ne parlera pas, parce qu'ils ſont étrangers au ſujet. Cet éloignement n'eſt donc pas un obſtacle au vomiſſement. Les autres en ont placé la cauſe dans la forte compreſſion de l'os hyoïde ſur le pharynx. Il reſte à connoître ce qui occaſionneroit cette compreſſion véritablement gratuite. On lit dans les Mémoires de l'Académie Royale des Sciences, pour l'année 1733, une Diſſertation de M. Lamorier, Chirurgien de Montpellier, dans laquelle il dit que le diaphragme eſt très-foible dans le Cheval, que ſon eſtomac eſt recouvert par une portion conſidérable de l'inteſtin colon, qui eſt éloigné d'un pied ou environ des muſcles abdominaux ; enfin, qu'il eſt très-enfoncé. Il ajoute qu'il a diſtingué une valvule en forme de croiſſant, ſituée à l'orifice ſu-

périeur de ce viſcere, & couvrant près de deux tiers du diametre de cet orifice. L'inſpection des parties fraîches & une diſſection exacte, lui auroient fait voir la fauſſeté de ces ſuppoſitions. Cet orifice n'eſt pourvu ni de valvules, ni de rebord, ni de ſphincter particulier. D'autres enfin ont admis pluſieurs plans de fibres diſpoſés circulairement, qui, dans le moment de la contraction, ſe reſſerroient à-peu-près de la même maniere que deux cordons d'une bourſe tirés des deux côtés oppoſés. Cette ſuppoſition eſt démentie par l'inſpection anatomique de la direction de ces fibres. L'impoſſibilité de vomir dans laquelle ſe trouve le Cheval ne doit donc être attribuée qu'à la ſtructure de l'eſtomac; & voici, ſuivant M. l'Abbé Roſier, les véritables obſtacles au vomiſſement; ils ſont à-peu-près les mêmes que nous avons indiqués ci-deſſus. 1°. Les plis & replis amoncelés, formés par la membrane interne de l'œſophage, lorſqu'il eſt reſſerré; 2°. la force contractive des fibres de l'œſophage; 3°. les fibres muſculeuſes qui ſe prolongent de ce même œſophage ſur l'eſtomac, & qui s'entrelacent avec celles de ce viſcere;

4°. le paquet musculeux formant une espece de cravate autour de cet orifice, dont la force des fibres diminue toujours en approchant de la partie postérieure de l'estomac; 5°. les trois plans de fibres très-fortes, provenant de cette cravate; 6°. les fibres musculeuses qui entrent dans la composition de ce viscere, diminuent de force, & augmentent en foiblesse, à mesure qu'elles approchent de l'orifice postérieur; 7°. la foiblesse externe de cet orifice, en comparaison de l'orifice antérieur; 8°. la direction de ces deux orifices presqu'horizontale, tandis que dans l'homme elle est presque perpendiculaire; 9°. la portion de la membrane mamelonnée, qui est très lâche, & toujours abreuvée depuis l'endroit de la ligne de séparation jusqu'à l'orifice postérieur; 10°. l'orifice antérieur est toujours resserré long-temps après la mort, tandis que l'orifice postérieur est relâché; ce dont on peut se convaincre par une compression quelconque de ce viscere: cependant, si l'animal est mort depuis long-temps, l'orifice antérieur sera un peu moins resserré, & il pourra arriver qu'il sorte par l'orifice antérieur une petite portion de fluide contenue dans

l'estomac ; mais elle sera pour ainsi dire nulle, si on la compare avec celle qui s'échappe par l'orifice postérieur ; 11°. si on considere la position de l'estomac, à l'abri de la compression des muscles du bas-ventre, elle pourra être regardée comme cause secondaire, mais très-éloignée.

De tout ce que nous venons de dire, il est aisé de conclure que si l'estomac éprouve une contraction quelconque, elle sera plus forte dans l'endroit où les parties sujettes à se contracter se trouvent réunies en plus grande masse, & c'est à l'orifice antérieur ; ainsi, l'orifice postérieur plus garni de fibres, & les fibres qui le tapissent étant plus foibles, la sortie doit donc s'exécuter de ce côté. Ainsi, les matieres poussées avec force vers le pylore n'y trouvant aucune issue, à cause des fibres qui y forment des plis & replis sans nombre, elles seront repoussées vers le cul-de-sac, où ne trouvant pas la même opposition, elles passeront par l'ouverture de l'orifice postérieur, qui oppose le moins de résistance ; enfin si l'estomac devoit éclater par une compression quelconque, ce seroit toujours de ce côté, parce que les membranes en

ſont plus minces, & les plans des fibres diminués en force & en volume. Il n'eſt donc pas étonnant que l'orifice poſtérieur cede, & que l'orifice antérieur lui oppoſe conſtamment une force qu'il ne ſauroit ſurmonter.

Comme la cinquieme membrane de l'eſtomac eſt très-déliée, ainſi que nous l'avons laiſſé entrevoir plus haut, en parlant de cette membrane, M. de Bourgelat a cru devoir lui donner le nom de *tunique épidermoïde*; ſes arteres, ſes veines ſont des ramifications de pluſieurs autres plus conſidérables, & ſes nerfs proviennent de la huitieme paire; l'eſtomac formé par cette membrane, & les quatre précédentes, eſt le principal organe de la digeſtion; c'eſt lui qui reçoit les alimens, & qui les retient juſqu'à ce qu'ils ſoient diſſous, & en quelque façon aſſimilés aux autres parties de l'animal.

On qualifie du nom d'inteſtin un canal membraneux qui s'étend depuis l'eſtomac juſqu'à l'anus; les inteſtins ſe diviſent en inteſtins gros, & en inteſtins grêles. M. de Bourgelat n'admet pas pour le Cheval la ſubdiviſion des inteſtins grêles; mais il conſerve celle des gros, qu'il diſtingue en *cæcum*,

en *colon*, & en *rectum*. La longueur du canal inteſtinal eſt d'environ vingt-ſept ou vingt-huit aunes, y compris l'œſophage & l'eſtomac; les gros inteſtins en ont environ cinq, & les grêles dix-huit; le diametre des inteſtins grêles eſt uniforme dans toute leur longueur, ſi ce n'eſt à la proximité du ventricule; le volume des gros inteſtins eſt énorme & très-conſidérable; tous les inteſtins ſe trouvent placés dans l'abdomen, qu'ils rempliſſent exactement; ils ſont attachés aux vertebres lombaires par une membrane qui les captive, & qui ſe nomme méſentere; le canal inteſtinal eſt obligé de faire différentes circonvolutions, pour pouvoir être entierement contenu dans la capacité du bas-ventre.

Les inteſtins grêles n'ont aucune régularité qu'il ſoit poſſible d'obſerver & de déſigner; ils ſont placés entre l'eſtomac, les gros inteſtins, le baſſin & les lombes; de ſorte qu'il n'eſt poſſible de les appercevoir dans le cadavre du Cheval qu'après avoir enlevé les gros inteſtins; les circonvolutions des gros inteſtins qui ſe découvrent les premiers à l'ouverture du bas-ventre,

ſont très marqués; il ſeroit trop long de les rapporter ici.

Les tuniques des inteſtins ſont au nombre de quatre ; elles ſont plus conſidérables dans les gros inteſtins que dans les inteſtins grêles; la premiere ſe nomme tunique commune ; elle dépend du péritoine ; la ſeconde eſt charnue, compoſée de deux plans de fibres ; la troiſieme tunique eſt ſemblable à la troiſieme membrane de l'eſtomac ; elle eſt unie d'une maniere très-lâche à la tuniqne charnue ; elle adhere plus étroitement à la quatrieme, qui eſt veloutée, ou la mamelonnée. L'humeur inteſtinale filtre dans le duvet même de la tunique veloutée par une infinité de petites glandes qui ſe trouvent dans toute ſon étendue ; le canal hépatique s'inſere dans le principe des inteſtins grêles, à cinq ou ſix travers de doigt après le pylore & le petit canal pancréatique à environ un pouce au-deſſous de l'autre. L'inteſtin cœcum differe de celui de l'homme par ſon étendue, par ſa figure, par le défaut d'appendice ; il forme une poche de la longueur d'environ deux ou trois doigts, auſſi am-

ple que la plus groſſe portion du colon, tournée du côté du cartilage xiphoïde; ſon fond ſe termine en une petite maſſe, & privée de tout appendice vermiforme. L'inteſtin grêle qui s'y rend y paroît en quelque façon comme une piece ajoutée, & pour l'inſertion de laquelle on auroit pratiqué un trou à l'endroit de ce même *cæcum*, auquel cet orifice grêle finit; la membrane veloutée de l'extrémité de l'orifice du même inteſtin grêle eſt un peu allongée, & forme pluſieurs plis & rides.

On remarque dans le canal inteſtinal des lignes ou bandes ligamenteuſes, qui ſont formées par la réunion plus forte des membranes des inteſtins; les bandes ſe trouvent au nombre de quatre à l'extérieur du cœcum, & ſont ſitués par intervalles égaux, eu égard à la largeur de cet inteſtin; elles s'étendent ſelon toute ſa longueur, & ſe propagent ſur le colon; mais ſeulement ſur la partie la plus large; car à la fin de cette portion, deux d'entr'elles s'évanouiſſent.

Les valvules conniventes des inteſtins doivent leur aſſiſtance aux replis de la tunique veloutée; elles ſont régu-

lieres, diſpoſées par intervalles égaux. L'inteſtin rectum, quand il eſt vuide, n'a qu'un diametre médiocre, qui peut augmenter très-conſidérablement par le ſéjour & par le paſſage des gros inteſtins. On nomme *anus* l'orifice & l'extrémité de ce gros inteſtin. L'anus a trois muſcles, deux pairs & un impair; l'impair ſe nomme ſphincter; il empêche la ſortie involontaire de la fiente; les deux autres ſont bien moins conſidérables dans l'animal que dans l'homme.

Le méſentere eſt une partie membraneuſe, flottante depuis ſa naiſſance juſqu'aux inteſtins; ſon uſage eſt de contenir les parties, de ſoutenir tous les vaiſſeaux qui s'y diſtribuent & qui en partent, & d'abréger en outre la route des vaiſſeaux lactés qui ſe rendent au réſervoir du chyle. Le méſentere a ſon attache aux vertebres lombaires, entre les gros vaiſſeaux; c'eſt un repli du péritoine, qui s'enfonce dans le même lieu au-dedans de lui-même, & qui forme une duplicature conſidérable, s'étendant le long de tout le canal inteſtinal; il eſt par conſéquent composé de deux lames, qui ſont tellement jointes l'une à l'autre, qu'on ne re-

marque aucun intervalle entr'elles, & qu'on prendroit pour une ſeule membrane. Le tiſſu cellulaire ſert à unir ces deux lames; ſa largeur à ſon principe & à ſa racine eſt d'environ cinq à ſix pouces ; elle augmente à meſure qu'il ſe propage de cette racine aux inteſtins, où il eſt pliſſé en forme d'ondulation, pour occuper moins d'eſpace. On nomme vaiſſeaux méſentériques tous ceux qui rampent entre les deux lames qui compoſent la méſentere; ſes arteres viennent immédiatement de l'aorte ; elles ſont au nombre de deux: celle qu'on nomme la grande méſentérique antérieure, & celle qui s'appelle la petite méſentérique poſtérieure. Les deux arteres ſe diviſent en une infinité de ramifications.

Les vaiſſeaux nerveux du méſentere ſont formés par les diviſions du grand nerf intercoſtal. On appelle glandes méſentériques des glandes conglobées, qui ſe trouvent diſperſées en très-grand nombre entre les deux lames du méſentere. Les vaiſſeaux lactés du méſentere ne ſont autre choſe que des vaiſſeaux lymphatiques ; ils charient le chyle qui provient des alimens, &

à ſon défaut la lymphe : on les diviſe en veines lactées premieres, & en veines lactées ſecondaires ; les veines lactées premieres partent immédiatement des inteſtins, ſe propagent juſqu'aux glandes méſentériques, & ſont plus minces que les veines lactées ſecondaires ; ces dernieres ſont moins nombreuſes, & ſortent de ces mêmes glandes pour ſe rendre au réſervoir du chyle ; leur uſage eſt d'abſorber cette liqueur.

Le canal thoracique eſt en plus grande partie contenu dans le thorax ; Euſtache eſt le premier qui l'a obſervé dans le Cheval. Ce réſervoir n'eſt quelquefois dans cet animal qu'un canal d'un diametre égal à-peu-près à celui de l'artere crurale, & un peu plus ample que le conduit qui en eſt la ſuite ; quelquefois auſſi il forme une poche de deux pouces de circonférence au moins, & de trois pouces de longueur, réſultant de l'enſemble des quatre gros troncs des veines lactées qui s'y dégorgent. Il eſt toujours placé à l'endroit de la racine du méſentere, directement entre l'aorte & la veine cave, un peu en arriere des vaiſſeaux émulgens ; il ſe termine dans la veine

axillaire, dans laquelle il s'insere par une ouverture proportionnée à son diametre, & sur laquelle la tunique de cette veine se prolonge un peu de gauche à droite, pour former une sorte de valvule. Le canal thoracique souffre quelquefois des variations dans son étendue, ou il se bifurque dans son milieu en deux branches qui se rejoignent bientôt après; où les deux branches, sans se réunir, se portent séparément dans chacune des axillaires. On remarque dans ce canal, des valvules dont l'office est de favoriser la marche du chyle.

Le foie du Cheval est une masse glanduleuse, contenue dans l'abdomen; il est situé à sa partie antérieure & latérale; il est d'une couleur plus foncée & plus noire que celle du foie de l'homme; il a environ deux pieds & demi de rondeur sur une épaisseur de quatre pouces dans sa portion la plus forte; sa face autérieure est convexe, fort unie, & regarde le diaphragme; se face postérieure est applatie, concave en de certains endroits; elle présente des irrégularités; son bord est fort mince; il a trois lobes, un grand, un moyen & un petit; il a aussi deux

membranes, une commune, & l'autre particuliere; la commune résulte du péritoine; la particuliere est unie à la premiere par le tissu cellulaire. Les ligamens sont, de même que les lobes, au nombre de trois, dont deux latéraux & un moyen; ses vaisseaux artériels consistent dans une seule artere très-peu considérable, eu égard au volume de ce viscere; cette artere naît de la cœliaque; les vaisseaux nerveux de ce viscere émanent de la paire intercostale ou grande sympathique, & de la huitieme paire, qui forment le plexus hépatique. Les vaisseaux biliaires du foie sont des vaisseaux particuliers à ce viscere; il faut les regarder comme les canaux excrétoires de cette glande conglomérée; ils prennent naissance à toutes les glandes qui forment le foie, & suivent toutes les divisions des ramifications de la veine porte; plusieurs viennent former le canal hépatique qui regne depuis l'entrée de la veine porte, jusqu'à l'extrémité du lobe gauche. Les petits tuyaux qui viennent du lobe droit partent de toute la circonférence de ce lobe, formant plusieurs canaux principaux, qui viennent se joindre & s'unir aux pre-

miers, dont ils augmentent le diametre, & ne composent ensemble qu'un seul canal de la grosseur d'un doigt, qui sort du foie, & qu'on pourroit nommer dans le Cheval canal choledoque. Ce canal est le seul qui porte la bile hors du foie; car le Cheval n'a point de vésicule du fiel. On peut dire du foie qu'il est un des principaux agens de la digestion ; c'est son premier usage.

Le pancréas est un corps glanduleux, situé dans l'abdomen, entre les veines & l'estomac; il a environ dix pouces de longueur depuis l'angle droit jusqu'au gauche, & environ six pouces depuis ce même angle droit jusqu'à l'angle posterieur; son épaisseur a environ un pouce; sa figure est triangulaire ; sa substance est entierement glanduleuse; tous ses canaux excrétoires se réunissent en un seul, qui est de la grosseur d'une plume, qui vient aboutir au canal hépatique, & qui tire sa naissance de l'angle gauche & de l'angle postérieur de ce viscere. Du côté opposé est un autre petit canal qui vient d'une portion du pancréas, qui se trouve couché sur l'intestin; portion qu'on pourroit encore regar-

der dans le Cheval comme un petit pancréas. Les arteres pancréatiques tirent leur naiſſance des ramifications de l'artere hépatique & de l'artere ſplénique ; les veines proviennent de la veine porte, & les nerfs du grand intercoſtal. La rate eſt un des viſceres contenus dans l'abdomen ; elle eſt placée antérieurement du côté gauche, entre le grand cul-de-ſac de l'eſtomac, les parois du bas-ventre, & le diaphragme ; ſa longueur eſt indéterminée, ſuivant les différens individus ; quant à ſon épaiſſeur, elle eſt pour l'ordinaire d'un pouce dans le milieu, & va en diminuant inſenſiblement juſqu'à ſes bords ; ſa forme approche de celle d'une faulx ; elle a ſes attaches au rein gauche par une production de ſa membrane qui ſe confond avec le tiſſu cellulaire, à l'épiploon le long de la rainure, & à l'eſtomac par le même épiploon.

Les vaiſſeaux artériels & veineux de ce viſcere ſont connus ſous le nom de vaiſſeaux ſpléniques ; ſon artere dépend de la cœliaque, & ſa veine eſt une branche conſidérable de la veine porte. Ses vaiſſeaux nerveux ſont des filets détachés du plexus ſemi-lunaire gauche, qui compoſent ce que nous nommons

plexus ſplénique ; ſa ſubſtance eſt véritablement vaſculeuſe & celluleuſe ; ſes glandes lymphatiques ſont au nombre d'une ou de deux, de la groſſeur d'une noiſette.

Les reins ſuccenturiaux ſont deux corps glanduleux, dont quelquefois, mais très-rarement, les Chevaux & les Poulains ſont dépourvus. Ils ſont placés, un de chaque côté, à trois ou quatre travers de doigt des premieres vertebres, à un ou deux doigts au-devant du rein, & quelquefois même aſſez près pour toucher le viſcere ; l'un d'eux, c'eſt-à-dire le droit, s'étend aſſez communément depuis le foie, le long de la partie latérale de la veine cave juſqu'à l'uretre, à ſa ſortie du rein. Comme l'uſage de ces viſceres eſt abſolument inconnu, nous ne nous étendrons pas davantage à ſon occaſion.

Nous allons actuellement paſſer aux viſceres vropoiétiques ; les reins ſont les premiers qui ſe préſentent à notre examen. Ce ſont deux corps glanduleux, ſitués dans l'abdomen, préciſément dans le voiſinage des vertebres des lombes, un de chaque côté, à quatre ou cinq travers de doigt de

ces vertebres, dans le milieu de l'espace qui est entre la derniere fausse-côte & la crête des os des isles. Le rein droit est plus antérieur que le gauche, & se trouve en partie caché par le foie; leur couleur est d'un rouge brun, leur figure est applatie comme celle d'un triangle, leurs faces sont convexes, leurs membranes sont au nombre de deux; leur substance est évidemment glanduleuse, & se divise en substance corticale & en substance médullaire. La partie du rein que l'on nomme le bassinet n'est rien autre chose que le vuide que laisse dans son milieu la substance médullaire, plus épaisse que la corticale.

Les vaisseaux sanguins des reins se nomment émulgens; ils consistent en une artere & en une veine de chaque côté. L'artere dépend de l'aorte postérieure; la veine, de la veine cave postérieure; les nerfs, des plexus mésentériques, qui, par plusieurs ramifications réunies & rassemblées, forment de chaque côté le plexus rénal. L'usage des reins est de séparer du sang la liqueur que nous nommons urine. Les uréteres sont encore des parties du Cheval qui méritent un

examen de notre part; ce ſont deux canaux membraneux, de la groſſeur d'une des arteres crurales; cependant le diametre n'eſt pas égal par-tout; ils ſe portent des reins à la veſſie urinaire; leur ſubſtance eſt membraneuſe, & compoſée de trois tuniques; leur uſage eſt de charier l'urine des reins dans la veſſie. Cette derniere eſt une poche membraneuſe contenue dans la cavité oſſeuſe, que l'on nomme le baſſin; elle eſt ſituée hors du péritoine, entre les os pubis & le *rectum* dans le Cheval, & entre les os pubis & le vagin dans la Jument; ſon volume, lorſqu'elle eſt vuide & retirée ſur elle-même, préſente quatre ou cinq pouces de longueur ſur trois ou quatre de largeur. Elle eſt compoſée de pluſieurs membranes; la premiere eſt compoſée, non-ſeulement du tiſſu cellulaire du péritoine, mais d'une partie de la vraie lame de ce péritoine; la ſeconde eſt vraiment muſculeuſe, & beaucoup plus forte dans le Cheval que dans la Jument. Les fibres de cette membrane ſont évidemment lâches; ces fibres ſe rapprochent au col de la veſſie, & forment le ſphincter; la troiſieme membrane eſt purement cellu-

laire; la quatrieme est réellement membraneuse. La vessie a trois ouvertures, deux situées entre le corps du sac urineux & son extrémité postérieure, sous les orifices des deux uréteres; & la troisieme, plus sensible, est l'orifice même de la poche, & le seul endroit par où l'urine coule & peut sortir. Les arteres de la vessie sont fournies par l'artere honteuse interne, & quelques ramifications de l'artere spermatique, & par des arteres ombilicales; quant à ses veines, les unes dépendent de la veine honteuse interne, les autres des iliaques externes. Les nerfs sont des filets du plexus abdominal, & des nerfs sacrés; son usage est de servir de réservoir à l'urine.

Les troisiemes visceres du bas-ventre à examiner sont ceux qu'on nomme spermato-poiétiques; ce sont les parties de la génération; ces parties se réduisent aux testicules, aux vaisseaux spermatiques, aux épididymes, aux canaux déférens, aux vésicules séminales, à la vésicule mitoyenne, & au membre. Examinons-les actuellement les unes après les autres. La situation des testicules est assez connue; ils sont au nombre de deux, l'un à droite, & l'autre à gauche; leur figure est

oblongue, & légérement applatie du côté où ils se regardent & se répondent; leurs enveloppes communes sont le scrotum & le dartos. Le premier est l'enveloppe la plus extérieure, & doit son origine au prolongement de la peau de l'abdomen, qui d'une part fait dans cet endroit une espece de poche, & de l'autre une espece de gaine. La poche est ce qui constitue vraiment le scrotum, & la gaine est ce qu'on nomme le fourreau. On appelle raphé une ligne légérement saillante, qui désigne extérieurement la division de la poche ou bourse en deux cavités, & à peu près de la forme des testicules qu'elles renferment. Cette ligne commence à l'anus, passe sur le scrotum entier; elle diminue & s'efface même totalement en approchant du fourreau. Le dartos est une enveloppe seconde, qui forme dans le corps de l'animal une poche partagée en deux cavités, séparées par une sorte de médiastin.

Les tuniques particulieres à chaque testicule sont l'érytroïde, la vaginale & l'albuginée. La premiere, que M. Bourgelat nomme aussi tunique aponévrotique, est blanche, & n'est sim-

plement qu'une aponévrose du muscle cremaster. La tunique vaginale est un prolongement de la vraie lame du péritoine, qui offre une gaine au cordon des vaisseaux spermatiques. La tunique albuginée contient immédiatement la substance même du testicule ; elle est d'un tissu beaucoup plus fort & plus serré que celui des autres tuniques ; la substance des testicules est homogene, d'une couleur grisâtre , & résulte d'un amas de circonvolutions , d'un seul genre de vaisseaux extrêmement fins & déliés , qui proviennent , selon toute apparence , des dernieres séries des arteres spermatiques.

On nomme vaisseaux spermatiques tous les vaisseaux des testicules , excepté seulement le canal excrétoire & les tuyaux lymphatiques , qui ne sont pas de ce nombre. Chaque testicule a deux arteres, deux veines & plusieurs filets nerveux. Les arteres spermatiques premieres tirent originairement leur naissance de la face inférieure & un peu latérale de l'aorte , à quelque distance en arriere des arteres émulgentes. Les arteres spermatiques secondes naissent de l'iliaque interne. Les veines spermatiques premieres sortent

de la veine cave poſtérieure, à peu près dans le même endroit d'où les arteres partent de l'aorte; la ſpermatique gauche naît preſque toujours de la veine émulgente gauche; les veines ſpermatiques ſecondes accompagnent l'artere du même nom; elles forment dans la Jument la veine utérine. Le cordon ſpermatique eſt formé en général par la réunion des arteres & des veines.

On nomme épididymes tous les petits vaiſſeaux que nous avons dit compoſer la ſubſtance des teſticules par leurs différentes circonvolutions, lorſqu'ils s'étendent au-delà en changeant d'arrangement, & qu'ils forment un ſecond corps vaſculeux. Les épididymes ſont d'une couleur blanche; ils ſont de la longueur & de la groſſeur du doigt, & placés à la face externe des teſticules, auxquels ils ſont adhérens par des membranes communs à l'un & à l'autre. Chaque teſticule a un canal, dont l'uſage eſt de porter en-dehors la matiere préparée dans les organes. Ce canal ſe nomme vaiſſeau déférent; le diametre du vaiſſeau déférent eſt de la groſſeur d'une plume d'oie; ſa couleur eſt blanche; ſa ſubſ-

tance eſt ſolide en-dehors, & ſpongieuſe en-dedans ; les parois en ſont fort épaiſſes; la cavité qui eſt au milieu de la cavité ſpongieuſe de ce vaiſſeau, en eſt le vrai canal, & regne dans toute ſon étendue.

Les canaux déférens, à la ſortie de l'épididyme, ſe trouvent dans la tunique vaginale, completent dès-lors le cordon ſpermatique, montent entre les arteres & les veines pour entrer dans l'abdomen par l'anneau de l'oblique externe, ſe ſéparent du cordon, & l'abandonnent, dès qu'ils ſont parvenus dans cette cavité, pour paſſer par deſſus les os pubis & entrer dans le baſſin, en croiſant d'abord les arteres ombilicales, & enſuite les uréteres ; ils s'enfoncent delà dans le même baſſin, & gagnent la partie ſupérieure & poſtérieure de la veſſie urinaire, où leur diametre augmente conſidérablement, & où ils acquierent même un volume de petits inteſtins; ils ſe rapprochent enſuite l'un & l'autre, en cheminant le long de la partie interne des deux véſicules ſéminales. Parvenus au col de la veſſie, ils diminuent de groſſeur, & paſſent dans la gouttiere de la grande proſtate, pour ſe termi-

ner dans l'uretre même, où chacun d'eux aboutit par un orifice différent de celui des véſicules, qui ſe nomment canaux éjaculatoires. L'humeur qui eſt contenue dans ces canaux eſt ſemblable à de la ſemence blanchâtre comme elle, mais infiniment plus épaiſſe dans le Cheval entier que dans le Cheval hongre.

Les véſicules ſéminales ſont deux poches ou deux veſſies, dont la forme eſt oblongue & légérement applatie, la longueur de cinq à ſix travers de doigt, la largeur d'environ un pouce ou un pouce & demi, leur épaiſſeur d'environ un demi pouce; leur poſition eſt dans le fond du baſſin, ſur la partie ſupérieure & poſtérieure de la veſſie; leur ſubſtance eſt la même que celle de la veſſie urinaire: la ſeule différence qu'on y remarque eſt le volume & la force des membranes. Les véſicules ſéminales diminuent de volume, à meſure qu'elles approchent de l'uretre, & y aboutiſſent en pénétrant la grande proſtate, & en dégénérant chacun dans un canal d'abord de la groſſeur du doigt, qui diminue inſenſiblement juſqu'à la fin. Ces canaux ſe nomment vaiſſeaux éjacula-

toires ; ils s'ouvrent dans l'uretre par un orifice placé au-dessus de celui des canaux déférens.

L'humeur qui est contenue dans les vésicules est beaucoup moins abondante dans le Cheval hongre, où il y en a très-peu. On remarque, parmi les parties de la génération du Cheval, un canal membraneux qui se trouve dans l'intervalle des deux canaux déférens, enfermé dans les deux lames du péritoine, résultant du repli de cette membrane, entre la vessie & le *rectum*. La longueur de ce canal est de cinq ou six pouces plus ou moins, sa grosseur est égale à celle d'une plume d'oie. L'humeur qui y est contenue est comme une espece de matiere jaunâtre, & le plus souvent semblable à la matiere séminale. La partie que l'on nomme verge dans l'homme, se nomme membre dans le Cheval. Cette partie présente trois portions à considérer ; le corps du membre, le membre considéré en lui-même, la tête & l'uretre. Avant d'examiner chaque partie séparément, nous allons dire un mot des tégumens qui les recouvrent. Le fourreau est une sorte de gaine qui enveloppe le membre ; il résulte du

prolongement de la peau de l'abdomen. Le membre a la liberté de ſortir & de rentrer dans le tégument qui le contient, & qui étant plus fort & plus épais au lieu où il ſe trouve limité, forme une eſpece de bourrelet, qui environne l'orifice ſervant d'iſſue à ce même membre. Cette portion, que quelques Auteurs nomment prépuce, eſt toujours dans le même état, ſoit que le membre ſoit retiré, ſoit dans le moment de l'érection, & en cela elle differe de celle qui enveloppe la verge humaine.

Le membre entier eſt encore recouvert d'une ſeconde portion de la peau prolongée, beaucoup plus ſouple que la premiere, & dont le tiſſu eſt très-fin & très-délicat ; elle eſt étroitement collée à la partie du membre qui ſert de fourreau. Les tégumens ſont parſemés de cryptes folliculeux, qui ſont du genre des glandes ſébacées, & qui filtrent ſans ceſſe une humeur graiſſe & onctueuſe, propre à les humecter.

Après l'examen des tégumens, conſidérons actuellement le membre. Son corps eſt formé d'une partie connue ſous le nom de corps caverneux, qui ſe trouve ſeul dans le Cheval, tandis

qu'il y en a deux dans l'homme.

La ſubſtance de ce membre eſt membraneuſe & ſpongieuſe ; les ligamens ſont au nombre de deux, aſſez conſidérables ; il a ſes attaches par deux veines, qui ſont la bifurcation de ſon extrémité poſtérieure en deux branches, qui ſont longues de trois travers de doigt, & groſſes de deux pouces dans leur origine. Les veines diminuent de volume juſqu'à leur fin, & s'écartent l'une de l'autre pour s'attacher de chaque côté tout le long de l'iſchion.

On nomme tête du membre de Cheval ſon extrémité antérieure, qui eſt plus volumineuſe que le corps. Cette tête eſt large de trois ou quatre travers de doigt, lorſqu'elle eſt gonflée & épaiſſe d'environ un pouce. Elle eſt d'une forme arrondie irréguliérement, & elle préſente une eſpece de bourrelet plus large dans ſa portion ſupérieure & antérieure.

L'uretre eſt un canal qui eſt la ſuite du troiſieme orifice de la veſſie urinaire, & qui ſe portant de cette poche hors de l'abdomen, fait partie du membre. Ce canal eſt long d'environ un pied dans un Cheval ordinaire.

Quant à ſon diametre extérieur, il n'eſt pas le même par-tout ; ſa direction eſt oblique de haut en bas, & ſa ſubſtance eſt un tiſſu folliculeux très-fin, dont les cellules s'ouvrent indifféremment les unes dans les autres ; ſon diametre intérieur eſt d'environ quatre ou cinq lignes, & par-tout uniforme.

Le *verumontanum* du Cheval eſt un monticule oblong, qui eſt placé à la partie ſupérieure & intérieure de l'uretre, dans l'intervalle de la grande ou des petites proſtates, & eſt le rendez-vous de tous les tuyaux excrétoires qui ont rapport à la ſemence.

La grande proſtate eſt un corps glanduleux ſitué près de l'ouverture antérieure de la veſſie, où elle embraſſe l'uretre dès ſon principe ; ſa forme eſt celle d'un croiſſant, dont les pointes ſont tournées du côté de la veſſie urinaire. Ce corps glanduleux ſe partage en deux portions par le moyen d'une ſinuoſité, qui loge le canal de l'uretre, ainſi que tous les canaux qui ont rapport à la ſemence ; chacune des portions de la grande proſtate eſt de la groſſeur d'un petit œuf.

Les petites proſtates ſont dans le Cheval ce qu'on nomme dans l'homme

glandes de Cowper; elles ſont au nombre de deux, bien & diſtinctement ſéparées; elles ſont placées aux parties latérales de l'uretre, quatre doigts plus bas que la grande proſtate; leur ſubſtance eſt plus ſpongieuſe & véſiculaire que glanduleuſe; leur forme eſt ovalaire, & leur volume eſt celui d'une châtaigne ordinaire.

Après l'examen des parties de la génération de l'étalon, que nous avons extrêmement abregé, pour ne pas nous éloigner du plan qu'on doit ſuivre dans un Ouvrage de la nature de celui-ci, il convient de jetter un coup d'œil ſur les parties de la génération de la Jument. On les diſtingue communément en externes & en internes. La premiere des externes s'appelle la vulve: c'eſt une fente de la longueur de trois ou quatre travers de doigt, ſituée perpendiculairement au-deſſous de l'anus, & qui forme l'orifice extérieur du vagin. Les levres de la vulve dans la Jument ne ſont point ſaillie en dehors, & ſe touchent exactement; elles ſont en quelque façon dentelées & repliſſées le long de leurs bords, & ſont formées par un repli de la peau, qui eſt noirâtre en cet endroit,

assez polie & dénuée de poils en-dehors : cette peau est encore plus lisse en-dedans, & d'une couleur vermeille ; elle se change dans la propre substance même du vagin. La vulve a son sphincter, qui vient se perdre dans celui de l'anus. On nomme commissures les points de la réunion des levres, & fossette naviculaire l'enfoncement qu'on apperçoit au-dedans & au-dehors de la commissure inférieure, en écartant les levres de la vulve. Toute la circonférence de la vulve est garnie de corpuscules glanduleux, qui fournissent une humeur propre à le lubréfier. Le clitoris est un tubercule très-dur, logé dans la fossette naviculaire. Le prépuce du clitoris est formé par un commencement de la membrane du vagin. Le clitoris varie en longueur : dans la Jument il est quelquefois d'un pouce, d'autres fois de deux, quelquefois aussi de trois ; il est d'une substance spongieuse & plus serrée dans sa partie moyenne, qu'à l'endroit de ses attaches aux ischions.

Les parties internes de la génération de la Jument sont 1°. le vagin. C'est un canal qui, depuis la vulve, s'étend jusqu'à l'anus ou la matrice. Sa direc-

tion eſt horiſontale ; il eſt placé dans le baſſin, entre la veſſie urinaire & l'inteſtin *rectum*. Il a environ neuf ou dix pouces de longueur & quatre ou cinq pouces de largeur, mais il eſt ſuſceptible d'une très-grande augmentation ; ſa ſubſtance eſt membraneuſe ; le péritoine le recouvre extérieurement depuis la matrice juſqu'à l'endroit de l'union de ce canal, d'une part à la cuiſſe, & de l'autre au *rectum*. Le tiſſu cellulaire ſe prolonge ſeulement enſuite, & lui ſert de revêtement juſqu'au lieu où le canal ſe joint à la peau. Une membrane aſſez épaiſſe, d'un tiſſu lâche & ſpongieux, & garnie de quantité de vaiſſeaux, en conſtitue le corps ; elle ſe gonfle au moment de l'accouplement : c'eſt pour lors que la Jument eſt en chaleur; la vulve s'ouvre auſſi-tôt à diverſes repriſes ; elle laiſſe échapper une matiere viſqueuſe & blanchâtre ; on apperçoit dans la Jument la membrane interne, qui ſe montre pleine de rides & de plis, & qui eſt beaucoup plus rouge qu'à l'ordinaire. Cette membrane interne eſt continue à celle de la matrice, & eſt un peu plus ample que le vagin. Le tiſſu ſpongieux du vagin eſt garni de follicules glanduleux, qui

fourniſſent naturellement une humeur qui humecte le conduit. À la partie moyenne du vagin, dans ſa face inférieure, eſt placé le méat urinaire, autrement l'orifice de l'uretre ; il eſt aſſez vaſte pour ſouffrir l'introduction d'un corps du volume d'un petit doigt. Le repli de la membrane interne du vagin forme la valvule. Le canal de l'uretre dans la Jument a le diamettre beaucoup plus conſidérable & beaucoup plus court que dans le Cheval ; la direction de ce canal eſt oblique de devant en arriere, & légerement de bas en haut; ſa ſubſtance eſt membraneuſe, & nullement ſpongieuſe.

La matrice eſt la ſeconde des parties internes de la génération de la Jument ; elle eſt longue d'environ huit pouces ; ſon corps eſt à-peu-près ſemblable à l'inteſtin *rectum*, quoiqu'il ſoit beaucoup plus uni ; ſon extrémité antérieure forme ce qu'on appelle le fond de l'*uterus*, & poſtérieure, ce qu'on appelle col. Cette derniere ſe trouve comme enchâſſée dans le vagin, & s'y prolonge de la longueur de deux ou trois travers de doigt. Le fond de la matrice ſe bifurque, & préſente deux portions qui ſont à-peu-près chacune

la moitié du volume du corps de l'utérus, & qui se nomment cornes ou branches. Ces branches ont chacune cinq à six pouces de longueur ; elles ressemblent à des portions d'intestins grêles, & s'étendent transversalement, l'une à droite, l'autre à gauche, de dedans en dehors. On apperçoit dans le fond de ces branches, en les examinant de près, un mamelon ou tubercule de la grosseur d'un petit pois. Dans le milieu de cette protubérance, il se trouve une ouverture si petite, qu'elle ne peut admettre qu'un stylet très-fin. Cette ouverture est l'orifice interne de la trompe de *Fallope*.

La matrice est située en partie hors du bassin ; elle s'avance dans l'abdomen directement en arriere des intestins grêles. Les gros intestins sont au-dessous ; l'intestin rectum est au-dessus, de même que les vertebres des lombes ; elle a ses attaches avec le vagin, auquel elle est contiguë avec tous les vaisseaux qui s'y portent & qui en reviennent, avec les productions du péricarpe, connues sous le nom de *ligamens larges* ; ceux-ci, de l'extrémité de chaque branche, qu'ils fixent perpendiculairement, se portent & se termi-

nent aux muſcles tranſverſes, près des apophyſes tranſverſes des vertebres lombaires; ils ſe prêtent & s'allongent ſelon qu'il en eſt beſoin; leur uſage principal eſt plutôt de s'oppoſer à ce que la matrice ne ſe porte pas plus d'un côté que de l'autre, qu'à lui ſervir d'attache. Ce viſcere a environ quatre ou cinq lignes d'épaiſſeur à ſon orifice, & deux ou trois lignes ſeulement à quatre travers de doigt de ce même orifice, ſoit dans le corps, ſoit dans les branches; ſa ſubſtance eſt totalement membraneuſe & vaſculeuſe; ſes tuniques ſont au nombre de deux, l'une interne & l'autre externe.

Les trompes font encore partie des organes de la génération; ce ſont deux canaux totalement dépendans de la matrice, un de chaque côté; ils répondent à l'extrémité de chaque branche, & flottent l'un & l'autre dans la cavité de l'abdomen; ils ſont longs d'environ ſept ou huit travers de doigt; ils ne vont point en ligne droite; ils font d'abord une grande courbure, & ſe replient ſur eux-mêmes par pluſieurs inflexions.

Les ovaires, autre partie de la génération dans la Jument, ſont deux

corps placés un de chaque côté dans l'abdomen, & à l'extrémité des trompes; ces corps ſont enfoncés avec les trompes dans la même duplicature du péritoine, & flottent entre les inteſtins; leur volume & leur longueur varient infiniment; leur forme eſt oblongue, & à-peu-près ſemblable aux reins du mouton.

Les vaiſſeaux des organes de la génération ſont les vaiſſeaux ſpermatiques; ils tiennent le premier rang; leur diametre eſt conſidérable. Les arteres naiſſent de l'aorte poſtérieure, très-près de la petite méſentérique; les veines, de la veine cave poſtérieure, à une hauteur pareille, & ſont un peu plus groſſes; les vaiſſeaux, en s'écartant de l'axe du corps, deviennent une courbure en dehors dans leur trajet juſqu'à l'ovaire, & trois ou quatre pouces après leur origine; l'artere s'unit de chaque côté à la veine. C'eſt ainſi qu'eſt formé le cordon ſpermatique qui paſſe ſur le muſcle pſoas, & ſur l'uretere, ſans les croiſer abſolument, pour parvenir enfin à l'ovaire.

Les vaiſſeaux qui tiennent le ſecond rang, ſont les utérins; ils émanent des iliaques internes & externes. Les

vaiſſeaux nerveux ſont les troiſiemes en rang ; ils tirent leur origine de pluſieurs endroits. Ceux du corps & des branches de la matrice dépendent de la grande intercoſtale, au moyen du plexus abdominal ; ceux du vagin proviennent du nerf ſacré. Les vaiſſeaux lymphatiques qui occupent la quatrieme place parmi ces vaiſſeaux, ſont très-faciles à diſtinguer dans l'utérus des vaches, & même encore dans l'utérus des brebis.

L'utérus éprouve des changemens dans la Jument pleine, tant pour le volume que pour la figure, la couleur & la dilatation plus ou moins grande des branches. Après la conception, il ſe forme de nouveaux corps dans l'utérus ; le principal eſt le fœtus; les autres ſont le placenta, les membranes qui enveloppent le jeune animal, les eaux contenues dans les membranes, le cordon ombilical, les vaiſſeaux ombilicaux, &c. Le placenta eſt le corps que les anciens appelloient *foie utérin*, & qui eſt une vraie poche mince & ample qui garnit toute la ſurface interne de l'utérus & de ſes branches ; il eſt intimément adhérent dans ces derniers, & il y forme comme deux ap-

pendices. La couleur de ces appendices & leur épaiſſeur eſt plus conſidérable que dans le corps de l'utérus.

Les membranes qui enveloppent le fœtus ſont au nombre de deux, le chorion & l'amnios. Le chorion eſt une membrane extérieure, mince, diaphane, très-dure, unie dans la face externe ; c'eſt une continuation de l'ouraque, qui après avoir traverſé l'amnios, ſe prolonge le long du cordon ombilical, & va tapiſſer la face interne ou concave du placenta. L'amnios, qui eſt la membrane intérieure, eſt un peu plus forte que le chorion, unie du côté interne, & moins polie par ſa face externe.

Le cordon ombilical eſt la ſeule partie qui établiſſe une communication du fœtus avec la mere ; il eſt formé de trois vaiſſeaux ſanguins, & d'un canal membraneux, connu ſous le nom d'ouraque. Parmi les vaiſſeaux ſanguins de ce canal, il y a deux arteres & une veine ; l'ouraque a ſon origine dans la veſſie, au-delà de l'anneau ; il n'eſt formé que par une membrane très-mince.

Après avoir examiné le bas-ventre du Cheval, nous allons examiner ſa

poitrine, qui eſt la ſeconde cavité du corps de l'animal. Cette cavité renferme les poumons, le cœur & toutes les dépendances de ces deux viſceres; elle eſt bornée antérieurement par les premieres vraies côtes, & par une portion du ſternum, & poſtérieurement par le diaphragme qui la diviſe & la ſépare de l'abdomen.

La plevre eſt une membrane qui tapiſſe intérieurement toute l'étendue de la poitrine; ſon tiſſu eſt très-ſerré, à-peu-près ſemblable à celui du péritoine; ſa ſubſtance eſt compoſée de deux lames, garnies d'une quantité innombrable de petits vaiſſeaux; l'externe eſt inégale, & l'interne très-déliée. La plevre a ſes attaches les plus fortes aux muſcles intercoſtaux, à la portion charnue du diaphragme, & à elle-même, lors de ſon redoublement & du repli qu'elle fait, & ſes plus étroites, aux côtes, au centre nerveux ou tendineux du diaphragme, au ſternum & au cartilage xiphoïde. Cette membrane, au moyen de ſon repli, forme deux ſacs ou deux veſſies coniques, poſées l'une auprès de l'autre; chacune de ces eſpeces de veſſies dé-

crit du côté des côtes le même chemin que les os; toutes deux, l'une du côté droit, l'autre du côté gauche, viennent s'adosser par leur autre face latérale, & descendent dans le milieu du thorax, qu'elles coupent & divisent en deux parties, & y forment une cloison, qu'on nomme médiastin, qui ne s'étend dans le Cheval que jusqu'au cartilage xiphoïde, bien différent en cela du médiastin de l'homme. La plevre, par ses différens écartemens, forme autant de loges qu'il y a de parties auxquelles ses vessies doivent porter des enveloppes. Nous ne parlerons pas ici du thymus, qui est une masse molasse, dont on ne sait pas encore l'usage.

Le diaphragme qui sépare la poitrine de l'abdomen est un corps véritablement musculeux; il est presque vertical dans le Cheval, ou pour mieux dire, légerement incliné, sa portion inférieure se portant un peu en avant; sa face antérieure est convexe, & recouverte par la plevre & la postérieure concave, & recouverte par le péritoine. Ce corps musculeux est composé de deux muscles, un

grand & un petit. Les principaux viſceres de la poitrine ſont les poumons ; ils ſont au nombre de deux, & ils ſont ſéparés par le médiaſtin. La maſſe qui eſt à droite ſe nomme lobe droit, & celle qui eſt à gauche, lobe gauche. Le volume de chacun de ces lobes eſt à-peu-près égal ; leur forme répond à celle de la cavité qui les renferme ; les lobes ſont plus étroits antérieurement que poſtérieurement ; latéralement & du côté du médiaſtin, ils ſont concaves ; & dans celles de leurs ſurfaces qui regardent les côtes, ils ſont convexes.

On a donné le nom de trachée-artere à tout le canal qui eſt placé directement au-devant de l'œſophage qui regne le long de la partie antérieure de l'encolure, & qui s'étend depuis le fond de la bouche juſqu'aux poumons, dans leſquels il ſe propage. Le ſommet de ce canal ſe nomme larynx ; le canal lui-même eſt ce qu'on appelle proprement la trachée, & les rameaux qui dérivent de ces biſurcations ſe nomment bronches. Le larynx eſt ſitué derriere la baſe de la langue entre cette partie & le pharynx ; ſon volume eſt

plus conſidérable que le canal qu'il termine ſupérieurement; il a cinq cartilages; le tyroïde, le cricoïde, les deux érythmoïdes, & l'épiglotte.

Le cartilage tyroïde eſt le plus grand de tous; il ſe préſente comme une lame cartilagineuſe, recélée à demi, convexe antérieurement & en dehors, concave par conſéquent en dedans; ſa forme eſt ſemblable à celle de l'ongle d'un Cheval.

Le cartilage cricoïde tire ſon nom de ſa forme annullaire, ſe trouvant en quelque ſorte enchâſſé dans le tyroïde, au-deſſous & au dedans duquel il eſt placé. Les cartilages érythmoïdes ſont égaux, ſitués & fixés directement au-deſſus du cricoïde, à côté l'un de l'autre, & à la partie poſtérieure du larynx; leur forme, quoique très-irréguliere, préſente néanmoins trois angles & trois faces.

L'épiglotte, qui eſt le cinquieme cartilage, ſe nomme ainſi, parce que lorſque la langue ſe porte en arriere, il eſt abaiſſé ſur la glotte, de façon qu'il couvre exactement cette embouchure, & qu'il empêche les alimens d'y pénétrer. La glotte eſt l'ouverture

du larynx; le tube, dont le larynx est le sommet, forme un seul canal, qui du bas du cartilage cricoïde, se propage en descendant, jusqu'à environ la cinquieme vertebre dorsale, où il se divise en deux branches. Ce canal, dans cette étendue, compose ce qu'on appelle proprement la *trachée-artere*. On donne le nom de bronches aux rameaux de ce tube, qui, dès sa bifurcation, perd le nom de trachée ; ces deux bronches entrent & pénetrent, l'une à droite & l'autre à gauche, dans le lobe qui leur répond.

Des poumons, je passe au cœur & à son péricarde. Ce dernier est une poche, ou si on veut, une capsule membraneuse, qui enveloppe & qui renferme le cœur, & le cœur est un corps musculeux, situé entre les parois de l'écartement du médiastin ; il a la figure d'un cône arrondi dans sa pointe, ovalaire dans sa base, & applati dans ses côtés. Ce viscere a deux ventricules, ou deux grandes cavités renfermées dans l'épaisseur de sa masse conoïde. On nomme *septum medium* la cloison qui en coupe obliquement de droite à gauche & de haut en bas

l'intérieur & qui le partage en deux portions creuſes, dont l'une eſt le ventricule antérieur, & l'autre le ventricule poſtérieur. Le ventricule antérieur eſt beaucoup plus foible que l'autre, & eſt d'ailleurs moins long d'environ un pouce; l'épaiſſeur du ventricule poſtérieur, à ſa baſe, répond à celle du *ſeptum medium*, qui eſt d'environ deux pouces, tandis que celle du ventricule antérieur n'eſt que d'environ un doigt. La ſubſtance du cœur eſt évidemment muſculeuſe; le cœur a quatre ouvertures à ſa baſe; deux d'entr'elles communiquent dans les ſacs ou oreillettes, & deux autres dans les arteres, c'eſt-à-dire, dans l'aorte & dans l'artere pulmonaire: celles-ci forment ce que nous nommons les orifices artériels, & les autres ſont connues ſous les noms d'orifices auriculaires; chaque ventricule a par conſéquent un orifice auriculaire & un orifice artériel. On trouve à la circonférence des orifices auriculaires & artériels, des eſpeces de ſoupapes qu'on nomme valvules; les premieres s'appellent veineuſes, & les ſecondes artérielles.

Le

Le cœur eſt l'origine des vaiſſeaux artériels, & l'embouchure des veineux; les deux principaux vaiſſeaux artériels, d'où dépendent tous les autres, ſont l'aorte & l'artere pulmonaire. L'artere pulmonaire ſort du ventricule droit ou antérieur; l'aorte eſt produite par le ventricule gauche ou poſtérieur. Les vaiſſeaux veineux qui aboutiſſent aux oreillettes du cœur ſont les deux veines caves qui ſe rendent dans le ſac droit, & les veines pulmonaires qui s'implantent dans le ſac gauche. Les vaiſſeaux coronaires, qui ſont artériels & veineux, ſont regardés comme les vaiſſeaux propres au cœur.

La troiſieme cavité des Chevaux, eſt la tête. Dans les diſſections anatomiques, après avoir enlevé les os qui ſe trouvent à la face antérieure du crâne, on découvre une maſſe moëlleuſe, qu'on nomme cerveau, & qui occupe & remplit abſolument cette cavité. Cette maſſe eſt recouverte & enveloppée de deux membranes appellées méninges; l'extérieure de ces enveloppes ſe nomme dure-mere, & l'autre pie-mere. La dure-mere eſt la membrane qui ſe préſente à l'ouver-

ture du crâne ; elle doit sa dénomination à sa force & à son épaisseur. La pie-mere enveloppe le cerveau plus particulierement que la dure-mere, puisqu'elle est au-dessous de cette membrane ; elle doit son nom à la finesse & à la délicatesse de son tissu.

Le cerveau est composé de quatre parties ; du cerveau proprement dit, du cervelet, de la moëlle allongée & de la moëlle épiniere. Le cerveau proprement dit occupe toute l'étendue du crâne jusqu'à la cloison transversale ; le cervelet est la portion, qui, dans l'animal est au-dessus de cette cloison ; la moëlle allongée est cette substance, que l'on peut regarder comme une production commune du cervelet & du cerveau, & qui s'étendant depuis le cervelet jusqu'au grand trou de l'occipital, donne naissance aux nerfs du cerveau. La moëlle épiniere en est la continuation ; elle est la source des nerfs spinaux contenus dans le canal osseux des vertebres ; elle se porte depuis la tête jusqu'à l'échancrure qui se rencontre aux dernieres vertebres de la queue.

Le cerveau proprement dit, ainsi que le cervelet, & même le crâne,

eſt placé dans le Cheval perpendiculairement à l'horiſon, attendu ſa ſituation inclinée; le cerveau du Cheval eſt trois fois moins ample que celui de l'homme; ſa figure eſt antérieurement convexe & ovalaire, & poſtérieurement applatie. Ce viſcere a deux lobes, l'un à droite, & l'autre à gauche; ſa ſubſtance eſt double; l'une externe, par-tout ſemblable à elle-même, nommée écorce du cerveau ou ſubſtance corticale; l'autre interne, appellée ſubſtance médullaire. On appelle corps calleux une portion longitudinale & médullaire, d'une conſiſtance plus ferme & plus ſolide que le reſte de la maſſe moëlleuſe. On donne le nom de centre oval à deux éminences ovalaires & convexes, extrêmement blanches, une de chaque côté, ou dans chaque lobe unes par le corps calleux; elles ſervent de parois; elles cachent, ainſi que le corps qui les unit, deux cavités conſidérables; ces deux cavités ſe nomment ventricules antérieurs, ou les grands ventricules. Le *ſeptum lucidum* eſt une cloiſon qui les ſépare; la voûte à trois piliers, qui mérite plutôt d'être appellée le triangle médullaire, eſt ſituée

à l'extrémité postérieure du *septum lucidum*, & au milieu des deux ventricules, de sorte qu'on l'apperçoit dès qu'on l'a enlevé; & la cloison est une partie du corps calleux, dont il est une production, & dont il forme pour ainsi dire la face postérieure; les corps cannelés sont des avancemens oblongs & grisâtres, situés à la partie inférieure des ventricules antérieurs; les couches des nerfs optiques qu'on remarque encore dans le cerveau sont deux grandes éminences placées supérieurement, & cependant au niveau des corps cannelés; leur substance extérieure est médullaire, l'intérieure est cendrée. La troisieme ventricule doit sa naissance à l'écartement des couches optiques, à mesure qu'elles se propagent en arriere. On donne le nom de glande pinéale à une éminence beaucoup plus petite que les autres, & qui est située au-dessus de l'ouverture supérieure & des couches optiques, & celui de glande pituitaire, a un corps considérable glanduleux, orbiculaire, & de la grosseur d'une petite châtaigne, placée dans le centre des arteres carotides, & des sinus caverneux,

Le cervelet eſt, ainſi que la moëlle allongée, ſitué ſur l'occiput; ſa forme eſt irréguliérement arrondie, ſa ſurface eſt marquée par des inégalités tranſverſales; ſon volume eſt exactement proportionné à celui du cerveau; il eſt d'une conſiſtance un peu plus ferme que la portion moëlleuſe, dont il eſt ſéparé par la cloiſon tranſverſale. Le cervelet a quatre lobes principaux, dont le plus conſidérable eſt l'inférieur: on trouve dans le cervelet le quatrieme ventricule.

La moëlle allongée eſt la réunion de toutes les fibres qui compoſent la ſubſtance du cerveau & du cervelet, & la moëlle épiniere eſt la production médullaire qui eſt reçue dans le canal des vertebres. Nous ne parlerons pas ici des autres détails qui peuvent concerner la tête, en ayant déja ſuffiſamment parlé dans les premieres parties que nous avons données ſur l'anatomie de cet animal.



§. X.

Des Vers qui s'engendrent dans les différentes parties du corps des Chevaux, & des autres corps étrangers qui s'y forment.

M. la Fosse, dans les différentes dissections qu'il a faites des Chevaux, a trouvé différentes especes de vers dans plusieurs parties de leurs corps; nous allons examiner la nature de ces vers. La membrane veloutée de l'estomac est toujours, suivant lui, tapissée de vers; il est peu de Chevaux dans lesquels il n'y en ait point. Ces vers sont petits, rongeâtres, velus, d'une forme ovalaire; ils proviennent des œufs d'une mouche nommée vestre, *oestrus ani aquorum. Linn.* La larve de cet insecte se tient attachée à l'estomac par deux grappins qu'elle a sur sa tête; il est difficile d'appercevoir sa bouche; on distingue seulement trois petits trous, par lesquels elle suce le suc des alimens; ses grappins sont très-durs, & d'une matiere semblable à la corne; ils sont recourbés comme des crochets à pendre la viande de boucherie, & pour ainsi dire adossés l'un à l'autre. On

remarque encore à ce vers onze anneaux bordés de poils; sa longueur est d'environ cinq lignes sur trois de largeur. Cette larve demeure constamment attachée, & sans changer de place, à la parois de l'estomac, jusqu'au moment où elle va se changer en chrysalide; elle se détache pour lors, passe le long du canal intestinal, tombe avec la fiente, & se change ensuite en mouches. Tous les vers qui se trouvent dans l'estomac ne parviennent pas heureusement jusqu'à l'anus. M. la Fosse dit s'être assuré, en ouvrant plusieurs Chevaux, que nombre des vers avoient été triturés par le mouvement des intestins.

Quoique ces vers ne soient pas dangereux pour les Chevaux, il est néanmoins à propos de leur donner de l'huile ou des amers, ainsi que nous le dirons ci-après. La mouche qui les produit est noire & velue, ses pattes sont jaunâtres; elle naît au mois de Juillet, entre dans les écuries, voltige autour de la tête des Chevaux ou de leur anus, les tourmente & les agite. Comme elle dépose ses œufs sur le foin dont le Cheval se nourrit, on ne sau-

roit empêcher qu'il n'avale les germes qui éclosent dans son estomac.

L'intestin *jejunum*, & *l'ileum*, sont aussi quelquefois remplis plus ou moins de vers blancs & longs, qui donnent des tranchées aux Chevaux, & leur procurent souvent la mort, mais qui pour l'ordinaire les font tomber dans le marasme. Ces vers, connus par Linnæus, sous le nom d'*escaris vermicularis*, sont de la longueur de huit à neuf pouces, & même quelquefois d'environ onze; ils sont cylindriques, & néanmoins pointus par les deux bouts, dont l'un est la tête, & l'autre la queue. La tête représente trois mamelons en forme de tresse, comme le réceptacle de tithymale, en sorte que la bouche forme trois levres; à deux pouces ou environ est un petit rétrécissement, dans lequel on apperçoit un trou qui sert à la copulation. L'anus de cet animal est une petite ouverture transversale, qui est à deux lignes de l'extrémité. En ouvrant le vers le long de son ventre, on distingue deux bandes charnues, composées de fibres très-courtes, qui vont se terminer à chaque petit anneau; car la peau

qui recouvre cette eſpece d'aſcarides, eſt compoſée d'anneaux auſſi fins que des petits feuillets de cornes. Si l'on conſidere la partie interne du bas-ventre, on donnera deux eſpeces de boyaux; l'un ſitué depuis la bouche juſqu'à l'anus, & un plus large dans certains endroits que dans d'autres; la couleur eſt brûnâtre; les autres, tant petits que gros, ſont blanchâtres. On auroit tort de les prendre pour des boyaux; ce ſont des vaiſſeaux ſpermatiques qui viennent aboutir au trou dont nous venons de parler. Les vers ſe nourriſſent auſſi dans les gros inteſtins; pour les détruire, on a recours aux remedes employés pour ceux de l'eſtomac.

M. la Foſſe a encore obſervé que le canal choledoque ſe trouve ſouvent affecté de vers que l'on appelle douves, *faſciola hepatica. Linn.* Ces vers, qui s'engendrent ordinairement dans les ruminans, principalement dans les moutons, ſe trouvent aſſez ſouvent dans les Chevaux. M. de Cholette, bon Naturaliſte, eſt le premier qui ait écrit que les douves exiſtaſſent dans les Chevaux. Ces douves ont la figure de cœur, ou pour mieux dire, celle d'un

cerf-volant que les Ecoliers enlevent; ils sont plats, de la longueur d'un pouce, & larges à proportion. On leur remarque à la tête deux ouvertures, situées au-dessus l'une de l'autre; il s'en voit une troisieme à l'autre extrémité, qui est l'anus. Ces vers se replient en forme de cornets dans le canal choledoque; les Chevaux avalent les œufs de ces vers, qui se trouvent dans les eaux douces, les fossés; les alimens secs dont ils se nourrissent n'en sont point chargés; ces vers ne détruisent nullement les solides; ils ne sont dangereux, que lorsqu'ils sont en si grande quantité, qu'ils bouchent le canal choledoque & les autres visceres biliaires, d'où résulte un engorgement au foie, qui tôt ou tard est mortel. Ces insectes, qui sembleroient devoir se porter avec la bile dans le *duodenum*, ne s'y rencontrent néanmoins jamais. Ne pourroit-on pas soupçonner que ces animaux, nés dans une liqueur amere, & accoutumés à s'en nourrir, sentant à l'embouchure de ce canal une autre saveur, le remontent ? Il est certain au moins que ces vers ne se sont jamais trouvés dans les intestins. Les remedes contre ces vers sont les

martiaux, & ſur-tout les boiſſons réitérées des eaux non-épurées de Paſſy, qu'on fait prendre au Cheval: on lui en donnera dans ce cas pendant huit jours, matin & ſoir.

Le canal pancréatique eſt auſſi quelquefois rempli de vers, mais d'une nature différente. Ces inſectes, dont perſonne n'a encore parlé, & que les inſections & les ouvertures fréquentes des Chevaux ont fait ſouvent appercevoir à M. la Foſſe, ſont cylindriques; de la longueur de deux pouces ou environ; la moitié de leur longueur eſt rouge, le reſte eſt blanc. La tête eſt difficile à diſtinguer de la queue: on peut croire cependant, & c'eſt le ſentiment de M. la Foſſe, que la tête eſt cette extrémité à laquelle on remarque deux eſpeces de filamens à-peu-près ſemblables à ceux que portent les vers de l'eſtomac. Au reſte, ils ne s'attachent point, & errent çà & là dans le canal pancréatique; on n'en rencontre que très-rarement dans le canal inteſtinal; les moyens pour les détruire ſont les mêmes que ceux contre les vers du foie.

Outre toutes ces eſpeces de vers, il s'en trouve une cinquieme répandue dans la capacité du bas-ventre, & er-

rante ſur les viſceres. Ces derniers vers ſont longs de quatre pouces & plus, & minces comme des aiguilles; ils ſont abſolument différens de ceux des inteſtins. On n'a aucun ſigne qui indique que le Cheval en ſoit incommodé; & quand on en auroit de certains, quels remedes y apporter? On ne pourroit avoir recours qu'aux injections ameres faites après la ponction.

Avant de finir ce qui concerne l'anatomie du Cheval, il eſt à propos de dire un mot des pierres qui ſe forment dans différentes parties de ſon corps. On diſtingue deux eſpeces de pierres qui ſe forment dans les inteſtins des Chevaux; les unes ſont légeres, & ne ſont qu'un amas de bourre, de poils & d'alimens; elles ſe nomment égagropiles, *calculus ægagropila. Linn.* Mais ce calcul ne ſe trouve jamais dans l'eſtomac, ce qui eſt au moins fort rare.

Les égagropiles ſe forment quelquefois très-promptement, & reſtent un temps infini ſans acquérir plus de groſſeur; elles ſont unies extérieurement, comme ſi elles étoient enduites d'un vernis ſur lequel rien ne peut s'attacher. Mais ſi par haſard il ſe

trouve dans les inteſtins quelques corps durs, ou des ſubſtances non digérées, comme du bois qu'un Cheval pourra avoir mangé, ils enleveront le poli de ces pierres en pluſieurs endroits, ſur leſquels il ne tardera pas à s'amaſſer une quantité prodigieuſe de même matiere, qui formeront comme deux boules enſemble, ou comme une calotte ſur une autre. En coupant ces ſortes de calculs, il eſt difficile de s'appercevoir du centre. Les autres pierres des inteſtins different beaucoup des pierres, & par leur nature & par leur poids; car à volume égal, elles paſſent deux tiers de plus; elles ſe nomment beſoards. Ce ſont de véritables pierres, qui toutes ont dans leur centre pour principe, un noyau plus ou moins gros; c'eſt, pour l'ordinaire, un grain de ſable de la groſſeur d'une groſſe tête d'épingle. Ces beſoards ſe forment de deux façons dans le cœcum, ou concentriquement, ou excentriquement. La premiere façon ſe fait par couches, & la ſeconde par de petits grains poſés les uns ſur les autres en forme de fibres radiées; c'eſt comme une pierre d'aimant chargée de limaille de fer. Le beſoard formé par des cou-

ches concentriques, & quelquefois les autres, ſont enduits d'un poli reſſemblant à de l'émail; ce qui prouve que les uns & les autres n'acquierent plus de volume, principalement les derniers. Quoique pour l'ordinaire les beſoards ſoient longs, il s'en trouve néanmoins de plats & d'arrondis, de quarrés, mais dont les angles ſont uſés; il y en a auſſi de triangulaires; telles ſont les figures les plus communes ſur leſquelles s'engendrent les pierres animales.

Les Chevaux ſont auſſi ſujets à avoir des pierres dans les reins; elles ſe logent dans le baſſinet, & rarement dans les mamelons; elles ſont de deux eſpeces; la plus ordinaire eſt un amas de ſable, de gravier, ou ſédiment, qui s'amoncelent, ſans néanmoins acquérir une conſiſtance bien dure, brunâtre, quelquefois rouge, & quelquefois cryſtalliſée; ni l'une, ni l'autre ne font effervescence avec les acides; elles n'ont point non plus, comme les beſoards, de point central; la pierre de la veſſie eſt ordinairement de la premiere eſpece. Dans certains Chevaux, on a trouvé une pierre dans chaque rein; chez d'autres, dans un

ſeul rein : on en a auſſi ouverts qui avoient une pierre dans un rein, & une dans la veſſie en même temps; quelquefois il n'y en a qu'une dans un rein, & quelquefois pluſieurs. La veſſie peut auſſi en contenir pluſieurs; mais ce cas eſt rare; le plus ordinairement, on n'en rencontre qu'une ſeule, plus ou moins groſſe. Le diagnoſtic eſt aiſé à porter, par l'affection des reins; mais le mal eſt incurable, ſelon M. la Foſſe.

Nous finirons l'anatomie du Cheval, en obſervant, avec M. la Foſſe, au ſujet du palais, que c'eſt ainſi qu'on nomme cette peau ſillonnée, qui s'étend depuis le voile palatin, & depuis les os palatins eux-mêmes, juſqu'aux gencives de la mâchoire inférieure. Cette partie en cet endroit eſt moins ſillonnée, mais élevée dans les Poulains en eſpece de dos d'âne: c'eſt ce qu'on appelle les lampas, ou feve, & que pluſieurs Auteurs ont regardés fort mal-à-propos comme une maladie, & comme le ſujet du dégoût, principalement pour le manger, comme ſi l'on trouvoit ici des houppes & des papilles nerveuſes. Leur opinion eſt fondée, dit M. la Foſſe, ſur ce que le

lampas déborde les dents; mais il ne déborde ainsi que dans les jeunes Chevaux, ou pour mieux dire, dans les Poulains, & jamais dans les vieux Chevaux. Sur quoi donc, continue notre Hippiatre, peut être autorisée l'opération qu'on a conseillée dans ce cas? L'ignorance seule a pu l'imaginer; elle seule peut encore recommander de porter le feu sur une partie, qui, brûlée de la sorte, n'ôte certainement pas à l'animal le dégoût qu'on lui suppose, mais lui cause un mal réel pour le guérir d'une maladie imaginaire.

ARTICLE II.

Des Haras, & de la maniere de propager la race des Chevaux.

Après avoir donné l'anatomie du Cheval, nous allons actuellement examiner la maniere & les moyens de le multiplier, ce qui nous donnera occasion d'entrer dans le détail des Haras. Nous ne nous étendrons pas sur leur utilité, personne n'en doute à présent; mais nous ferons voir la façon dont il faut s'y prendre pour les

établir & les faire prospérer dans le Royaume : c'est ce qu'il y a de plus essentiel à examiner. Il est de fait qu'on peut élever des Chevaux dans tous les Pays à pâturage ; il faut seulement faire choix d'une personne intelligente, qu'on chargera de visiter chaque Province, & de prendre un état exact des fermes que chaque territoire renferme. Cela fait, on engageroit, sans néanmoins forcer les Fermiers, d'entretenir parmi leurs Chevaux une Jument ou deux au plus, à proportion de leurs pâturages.

Pour le faire, la visite étant finie, & l'état réglé, on assemblera tous les Particuliers d'un même territoire qui possedent des fermes, de même que les Baillistes ; on leur fera part de la nécessité qu'il y a d'établir des haras, attendu le besoin qui en résulte pour l'Etat ; on le leur persuade par l'avantage même qui en résulteroit ; on exigera simplement d'eux qu'ils nourrissent une Jument, ou deux ou trois, à proportion des Chevaux & des bêtes à cornes qu'ils pourroient avoir : on leur représentera encore qu'un Poulain de trois ans qui proviendra de leurs Jumens, qui auront été accouplées

avec des Etalons de la beauté de ceux qu'on leur fourniroit, pourroit au moins valoir vingt louis, joint à cela que les Jumens pourroient leur être aussi utiles dans le labourage que les autres Chevaux : on pourroit même encore leur promettre de leur faire acheter de belles Jumens, & de leur faire distribuer par le sort.

Pour avoir des Jumens propres à fournir de belles especes, il faut les choisir d'une taille avantageuse; elles doivent avoir la côte bien ronde, & un bel avant-main. Il faut en général qu'elles aient du corps & du ventre; quant à l'âge des Cavales, elles doivent avoir au moins trois ans accomplis, afin de les faire couvrir pour la premiere fois. La maniere de nourrir les Jumens pleines est fort simple, & n'exige pas grande façon; toute sorte de nourriture leur est bonne, pourvu qu'elle n'ait aucune mauvaise qualité, comme pourroit être du foin vasé ou pourri, ou même de l'herbe de marais; car de pareil foin feroit du mal à la Cavale, & par conséquent au Poulain qu'elle porte, & l'herbe de marais seroit une nourriture trop peu substantielle pour une Jument qui est

obligée de nourrir ſon petit. Dès que la nourriture qu'on donne aux Jumens n'eſt pas de cette mauvaiſe qualité, l'herbe ou le foin leur eſt également bon. Cette attention eſt la premiere qu'on doit avoir pour les Jumens pleines. Outre la nourriture, il y a encore d'autres précautions à prendre de la part d'un Econome; la premiere eſt de ne point ſurcharger les Jumens de travail, ſur-tout dans les deux derniers mois; la ſeconde eſt d'avoir une grande attention qu'on ne leur donne point de coups ſur le ventre; la troiſieme eſt de ne leur point laiſſer boire d'eau de puits, ou de fontaine; les eaux ſtagnantes ſont ſans contredit pour elles les meilleures: la quatrieme enfin eſt de ne pas les envoyer paître en automne trop matin, mais d'attendre que le ſoleil ait fondu la gelée blanche.

Il eſt difficile de connoître avant le ſixieme ou ſeptieme mois ſi une Cavale eſt pleine où non. M. de Guerſault prétend 1°. qu'une Jument pleine s'entretient toujours plus groſſe que les autres, ſur-tout l'hiver; 2°. quand on voit, dit-il, ou que l'on ſent remuer le Poulain, la choſe eſt ſûre.

Pour cet effet, il faut faire trotter la Jument cinq à six tours, ensuite la mettre à l'écurie, la faire boire ou manger: on lui met pour lors la main sous le ventre; on sentira la main se remuer, si la Jument est pleine.

Lorsque les Jumens mettent bas, elles le font toujours debout, & sans aucune perte de sang: il est par conséquent très-facile de les aider dans leurs accouchemens. Le Poulain se présente pour l'ordinaire la tête la premiere: on aide celles dont l'accouchement est difficile; on y met la main; on remet le Poulain en situation, & quelquefois encore, lorsqu'il est mort, on le tire avec des cordes: on fait encore entrer de l'huile dans la matrice pour en faciliter la sortie. Après la naissance du Poulain, la mere le leche assez long-temps, & voilà tout. Si une Jument avorte, il faut la traiter comme malade, & elle l'est effectivement; 1°. on la tiendra en conséquence bien chaudement, & on la couvrira d'une bonne couverture, afin de procurer la transpiration du lait; 2°. on lui fera observer pendant quelques temps une diette fort sévere, en la nourrissant de choses légeres & d'eau blanche. Les

Poulains étant nés, il s'agit actuellement de les élever. Il ne faut pas, 1°. les laisser tetter long-temps, mais les sevrer tout au plus tard le sixieme mois; 2°. comme leur premiere nourriture en les sevrant est du foin, il faut leur en donner d'abord en petite quantité : six livres de foin les premiers jours suffisent; on l'augmente insensiblement; on leur donne en outre deux fois par jour du son, & on leur interdit toute avoine pendant les trente premiers mois; de l'orge concassé vaut beaucoup mieux; 3°. quand on met les Poulains à la pâture, il faut avoir attention de ne point les envoyer paître à jeun; il faut leur donner du son, & les faire boire une heure avant de les mettre à l'herbe; avoir sur-tout l'attention de les garantir du froid, & de ne les point exposer aux pluies. Quand ils auront un an ou dix-huit mois, on leur tondra la queue; les crins repousseront & deviendront plus forts & plus touffus; 4°. il ne faut point hongrer les Poulains, qu'ils n'aient au moins trente mois, & il faut faire cette opération au printemps, ou bien en automne; car en hiver il fait trop froid pour les en-

voyer à l'eau, & en été la chaleur les incommode, & les mouches les tourmentent; 5°. il ne faut point se presser de faire ferrer les Poulains; il faut attendre trois ans, ou au moins trente mois. Quand ils ont cet âge, on peut commencer à les faire trotter. A la longue, on leur met le cavasson sur le nez, & on les fait aller en rond sur un terrein bien uni, & qui ne soit pas trop dur; cela leur dénoue les épaules; mais il y a pour lors deux choses à prendre garde; c'est, 1°. de ne les point faire monter; 2°. de les faire trotter au large, & de ne point trop les fatiguer les premiers jours.

Après avoir parlé des Jumens, il en faut venir aux Etalons. C'est principalement d'eux que dépend la beauté des especes; les plus beaux nous viennent des Pays étrangers. Le Ministere, toujours occupé des choses utiles, en a fait distribuer dans les différentes Intendances du Royaume. Pour juger bien des Etalons, il faut être nécessairement connoisseur en Chevaux, & être même Ecuyer; il faut examiner attentivement dans leur choix, 1°. leur figure; 2°. l'état de leur santé; 3°. leurs qualités bonnes ou mauvaises; quant

à la figure, il faut qu'un Etalon ſoit de belle taille, c'eſt-à-dire, qu'il ait au moins cinq pieds pour les Chevaux de carroſſe, & quatre pieds neuf à dix pouces pour ceux de ſelle. Le poil de l'Etalon que l'on choiſit doit être auſſi, autant que l'on peut, celui que l'on eſtime davantage dans le Pays où l'on eſt. Les Eſpagnols aiment le noir de jais; les François préférent le bai & le rouan; en Angleterre, on vante par préférence l'alzon; en Italie, on cherche davantage les Chevaux gris; en Allemagne, le poil n'y fait rien. En effet, on a bien raiſon, puiſqu'il ſe trouve des roſſes de tout poil. Cependant il faut rejeter, & ce avec raiſon, les poils qui ſont d'une couleur tout-à-fait ignoble, tel que le noir mal teint, le bai lavé, & l'alzon à extrémités blanches. Il faut en outre examiner dans ſa figure s'il n'a point une encolure fauſſe ou renverſée, avec un garot rond & épais; ſi les oreilles ne ſont pas trop longues ou mal placées, les ſalieres trop creuſes, la tête trop peſante & camarde; ſi elle n'eſt pas jointe trop loin, & ſi ſes jambes ſont à proportion de ſon corps. La beauté d'un Cheval conſiſte en ou-

tre à avoir une côte ronde & proportionnée à ſa taille ; ſon arriere-train doit accompagner tout le reſte ; il doit par conſéquent avoir une croupe arrondie & une belle queue, qui ne ſoit ni trop haut, ni trop bas plantée.

La ſeconde choſe à examiner dans le Cheval, ainſi que nous venons déja de l'obſerver, eſt la ſanté. Pour ſe mettre bien au fait ſur cet objet, il faut examiner en détail toutes les parties du corps de l'animal.

On commence par les yeux. Il ne ſuffit pas qu'ils ſoient bons, mais il faut qu'ils ſoient grands, bien fendus, & placés à fleurs de tête : car les petits yeux enfoncés, outre qu'ils défigurent un Cheval, courent encore riſque de ſe perdre, pour peu que l'animal ſe fatigue,

Après l'examen des yeux, il faut en venir à la ganache ; il faut voir s'il n'y a point de glandes, ce qui pourroit être un indice de morve. Il faudroit pour lors bien viſiter les naſeaux ; & pour peu que ce qui découle ſente mauvais, il faut rejeter le Cheval dès l'inſtant ; il faut enſuite viſiter la bouche, examiner ſi la levre n'eſt point trop épaiſſe, ſi les levres ne ſont point

ou trop rondes, ou trop tranchantes. Les Poulains qui naîtroient de pareils Etalons ne manqueroient pas d'avoir les mêmes défauts. Les dents servent à connoître si l'Etalon tique, & quel est son âge.

Après avoir examiné la bouche, un connoisseur habile passe aux épaules; on observe s'il en a le maniement libre, & si ses mouvemens ne sont pas gênés. Tout Etalon chargé d'épaules est bientôt ruiné.

Des épaules on en vient aux jambes; on examine attentivement les genoux, pour voir s'il ne s'y trouve point de capelets renversés; quelquefois aussi ils sont couronnés. Quand ils sont tels, le Cheval est pour lors foible; il s'abat souvent; enfin c'est une rosse. Le canon de la jambe doit être large, plat, & le nerf bien détaché; s'il y a des molettes, c'est une marque que la jambe est fatiguée; s'il n'y a que des suros, ce n'est rien; s'il se coupe, on trouve des cicatrices aux côtés des boulets. Après la jambe suit le paturon; il faut passer la main, pour voir s'il n'y a ni javars, ni porreaux.

Quand on fait la visite des pieds, on prend garde si les talons ne sont pas

trop bas ; si la corne n'est point cassante, ou cordonnée ; s'il n'y a point de seimes ; si la fourchette n'est point trop grosse, & la sole trop mince, & s'il n'y a point de porreaux ou fics dans le pied. Les habiles Maquignons savent les cacher sous un fer couvert.

Le train du devant étant examiné, on regarde tout le corps ; on prend garde si le flanc n'est point altéré, s'il bat juste ; si après avoir trotté, il ne souffle ou ne tousse point ; ensuite on examine les parties de la génération, qui sont une chose principale dans les Etalons ; on prend garde si les testicules sont bien troussés, & s'il n'y a point de fistule aux bourses, Les Chevaux entiers qu'on néglige d'envoyer quelquefois à l'eau, y sont assez sujets.

Le train de derriere du Cheval est la derniere chose à examiner. On considere les hanches, pour voir si elles n'ont point souffert, si les reins sont bien fermes, & s'il n'y a aucune marque qu'on y ait appliqué le fer : on leve ensuite la queue, pour voir aussi s'il n'y a point de fistules, ou bien des porreaux ou fics ; les Chevaux d'Espagne y sont quelquefois sujets. De là, on visite les jarrets ; on voit s'ils sont

larges & bien évuidés ; car les éparvins & les courbes ſe communiquent de pere en fils. Le canon de la jambe, les paturons & les boulets de derriere, s'obſervent de la même façon que ceux de devant.

Après avoir examiné les défauts corporels, il faut encore prendre garde aux qualités de l'Etalon ; & pour cela faire, il faut le monter. La premiere choſe à obſerver, c'eſt de voir s'il n'eſt point ombrageux. Le meilleur moyen pour le connoître, c'eſt de le promener ſur le déclin du jour au ſoleil couchant. On tourne la croupe vers cet aſtre, & l'on marche vers l'orient ; l'ombre du Cheval & du Cavalier ſe préſente devant les yeux ; on ôte pour lors ſon chapeau, on tire ſon mouchoir ; on fait des geſtes, que l'ombre répete ; & ſi le Cheval ne s'en épouvante point, c'eſt marque qu'il n'eſt pas ombrageux. On paſſe enſuite le Cheval dans l'eau, pour voir s'il ne s'y couche point ; car c'eſt un grand défaut : on l'approche auſſi des endroits où l'on fait du bruit, pour connoître s'il a du cœur : s'il leve la tête, s'il ſe défend avec courage, & ſi enſuite il approche, il n'y a pas grand

mal; mais s'il tremble, s'il regarde en arriere, s'il résiste à l'éperon, c'est pour lors une rosse qu'il faut rejeter totalement : on le fera aussi trotter & galoper pour reconnoître son agilité, sa forme & sa docilité ; c'est par tous ces moyens qu'on parvient à faire un bon choix d'Etalons.

On en distingue de deux sortes ; les uns sont propres pour nous donner des Chevaux de selle, & les autres pour des Chevaux de carrosse, les Etalons Arabes, les Turcs, les Barbes, & ceux d'Andalousie sont ceux qui produisent les plus beaux Chevaux de selle ; mais il n'est pas donné à tout le monde d'avoir de pareils Etalons, surtout de la premiere espece ; ceux d'Andalousie sont très-estimés ; ils sont renforcés, agiles, sinceres & nobles ; les Etalons d'Espagne, les Napolitains, les Normands, les Anglois ; ceux du Pays du Holstein & du Danemarck sont encore d'excellens Etalons de selle, proportion gardée de leur taille & de leur agilité ; quant aux Etalons de carrosse, ceux qui viennent de la Frise & de l'Italie sont les plus vantés, quoiqu'on en pourroit encore prendre parmi ceux des Pays

que nous avons nommés, en choisissant néanmoins les plus grands & les plus renforcés.

Après avoir détaillé la bonté & les qualités des Jumens, il en faut venir à la monte. Le vrai temps de la monte commence au mois d'Avril, temps où les Cavales commencent aussi à être en chaleur, & dure jusqu'à la fin de Juin, après quoi on peut retirer les Etalons, & la monte est finie.

Cependant il peut arriver qu'il y ait des Jumens qui entrent en chaleur en d'autres temps de l'année; mais on ne les fait pas pour lors couvrir par deux raisons; la premiere est que si on le faisoit avant le mois d'Avril, les Poulains qui viendroient au monde l'année d'après, dans une saison encore froide, & lorsqu'il n'y a point d'herbe, pourroient souffrir & de la rigueur de la saison, & de la nourriture qui manqueroit aux meres qui doivent les allaiter. Si on les faisoit couvrir passé le mois de Juin, les Poulains qui en proviennent naissent dans les mois les plus chauds, & ils sont pour lors sujets à être incommodés par la chaleur & les mouches. Ces observations sur la monte concernent

les haras montés en regle. Quant aux Jumens répandues chez les différens Particuliers, on peut les faire monter indiſtinctement dans tous les mois de l'année.

M. de Guarſault dit qu'il faut ſe pourvoir, pour le temps de la monte, de quelque Cheval entier, qu'on appelle Boute-en-train, qui ne ſervira qu'à faire connoître les Jumens qui ſont en chaleur, ou à les y faire venir. La principale qualité que le Cheval doit avoir, eſt d'être ardent, & de hennir fréquemment. On fait paſſer en revue toutes les Jumens devant le Boute-en-train; celles qui ne ſont pas en chaleur ſe défendent de lui, & veulent le ruer; mais pour celles qui le ſont, elles le laiſſent approcher, & montrent des ſignes de chaleur. Après cette épreuve, on retire le Boute-en-train, & on fait couvrir les Jumens en chaleur par les Etalons qui leur ſont deſtinés, renvoyant les autres juſqu'à ce que leur chaleur ſe dénote.

M. de Buffon nous apprend les précautions qu'il y a à prendre pour la diſtribution des Etalons. Il faut, dit-il, avoir grande attention à la différence & à la réciprocité des figures du Che-

val & de la Jument, afin de corriger les défauts de l'un par les perfections de l'autre. Il faut sur-tout éviter les accouplemens disproportionnés, comme d'un petit Etalon avec une grosse Jument, ou d'un gros Etalon avec une petite Jument. Pour tâcher d'approcher de la belle nature, il faut donner à une Jument trop épaisse un Cheval étoffé, mais fin; à une petite Jument, un Cheval un peu plus haut qu'elle; à une Jument qui peche par l'avant-train, un Cheval qui ait la tête belle, & l'encolure noble.

M. le Boucher de Croso a publié un excellent Mémoire sur les haras. Le premier objet qui s'y trouve traité est le croisement des races. Saulnier, en parlant des Chevaux que Louis XIV fit venir de Turquie, de Barbarie & d'Espagne, observa que les Chevaux qui n'avoient rien fait qui vaille avec les Cavales des Pays orientaux, firent des merveilles avec celles de France. Il faut donc, dit l'Auteur de ce Mémoire, croiser les races, en opposant les climats, afin de corriger ce qui est en excès dans les Pays chauds par ce qui est défaut dans les Pays froids, & réciproquement; assortir le

poil & la taille, avoir égard à la différence, ou à la réciprocité des figures du Cheval & de la Jument, afin de corriger les défauts de l'un par les perfections de l'autre : on opposera autant qu'il est possible les moeurs, l'âge & le tempérament ; on donnera à une Jument jeune un Cheval qui soit plus âgé, sans être vieux ; à une Jument vieille, un Cheval plus jeune ; & à une Jument fougueuse un Cheval froid, & réciproquement ; enfin on ira par nuances pour approcher de la belle nature. Ces précautions, & beaucoup d'autres détaillées dans ce Mémoire, sont négligées principalement dans la Province de Bretagne, pour laquelle ce Mémoire a été rédigé ; c'est ce qui fait, dit M. le Boucher de Croso, que les Chevaux Bretons ne méritent aucune réputation. Les haras vagues & dispersés, conduits comme ils le sont en France, & sur-tout l'obligation imposée en Bretagne d'envoyer toutes les Jumens d'une telle Paroisse à tel endroit, sont la source de la dégénération de l'espece. Le plus souvent, un nourricier se sert pour Etalon d'un Poulain qu'il a élevé, & dans lequel il trouve des qualités qu'il prise ; s'il

n'en a pas, il préfere de faire ſervir ſa Jument par un Cheval appellé *ſupplément*, & n'a recours que malgré lui en quelque ſorte au Cheval donné par la Province. Lorſque dans la Province il n'y a point de ſupplément, il aime mieux payer le droit au Garde-Etalon, qui a un Cheval du Roi, & auquel ce droit ſuffit, & va en payer un ſecond dans la Paroiſſe voiſine, où il ſe trouve un ſupplément, lequel eſt toujours un Cheval né dans le pays, bien gros, bien large, taillé en taureau, principalement par la tête.

Ce ſupplément chéri, qui pourroit au moins donner des Chevaux tels que lui, s'il étoit bien ménagé, trouve ſa perte dans ſa réputation; au lieu de vingt Jumens, il en ſert cent & plus; au lieu d'une par jour, on lui en donne trois, quatre & cinq, & juſqu'à ſix & huit; il les trompe, ou ne peut donner que des Chevaux manqués, tels qu'on les voit tous les jours; il faut encore obſerver que c'eſt le plus communément un Cheval de trente mois ou trois ans, qu'on force de nourriture pendant la monte, & qu'on vend quelques mois après. M. de Croſo fait voir en conſéquence l'avantage

qu'il y auroit de ne vendre les Chevaux qu'à quatre ou cinq ans; mais pour cet effet, il faudroit augmenter les prairies. Il propose aussi l'établissement des haras fixes; il en calcule la dépense, & il indique la maniere de les composer, de les administrer, & les encouragemens par lesquels on doit les soutenir; il rappelle à ce sujet les exemples que nous donne l'Angleterre. En le faisant, ajoute M. de Croso, les méthodes utiles prendront la place des routines défectueuses; & comme celles-ci, se perpétueront d'âge en âge, alors un meilleur assortiment, une meilleure nourriture, une bonne éducation donneront aux Chevaux Bretons des qualités, un prix & une réputation qu'ils n'eurent jamais: on ne les vendra plus si jeunes, & on en élevera davantage, parce qu'ils offriront un plus grand bénefice; l'Agriculture prendra de la vigueur, le Commerce aura de la circulation & de l'activité; les dépenses faites & à faire ne seront plus inutiles; on les renouvellera au plus tous les dix ans, & ce renouvellement se bornera à l'achat d'un petit nombre d'Etalons: on jouira alors en entier de la satisfaction d'a-

voir rendu un ſervice à l'Etat, en enrichiſſant la Province : on en peut dire autant de toutes les autres Provinces du Royaume.

Lorſqu'on menera l'Etalon à la Jument, il faudra le panſer auparavant, cela ne fera qu'augmenter ſon ardeur; il faut auſſi que la Jument ſoit propre & déferrée des pieds de derriere : car il y en a qui ſont chatouilleuſes, & qui ruent à l'approche de l'Etalon. Un homme tient la Jument par le licol, & deux autres conduiſent l'Etalon par des longes. Lorſqu'il eſt en ſituation, on aide à l'accouplement, en le dirigeant & en détournant la queue de la Jument; car un ſeul crin qui s'oppoſeroit pourroit la bleſſer, même dangereuſement. Il arrive quelquefois que dans l'accouplement, l'Etalon ne conſomme pas l'acte de la génération, & qu'il ſort de deſſus la Jument ſans lui avoir rien laiſſé. Il faut donc être attentif à obſerver, ſi dans les derniers momens de la copulation, le tronçon de la queue de l'Etalon n'a pas un mouvement de balancier près de la croupe; car ce mouvement accompagne toujours l'émiſſion de la liqueur

féminale. S'il a confommé, il ne faut pas lui laiffer réitérer l'accouplement; faut au contraire le ramener tout de fuite à l'écurie, & le laiffer jufqu'au fur-lendemain; car quoiqu'un bon Etalon puiffe fuffire à couvrir tous les jours une fois pendant les trois mois que dure le temps de la monte, il vaut mieux le ménager davantage, & ne lui donner une Jument que tous les deux jours; il dépérira moins, & produira davantage. Dans les premiers fept jours, on lui donnera donc fucceffivement quatre Jumens différentes, & le neuvieme jour, on lui ramenera la premiere, & ainfi des autres, tant qu'elles feront en chaleur; mais dès qu'il y en aura quelques-unes dont la chaleur fera paffée, on lui en fubftituera une nouvelle pour la faire couvrir à fon tour auffi tous les neuf jours; & comme il y en a plufieurs qui retiennent dès la premiere, la feconde ou la troifieme fois, on compte qu'un Etalon ainfi conduit peut couvrir quatorze ou dix-huit Jumens, & produire dix à douze Poulains dans les trois mois que dure cet exercice.

Quant aux terreins qu'on doit choifir pour donner la monte aux Jumens,

Il faut, dit M. de Guarsault, que le terrein où se passe la monte ait des inégalités, afin d'aider l'Etalon pendant le temps qu'il couvrira; car si la Jument est plus grande que lui, on la placera près d'une petite hauteur, afin que le Cheval se trouve sur la hauteur, & ait de l'avantage; si la Jument est plus basse que le Cheval, on la fera mettre sur la hauteur par la même raison.

Comme il arrive dans le moment même de la monte plusieurs inconvéniens qui pourroient embarrasser, il est bon de mettre au fait des expédiens dont on doit se servir pour y remédier. Lorsque le Cheval est prompt, & la Jument tranquille, tout se passera bien, & ne donnera point d'inquiétude. Mais il se trouve des Etalons qui montent plusieurs fois sur la Jument, ce qui ne fait que la fatiguer; il faut mettre à ceux-là des lunettes, ils se tourmenteront moins. D'autres s'élevent & se dressent de façon qu'ils sont sujets à se renverser; il faut alors que les Palefreniers baissent les cordes, c'est-à-dire, les longes de cuir jusqu'à terre, pour ramener le Cheval en bas. Il se trouve des Etalons lents à cou-

vrir, qui restent quelquefois long-temps tranquilles auprès de la Jument; on les éloigne alors de la Jument, en la promenant un tour, puis on les laisse rapprocher; ils couvriront à la fin. D'autres, par trop de vivacité, se mettent tout en eau, sans pouvoir couvrir, ce qui arrive plutôt aux jeunes Chevaux qui n'ont pas encore couvert; on les remettra dans l'écurie, & un quart-d'heure après, on fera une nouvelle tentative. La Jument est quelquefois inquiete, & dérange le Cheval par son agitation; alors il faut que l'homme qui est à sa tête lui parle & la tienne de près. Neuf jours après qu'une Jument a pouliné, il faut la ramener à l'étable.

Il y a encore une monte, qu'on appelle *monte en liberté;* elle consiste uniquement à laisser un Etalon dans un pâturage bien fermé, avec la quantité de Jumens qu'on veut qu'il couvre; mais c'est le vrai moyen de ruiner bientôt un Etalon, dit M. de Guarsault; aussi n'approuve-t-il point cette monte. Cependant elle paroît plus naturelle & meilleure. Voici la façon dont il faut s'y prendre. Dès qu'on a bien constaté le nombre des Jumens

qui ſont en chaleur, on les renferme dans un parc, enſuite on y lâche un Etalon. Cet Etalon, dès qu'il ſe verra en liberté, prendra un air alerte & joyeux; il hennira, il gambadera pendant quelque temps, flairera toutes les Jumens les unes après les autres, & finira par couvrir celle qu'il trouvera le plus à ſon gré; cela fait, les gens des environs, que nous ſuppoſons être ſur leur garde, s'avancent avec une poignée d'avoine, prennent leur Etalon, & le ramenent à l'écurie, ſans lui laiſſer le temps de réitérer l'accouplement: on fera auſſi retirer la Jument qui a été couverte, & qui ne doit plus reparoître pour neuf jours; enſuite on lâche un autre Etalon, qu'on retire comme le précédent, dès que ſon accouplement eſt fini, ainſi que la Cavale, & puis on recommence: on continue toujours de même, tant qu'on a des Etalons à donner; & pour les Jumens qui reſtent en arriere, on les garde pour un autre jour.

ARTICLE III.

Des Jumens pleines, des Poulains, & de la maniere de les élever & dresser.

Quand les Cavales sont pleines, il faut les ménager. On ne les emploiera pas à fouler le grain, comme il est d'usage dans nos Provinces méridionales ; un pareil travail les fatigue trop, & les expose à avorter : on veillera aussi à ce qu'elles ne courrent pas trop dans les prairies, qu'elles ne sautent pas les fossés, & qu'aucun animal ne les blesse : on ne les laissera pas aussi pâturer pendant la nuit dans les prairies pendant l'automne, à cause des gelées blanches qui surviennent ordinairement dans cette saison.

Quand on fait couvrir les Jumens, il convient d'en marquer le jour sur des tablettes, afin d'éviter par-là les inconvéniens qui peuvent arriver, quand elles mettent leur Poulain au monde ; car elles les tuent, ou par mégarde, ou par la difficulté qu'elles ont de pouliner ; conséquemment, le jour qu'on saura qu'elles le doivent faire, on les veillera de près, afin que

ſi on remarque que ce ſoit manque de force qu'elles ne puiſſent mettre bas leurs Poulains, on leur ſerre les narines; ce qui les oblige à faire un effort pour ſe débarraſſer heureuſement.

Il arrive néanmoins que quelquefois les Poulains viennent morts; la mere eſt pour lors en danger de ſa vie, ſi l'on n'y remédie promptemenr. Pour l'aider à le pouſſer dehors en cet état, il faudra broyer du polypode dans une pinte d'eau tiede qu'on lui fera avaler.

Si ce remede ne ſuffit pas, il ſera néceſſaire, pour ſauver la Jument, d'exercer auprès d'elle l'office de Sage-Femme, pour lui arracher ſon Poulain; & non-ſeulement dans ce cas, mais encore lorſque les Poulains viennent au monde les pieds les premiers.

Quand une Jument a avorté, il eſt d'expérience que pour la rétablir, il ſuffit de lui donner de bonne avoine, tant qu'elle en veut, ſans faire d'autre remede, & de la tenir chaudement dans l'écurie pendant quelques jours.

Les Jumens, pour mettre leurs Poulains au monde, ont dû néceſſairement être beaucoup agitées; la violence de ce travail épuiſe en quelque façon leurs forçes. Si l'on veut qu'elles

ne s'abattent pas tout-à-fait, il faut songer à les rétablir : on leur donnera d'abord en conséquence un breuvage de trois pintes d'eau tiede, dans lequel on aura détrempé de la farine, & jeté une petite poignée de sel; on continuera ce soin pendant trois jours soir & matin; après quoi on les mettra dans de bons pâturages. On ne sauroit trop blâmer les gens, qui deux ou trois jours après qu'une Jument a fait son Poulain, la mettent au travail; ils sont pour lors en quelque façon bourreaux de la mere & du Poulain; de la mere, en mettant ses forces à une telle épreuve, qu'elle ne peut rendre après cela qu'un profit médiocre, & du Poulain, qui ne trouve point de lait précisément pour se nourrir. Ainsi donc, si on veut conserver ses Jumens en bon état, on gardera une méthode toute opposée.

Les sentimens sont très-partagés sur le temps de sevrer les Poulains; les uns sont d'avis qu'on les sevre au commencement de l'hiver, quand le froid commence à se faire sentir, & vers la Saint Martin; d'autres soutiennent qu'il faut les laisser tetter tout le reste de l'hiver, & qu'ils en valent mieux. Les

plus habiles connoiſſeurs en haras penſent comme ces derniers, & ils prétendent que ſi on les ſevre ſi-tôt, on les met dans le cas de ne pouvoir rendre ſervice qu'à ſix ou ſept ans; tandis que ſi on laiſſe les Poulains plus long-temps ſous leurs meres, ils s'endurciſſent la bouche, & s'accoutument conſéquemment à vivre plutôt au ſec; ils deviennent par-là capables de ſervir dès l'âge de trois à quatre ans.

Il s'en trouve d'autres qui ſont d'avis de faire tetter les Poulains juſqu'à ce qu'ils aient un an ou deux; c'eſt encore un abus. On perd pendant ce temps-là le fruit que peuvent apporter les Cavales, & cette maniere d'agir rend les Poulains extrêmement lâches & peſans.

Lorſque les Poulains ſont hors de deſſous leurs meres, on les met dans une écurie, qu'on a ſoin de tenir toujours nette, où la mangeoire & le ratelier ſeront bas; la litiere ne leur manquera point; à la différence des Chevaux, ils n'y ſeront point attachés, & on les touchera le moins qu'on pourra, de crainte de les bleſſer; on ne leur laiſſera pas manquer de bon foin ni de ſon, cela les excitera à

boire, & leur fera conséquemment avoir du boyau : on leur donnera aussi de l'avoine à l'ordinaire; le jonc marin leur est très-bon.

C'est un abus de dire qu'il ne faut point donner d'avoine aux Poulains, de peur de les rendre aveugles. Si les Poulains perdent la vue lorsqu'ils en mangent, ce n'est pas la qualité de cet aliment qui en est la cause, mais c'est plutôt la trop grande dureté de l'avoine qu'ils veulent concasser. Pour parer à cet inconvénient, on fera moudre grossierement de l'avoine avant de la donner aux Poulains. Il y a des personnes qui ayant des Poulains sevrés, se contentent de les tenir jour & nuit en pâture ; elles croient que cette nourriture suffit pour les avoir beaux & de bon service dans la suite du temps. Il est d'expérience que jamais les Poulains ne sont si robustes au travail, ni de si bon service que ceux auxquels on a donné du grain. Cependant la pâture leur est bonne pendant l'été; mais on ne doit point oublier de leur donner du grain en même temps. Lorsque l'hiver est venu, on les tiendra chaudement dans l'écurie, & on observera ce qu'on a dit

ci-dessus. Dans nos Provinces méridionales, on a l'usage de mettre les Poulains à fouler le grain ; un pareil travail leur gâte les jambes, & contribue beaucoup à les ruiner.

Les Poulains étant assez forts pour le travail, on les éleve ou pour le harnois, ou pour la monture. Quelques-uns, aussi peu raisonnables que les Poulains qu'ils conduisent, usent d'une extrême rudesse pour s'en faire obéir; mais d'autres plus avisés leur enseignent doucement ce qu'ils veulent qu'ils fassent, & c'est toujours de cette douce maniere qu'il faut se servir pour dresser des Poulains. La premiere fois qu'on les mettra au harnois, on les tiendra en bride, de peur que voulant s'échapper, ils ne prennent quelqu'effort à vouloir entraîner un fardeau qu'on leur donnera pesant, dans l'appréhension qu'étant trop léger, ils ne l'emportent avec trop de précipitation. Ayant été trois ou quatre fois ainsi attelés, ils commenceront à se ralentir.

Après quoi, on leur fait entreprendre une petite voiture d'une petite distance de chemin, ayant l'attention sur-tout de ne point abandonner leurs

brides, aujourd'hui les domptant un peu, demain davantage, & on les traite ainsi successivement, jusqu'à ce qu'on voie qu'ils y soient entierement accoutumés.

Un bon Valet Charretier, & qui aura beaucoup d'adresse, ne se fera qu'un jeu de dresser des Poulains, soit à la charrue, en leur apprenant ce que c'est que le *dia* & le *hurhaut*. Lorsqu'il leur aura fait sentir plusieurs fois son fouet, il les intimidera plus dans la suite par le bruit que par les coups, & prendra garde de ne les jamais surcharger, ni de les trop pousser au travail. Toutes les fois qu'on fera travailler les Poulains, il ne faut jamais s'aviser de les vouloir trop pousser dans les commencemens, cela les abat tout d'un coup; au lieu qu'en leur laissant prendre haleine, ils ne se rebutent point, & achevent régulierement l'ouvrage qu'on leur fait faire, c'est-à-dire, un ouvrage proportionné à leur âge & à leur force.

Dans le Dictionnaire Encyclopédique, on donne la maniere de dresser un Cheval: c'est à l'âge de trois ans ou trois ans & demi qu'on commencera à les dresser, lit-on dans ce Dic-

tionnaire. On leur mettra d'abord une ſelle légere & aiſée; on les laiſſera ſellés pendant deux ou trois heures chaque jour; on les accoutumera de même à recevoir un bridon dans la bouche, & à ſe laiſſer lever les pieds, ſur leſquels on frappera quelques coups, comme pour les ferrer. S'ils ſont deſtinés au carroſſe ou au trait, on leur mettra un harnois ou un bridon. Dans les commencemens, il ne faut point de bride, ni pour les uns, ni pour les autres; on les fera trotter enſuite à la longe avec un caveſſon ſur le nez ſur un terrein uni, ſans être montés, & ſeulement avec la ſelle & le harnois ſur le corps. Lorſque le Cheval de ſelle tournera facilement, & viendra volontiers auprès de celui qui tient la longe, on le montera & on le deſcendra dans la même place, & ſans le faire marcher, juſqu'à ce qu'il ait quatre ans. Avant cet âge, il n'eſt pas encore aſſez fort pour le poids du Cavalier; à quatre ans, on le montera, pour le faire marcher au pas, au trot, & toujours à petites repriſes.

Quand le Cheval de carroſſe ſera accoutumé au harnois, on l'attachera avec un autre Cheval fait, en lui met-

tant une bride, & on le conduira avec une longe paſſée dans la bride, juſqu'à ce qu'il commence à être ſage au trait; alors le Cocher eſſaiera de le faire reculer, ayant pour aide un homme devant, qui le pouſſera en arriere avec douceur, & même lui donnera de petits coups. Tout cela ſe fera avant que les Chevaux aient mangé de nourriture; car quand une fois ils ſont engrainés, ou au grain, ou à la paille, ils deviennent plus difficiles à dreſſer.

Nous commandons aux Chevaux par le mors & par l'éperon; le mors rend les mouvemens plus précis, l'éperon les rend plus vîtes. La bouche eſt ſi ſenſible dans le Cheval, que la moindre preſſion du mors l'avertit & le détermine. La grande ſenſibilité de cet organe veut être ménagée; quand on en abuſe, on le détruit. On ne parle point au Cheval au manege: tirer la bride & donner de l'éperon en même temps, c'eſt produire deux effets contraires, dont la combinaiſon eſt de cabrer le Cheval. Quand un Cheval eſt bien dreſſé, la moindre preſſion des cuiſſes, le moindre mouvement du mors ſuffiſent pour le diriger; l'éperon devient preſqu'inutile.

Les

Les Anciens ſurent très-bien ſe faire entendre à leurs Chevaux, ſans la bride & ſans l'éperon, quand ils les monterent, ce qui n'arriva que tard. Il n'y a preſque pas un ſeul veſtige d'équitation dans Homere; on ne voit dans les bas-reliefs, du moins pour la plupart, ni bride ni éperon; il n'eſt point parlé d'étriers dans les Auteurs Grecs & Latins. Un Grec, du temps de Xénophon, pour monter à Cheval, prenoit de la main droite la criniere avec les rênes; & quand il étoit trop peſant, un Ecuyer l'aidoit à monter, à la mode des Perſes. Ceux-ci avoient appris aux Chevaux à s'accroupir. Les Romains s'apprenoient à monter ſur des Chevaux de bois; ils montoient à droite, à gauche, ſans armes d'abord, puis armés.

On donne à la tête du Cheval, par le moyen de la bride, un air avantageux; on la place comme elle doit être, & le ſigne le plus léger fait prendre ſur le champ au Cheval ſes différentes allures, qu'on s'applique à perfectionner. Pour monter à cheval, il faut s'approcher aſſez près de l'épaule du Cheval; raccourcir les rênes avec la main droite juſqu'au point d'appuyer

le mors ſur la barre ; ſaiſir alors une poignée de la criniere avec les rênes de la main gauche ; porter la main droite à l'endroit où l'étriviere joint l'étrier, pour tourner l'étrier du bon côté, afin d'y paſſer le pied gauche ; porter enſuite la main droite au trouſſequin de la ſelle ; élever le corps, & paſſer la jambe droite, de façon qu'en paſſant elle chaſſe la main droite, ſans tomber à cul ſur la ſelle.

Pour deſcendre de Cheval, il faut ſe ſoulever ſur la ſelle, en appuyant la main droite ſur la batte droite du devant de la ſelle ; dégager auparavant le pied de l'étrier ; paſſer enſuite la jambe pardeſſus la croupe, en la faiſant ſuivre par la main droite, qui s'appuiera ſur le trouſſequin de la ſelle, comme on avoit fait en montant, & donnera la facilité de poſer doucement le pied droit par terre. Au reſte, il paroît utile d'avoir un Cheval de bois ; ſur lequel on mette une ſelle pareille à celle dont on ſe ſert ordinairement, & d'apprendre ſur ce Cheval à monter & à deſcendre dans les regles. Nous ne parlerons pas ici de la maniere de ſe tenir à cheval ; c'eſt plutôt l'affaire du Cavalier que du Cheval ;

nous dirons seulement que pour faire partir cet animal, lorsqu'on est dessus, il faut employer en même temps la main & les jambes. Si c'est pour aller droit devant soi, on approche également les deux jambes, & on tend un peu la main; s'il faut tourner, on tire un peu la rêne du côté où on veut tourner, afin d'y porter la tête du Cheval, & on approche les deux jambes en même temps, observant d'approcher plus ferme celle du côté qu'on veut tourner le Cheval. Si on n'en approchoit qu'une, le derriere du Cheval se rangeroit trop à cul du côté opposé; la main, en dirigeant la tête du Cheval, en conduit les épaules, & les deux jambes en conduisent les hanches & le derriere. Quand ces deux actions ne sont pas d'accord, le corps du Cheval se met en contorsion, & n'est pas ensemble. Quand il s'agit de reculer, on leve doucement la main, & on tient les deux jambes à égale distance; cependant assez près du Cheval, pour qu'il ne dérange pas ses hanches, & ne recule pas de travers; au reste, tout cela regarde le manege, dont il ne s'agit pas ici: con-

tentons-nous ſeulement d'expoſer les allures du Cheval.

Le pas eſt la plus lente de ſes allures; cependant il doit être aſſez prompt; il ne le faut ni allongé, ni raccourci. La légéreté de la démarche du Cheval dépend de la liberté des épaules, & ſe reconnoît au port de la tête; s'il la tient haute & ferme, il eſt vigoureux & léger; ſi le mouvement des épaules n'eſt pas libre, la jambe ne ſe leve pas aſſez, & le Cheval eſt ſujet à heurter du pied contre le terrein; ſi les épaules ſont encore plus ſerrées, & que le mouvement des jambes en paroiſſe indépendant, le Cheval ſe fatigue, fait des chûtes, & n'eſt capable d'aucun ſervice. Le Cheval doit être ſur la hanche, c'eſt-à-dire, hauſſer les épaules, & baiſſer la hanche en marchant.

Quand le Cheval leve la jambe de devant pour marcher, il faut que le mouvement ſoit facile & hardi, & que le genou ſoit aſſez plié. La jambe pliée doit paroître comme ſoutenue en l'air, mais peu, ſans quoi elle retomberoit trop lentement, & le Cheval ne ſeroit pas léger. Lorſque la jambe retombe, le pied doit être ferme, & appuyer

également ſur la terre, ſans que la tête ſoit ébranlée; ſi la tête baiſſe, quand la jambe retombe, c'eſt pour l'ordinaire afin de ſoulager l'autre jambe, qui n'eſt pas aſſez forte pour ſoutenir le poids du corps, défaut conſidérable, auſſi bien que celui de porter le pied en dehors ou en dedans. Quand le pied appuie ſur le talon, c'eſt marque de foibleſſe; s'il poſe ſur la pince, l'attitude eſt forcée & fatigante pour le Cheval; mais il ne ſuffit pas que les mouvemens du Cheval ſoient fermes & légers, il faut qu'ils ſoient égaux & uniformes dans le train de devant & celui de derriere. Le Cavalier ſentira des ſecouſſes, ſi la croupe balance, tandis que les épaules ſe ſoutiennent: il en arrivera de même, s'il porte le pied de derriere au-delà de l'endroit où le pied de devant a poſé. Les Chevaux qui ont le corps court ſont ſujets à ce défaut; ceux dont les jambes ſe croiſent ou s'atteignent n'ont pas la démarche ſûre; en général, ceux dont le corps eſt long ſont plus commodes pour le Cavalier, parce qu'il ſe trouve plus éloigné du centre des mouvemens.

Les quadrupedes marchent ordi-

nairement en portant à la fois en avant une jambe de devant & une jambe de derriere; lorſque la jambe droite de devant a parti, la jambe gauche de derriere ſuit & avance. Ce pas étant fait, la jambe gauche de devant part à ſon tour, puis la jambe droite de derriere, & ainſi de ſuite. Comme leur corps porte ſur quatre points d'appui, qui ſeroient aux angles d'un quarré long, la maniere la plus commode de ſe mouvoir eſt d'en changer deux en diagonale; de façon que le centre de gravité du corps de l'animal ne faſſe qu'un petit mouvement, & reſte toujours à-peu-près dans la direction des deux points d'appui, qui ne ſont pas en mouvement.

Cette regle s'obſerve dans les trois allures naturelles du Cheval; le pas, le trot & le galop. Dans le pas, le mouvement eſt à quatre temps & à trois intervalles, dont le premier & le dernier ſont plus courts que celui du milieu. Si la jambe droite du devant a parti la premiere, l'inſtant ſuivant partira la jambe gauche de derriere, le troiſieme inſtant la jambe gauche de devant, & le quatrieme inſtant la jambe droite de derriere; ainſi, le

pied droit de devant posera à terre le premier, le pied gauche de derriere le second, le pied gauche de devant le troisieme, & le pied droit de derriere le quatrieme & le dernier.

Dans le trot, il n'y a que deux temps & un intervalle : si la jambe droite de devant part, la jambe gauche de derriere part en même temps sans aucun intervalle, ensuite la jambe gauche de devant, & la jambe droite de derriere en même temps ; ainsi le pied droit de devant & le pied gauche de derriere posent à terre ensemble, & le pied gauche de devant avec le pied droit de derriere en même temps.

Dans le galop, il y a ordinairement trois temps & deux intervalles. Comme c'est une espece de saut où les parties antérieures du Cheval sont chassées par les parties postérieures ; si des deux jambes de devant, la droite doit plus avancer que la gauche, le pied gauche de derriere posera à terre pour servir de point d'appui à l'élancement ; ce sera le pied gauche de derriere qui fera le premier temps de mouvement, & qui posera à terre le premier ; ensuite la jambe droite de derriere se levera conjointement avec la jambe gauche

de devant, & la droite de derriere se posera à terre la derniere, ce qui fera le troisieme temps. Dans le premier des intervalles, quand le mouvement est vîte, il y a un instant où les quatre jambes sont en l'air en même temps, & où l'on voit les quatre fers du Cheval à la fois. Si la cadence de ce pas est bien réglée, le Cheval appuiera le pied gauche de derriere au premier temps; le pied droit de derriere retombera le premier, & fera le second temps; le pied gauche de devant retombera ensuite, & marquera le troisieme temps; & enfin le pied droit de devant retombera le dernier, & fera un quatrieme temps; mais il n'est pas ordinaire que cette cadence soit aussi réguliere, & soit à quatre temps & à trois intervalles, au lieu d'être à deux intervalles & à trois temps.

Les Chevaux galopent ordinairement sur le pied droit, de la même maniere qu'ils partent de la jambe droite de devant pour marcher & pour trotter. Ils entament aussi le chemin en galopant par la jambe droite de devant. Cette jambe de devant est plus avancée que la gauche, & cela

conſtamment auſſi long-temps que le galop dure ; d'où il réſulte que la jambe gauche qui porte tout le poids, & qui pouſſe les autres en avant, eſt la plus fatiguée. Il ſeroit donc à propos d'exercer les Chevaux à galoper indifféremment des deux pieds de derriere, & c'eſt auſſi ce que l'on fait au manege.

Les jambes du Cheval s'élevent peu dans le pas; au trot, elles s'élevent davantage; elles ſont encore plus élevées dans le galop. Le pas, pour être bon, doit être prompt, léger & ſûr; le trot prompt, ferme & ſoutenu, le galop prompt, ſûr & doux.

On donne le nom d'allures non-naturelles aux ſuivantes, dont la premiere eſt l'amble. Dans cette allure, les deux jambes du même côté partent en même temps pour faire un pas, & les deux jambes de l'autre côté en même temps pour faire un ſecond pas; mouvement progreſſif qui revient à-peu-près à celui des bipedes. Deux jambes d'un côté manquent alternativement d'appui, & la jambe de derriere d'un côté avance à un pied ou un pied & demi au-delà de la jambe du devant du même côté. Plus cet eſpace, dont le

pied de derriere d'un côté gagne sur celui de devant du même côté est grand, meilleur est l'amble. Il n'y a dans l'amble que deux temps & un intervalle. Cette allure est très-fatigante pour le Cheval, & très-douce pour le Cavalier. Les Poulains qui sont trop foibles pour galoper, la prennent naturellement de même que les Chevaux usés, quand on les force à un mouvement plus prompt que le pas. Elle peut donc être regardée comme défectueuse. L'*entrepas* & l'*aubin* sont deux allures mauvaises ; on les appelle *trains rompus ou désunis*. L'entrepas tient du pas & de l'amble, & l'aubin du trot & du galop ; l'un & l'autre viennent d'excès de fatigue ou de foiblesse de reins. Les Chevaux de Messagerie prennent l'entrepas au lieu du trot, & les Chevaux de Poste l'aubin au lieu du galop, à mesure qu'ils se ruinent.

ARTICLE IV.

De la Castration.

Pour faire à un Cheval cette opération, on doit commencer par l'abattre ; on l'arrête avec une corde qui entoure

le cou, & qui revient se nouer au pied: on travaille pour lors à l'extraction de la partie qu'on veut arracher, & on se sert pour cet effet ou du fer, ou du caustique. Lorsqu'on fait usage du fer, le Châtreur fait mettre à sa portée deux seaux pleins d'eau, un pot à l'eau, deux couteaux de fer, quarrés par le bout; sur le feu deux réchauds, du sucre en poudre, & plusieurs morceaux de résine, son bistouri & ses morailles. Après avoir disposé tous les instrumens, il se place derriere la croupe du Cheval, tire le membre autant qu'il peut, le lave & le décrasse, aussi bien que la peau & les testicules; tend la peau en serrant au-dessus d'un testicule, la fend en long, fait sortir le testicule, & coupe avec le bistouri les membranes qui viennent avec lui; il prend ensuite la moraille, & serre au-dessus du testicule sans prendre la peau; le testicule paroît pour lors en dehors avec une petite grosseur qui est du côté de l'uretere au dessus, & qui se nomme prostate. L'Opérateur coupe au-dessous de cette grosseur, c'est-à-dire, entr'elle & le testicule avec le couteau à feu, & à l'instant, le testicule tombe; après quoi il brûle tous les vaisseaux san-

guins, ou plutôt les extrémités de ces vaiſſeaux; il fait fondre à cet effet ſur la partie, avec le couteau de feu, des morceaux de réſine, & il finit par ſaupoudrer & brûler du ſucre pardeſſus la réſine. Quand les deux teſticules ſe trouvent ainſi détachés, il jette de l'eau dans la peau des bourſes, & après avoir laiſſé relever le Cheval, il lui jette à pluſieurs repriſes l'autre ſeau d'eau ſur le dos & ſur le ventre. Telle eſt la méthode d'extraire les teſticules par le moyen du feu: paſſons actuellement à leur extraction par le cauſtique. On ſe ſert pour cet effet du ſublimé corroſif; on le fait fondre dans de l'eau, & on le réduit en conſiſtance de pâte avec de la farine; on le met dans de petits bâtons longs de ſix pouces, creuſés en canal dans toute leur longueur, & terminés à chaque bout par deux boules fortes du même morceau de bois; ce canal ſe trouve entiérement rempli par le cauſtique. Cela fait, l'Opérateur prépare le teſticule comme il a fait dans l'autre méthode, après quoi il ſerre le deſſus avec deux de ces bâtons; il en met les deux canaux vis-à-vis l'un de l'autre; il les lie enſemble avec une ficelle; il coupe le

testicule au-dessus avec le bistouri ; le Cheval emporte les bâtons ainsi liés, & ils tombent au bout de neuf jours. Le Cheval étant opéré par l'une ou l'autre de ces méthodes, on le mene dès le lendemain à l'eau ; on l'y fait même entrer jusqu'à la moitié du ventre. Quoique l'une ou l'autre de ces opérations ne soit pas dangereuse, la derniere, c'est-à-dire, celle par les caustiques, l'est néanmoins beaucoup moins ; la partie n'enfle pour lors que très-rarement. Quand cela arrive, on applique dans ce cas deux fois par jour des fomentations, & on bassine souvent la partie avec l'huile-rosat & le vinaigre, jusqu'à ce que la tumeur diminue ; à l'égard de la plaie, on la panse avec des digestifs ordinaires, & lorsque la fievre ou l'inflammation survient, il faut avoir recours à la saignée ; il faut même la faire copieuse. Les vraies saisons pour la castration sont le printemps & l'automne, le grand froid & le grand chaud étant contraires.

Article V.

De la Connoiſſance du Cheval, & de ſa Conformation extérieure.

La connoiſſance du Cheval eſt extrêmement néceſſaire, lorſqu'on veut faire l'achat de cet animal ; c'eſt la raiſon pour laquelle nous allons expoſer à ce ſujet des principes généraux, quoique nous en ayons déja rapporté quelques-uns, en faiſant mention des Etalons & des Jumens. *Voyez* l'article 2, *Haras*.

Il faut, 1°. que l'Acheteur commence par jeter un coup-d'œil général ſur toute la figure du Cheval, pour voir s'il a la taille, la figure & les qualités extérieures requiſes pour l'uſage auquel on veut le deſtiner; 2°. qu'il poſe ſon doigt ſur la nuque pour connoître ſi la peau n'y a point été coupée, pour relever les oreilles au Cheval ; 3°. qu'il regarde ſi les oreilles n'ont point été coupées, & ſi on n'y a rien mis dedans pour les faire tenir droites ; 4°. s'il leve le toupet, afin de voir s'il ne couvre pas quelques marques d'un bouton de feu appliqué

à cet endroit, ce qui dénoteroit que le Cheval a eu le vertige; 5°. on regardera au front, si on n'y a point fait de fausses pelottes, ce qui se connoît à ce que les poils des fausses pelottes sont toujours plus longs, & que vers le milieu il reste toujours un petit endroit où le poil manque; 6°. on examinera les salieres, pour voir si elles n'ont point été soufflées, ce qui se connoît à un petit cercle creux, qui paroît tout autour de l'os temporal, au défaut du bassin de la saliere; 7°. on examinera avec attention l'œil, pour voir si la prunelle se resserre & se dilate toutes les fois qu'elle passe de l'obscurité à la lumiere, & de la lumiere à l'obscurité; on observera que les joues ne soient point trop charnues; car elles rendent la tête du Cheval pesante, & les yeux sujets aux fluxions; 8°. on tâtera l'angle de la mâchoire inférieure, pour voir s'il est assez grand pour pouvoir loger le gosier; il faut sur-tout prendre garde qu'il n'y ait point de glandes apparentes dans cet endroit, ce seroit un indice de morve; 9°. il faut prendre garde que le chanfrein ne sorte point, ce que les Maquignons font quelquefois pour appa-

reiller les têtes de deux Chevaux de carroſſe; 10°. on viſitera les naſeaux, pour voir ſi on n'y a rien mis dedans pour faire que le Cheval ſe mouche bien; 11°. on examinera la bouche du Cheval; pour ce faire, on lui fera ôter ſa bride, pour bien juger de la beauté de cette partie de l'animal, qui conſiſte à n'être ni trop, ni trop peu fendue; 12°. on fera auſſi attention à ſa langue; car quelquefois elle manque aux Chevaux, & c'eſt une partie trop eſſentielle pour n'y pas prendre garde; 13°. il faut encore tâter avec le doigt les barres du Cheval, pour ſavoir ſi elles ne ſont pas trop rondes ou trop tranchantes; 14°. des barres on paſſera aux dents. Les Maquignons ſont ſouvent dans l'habitude, pour mieux tromper, de les arracher, de les ſcier, de les limer & de les contremarquer: il eſt donc à propos de les bien obſerver. Il eſt facile de connoître ſi elles ont été arrachées, parce que celles qui viennent à leur place ne pouſſent point en regle avec les crochets. Quand les dents ont été une fois ſciées ou limées, il eſt encore aiſé de s'en appercevoir; celles de devant ne joignent plus pour lors, parce que les mâche-

lieres les en empêchent; & les dents contremarquées se connoissent en ce qu'elles ne sont pas aussi blanches qu'elles devroient l'être, & par leurs crochets qui sont arrondis & jaunes; 15°. en maniant la barbe, on connoîtra si elle n'est pas trop plate, ou si le cuir n'en est pas trop épais, car c'est un défaut; le Cheval est pour lors dur & pesant à la main; 16°. pour que l'encolure d'un Cheval soit belle, il faut qu'elle soit longue & relevée. Il faut se défier des Maquignons, qui par adresse savent quelquefois la faire paroître telle, sans qu'elle le soit; 17°. la criniere est encore une chose à observer; il faut qu'elle soit longue, fine & légere, sans être trop chargée de crins; 18°. le garrot doit être haut & tranchant, ou pour mieux dire, déchargé de chair pour les Chevaux de selle; 19°. une chose à laquelle on doit avoir encore attention dans les Chevaux, sur-tout dans ceux de monture, c'est que leurs épaules doivent être plates, seches & peu serrées; il leur faut aussi une liberté pour le mouvement, afin que le Cheval ne bronche, ni ne se coupe, ni ne se croise, ni ne tombe en marchant; 20°. il faut prendre garde

aux coudes des Chevaux qui ſont fort ſujets aux loupes; on les manie, pour voir s'il n'y en a point; 21°. il faut jeter enſuite la vue ſur le poitrail, pour voir s'il eſt bien à ſon aiſe, & s'il ſe trouve placé comme il faut entre les deux épaules; 22°. l'avant-bras, lorſqu'il eſt nerveux & renforcé, prouve dans le Cheval la force; 23°. il faut en outre que le genou du Cheval ſoit rond & ſouple; les capelets renverſés affectent cette partie, & ne portent pas grand préjudice. Quand les genoux ſont couronnés, c'eſt une marque que le Cheval eſt foible, & qu'il s'abat; il faut y regarder de près, ſur-tout aux Chevaux noirs : les Maquignons ſavent très-bien les noircir; 24°. le canon de la jambe eſt encore une choſe qui mérite attention de la part d'un connoiſſeur en Chevaux; il doit être large & plat. La jambe en général eſt ſuſceptible d'une infinité de défauts. Les jambes roides ou fourbues ſont fort mauvaiſes; les Maquignons les échauffent pour l'ordinaire, afin de les dégourdir; après quoi ils font entrer le Cheval dans l'eau, & ils lui laiſſent bien réfroidir les jambes avant de le faire marcher; 25°. le nerf ou le ten-

don de la jambe doit être bien détaché, libre & net: on le manie, pour voir s'il eſt tel; 26°. il faut pareillement voir ſi les Chevaux n'ont point de châtaignes. Les châtaignes ſont des excroiſſances d'une eſpece de corne molle, qui ſurviennent quelquefois aux pieds des Chevaux; 27°. le boulet d'un Cheval, pour être en ſa perfection, doit être menu; c'eſt en cet endroit que le Cheval ſe coupe, lorſqu'il marche mal, qu'il eſt foible & mal bâti; il faut y paſſer la main, pour voir s'il y a des cicatrices, & pour connoître ſi le Marchand n'y a rien fait pour les cacher; 28°. le paturon qui eſt au-deſſus du boulet mérite encore attention; il doit être maigre, renforcé & bien net, ſur-tout dans les Chevaux qui ne ſont pas tout-à-fait jeunes; il faut paſſer la main dans le pli du paturon, pour voir s'il n'y a point de crevaſſes, de poireaux, de fics ou de javars, & voir au dehors s'il n'y a pas quelque commencement de forme; 29°. pour connoître ſi un Cheval ne provient pas d'un Etalon commun, il ſuffit d'examiner ſes fanons; s'ils ſont longs & touffus, c'en eſt une vraie marque. Les Maquignons en arrachent les poils,

pour faire paroître le Cheval plus fin ; mais si peu qu'on l'examine, on ne s'y laisse pas tromper ; 30°. la couronne borde le haut du sabot ; il faut qu'elle soit un peu élevée ; 31°. le sabot a encore besoin d'être examiné attentivement ; il faut qu'il soit haut, que les quartiers soient longs, les talons larges, & la corne noire, unie & luisante ; il faut prendre garde aussi aux seimes ; les Maquignons les savent souvent si bien boucher avec un mastic fait exprès, qu'il n'en paroît rien ; 32°. la sole doit être épaisse & concave ; pour la bien examiner, il faut lever le pied du Cheval ; car il s'y trouve quelquefois des poireaux ou fics, que les Maquignons cachent sous un fer couvert ; 33°. il faut ensuite considérer le dos ; il doit être égal, & insensiblement argué sur toute sa longueur. Il faut prendre garde aussi qu'il ne soit blessé ; par conséquent il faut l'examiner à nud, de même que les reins ; 34°. les côtes d'un Cheval doivent être rondes, & sur-tout bien proportionnées à sa taille, & les flancs pleins & courts. Pour les faire paroître tels, les Maquignons ont une ruse ; ils font manger à leurs Chevaux de

l'avoine avec du ſel, avant de les faire boire; après qu'ils ont bu, ils leur donnent du ſon; rien ne remplit mieux leurs flancs, pour les faire paroître courts. Le flanc d'un Cheval pouſſif bat toujours irrégulierement; c'eſt la marque à laquelle on reconnoît dans lui cette maladie. Les Maquignons, malgré qu'ils arrêtent ſouvent la pouſſe, ne peuvent point faire battre le flanc juſte, quand il eſt altéré; 35°. le ventre eſt encore une choſe à examiner; car quand il a avalé, il eſt difforme; & lorſque le Cheval eſt ventru, il eſt ordinairement pareſſeux; 36°. la croupe du Cheval mérite encore attention de la part d'un connoiſſeur; une croupe trop large défigure le Cheval; une croupe trop étroite déſigne peu de force dans le ſujet; 37°. la queue ne contribue pas peu à la beauté & à la bonté du Cheval; ſon tronçon doit être épais, ferme & garni de longs coins, ſans cependant être trop touffu; la queue ne doit être ni trop haut, ni trop bas plantée; quand elle eſt trop haute, elle défigure le Cheval; quand elle eſt trop baſſe, elle déſigne des reins foibles; 38°. ſi on veut examiner l'anus, il faut lever la queue du Cheval; on néglige

quelquefois trop cette partie ; il peut s'y trouver des poireaux, des fics ou des fiſtules ; 39°. il faut que les feſſes du Cheval ſoient graſſes & charnues à proportion de la croupe ; ſi elles ſont trop ſerrées, le Cheval eſt dit mal gigoté ; 40°. il faut auſſi examiner attentivement les bourſes & le fourreau ; il peut s'y trouver des fiſtules que les Maquignons arrêtent ſouvent, & cachent avec des teintures aſtreingentes ; 41°. les jarrets du Cheval, pour être dans leur perfection, doivent être larges, & bien évuidés ; ils ſont ſouvent expoſés aux calendres, aux vaſſignons, aux varices, aux carpelets, aux jardons, aux courbes & aux éparvins. Les Maquignons ont une ruſe pour empêcher le Cheval de boiter ; ils le font pour lors bien trotter avant de le préſenter, pour lui échauffer & dégourdir le jarret, & cela fait qu'il ne boite plus au moment qu'ils vont le préſenter ; mais dès que la partie ſe réfroidit, il reboite plus que jamais ; 42°. toutes les parties du corps étant ainſi examinées, on monte enfin le Cheval, pour connoître ſa vigueur, ſa docilité, ſa légéreté, & pour voir s'il n'eſt point hargneux, rétif & ombra-

geux, ou s'il ne se couche point dans l'eau. En suivant toutes les regles que nous avons prescrites, on est sûr de ne pas être trompé dans l'achat des Chevaux.

M. Bourgelat a publié un Traité sur la conformation extérieure du Cheval, qui mérite d'être consulté. Nous pensons ne pouvoir mieux faire que d'en donner l'extrait dans cet article, avec d'autant plus de raison, qu'on sera plus particulierement à même, en le lisant, de connoître la bonté d'un Cheval.

On divise communément le Cheval en trois parties, quant à sa conformation extérieure ; en avant-main, en corps proprement dit, & en arriere-main. L'avant-main comprend la tête, le col ou l'encolure, le garrot, le poitrail, les épaules & les extrémités antérieures ; le corps proprement dit renferme le dos, les reins, les côtes, le ventre, les flancs, les parties de la génération dans le Cheval, & les mamelles dans la Jument ; dans l'arriere-main sont compris la croupe, les hanches, les fesses, le grasset, les cuisses, les jarrets, les extrémités posté-

rieures, l'anus ou le fondement, la queue & la nature dans la Cavale.

La tête comprend différentes autres parties, telles que les oreilles, le toupet, autrement cette portion de criniere qui passe entre les deux oreilles, & qui tombe sur le front, les tempes appellées vulgairement lamiers, les salieres ou enfoncemens, les sourcils, les yeux, le chanfrein, les naseaux, le bout du nez, les levres, le menton, la barbe, & enfin la ganache.

L'encolure, qui est la seconde partie de l'avant-bras, comprend deux autres parties qui est la supérieure, autrement la criniere, vulgairement appellée le gosier.

On nomme garrot cette troisieme portion élevée de l'avant-main, plus ou moins tranchante, située au lieu de la sortie de la partie supérieure de l'encolure, & qui est formée par les apophyses épineuses des sept ou huit premieres vertebres dorsales. Le poitrail est à la face antérieure de l'animal; il commence dès le point d'élévation de la poitrine inférieure du col; quant aux extrémités antérieures, elles comprennent les épaules formées par l'omoplate; le bras, qui est le résultat

de

de l'humérus, l'avant-bras, formé par le cubitus; le coude, qui résulte de l'apophyse olecrane. L'ars, ou plutôt la veine céphalique; la châtaigne, qui est cette espece de corne, molle & spongieuse, dénuée de poils, placée au-dessus de chaque genou, à la partie interne de l'extrémité inférieure de l'avant-bras; le genou; le canon qui s'étend depuis le genou jusqu'au boulet; le tendon qui en fait la partie postérieure; le boulet qui est entre le canon & le paturon; le paturon qui a sa situation entre le boulet & la couronne; le fanon ou le toupet de poils qui se trouve derriere le boulet; l'ergot, autrement la corne qui se trouve couverte & cachée par le fanon; la couronne, ainsi nommée, parce qu'elle couronne la partie supérieure du sabot; le sabot ou l'angle qui forme le pied de l'animal, & qu'on subdivise en couronne, qui est la partie supérieure; la fourchette & la sole, qui est l'inférieure; la pince, qui est l'antérieure; le talon, qui est la partie postérieure, & les quartiers de dedans & de dehors, qui sont les parties internes.

Voyons actuellement les parties externes qui constituent le corps. Le dos,

qui en est la premiere partie, est situé entre le garrot & les reins ; il contient une partie de l'épine & des vertebres dorsales, ainsi qu'une partie des côtes; les reins, ou pour mieux dire les lombes, occupent directement l'extrémité du dos entre celui-ci & la croupe ; quant aux côtes, elles sont communément au nombre de dix-huit de chaque côté ; elles se terminent au ventre ou à l'abdomen, & renferment tous les visceres de la poitrine; le coffre de l'animal, qui est le ventre, se trouve à la partie inférieure de son corps, au bas & au derriere des côtes; il renferme l'estomac, les intestins, le mésentere, le foie, &c ; les flancs sont bornés supérieurement par les lombes, antérieurement par les fausses côtes, & postérieurement par les hanches; les parties de la génération occupent la portion inférieure & postérieure du ventre ; les mamelles sont au nombre de deux dans la Jument, & trois dans les ânes; elles sont placées inférieurement, & à la partie la plus reculée de l'abdomen.

L'arriere-main est la derniere division que nous allons examiner; elle comprend la croupe, qui est la partie su-

périeure du train de derriere, & s'étend depuis le lieu de la terminaison jusqu'à la queue; les fosses qui commencent directement à la queue, & qui descendent de chaque côté jusqu'au pli apparent à l'opposition du grasset; les hanches, qui sont proprement formées par les os des Isles, & qu'on confond quelquefois mal-à-propos avec la cuisse. Quant aux extrémités postérieures, elles se subdivisent en sept; la cuisse qui est formée par le tibia; l'ars ou plutôt la veine saphene, qui passe sur la portion latérale interne de cette partie; le grasset, qui est cette portion placée directement à l'endroit de la rotule, & considérée extérieurement; le jarret situé entre la jambe & le canon de l'extrémité postérieure; la châtaigne, dont la consistance est la même que celle des parties latérales internes & inférieures de l'avant bras & le canon; il est le même que celui de l'avant-bras, à la différence seulement qu'il y a un peu plus d'épaisseur, de longueur ou d'étendue. On peut encore joindre au canon le tendon, le boulet, l'ergot, le fanon, le paturon, la couronne, le sabot, la fourchette & la sole, toutes autant de parties qui

ſe trouvent dans l'avant-main : on nomme fourchette cette corne qui forme dans la cavité du pied une eſpece de fourche, en s'avançant vers le talon & la ſole, ce qui tapiſſe toute la partie cave du pied, qui n'eſt pas occupée par la fourchette.

Il faut actuellement examiner les beautés & les défauts des différentes parties du Cheval ; quoique nous l'ayons déja fait au commencement de cet article, nous pouvons encore bien le faire actuellement, parce que nos obſervations ſont trop ſuccintes. Nous allons commencer par celles de l'avant-main, & ſpécialement par celles de la tête ; le volume de cette partie eſt la premiere choſe qu'il faut conſidérer. Pour qu'une tête ſoit bien faite dans le Cheval, il faut qu'elle ſoit proportionnée au corps de l'animal ; elle peche communément par excès de petiteſſe ou de groſſeur ; une tête trop groſſe provient ou de trop d'amplitude des os, ou d'une trop forte abondance de chair ; dans les deux cas, la tête eſt également lourde & peſante, & on la nomme tête groſſe, quand on reconnoît pour cauſe de ſa groſſeur la derniere de ces deux cauſes. Il ne faut point confondre une

tête dite *feche* avec celle qui eft véritablement *décharnée;* une tête feche, où les vaiffeaux font apparens, paffe pour être très-belle.

Une feconde chofe à examiner dans la tête, c'eft fa longueur; une tête trop courte eft défectueufe; il en eft de même d'une tête trop longue; celle-ci fe nomme *tête de vielle.* La beauté d'une tête dépend en troifieme lieu de fa pofition. Une tête n'eft cenfée bien placée qu'autant que le front tombe perpendiculairement au bout du nez. Quand cette pofition donne de la grace au Cheval, on dit, mais improprement, qu'un Cheval eft *bien bridé*, ou fe *bride bien:* il feroit cependant plus naturel de dire que ce *Cheval eft bien facé.* Quand la partie ci-deffus indiquée fort de la ligne perpendiculaire en avant, on dit d'un pareil Cheval, qu'il *porte au vent*, qu'il tend du nez; & fi elle fort de la ligne perpendiculaire en arriere, on dit que le Cheval *eft armé*, ou qu'il *s'encapuchonne*, ce qui arrive de deux manieres différentes, en appuyant ou contre fon poitrail, ou contre fon encolure les branches du mors; il fe rend maître pour lors du levier qui devoit opérer la preffion de

l'embouchure ſur les barres, & il ſe ſouſtrait par-là aux efforts d'une main ignorante : il s'y ſouſtrait pareillement quand il *tend le nez*, qu'il *porte au vent*. La derniere choſe à conſidérer dans la tête du Cheval, c'eſt ſon attache. Une tête paſſe pour être bien attachée, quand elle part immédiatement du ſommet de l'encolure, & lorſqu'elle eſt parfaitement diſtincte & ſéparée, bien loin d'y être plaquée, & d'en faire en quelque ſorte portion.

Parmi les parties qui dépendent de la tête, les principales dans le Cheval ſont les oreilles. 1°. Pour qu'elles ſoient belles, il ne faut pas qu'elles ſoient ni trop longues, ni trop courtes, mais entierement proportionnées au volume de la tête; 2°. qu'elles ſoient près du ſommet; 3°. qu'elles ſoient minces & déliées; 4°. que leur largeur ſoit proportionnée à leur longueur; 5°. enfin, qu'elles ſoient hardies, c'eſt-à-dire, que leurs pointes ſe préſentent fermes & en avant, lorſque l'animal eſt en action, paroiſſent s'unir l'une & l'autre, & ſe rapprochent beaucoup plus toutes les deux à cette extrémité qu'à leur naiſſance & à leur origine. On mépriſe en général les Chevaux qui ont

des oreilles de cochon, c'eſt-à-dire, ceux dont les oreilles battent ſans ceſſe, & ont un mouvement continuel de haut en bas, & de bas en haut. Il y a des Maquignons qui rapprochent quelquefois les oreilles des Chevaux, & qui quelquefois auſſi les diminuent, ſoit de longueur, ſoit de largeur; mais ces ſortes d'opérations ſont très-aiſées à reconnoître, quelque peu connoiſſeur qu'on ſoit.

Quant au front, il faut auſſi qu'il ne ſoit ni trop large, ni trop étroit, mais proportionné au volume de la tête, & que d'ailleurs il ſoit bien conformé. Quand la portion inférieure en eſt enfoncée, & pour ainſi dire creuſe, on dit que le Cheval eſt *camus*; & ſa tête eſt dite *buſquée* ou *moutonnée*, lorſque cette partie eſt avancée, relancée, & pour ainſi dire tranchante: on eſtime ſur-tout les Chevaux qui ſont *marqués en étoile*; c'eſt à-dire, qui ont ſur le front une étoile ou pelotte, qui n'eſt autre choſe qu'un épi ou rebrouſſement de poils blancs. Quand les Chevaux n'ont pas cette marque, on les nomme *zains*; les Maquignons en pratiquent ſouvent artificiellement, mais elle ſe reconnoît très-facilement.

Les ſalieres ſont une autre partie de la tête qui mérite encore d'être examinée ; elles doivent être pleines & non creuſes. Une trop grande cavité eſt une vraie difformité. Nous ne parlerons pas ici des ſourcils, car il n'y a rien de particulier à obſerver en eux ; d'abord leur longueur ne differe preſque jamais des poils, qui conſtituent la robe de l'animal, & leur couleur eſt auſſi la même que celle des poils, à moins que les Chevaux ne ſoient cilés, c'eſt-à-dire, qu'ils aient leurs cils devenus blancs par l'âge. Voyons actuellement ce qu'on doit conſidérer dans les yeux du Cheval, lorſqu'on en fait choix. Il faut d'abord enviſager les parties qui leur ſervent de défenſes : on examinera donc, 1°. les paupieres ; elles ſont au nombre de deux pour chaque œil, l'une ſupérieure, l'autre inférieure ; 2°. leur union ou commiſſure ; il en réſulte deux angles ; l'interne eſt du côté du chanfrein, on le nomme *grand angle*, & l'externe eſt du côté oppoſé, il eſt déſigné ſous le nom de *petit angle ;* 3°. leur poſition ; elle eſt plus oblique que tranſverſale, au-deſſous & au-deſſus de la convexité antérieure de l'œil ; 4°. leur ſtructure, qui

est la même, selon les Anatomistes, quant aux parties communes, que celle de la peau recouverte de l'épiderme & des pieds, & qui, eu égard aux parties qui leur sont propres, est musculeuse, membraneuse & cartilagineuse; 5°. les tarses, qui sont proprement les cartilages assez minces de leur nature, & situés aux bords de chacune des paupieres, dont l'usage est d'empêcher que lors de l'action ou du repos de ces mêmes paupieres, leurs fonctions ne soient ni altérées, ni troublées par des rides, des replis ou des froissemens irréguliers; 6°. les muscles : l'un se nomme articulaire, il est commun aux deux paupieres; & l'autre est propre & particulier à la paupiere supérieure, celui-ci se nomme le releveur; 7°. la conjonctive : on nomme ainsi cette membrane fine, lâche, mobile, transparente & parsemée d'une multitude de vaisseaux capillaires, sanguins, dans la portion qui couvre la surface interne des tarses & de leurs ligamens; 8°. les cils, qui sont cette rangée de poils qui se trouvent à la marge applatie de la paupiere supérieure, & qui se portent du petit angle jusqu'à environ un doigt de l'an-

gle interne ; 9°. les points ciliaires ; qui ſont de petits trous, ou des lacunes étroites qui s'obſervent à la face interne des paupieres, & à leur bord ; il s'échappe de ces points une eſpece d'humeur ſébacée ; 10°. les points lacrymaux : ce ſont des orifices ouverts, pour laiſſer échapper la liqueur ſurabondante, & qui ſe trouvent à quelque ligne du *grand angle*, au milieu d'une eſpece de mamelon qu'on apperçoit dans cet endroit au bord des paupieres ; 11°. enfin, la membrane clignotante de Briggs & de Wilk, que Verheyen a regardée comme un huitieme muſcle. Cette membrane ſe trouve dans le grand angle, entre la caroncule & le globe ; elle forme un croiſſant, qui de cet angle ſe porte à la circonférence de la cornée lucide. Il faut donc qu'en général, toutes les parties ſe trouvent dans l'état naturel, lorſqu'on veut faire l'acquiſition d'un Cheval ; mais ce n'eſt pas encore aſſez. Il faut auſſi conſidérer les différentes parties dont le globe eſt entouré, qui ſont, 1°. la caroncule lacrymale ; cette maſſe grenue, oblongue, noire & très-dure, ſituée préciſément au grand angle, & garnie d'une multitude de petits poils,

enduits d'une humeur épaiſſe & blanchâtre, propre à retenir les ordures de l'œil ; 2°. la glande lacrymale, ſituée dans la partie ſupérieure du petit angle, & formée de pluſieurs lobules, dont la réunion fait un corps de l'eſpece des glandes conglomérées ; 3° les muſcles du globe, dont nous avons donné la deſcription ; 4°. enfin les graiſſes qui rempliſſent une partie de la foſſe zigomatique, & le fond de la cavité orbiculaire.

Quant aux parties qui conſtituent le globe de l'œil, il y en a de deux ſortes ; les unes ſont des tuniques qui préſentent une eſpece de coque, & qui la forment principalement ; les autres ſont des humeurs plus ou moins fluides, renfermées dans des capſules membraneuſes, qui leur ſont propres, ou dans les eſpaces que laiſſent entr'elles les tuniques. Nous avons parlé de ces différens objets, en traitant de l'anatomie du Cheval. Le Maréchal qui eſt chargé d'examiner un Cheval ſe dirigera ſur les connoiſſances anatomiques, pour décider de la bonté des yeux : il placera d'abord l'animal à l'abri du grand jour, pour diminuer juſqu'à un certain point la quantité des

rayons lumineux, & il le fera ranger de façon à s'oppoſer à la chûte de ceux qui tombent trop perpendiculairement, qui cauſeroient une confuſion qui ne permettroit plus de diſtinguer clairement les parties. Il conſidere d'abord la grandeur des yeux; c'eſt un défaut pour un Cheval d'avoir de petits yeux; on les nomme yeux de cochon: il faut encore que les yeux du Cheval ſoient à fleur de tête; des yeux enfoncés donnent à l'animal un air triſte & ſouvent vicieux; & des gros yeux, des yeux hors de la tête le font paroître hagard & ſtupide. Un œil grand & petit doivent inſpirer de la défiance; c'eſt par cette raiſon qu'on prendra garde ſi les yeux ſont égaux, car l'inégalité doit être un défaut; pour ce qui concerne les paupieres, il eſt à obſerver que leur aglutination, la rétraction, l'abaiſſement involontaire de la ſupérieure, le hériſſement de ces mêmes cils qui en détermine & en dirige la pointe contre la cornée, ſont autant de circonſtances *maladives* qui doivent empêcher l'achat d'un Cheval. On fera ſur-tout attention à la paupiere inférieure, qui ſe trouve fendue dans quelques Chevaux à l'endroit du point

lacrymal. Une pareille fente annonce pour l'ordinaire un *Cheval lunatique*; il faut ſur-tout dans les yeux d'un Cheval de la netteté ou de la diaphanéité, ſans quoi il n'eſt pas poſſible de diſcerner clairement l'iris, ni la prunelle, ni les fungus. Cette netteté dépend de celle de la cornée lucide, & de celle de l'humeur aqueuſe, renfermées dans les chambres antérieures & poſtérieures; une tache, une taie, ou un véritable albugo, qui s'étend plus ou moins ſur la premiere de ces parties, en occaſionnent, ſuivant leur épaiſſeur, le plus ou le moins d'opacité. Quand le point d'obſcurciſſement ſe trouve placé vis-à-vis de la prunelle, il intercepte l'entrée des rayons lumineux, & l'animal ne peut recevoir l'impreſſion de ces objets; il en eſt de même dans l'état de l'épaiſſiſſement de l'humeur aqueuſe, de la collection de matiere purulente derriere la cornée lucide, en conſéquence de quelques coups; enfin de l'obſcurciſſement plus ou moins conſidérable de cette humeur, en raiſon d'une cauſe quelconque. Selon le degré de cet obſcurciſſement, les objets ſe trouvent entierement dérobés, ou ne frappent l'œil

vicié que d'une façon très-indistincte. Pour pouvoir bien juger de l'étendue de l'opacité, ou du trouble de la cornée, il faut donc que le Maréchal en parcoure tous les points, en se plaçant de façon à pouvoir les suivre, & en variant sa position, pour diversifier les jours. Il faut encore, dit M. de Bourgelat, lorsqu'il s'agit de s'assurer si l'opacité ou l'obscurcissement ne réside que dans l'humeur aqueuse, la cornée se trouvant parfaitement intacte, que l'observateur se place de côté, & qu'il laisse la cornée lucide entre le jour & lui. Si les rayons lumineux pénetrent également cette membrane dans toute sa superficie, le défaut sera immanquablement dans l'humeur.

On examinera ensuite la cornée opaque. Il arrive que dans certains Chevaux, la portion apparente occupe plus d'espace que dans d'autres: on dit pour lors que les Chevaux ont des yeux carrelés; mais ce n'est pas un défaut, dit M. de Bourgelat, quoique quelques Auteurs l'aient prétendu. L'ophtalmie est une maladie de la conjonctive; on visitera si le Cheval n'en est pas atteint.

De l'examen de la cornée opaque,

il faut passer à celui du crystallin; il faut voir s'il n'est pas opaque, & s'il ne forme pas ce qu'on appelle cataracte dans les hommes, & dragon dans les Chevaux ; c'est-là un grand défaut dans ces animaux. Les mouvemens de l'iris doivent encore fixer l'attention d'un connoisseur. Combien de fois n'a-t-on pas vu des Chevaux, dont les yeux paroissoient parfaitement beaux & sains, & qui étoient néanmoins privés de la faculté de voir ? Après avoir placé le Cheval dans un endroit convenable, & tel que nous l'avons déja indiqué, il s'agit de le faire reculer insensiblement dans un lieu plus obscur ; la prunelle doit pour lors se dilater visiblement ; qu'on le ramene ensuite en avant, & pas à pas, à mesure qu'il revient au grand jour, la prunelle doit se resserrer; rien n'est meilleur qu'une pareille méthode pour décider de la vue de l'animal.

Des yeux, on passera à l'examen des naseaux & du nez; on considérera d'abord dans les naseaux leurs orifices externes: plus leur diametre est considérable, plus celui des fosses nasales doit l'être, & par conséquent plus il y a de liberté pour l'entrée & la sortie

de l'air dans les poumons; c'est ce qui fait qu'on dilate quelquefois artificiellement, ou qu'on fend les naseaux: on observera ensuite la membrane pituitaire ou muqueuse, qui tapisse exactement les fosses; il faut qu'elle soit d'une couleur vive & vermeille, pour que le Cheval soit sain, & qu'elle ne soir pas atteinte d'ulcere chancreux; après quoi on examinera l'humeur aqueuse. Il ne faut pas que la secrétion en soit trop abondante ni continuelle; c'est un état contre nature; son épaisseur, sa couleur verdâtre, noirâtre, ou sanguinolente, sa fétidité, annoncent en outre quelques maladies, qui doivent empêcher d'acheter l'animal qui en est atteint; & enfin on prendra garde si l'air sort également par les deux naseaux: on porte à cet effet la main à l'orifice des cavités nasales; s'il y a polype dans une de ces cavités, on s'apperçoit très-aisément que l'une d'elles ne laisse échapper qu'une très-petite portion d'air, ou n'en fournit point du tout; quant à ce qui concerne le nez du Cheval, il est certain que la tête doit se terminer toujours en diminuant insensiblement d'épaisseur, pour que la dégradation

ſoit proportionnée : on jugera après cela de la grandeur que doit avoir le nez.

La bouche eſt une autre partie du Cheval qui demande encore beaucoup d'attention de la part d'un Maréchal : on enviſagera d'abord dans la bouche ſes proportions ; il ne faut pas qu'elle ſoit trop fendue ni trop peu ; c'eſt une choſe à laquelle on doit être attentif. On entend communément par belle bouche celle dans lequel on trouve un appui ferme & léger, c'eſt-à-dire, celle d'un Cheval dont la tête n'eſt point ébranlée par les différens mouvemens d'une main ferme & bonne, & qui ne s'abandonne point, lors de la liberté que cette même main lui accorde dans l'action de rendre. Une parfaite bouche eſt ordinairement fraîche ; la bonté & la grande facilité de cette partie naiſſent principalement de la légéreté de l'animal, de ſa bonne inclinaiſon, de ſa franchiſe, de ſon haleine, de ſa capacité naturelle, de ſes membres, &c. Son incertitude au contraire qui caractériſe des *bouches égarées*, provient ſouvent d'une ſenſibilité & d'une foibleſſe naturelle ; de la conformation irréguliere de quelques-unes des por-

tions de ſon corps; de quelques maux dans les jarrêts, les pieds, les jambes & les reins; la dureté des premieres embouchures, de la forte application des gourmettes mal ordonnées, des efforts exceſſifs d'une main cruelle, importune & irréſolue dans ſes mouvemens; de la lenteur & de la foibleſſe d'une main ſans fermeté, de leçons données ſans ordre & ſans jugement, d'arrêts ſubits & trop précipités, & du défaut de proportion dans les différentes portions qui entrent dans la compoſition de ſa bouche. Toutes ces différentes cauſes conduiſent le Cheval à *dérober les barres*, *bégayer*, à *ſe déplacer*, à *tourner la tête de côté & d'autre*, à *ſe retenir*, à *s'arrêter*, à *battre*, à *tirer à la main*, à *la force*, *&c.* Les levres forment deux portions de la bouche; il ne faut pas qu'elles aient trop d'épaiſſeur, de largeur & de molleſſe. Une belle levre eſt celle qui, juſtement proportionnée, & ne péchant par aucun des défauts ci-deſſus indiqués, eſt ſi proprement logée, qu'elle ne permet pas d'appercevoir l'embouchure. On prendra garde que les levres n'aient point été entamées par des pieces mal polies & mal jointes: on ſera encore

attention à ce qu'elles ne ſoient pas intérieurement ſemées d'une multitude de boutons d'un très-petit volume, qui pourroient empêcher l'animal de manger; il ne faut pas auſſi que les barres ſoient trop hautes ou trop baſſes; trop de ſenſibilité & trop de délicateſſe accompagnent ordinairement le premier de ces défauts; & quand elles ſont atteintes du ſecond, elles ſont communément inſenſibles, rondes & trop charnues. On entend dans l'art vétérinaire, par le mot de *barre*, l'eſpace uni & dépourvu de dents & d'alvéoles qui ſépare les mâchelieres & les crochets; le bord de la mâchoire eſt preſque tranchant dans cet endroit, & il s'arrondit du côté de la face extérieure, & en deſcendant vers le crochet. Les barres de la bouche ſont toujours ſituées ſur la mâchoire inférieure. Pluſieurs Auteurs les confondent mal-à-propos avec les gencives; car par gencives on entend ce qu'il y a de plus ſolide au-deſſous de la ſommité de la barre, & au fond de la levre; c'eſt ſur ces barres que porte l'embouchure du mors; cet endroit eſt moins charnu que le reſte de la mâchoire, par conſéquent il eſt plus ſujet à être offenſé,

ſur-tout lorſque le plus fort appui de l'embouchure, au lieu de porter ſur la partie à demi-ronde, ſe fixe ſur la partie tranchante ; en ſorte que le peu de chair qu'il y a ſe trouve preſſé entre l'os & le fer.

Voyons actuellement ce qu'il y a à obſerver dans la bouche. Une langue trop épaiſſe rend la bouche dure ; une langue pendante eſt fort déſagréable à la vue ; & une langue ſerpentine, remuée ſans ceſſe, eſt fort incommode. En examinant cette partie dans un Cheval, on obſervera exactement ſi elle n'a pas été ébrechée par une forte compreſſion de fer, & coupée par celle des filets, ou le plus communément par les cordes, ou par les longes du licol, que de mauvais Palefreniers paſſent quelquefois trop indiſcretement dans la bouche : elle peut encore être attaquée d'une tumeur chancreuſe, qui la rongeant, en cauſe quelquefois la chûte en très-peu de temps, ſans qu'on puiſſe s'en appercevoir. En viſitant la langue d'un Cheval, on prendra garde en même temps s'il n'eſt pas atteint de barbes ou de barbillons qui puiſſent l'empêcher de boire. Quant à ce qui concerne le palais, il

ne faut pas qu'il ſoit trop charnu : le moins verſé dans l'art vétérinaire ſait que le tiſſu dont ſont formées les gencives dans la mâchoire intérieure, accroît conſidérablement en conſiſtance, à meſure qu'il parvient à la voûte palatine ; il la tapiſſe entierement, & il eſt muni d'éminences & rempli de ſillons. Si ſa conſiſtance eſt telle que le montant de l'embouchure doive néceſſairement l'atteindre, ou il ſera touché avec force & bleſſé, & pour lors le Cheval *bégayera, battra à la main*, ou il ſera touché foiblement, & en ce cas, le Cheval *portera bas*, & *s'appuiera* ſans ceſſe *ſur le mors*, pour faire une titillation importune, ce qui fait pour lors un défaut. Dans les jeunes Chevaux, ce même tiſſu ſe prolonge quelquefois contre nature, & il anticipe ſur les pinces : on dit pour lors que l'animal a la fievre ou le lampas, eſpece de maladie. Quand les Chevaux ſont parvenus à un certain âge, l'épaiſſeur de la membrane du palais devient moindre. On doit regarder cette eſpece de décharnement du palais comme un ſigne de vieilleſſe. L'examen des différentes parties de la bouche eſt donc très-intéreſſant dans le choix

d'un Cheval, & plus qu'on ne se l'imagine communément.

On doit regarder les branches d'un mors de bride comme un levier engagé entre deux points opposés de résistance, dont l'un est connu sous le nom de *barres*, & l'autre sous celui de *barbe*. Ce levier agit sur cette derniere partie par la gourmette. La barbe ne mérite donc pas moins d'être examinée par un connoisseur que les barres; trois choses doivent s'y considérer : le point sensible, la conformation & les proportions avec les parties de la bouche. Ce qui forme le point sensible, est cette arrête qui se trouve à la partie inférieure du bord postérieur de l'os de la mâchoire postérieure. Il est de regle qu'une gourmette est toujours inévitablement sur la face desirée, lorsqu'après avoir été mise en place, on ne peut appercevoir aucune des extrémités des mailles dont elle est formée; quant à la conformation de la barbe, il faut qu'elle tienne un juste milieu entre la figure plate & concave, & celle qui seroit d'une hauteur excessive. Dans l'un & dans l'autre de ces cas, la gourmette ne peut y être fixément assurée; au surplus, si la barbe est charnue

cicatrisée, calleuse & garnie de beaucoup de poils, le sentiment qu'elle doit avoir ne peut qu'être plus ou moins fortement émoussé; la grande sensibilité dans cette partie est réellement un vrai défaut.

L'auge ou la ganache est aussi une des parties principales qui mérite d'être examinée dans un Cheval. On nomme ainsi l'espace extérieur qui est entre les deux branches de la mâchoire postérieure. Quand l'os est trop gros, trop rond, couvert de trop de chair, & qu'il est assuré à l'angle de la mâchoire, il rend la ganache quarrée, & fait de la tête d'un Cheval une masse difforme, trop volumineuse, & toujours courte & pesante; il faut aussi que la ganache soit nette & dégagée de tout corps ou glande tuméfiée. Plusieurs personnes se trompent, en cherchant à s'assurer par le tact, de l'existence ou de la non-existence de la tuméfaction des corps glanduleux dans cette partie; & en effet, il arrive souvent que l'extrémité de la base de la langue se présente comme un de ces corps, au moyen de la saillie qu'elle fait. Si on ne veut donc pas se tromper sur ce degré d'élévation, en passera le doigt

ſous la barre du Cheval ; on excitera par ce moyen un mouvement dans la langue ; & à meſure qu'elle changera de place, on s'appercevra que ce prétendu corps glanduleux diminuera & diſparoîtra même totalement, ſi la langue s'étend hors de la bouche : on prendra pareillement garde aux glandes qui ſont ſituées, une de chaque côté au-deſſous de l'oreille, entre la tubéroſité de la mâchoire poſtérieure & le col. L'inflammation de ces glandes parotides, l'augmentation de leur volume, leur dureté, annoncent les *avives*.

Nous ne parlerons pas ici des dents pour la connoiſſance de l'âge du Cheval ; nous en avons ſuffiſamment traité dans le premier article : nous obſerverons ſeulement qu'on reconnoît encore aux dents les Chevaux qui tiquent ſur la mangeoire, ſur le ratelier, & même ſur le timon. Quand ils appuient toutes leurs dents, les mitoyennes & les pinçes de deſſus & de deſſous paroiſſent uſées ; mais quand ces animaux ne tiquent que les dents de l'une & de l'autre mâchoire, les mêmes dents que celles ci-deſſus, c'eſt-à-dire, les mitoyennes & celles de la mâchoire, dont ils

ils tiquent ſont très-différentes de celles dont ils ne tiquent pas.

Rien ne donne plus de grace, de beauté, de nobleſſe & d'agrément à un Cheval dans ſon avant-bras, que l'encolure; ſa bonne ou ſa mauvaiſe conformité décide en partie des qualités qu'on recherche dans cet animal; la longueur en doit être proportionnée au corps; elle ſera telle ſi elle égale celle de la tête: des encolures courtes ſont ordinairement épaiſſes & chargées; elles rendent le Cheval peſant à la main, & des encolures molles & affilées ſont foibles. Les Chevaux qui en ont de pareilles, battent ſans ceſſe à la main. Il faut en outre qu'une encolure ſoit bien ſortie, c'eſt-à-dire, qu'elle monte & qu'elle s'éleve ſur le champ, en diminuant imperceptiblement & peu-à-peu d'épaiſſeur juſqu'à la tête, & en ſe contournant à meſure qu'elle en approche; la perfection de ce contour forme ce que nous appellons des *encolures bien rouées*. Si le contour, l'arc ou la rondeur ſe trouvent en-deſſous au lieu d'être en-deſſus, l'encolure eſt dite *renverſée*, ou *encolure de cerf*; elle ne ſort point pour lors directement du garrot, mais elle naît

d'une eſpece d'enfoncement qu'on appelle *coup de hache ;* ce qui donne au Cheval la facilité de s'armer : il eſt encore néceſſaire que la partie inférieure d'une *encolure bien ſortie* deſcende juſqu'au poitrail en forme de talus ; ſi elle tombe à plomb, on dit qu'elle eſt *fauſſe ;* & ſi la partie ſupérieure tombe, incline & penche plus d'un côté que de l'autre, on dit qu'elle eſt penchante : ces dernieres, au lieu d'être tranchantes près de la criniere, ſont au contraire très-charnues ; défaut qui ſe rencontre ordinairement dans la plupart des Chevaux entiers d'un certain âge.

Quant aux crins ou à la criniere, il faut qu'ils ſoient longs & en petite quantité ; & en effet, il ne faut pas que l'encolure en ſoit ſurchargée ; il ſuffit qu'elle en ſoit médiocrement garnie : on prendra garde en outre qu'il n'y ait dans le Cheval aucune tumeur ſur le ſommet de l'encolure, près de la tête, ou ſur le ſommet de la tête, même entre les deux oreilles ; de pareilles tumeurs ont des ſuites très-dangereuſes.

Le garrot eſt une autre partie du Cheval qui mérite notre examen ;

plus il eſt élevé, plus l'encolure de l'animal eſt belle: ſi au contraire il eſt bas, l'encolure ſeule ſemble toujours mal ſortie, & la ſelle ne peut ſe fixer à ſa place; le garrot doit en outre être tranchant & décharné; trop de chair opere ſon arrondiſſement; il n'en eſt pour lors que plus aiſément foulé, meurtri & bleſſé.

Le poitrail mérite auſſi notre attention dans les Chevaux. Quand cette partie eſt trop étroite, c'eſt un indice de la foibleſſe de l'animal; il faut qu'elle ſoit proportionnée au volume & à la maſſe du corps. Quand il paroît une tumeur ſur cette partie, & lorſque cette tumeur eſt accompagnée de fievre, il en réſulte une maladie dangereuſe, connue ſous le nom d'*avant-cœur*.

Un Maréchal, dans le choix d'un Cheval, a auſſi beaucoup de choſes à examiner dans les extrémités extérieures de cet animal; il conſidérera d'abord l'épaule & le bras; il examinera ſi ces parties ſont bien conformées: il faut qu'elles ſoient plattes; quand elles ſont rondes, groſſes & trop chargées de chair, l'animal eſt peſant; il ſe laſſe facilement: il faut en

outre que les mouvemens de ces parties soient exactement libres ; si elles ne sont que nouées en quelque façon, ou simplement engourdies, l'art & l'exercice peuvent réparer ce défaut de liberté : il n'en est pas de même, lorsque les bras sont chevillés ; rarement aussi on peut triompher de leur froideur ; le desséchement de ces parties ne doit pas non plus laisser beaucoup d'espérance : on observera encore si l'animal ne fauche pas en cheminant, c'est-à-dire, s'il ne décrit pas un demi-cercle avec la jambe, au lieu de la porter en avant, au moment où il doit marcher devant lui ; car il y a pour lors écart ou effort, c'est-à-dire, une disjonction ou une séparation forcée du bras d'avec le corps, & cette disjonction portée au dernier degré de violence, constitue ce que nous appellons *entr'ouverture* ; selon les degrés du mal, sa claudication est plus ou moins grande, & rien n'est plus facile pour distinguer celle qui pourroit avoir pour principe un saut, un coup, ou un froissement causé par l'arçon à l'enflure de la partie, & à la douleur que l'animal témoigne, lorsque l'on tente de mouvoir son bras en avant & en arriere.

Il y a aussi beaucoup de choses à considérer dans l'avant-bras ; il résulte de l'os qui se nomme *cubitus* ; la longueur doit être proportionnée, soit à l'épaisseur de l'animal, soit enfin aux justes dimensions des autres parties qui terminent les extrémités antérieures. Un avant-bras trop court est un vice essentiel de conformation ; il doit en outre être pourvu de muscles considérables ; quand il est maigre & peu fourni, il peche par le défaut de force ; & pour qu'un Cheval soit parfaitement ouvert, il faut qu'il y ait entre l'un & l'autre avant-bras une distance telle qu'elle doit être : si elle est trop forte, le Cheval ne peut être que chargé ; il est conséquemment lourd & pesant : si elle est petite & médiocre, il est serré du devant ; c'est une foiblesse qu'on reconnoît à l'allure ; il croise & s'entretaille pour lors en marchant. Au surplus, on dit que les Chevaux sont frayés aux ars, ou dans la partie latérale interne & supérieure de l'avant-bras, lorsqu'il y a écorchure avec inflammation à la suite d'un frottement continuel de cette partie contre le corps.

Le coude est une autre partie du

Cheval à examiner; la pointe ou son extrémité supérieure doit être directement vis-à-vis le grasset, & en opposition à cette partie. Un coude trop en dedans se trouve nécessairement tourné & serré contre les côtes; un coude trop en dehors donne lieu à un vice contraire ; les pieds sont tournés en dedans; il y a quelquefois à la tête ou à la pointe du coude une tumeur dure, de l'espece de celles qu'on nomme *loupes;* on n'y rencontre quelquefois qu'une simple callosité; l'une & l'autre constituent la maladie qu'on nomme *éponge*.

Du coude, on passera à l'examen de la châtaigne & du genou: on considérera dans la premiere, 1°. son volume, qui doit être mediocre dans les jambes seches & peu chargées de poils & d'humeurs, & plus considérable dans celles où les liqueurs abondent; 2°. sa consistance ; elle augmente ordinairement en dureté dans les Chevaux qui vieillissent.

Quant au genou, il faudra avoir égard, 1°. à son volume: il faut qu'il soit en proportion avec la jambe de l'animal ; 2°. à sa forme; elle doit être platte & non ronde; 3°. à son efface-

ment; un genou effacé eſt celui ſur lequel l'avant bras tombe perpendiculairement: quand il ſort de la ligne perpendiculaire en avant, on dit que l'animal eſt *argué* ou *braſſicourt*; 4°. à la diſtance de l'un à l'autre; des genoux trop rapprochés & ſerrés l'un contre l'autre, les pieds étant écartés, conſtituent les Chevaux qu'on nomme *cagneux*, & on appelle ces genoux, *genoux de bœufs*; cette difformité rend les Chevaux incapables de ſervir; 5°. aux poils qui en recouvrent le tégument. Quand un genou eſt dénué de poils, on dit que le Cheval eſt couronné. La chûte de ces poils occaſionne ordinairement celle de l'animal. On ſe défiera donc en pareil cas de la bonté des jambes de l'animal; on prendra garde auſſi s'il ne ſe trouve pas de fentes ou de crevaſſes au pli du genou.

Le canon, le tendon, le boulet; le paturon, la couronne & les pieds ſont autant de parties à examiner dans le Cheval. On conſidérera dans le canon ſon épaiſſeur, qui doit être proportionnée à l'avant-bras, & ſa longueur; on prendra garde auſſi s'il n'y a point de tumeur dans cette partie.

Le tendon exige beaucoup d'examen; il faut que ſon volume ſoit proportionné à l'épaiſſeur du canon; des tendons grêles & petits annoncent la foibleſſe de la partie; on dit alors que l'animal a des *jambes de veau*; il faut en outre que ce volume ſoit égal dans toute l'étendue de ces tendons; quand il eſt moins conſidérable, immédiatement au-deſſous du pli du genou, on nomme ces tendons faillis; c'eſt un défaut dans le Cheval: on prendra encore garde à leur écartement de l'os; d'autant que cet écartement donne plus de force ou plus d'effet à la contraction muſculaire, en les éloignant du centre du mouvement; s'ils en ſont près, cette force ou cet effet diminue; la jambe en eſt plus travaillée par des efforts violens & pénibles. Le trop de ſenſibilité dans les tendons eſt encore un défaut eſſentiel; il faut d'ailleurs qu'ils ſoient ſecs, & on examinera auſſi s'il n'y a point de *tendon feru*, qui provient pour l'ordinaire d'un coup quelconque qu'on donne ſur le tendon.

Voyons actuellement ce qu'il y a à examiner dans le boulet. On dit qu'un animal eſt bien planté, quand la

face antérieure du boulet se trouve environ deux ou trois doigts plus en arriere que la couronne. S'il avance autant que cette derniere partie, s'il est sur une ligne perpendiculaire au genou & au canon, le Cheval est droit sur ses membres. Une pareille situation annonce qu'il est ruiné. On rejettera un Cheval qui est bouté, ou bouleté, c'est-à-dire, celui qui a le boulet sur une ligne perpendiculaire à la pince. Une autre position vicieuse dans le Cheval, c'est celle où cette partie se trouve, par une erreur de la nature, rejettée trop en dehors ou trop en dedans; l'animal se trouve alors d'autant plus mal articulé, qu'elle ne répond d'aucune maniere juste & positive à la ligne du canon. Si le boulet est mal tourné, si la face antérieure est dérangée intérieurement, le pied suivant cette direction, l'animal est *cagneux*; & il est penard, s'il regarde la face externe.

On observera aussi que l'épaisseur ou le volume du boulet soit proportionné à l'épaisseur de la jambe. On a observé que des boulets menus & petits étoient pour la plupart trop flexibles, & une pareille flexibilité annonce toujours

leur foibleſſe; elle donne même lieu à des molettes. On ne ſe chargera pas d'un Cheval dont le boulet eſt couronné, c'eſt-à-dire, environné d'une tumeur qui le cercle. Quand il y a luxation, il eſt facile de s'en appercevoir; le déplacement de l'os eſt apparent; l'entorſe, autrement la mémarchure, eſt une autre choſe à obſerver dans le Cheval, & il eſt à remarquer que l'entorſe eſt beaucoup plus rebelle dans les boulets de derriere que dans ceux de devant; elle ſe reconnoît à la claudication du Cheval, à la chaleur, au gonflement, à l'action lente & traînée du boulet; & on prendra garde encore ſi le Cheval ne ſe coupe pas, ou ne s'entretaille. Un Cheval mal planté, ſerré, cagneux, penard, crochu, y eſt ordinairement ſujet. Après avoir examiné le boulet, on examine enſuite le paturon; il faut que ſon épaiſſeur ſoit proportionnée à celle des autres parties de l'extrémité dont il fait partie; il ne faut pas non plus qu'il ſoit ni trop long, ni trop court. Dans le premier cas, le Cheval eſt dit *court-jointé*, & dans le ſecond, il eſt dit *long-jointé*. Un Cheval *court-jointé* devient aiſément *droit ſur ſes mem-*

bres; il ſe *boute & boulette* plus facilement que les autres. Un Cheval *long-jointé* plie trop; la partie poſtérieure du boulet porte juſqu'à terre quand il marche.

Le paturon eſt encore ſujet à des luxations, des entorſes, des atteintes; c'eſt à quoi il faut prendre garde. On dit qu'un Cheval forge, lorſqu'en marchant, & principalement en trottant, il frappe de la pince des pieds de derriere ſur les éponges des fers de devant, ou ſur le milieu & au-deſſous de ces mêmes fers; c'eſt un défaut: on prendra garde auſſi qu'il ne ſe rencontre point de forme: on qualifie ainſi cette tumeur dure & calleuſe qui ſurvient entre le boulet & la couronne, à l'un des côtés, ou aux deux côtés des paturons; car cette tumeur fait boiter l'animal au bout d'un certain temps.

L'examen de la couronne doit ſuivre celui du paturon: il faut d'abord qu'elle accompagne bien la rondeur du ſabot ou de l'ongle, ſans la déborder; quand elle eſt plus élevée, ou le pied ſe trouve ſec & privé de nourriture, ou cette partie eſt enflée & chargée d'humeurs: on prendra garde auſſi s'il ne

s'y trouve point de plaies, car cette partie y eſt fort ſujette.

Les dernieres parties à examiner dans les extrémités, ſont les pieds, autrement les ſabots; il y a pluſieurs choſes à y conſidérer, 1°. la forme; elle eſt la même que celle de l'os du pied; 2°. le volume; il faut qu'il ſoit proportionné à la partie à laquelle il répond; 3°. la conſiſtance, l'union trop intime des fibres, leur trop grande tenſion, l'oblittération des canaux deſtinés à contenir & à charrier le fluide, ſont la cauſe de la ſécherеſſe & de l'aridité de ces parties; le relâchement de ces mêmes fibres, le moindre reſſerrement des vaiſſeaux, une plus grande abondance de ſéroſités, un abord plus conſidérable de liqueurs, rendent les pieds gros. Il arrive qne le plus ſouvent la ſole eſt ſi vaſte, que le tiſſu de l'ongle en eſt diſtendu, & que le ſabot en paroît évaſé: il faut néceſſairement dans les pieds ou ongles des Chevaux une épaiſſeur proportionnée pour donner de la force, pour s'oppoſer à la ſenſibilité, & pour garantir le Cheval d'être piqué. La fermeté de cette partie exige cepen-

dant d'être accompagnée de souplesse; 4°. le lisse, le poli ou l'uni. Un ongle est toujours de mauvaise nature, lorsqu'il s'y trouve des aspérités, des inégalités, des especes de bosses en forme de cordons. Quand on y remarque de ces cordons, le pied est dit cerclé; le Cheval feint pour lors, ou il boite. La rétraction, le resserrement, le rétrécissement de l'ongle sont des défauts auxquels on doit principalement prendre garde.

Les parties latérales, autrement les quartiers du pied, méritent aussi l'examen d'un Maréchal; celui de dedans est constamment & naturellement plus foible que celui de dehors; il faut qu'ils soient nécessairement égaux en hauteur véritable, autrement le quartier seroit de travers; & la masse ne portant que sur le quartier le plus haut, l'animal ne pourroit marcher avec facilité & assurance: il ne faut pas non plus qu'ils paroissent inégaux en élévation, par le rejet & la direction de l'un d'eux, en dedans ou en dehors.

Quant aux talons des pieds, ils doivent aussi être élevés dans une juste proportion; dans les pieds, les talons sont bas, la fourchette a communé-

ment trop de volume ; celle-ci est trop molle, & cette partie portant directement sur le sol, l'animal souffre nécessairement, & il boite le plus souvent: en général, le trop d'élévation des talons, joint à l'aridité de l'ongle & à une foiblesse excessive, & telle qu'en comprimant ces mêmes talons, ils obéissent à la force qui les comprime, doit faire craindre l'*encastelure*. On appelle *talons foibles*, *talons flexibles* ceux qui fléchissent & plient ainsi; il y a une grande distinction à faire entre un *talon foible* & un *talon affoibli*. La foiblesse naturelle reconnoît pour cause la qualité de l'ongle même. Des pieds dont les talons sont trop hauts, mais larges & ouverts, manquent ordinairement par la pince. Si le vice qui naît du peu d'élévation des talons, est plus grand dans les Chevaux *long-jointés* que dans d'autres, celui qui résulte de leur trop de hauteur, augmente à proportion dans les Chevaux *courts-jointés*, *droits sur leurs membres*, *boutés*, *arqués*, ou *brassicourts*. Des talons excessivement élevés favorisent la mauvaise position & la direction fausse de la jambe du Cheval. Tout pied trop allongé, outrepassant en talons sa rondeur ordi-

naire, a des diſpoſitions réelles à l'encaſtelure; & l'expérience journaliere apprend que l'inégalité des talons eſt plus commune dans les Chevaux fins, quand cette partie eſt en eux étroite & trop ſerrée, & lorſqu'on n'a pas la précaution d'humecter ſouvent leurs pieds.

La ſole eſt encore une partie du pied à examiner; la conſiſtance en doit être très-forte & ſolide; ſi elle eſt foible & molle, elle ſe meurtrit aiſément, le pied eſt toujours ſenſible, & l'animal boite auſſi-tôt. Cependant il ne faut pas que ſon épaiſſeur ſoit telle que le deſſous du pied n'ait aucune concavité, car alors le pied ſeroit ce que nous nommons un *pied comble*. On appelle *pied plat* ceux qui, moins caves qu'ils ne doivent l'être, doivent leur difformité à leur trop de largeur & à leur trop d'étendue: il y en a qui le ſont naturellement, & par vice de conformation; & d'autres, parce que les Chevaux ont été nourris dans les pays humides. Les Chevaux dont les pieds ſont plats ne ſont jamais d'un grand ſervice: on appelle *ſole batteur* une meurtriſſure, une contuſion à la ſole, occaſionnée ou par la marche du Che-

val dans les chemins pierreux, ou par quelques pierres ou graviers nichés entre le fer & l'ongle, ou par l'appui du fer même sur cette partie. Cette espece de maladie dans les pieds du Cheval est quelquefois suivie de la bleyme, autre maladie : on rebutera sans contredit un pareil Cheval, de même qu'un Cheval qui sera encloué ou serré, ou dont la sole sera baveuse, c'est-à-dire, enflée & molle comme une éponge.

La fourchette est la derniere partie à examiner dans les pieds ; elle doit leur être proportionnée, c'est-à-dire, qu'il ne faut pas qu'elle soit ni trop ni trop peu nourrie ; on l'appelle dans le premier cas *fourchette grasse*, & dans le second *fourchette maigre*. Le volume trop considérable de cette partie est aussi un grand défaut ; il faut prendre garde s'il n'y a point dans cette partie de fics, de crapaux, &c.

On apperçoit plus facilement les beautés & les défauts des parties du corps, que de toutes celles dont nous venons de parler. Examinons d'abord le dos ; il se trouve situé entre le garrot & les reins, précisément à l'endroit sur lequel doit reposer

la ſelle : il faut qu'il ſoit uni & égal ; s'il eſt cave dans le milieu de ſon étendue, ou plutôt s'il eſt bas, on dit que le Cheval eſt enſellé. Des Chevaux ainſi conformés ont l'encolure haute & relevée, la tête bien placée, l'avant-main beau ; ils ont de la légéreté ; mais la plupart ſont très-foibles, & ſe laſſent aiſément ; le défaut oppoſé eſt celui du dos *élevé :* on appelle ce dos, *dos de Mulet ;* il n'eſt pas facile non plus de le revêtir d'une ſelle.

Les reins, confondus mal-à propos par quelques Auteurs avec le dos, ſont ſitués à l'extrémité de celui-ci entre cette partie & la croupe ; ils doivent être en tout proportionnés au reſte de l'animal. Un Cheval en qui cette partie eſt courte, eſt plus ſuſceptible de l'union ou de l'enſemble ; il ramene plus aiſément ſous lui ſes parties poſtérieures ; ſes mouvemens ſe font cependant ſentir bien davantage au Cavalier. Quand on choiſira un Cheval, on prendra garde que la ſelle n'ait pas porté ſur les reins, & ne les ait pas offenſés. Les actions du Cheval & ſes allures font juger de l'intégrité des reins. Si l'animal ſent une douleur ex-

trême en reculant ; si sa croupe se berce ; si elle chancelle quand il trotte, on est physiquement sûr qu'il souffre d'un effort, c'est-à-dire, d'une extension forcée des ligamens qui servent d'attaches aux vertebres, ou d'une contraction plus ou moins violente des muscles. Il se trouve cependant des Chevaux qui, sans avoir d'efforts, se bercent en trottant ; cette allure lâche leur provient d'une foiblesse naturelle des reins ; nous allons passer aux côtes. Quand la forme en est platte & avalée, on les nomme *côtes serrées* ; & *Chevaux plats*, ceux qui sont ainsi conformés. On a remarqué qu'en général les Chevaux plats, & qui sont grands mangeurs, ont pour l'ordinaire le *flanc avalé*, & un *ventre de vache*, c'est-à-dire, un ventre qui tombe & qui descend, un dos de mulet, & la croupe en est rarement belle : on prendra garde s'il n'y a pas sur ces parties des durillons ou des cors ; ce sont les résultats des frottemens continuels & violens d'une selle mal ajustée.

Le ventre du Cheval n'exige pas moins l'attention du Maréchal ; on y considérera son volume & sa forme ; il faut qu'il soit proportionné à la taille

de l'animal ; il ſera par conſéquent médiocre dans des Chevaux de taille légere, & d'une étendue plus grande dans les Chevaux de carroſſe & de tirage. Quand le ventre s'éleve du côté du train de derriere, à la façon de celui des levriers, on dit communément que le Cheval *manque de corps*, qu'il eſt *étroit de boyaux, couſu* ; & quand il a le défaut oppoſé, on dit qu'il a le *ventre de vache.* Quand un vieux Cheval a le *ventre avalé*, il eſt à craindre qu'il ne devienne ſujet à la *pouſſe.* On prendra garde ſi le Cheval n'a point de tumeur à l'ombilic, car un Cheval qui a un exomphale ne peut pas être de ſervice.

Les teſticules & le fourreau demandent auſſi un examen dans le choix d'un Cheval : on conſidérera d'abord ſon volume ; plus il eſt conſidérable, plus on fait cas de ces animaux ; 2°. leur état : on examinera s'ils ne ſont pas enflés. Lorſque l'enflure dans ces parties provient des efforts faits par l'animal, il eſt toujours très-à-craindre ; il arrive quelquefois que le fourreau ſe trouve ſi fortement reſſerré, qu'il ne laiſſe aucun paſſage au membre pour ſortir ; c'eſt un *phymoſis.* Quelquefois auſſi le

fourreau eſt tellement gonflé, qu'il n'eſt plus poſſible au membre de rentrer; c'eſt un *paraphymoſis*. Le ſcrotum eſt encore ſujet à beaucoup de maladies: on examinera ſi le Cheval qu'on veut acheter s'en trouve atteint.

Les flancs ſont les dernieres parties à conſidérer; ils doivent être pleins à l'égal du ventre & des côtes. On nomme *flancs retrouſſés*, *flancs coupés*, des flancs creux; c'eſt une grande imperfection dans les Chevaux qui les rend moins propres au travail; il faut auſſi que les mouvemens de ces flancs ne ſoient ni trop vifs, ni inégaux; on prendra garde ſur-tout, à l'égard des vieux Chevaux, qu'il n'y ait point d'altération dans cette partie, c'eſt à-dire, que les mouvemens n'en ſoient pas plus précipités qu'ils le doivent être.

La croupe, les hanches, les cuiſſes, les feſſes, les jambes, les jarrets, le canon & la queue ſont autant de parties différentes à examiner dans l'arriere-main du Cheval. La croupe s'étend, comme tout le monde le ſait, depuis la terminaiſon des reins juſqu'au haut de la queue; elle doit être arrondie & diviſée par une eſpece de canal regnant dans ſon milieu. Toute

croupe coupée ou *avalée*, ou *tranchante*, doit être défectueuse. On nomme *croupe coupée* celle qui, regardée de profil, paroît étroite, ou ne pas avoir sa rondeur ou son étendue; la croupe avalée est celle qui tombe trop tôt, & la tranchante est celle d'un Cheval, dont les cuisses sont très-applaties; c'est la croupe ordinaire des mulets, & même le plus souvent des Chevaux d'Espagne. Une pareille imperfection ne choque point la vue; elle est le plus souvent réparée dans ces dernieres par la vigueur, la force de leurs reins, & la beauté de l'action, ou du jeu de l'arriere-main.

Les hanches du Cheval doivent être proportionnées aux différentes parties de son corps; trop courtes, trop longues, elles sont évidemment défectueuses. Dans les hanches courtes, l'arriere-main a toujours peu de jeu, & rien n'est plus sensible que l'inconvénient qui suit la trop grande longueur des hanches. La saillie considérable des os iléon, dans le Cheval gras & en bon état, forme ce qu'on appelle les *hanches hautes*, & l'animal est réputé alors *cornu*. Une pareille difformité n'est cependant désagréable qu'à

la vue ; quant aux cuisses, leur conformation doit suivre & accompagner la rondeur des hanches ; quand elle est applatie, elle rend la croupe tranchante : on examinera s'il n'y a point d'effort dans la cuisse ; une chûte, un écart y donnent lieu ; l'animal boite pour lors plus ou moins bas ; il baisse la hanche en marchant, il traîne même toute la partie affectée ; les fesses doivent aussi être proportionnées à la forme de la croupe, des hanches & des cuisses.

Après l'examen des cuisses & des fesses, vient celui des jambes ; leur longueur en doit être proportionnée, ainsi & de même que leur volume. Si la jambe est trop longue, seche & peu fournie, elle peche contre la beauté ; elle annonce même la foiblesse de l'animal. Il faut donc que la jambe soit proportionnellement charnue : on appelle un Cheval *mal gigoté*, celui dans lequel elle ne se trouve pas ainsi, surtout si le dehors en est maigre, & le derriere tranchant. On nomme *grasset* la rotule de la jambe : on dit qu'un Cheval boite du *grasset*, lorsqu'il y a extension aux fibres des ligamens capsulaires ou latéraux, ou aux fibres

même des muſcles & des tendons ; on en jugera par la contrainte dans laquelle le Cheval eſt de porter cette partie en dehors, de même que par le traînement & la lenteur de celles qui ſont inférieures.

Les jarrets ſont les parties qui exigent l'attention la plus ſérieuſe; leur volume doit être proportionné au tout dont ils ſont partie. De petits jarrets ſont toujours foibles ; quant à ce qui concerne leur forme, ils doivent être larges & plats ; les jarrets qui ſe jettent en dedans, & ceux qui ſe jettent en dehors ne ſont pas aſſez forts ; cette fauſſe direction met hors d'état cette partie de ſuffire au poids même de l'animal.

La diſtance convenable d'un jarret à l'autre mérite auſſi une attention particuliere de la part d'un Maréchal. Des jarrets ſerrés, & dont la tête ou la pointe eſt trop rapprochée, ou ſe touche, conſtituent les Chevaux jarretés, ou croiſés, ou clos du derriere. De pareils Chevaux ne peuvent s'aſſeoir que fort difficilement ; leurs jarrets ſe lient à la moindre deſcente, s'entreprennent l'un & l'autre, & le derriere en eux ne peut avoir aucune force.

On appelle *jarrets coudés* ceux dont la flexion est naturellement telle, que dans le repos, le canon se trouve fort en avant & sous l'animal; il en résulte des Chevaux crochés. La courbure extrême de ces jarrets met souvent l'animal hors d'état de mouvoir avec aisance cette partie; il faut en outre que les jarrets soient bien évuidés; des jarrets charnus, des jarrets pleins & gras sont toujours chargés d'humeurs, & par conséquent sujets à une infinité de maux. On rejettera donc tous les Chevaux dans lesquels on remarquera des maux dans cette partie, de même que dans le canon & autres extrémités postérieures & inférieures.

La queue est la derniere partie qui nous reste à examiner; après quoi, nous en viendrons aux poils, autrement à la robe de l'animal. Cette partie ne doit être ni trop haute, ni trop basse; quand elle est trop élevée, la croupe paroît pointue; mais quand elle est basse, la difformité est encore plus visible; elle annonce pour lors la foiblesse des reins de l'animal. Quant au tronçon de la queue, il doit être d'un certain volume, ferme & fourni de crins. On appelle *queue de rat* celle

qui s'en trouve dégarnie ; au reste un Cheval doit toujours porter sa queue horisontalement.

Les poils des Chevaux se distinguent, suivant les Maréchaux, par poils simples, & par poils composés; les simples sont ceux dont la couleur est uniforme ; les composés montrent un mêlange confus ou distinct de couleurs différentes. Il y a plusieurs especes de poils simples : on nomme *poil bai* celui dont la couleur approche de celle d'une châtaigne. Les Chevaux qui ont ce poil ont leurs quatre jambes noires ; & quand elles ne le sont pas, le Cheval se nomme *alezan*. Le poil *bai châtain* approche beaucoup du précédent. Le *bai clair* a la nuance moins foncée ; le *bai doré* tire sur le jaune, & le *bai brun* est presque noir. Le Cheval qui a ce poil, & dont les flancs, le bout du nez & les fesses sont d'un roux éclatant, quoiqu'obscur, est dit *marqué de feu*. Si cette espece de poil jaune est more, éteint & blanchâtre, le Cheval est *bai brun, fesses lavées*. On appelle *bai à miroir*, ou *mirouette*, celui dans lequel on observe des marques plus brunes & plus claires ; c'est ce qui rend la croupe pommelée. Parmi

les poils blancs, il y en a de deux sortes ; le blanc pâle & le blanc luisant. Les Chevaux blancs ne naissent pas tels, mais les gros le deviennent en vieillissant ; il y a pareillement de deux sortes de poils noirs, dont l'un se nomme *noir mal teint*, & l'autre *noir juget*. Le premier n'est pas parfaitement noir ; son œil est un peu roussâtre : mais le second est d'un noir véritable & vif ; celui-ci n'est pas commun. Le poil alezan tient en partie de diverses especes de poils bais, aussi a-t-il diverses nuances ; mais les extrémités n'en sont pas noires ; l'*alezan clair* est blond ou doré, & un Cheval est dit *alezan poil de vache*, lorsqu'il a les crins blancs ; l'*alezan brûlé* est très-brun, & d'un foncé obscur : on nomme *Cheval rubican* tout Cheval noir bai ou alezan, qui a des poils blancs semés çà & là.

Les poils composés sont encore infiniment plus nombreux que les poils simples. Le poil gris est celui dont le fond est blanc, mêlé de noir ; dans le gris sale, le poil noir y domine, & dans le gris brun, le noir se trouve en moindre quantité que dans le gris sale. Le gris sanguin, ou rouge, ou vieux, est un gris mêlé de bai dans

tout le poil, & le gris argenté eſt un gris vif, peu chargé de noir, dont le fond blanc eſt extrêmement brillant. Le gris pommelé ſe reconnoît à des marques aſſez grandes de couleur *blanche & noire*, parſemées à des diſtances aſſez égales, ſoit ſur le corps, ſoit ſur la croupe: on nomme *gris tiſonné* un Cheval dont le poil eſt chargé de taches irréguliérement éparſes de côté & d'autre, comme ſi le poil eût été noirci avec un tiſon. Le *gris tourdille* eſt un gris ſale approchant de la couleur d'une grive; & le *gris étourneau* eſt ſemblable au plumage de cet oiſeau. Le *gris truité* ou *tigré* eſt celui dont le fond eſt blanc, & qui ſe trouve mêlé ou de l'alezan, ou de noir, ſemé par petites taches aſſez également répandues ſur tout le corps; il ſe nomme auſſi *gris moucheté*. Le *gris ſouris* eſt ſemblable à la couleur du poil de cet animal, & on nomme *rouan ordinaire* celui qui eſt mêlé de *blanc*, de *gris* ou de *bai*; quant au *rouan vineux*, il eſt mêlé d'alezan ou de bai doré. On donne le nom de *rouan cap*, ou *cannelé de mer*, à un Cheval dont la robe eſt *rouan*, où les extrémités *noires*. Le poil *iſabelle* eſt un compoſé de jaune & de blanc.

Le *louvet* ou *poil de loup* eſt un iſabelle foncé, mêlé d'iſabelle roux. Le *ſoupe de lait* eſt d'un jaune clair & blanc. Le poil de cerf ou le poil fauve tient de la couleur du poil de cet animal. Le poil *pie* eſt celui qui ſe trouve interrompu par de grandes taches d'un poil totalement différent, ſur-tout à l'épaule & à la croupe. Quand les taches ſont noires, on donne au Cheval le nom de *pie noir ;* quand elles ſont alezans, celui de *pie alezan ;* & de *pie bai*, lorſqu'elles ſe trouvent bai. L'*aube*, le *mille-fleurs*, ou *fleur de perle* eſt un mêlange aſſez confus de *blanc d'alezan* & de *bai*, ſemblable en tout à la fleur de perle; quant au poil de porcelaine, il n'eſt pas commun.

Les marques ſont encore des choſes à obſerver dans les Chevaux, & dont les Maréchaux doivent être inſtruits. On qualifie de ce nom diverſes particularités qui s'obſervent dans les robes. Ce qu'on nomme *balzane* n'eſt autre choſe qu'un changement en blanc de la couleur du fond de la robe, ou dans les extrémités, ou dans trois, où dans deux, ou dans un. On dit d'un Cheval qu'il eſt balzan des quatre extrémités, ou du montoir, ou du

hors-montoir, ou du montoir de derriere & des extrémités antérieures, &c. Si dans la jonction du poil blanc du canon ou du boulet, avec la couleur générale de la robe, il se trouve des irrégularités en pointe, comme des dents de scie, cette balsane se nomme *dentelée & herminée*, ou *mouchetée.* Si elle est tachée de noir., quand elle monte ou s'étend auprès du genou, ou près du jarret, ou même au-dessus, on dit qu'un tel Cheval est *chaussé haut*, *trop haut.* Voilà tout ce qui concerne la *balsane.*

L'*étoile*, ou la *pelote* est une autre marque du Cheval ; elle prend le nom d'*étoile prolongée*, lorsqu'elle descend un peu, & si elle se prolonge le long du *chanfrein*; ou si après cette marque, le chanfrein est couvert de poils blancs, on dit que le Cheval est *belle-face.* Lorsque la levre antérieure est noyée dans le *blanc*, l'animal passe pour *boire dans son blanc*, *dans du lait*; quand le bout du nez se trouve seulement taché d'une bande de poils blancs fort étroite, cette bande se nomme *lisse*; les Chevaux zains sont ceux qui n'ont point d'étoiles.

Les épis ou molettes, autres mar-

ques des Chevaux, proviennent, selon quelques Auteurs, d'une espece de frisure naturelle, qui se relevant sur un poil courbe, forme une marque approchante de la figure d'un *épi de bled*; d'autres Auteurs les considerent comme un retour ou un rebroussement de poils. Quoi qu'il en soit, il n'est pas moins vrai de dire que les épis sont dus à la configuration des pores: on les divise en ordinaires & en extraordinaires. Les ordinaires sont ceux qui se trouvent indifféremment ou indistinctement sur tous les Chevaux, & les extraordinaires sont ceux, qui, sans être communs, ont mérité de la part des esprits foibles & crédules une attention particuliere; de ce nombre sont l'épi *romain* qui regne tout le long de l'encolure, près de la *criniere*, & les trois épis séparés ou joints ensemble, que l'on remarque quelquefois sur le front de l'animal.

La quatrieme marque des Chevaux est ce qu'on nomme *coup de lance*; c'est une cavité sans cicatrice, que l'on remarque quelquefois au-devant, quelquefois au bas du bras, & quelquefois à l'encolure; elle est plus commune dans les Chevaux turcs, barbes & es-

pagnols, que dans les autres. Après avoir considéré la forme de chaque partie du Cheval en particulier, il est à propos d'examiner le rapport que ces parties ont les unes avec les autres, ou plutôt le tout qui en résulte ; & en effet, dès que la beauté de l'animal réside dans ce rapport, il faut de toute nécessité en observer les dimensions particulieres & respectives : mais pour acquérir une parfaite connoissance de ces proportions, on doit nécessairement supposer, dit M. de Bourgelat, un genre de mesure, qui puisse être indistinctement commune à tous les Chevaux. La tête de l'animal est la partie qui peut servir de regle pour toutes les autres : on en mesure la longueur avec deux lignes paralleles ; l'une tangente à la nuque ou à la sommité du toupet, & l'autre tangente à l'extrémité de la levre antérieure, par une ligne perpendiculaire à ces deux paralleles, ou à sa longueur générale. Cette longueur se divise en trois portions, & on assigne à ces trois portions un nom parriculier qui puisse s'appliquer indistinctement à toutes les têtes, tel que celui de prime. Une tête quelconque, dans sa longueur gé-

nérale, aura par conſéquent toujours trois primes; mais comme toutes les parties qu'on a à conſidérer, ſoit dans leur longueur, ſoit dans leur hauteur, ſoit dans leur groſſeur, ne peuvent pas être conſtamment ou une prime entiere, ou une prime & demie, ou trois primes, on ſubdiviſe donc chaque prime en trois parties égales, que l'on nommera ſecondes; & comme cette ſubdiviſion ne ſuffiroit pas encore pour donner la meſure juſte à toutes les parties, on ſubdiviſe de nouveau chaque ſeconde en vingt-quatre points; de ſorte qu'une tête diviſée en trois primes aura, pour la premiere ſubdiviſion, neuf ſecondes, & deux cents ſeize points pour la derniere; par conſéquent, quand on dira une tête, on entendra toujours la longueur géométrale; quand on ſe ſervira du mot de prime, ce ſera un tiers de cette longueur; & lorſqu'on emploiera le mot de ſeconde, ce ſera la neuvieme; enfin, lorſqu'on dira un point, ce ſera la deux cent ſeizieme partie de cette longueur générale. Cependant, comme la tête peut pécher par un défaut de proportion, c'eſt-à-dire, qu'elle peut être trop courte ou trop longue, trop

menue ou trop chargée, eu égard à tout le corps, on ne pourra plus alors s'asseoir sur sa longueur générale pour les autres proportions du corps : on abandonnera donc cette mesure commune, & on compensera dans ce cas la hauteur ou la longueur du corps de l'animal; on partagera l'une ou l'autre en cinq parties égales; on prendra ensuite deux de ces portions; on les divisera par primes, secondes & points, conformément aux divisions & subdivisions qu'on aura faites de la tête, & on aura dès-lors une mesure générale, telle que la tête l'auroit donnée, si elle eût été proportionnée. Voyons actuellement en quoi consistent toutes les proportions générales, quoiqu'elles soient au-dessus du commun des Maréchaux; 1°. trois longueurs géométrales de la tête donnent la hauteur entiere du Cheval, à compter du toupet au sol sur lequel il repose, pourvu que la tête soit bien placée; 2°. deux têtes & demie égalent la hauteur du sommet du garrot à la terre, la longueur de ce même corps, celle de l'avant-main & de l'arriere-main prises ensemble de la pointe du bras à la pointe de la fesse inclusivement; 3°. une tête en-

tiere donne la longueur de l'encolure, du ſommet du garrot à la partie poſtérieure de la nuque ; la hauteur des épaules, du ſommet du coude au ſommet du garrot; l'épaiſſeur du corps, du milieu du centre au milieu du dos; la largeur d'un côté à l'autre; 4°. une tête meſurée du ſommet du toupet à la commiſſure des levres. Cette meſure légérement remontée, à moins que ſa bouche ne ſoit fendue, égalera la longueur de la croupe priſe de la pointe ſupérieure de l'angle antérieur de l'os iléon à la tubéroſité de l'iſchion, formant la pointe de la feſſe; la largeur de la croupe ou des hanches, priſe ſur les pointes inférieures des angles des os iléon ; la hauteur de la croupe vue latéralement, priſe du ſommet des angles poſtérieurs des os iléon à la pointe de la voûte, la jambe étant dans l'état de repos; la longueur latérale des jambes poſtérieures, de la pointe de la rotule à la partie ſaillante & latérale du jarret, à l'endroit de l'articulation du tibia avec la poulie; la hauteur perpendiculaire de l'articulation ci-deſſus déſignée au-deſſus du col; la diſtance de la pointe du bras à l'inſertion de l'encolure dans l'auge;

la distance du sommet du garrot à l'insertion de l'encolure dans le poitrail; 5°. deux fois cette derniere mesure donnent à-peu-près la distance du sommet du garrot, à la pointe de la rotule; la distance de la pointe du coude au sommet de la croupe, ou des angles postérieurs des os iléon.

6°. Trois fois cette mesure; plus, la demi-largeur du paturon; le tout équivalant à deux têtes & demie, donneront la hauteur du corps prise du sommet du garrot à terre, sa longueur prise de la pointe du bras à la pointe de la fesse inclusivement; 7°. cette même mesure, plus la largeur entiere du paturon indiqueront la longueur totale du corps prise rigoureusement; 8°. deux tiers de la longueur de la tête égaleront la largeur du poitrail, d'une pointe du bras à l'autre; de dedans en dehors, la longueur horisontale de la croupe, prise entre deux verticales, dont l'une toucheroit à la fesse, & l'autre passeroit par le sommet de la croupe, & toucheroit à la pointe de la rotule; le tiers de la longueur de l'arriere-main & du corps pris ensemble, jusqu'à l'à-plomb du garrot touchant au coude; la longueur antérieure

de la jambe de derriere, prise de la tubérosité du tibia au pli du jarret.

9°. Une moitié de la longueur entiere de la tête est la même que la distance horisontale de la pointe du bras à la verticale du sommet du garrot & du coude; la largeur de l'encolure vue latéralement, prise de son insertion dans l'auge, jusqu'à la racine des premiers crins de la criniere sur une ligne qui formeroit, avec le contour supérieur, deux angles égaux.

10°. Un tiers de la longueur entiere de la tête donne la hauteur de ses parties supérieures, depuis le sommet du toupet jusqu'à la ligne qui passeroit par les points les plus saillans des orbites, la largeur de la tête au-dessus des paupieres inférieures; la largeur latérale de l'avant-bras, prise de son origine antérieurement à la pointe du coude.

11°. Deux tiers de tête, largeur latérale, donnent l'élévation verticale de la pointe du coude, au-dessus du niveau du dessus du sternum; l'abaissement du dos par rapport au sommet du garrot; la largeur latérale des jambes postérieures près des jarrets; l'ouverture, ou plutôt la distance des

avant-bras d'un arc à ſon oppoſé.

12°. Une moitié de tiers de la longueur entiere de la tête égale l'épaiſſeur de l'avant-bras, vu de face à ſon origine, de l'arc à ſon contour extérieur horiſontalement; la largeur de la couronne des pieds antérieurs, ſoit d'un côté à l'autre, ſoit de l'avant en arriere; la largeur de la couronne des pieds poſtérieurs d'un côté à l'autre ſeulement; la largeur des boulets poſtérieurs près de l'avant-main à la naiſſance de l'ergot; la largeur du genou vu de face (cette meſure eſt cependant un peu forte, ſelon M. Bourgelat); l'épaiſſeur des jarrets: celle-ci eſt un peu foible, ſelon le même Auteur.

13°. Un quart de ce même tiers de longueur de tête donne l'épaiſſeur du canon de l'avant-main; celui de l'arriere-main eſt un peu plus épais; 14°. un tiers de cette même meſure égale l'épaiſſeur de l'avant-bras près du genou, dans la partie la plus étroite; l'épaiſſeur des paturons poſtérieurs pris latéralement; 15°. la hauteur du coude auprès du genou eſt la même que la hauteur de ce même pli juſqu'à terre; la hauteur de la rotule, ou pli

du jarret; la hauteur du pli du jarret jusqu'à la couronne; 16°. la sixieme partie de cette mesure donne la largeur du canon de l'avant-main vu latéralement au milieu de sa longueur, son boulet vu de face; 17°. le tiers de cette même mesure est à-peu-près égal à la largeur du jarret, du pli à la pointe; 18°. un quart de cette mesure donne la largeur du genou, ou latéralement sa longueur; 19°. l'intervalle des yeux d'un grand angle à l'autre égale la largeur de la jambe de derriere, vue latéralement de la coupure de la fesse à la partie inférieure de la tubérosité du tibia; 20°. une moitié de cet intervalle des yeux donne la largeur du canon postérieur, vu latéralement; la largeur du boulet de l'avant-main, vu latéralement de son sommet antérieur à la naissance de l'ergot; enfin, la différence de la hauteur de la croupe, respectivement au sommet du garrot.

Quoique de pareilles observations ne soient pas du goût des Maréchaux, cependant il n'est pas moins vrai de dire qu'elles peuvent être très-utiles; par exemple quand une tête peche par un excès de longueur, cet excès

en accroît le plus ſouvent la maſſe, & il arrive toujours que dans la poſition de la main ſur un Cheval, auquel on peut reprocher ce défaut, la direction des reins ſe trouve telle que les branches du mors operent ſur les barres l'effet des branches hardies. Quand au contraire la tête eſt trop courte, elle eſt communément plus volumineuſe par ſon épaiſſeur, & l'effet des rênes eſt totalement différent, en ce que les branches du mors n'ont que celui des branches flaſques. Ce ſeul objet doit ſuffire, ſans que nous nous étendions davantage ſur cet objet; la direction des membres & la juſteſſe des à-plombs ſont encore d'une conſidération très-importante.

Tous ces principes poſés, on examine d'abord le Cheval dans le repos; on conſidere, 1°. les pieds, & ſucceſſivement toutes les parties des extrémités, en remontant juſqu'au garrot & juſqu'à la croupe: on revient au total de chacune: on examine enſuite toutes celles que préſente le corps: on paſſe enfin au reſte de l'avant-main: on compare encore le tout enſemble; telle eſt la route qu'il faut ſuivre; après quoi on examine le Cheval dans l'ac-

tion. On diſtingue dans cet animal des allures de deux ſortes ; les unes ſont naturelles, les autres artificielles : on comprend parmi les premieres le pas, le trot & le galop : on y en a joint une quatrieme, qui eſt l'amble ; mais celle-ci eſt défectueuſe : elle ne dérive de ſa nature que dans un petit nombre de ces individus ; quant à ce qui concerne certains trains rompus & déſunis, tels que l'entrepas, qui tient du pas & de l'amble, & l'aubin qui tient du trot & du galop, ils annoncent l'un & l'autre la foibleſſe & la ruine de l'animal ; ils ne doivent pas conſéquemment faire partie des allures naturelles ; les artificielles, ou arcs, en terme de manege, ſont ou près de terre, comme le paſſage, la galopade, la trotte, le terre-à-terre, la meſoir, &c, ou relevées comme la peſſade, la courbette, la balotade, &c.

Le trot eſt communément l'allure, ou la premiere épreuve à laquelle on ſoumet un Cheval, après l'avoir examiné, & en avoir conſidéré toutes les parties ; il faut que cette allure ſoit ferme, prompte ; que le maniement des membres ſoit libre, ſans cependant que l'union des épaules, des bras,

ſoit trop élancée ; car toute ſéduiſante qu'elle paroiſſe être, elle occaſionne bientôt la ruine des jambes & des pieds ; il faut en outre que l'animal montre de la légéreté, que le derriere chaſſe le devant avec franchiſe, que la tête ſoit haute naturellement, ſans le ſecours trompeur du Palfrenier, & ſans la branche extrêmement longue du filet ; que les reins ſoient droits ; que les mouvemens de l'avant & de l'arriere-main ſoient uniformes ; que l'animal ne ſe balance point, c'eſt-à-dire, que la croupe ne balance pas alternativement à chaque temps ; qu'il embraſſe proportionnellement le terrein ; qu'il trotte devant lui ſans forger, ſans s'entretailler, ſans s'attraper, ſans billarder, ou ſans jeter ſes jambes antérieures en dehors. On ſe contente ordinairement du trot pour le choix du Cheval, mais bien à tort ; l'examen du pas eſt encore néceſſaire ; on s'apperçoit plus aiſément de l'irrégularité ou de l'inégalité des mouvemens dans cette action, & la raiſon en eſt évidente ; c'eſt que ces mouvemens ſont moins rapides ; & en effet, quand l'animal leve la jambe de devant, il eſt facile de voir ſi cette action eſt faite

avec hardiesse & avec facilité, si le genou est suffisamment plié, si la jambe parvient à une élévation continuelle, si elle s'y soutient un certain espace de temps quand elle y est parvenue, si dans sa foulée son appui sur le sol est ferme, si l'action de chaque membre est en raison de celui qui lui correspond. C'est donc l'allure du pas qu'il faut principalement demander de la part de celui que l'on fait monter devant soi : il est encore plus prudent de monter soi-même le Cheval, quand on en veut faire choix ; car à quoi sert-il de débuter en pareil cas par des aides propres à animer & à rechercher l'animal? On commencera d'abord à l'éloigner peu-à-peu du lieu où le Marchand le met en montre; quand il témoigne de l'ardeur, on l'appaise, on ne lui demande rien; on ne le tient pas; on le laisse marcher & cheminer quelque temps à son gré, & on s'apperçoit insensiblement en le renfermant; & même en l'attaquant par degrés, s'il demeure placé, s'il aura de la franchise, de l'appui, s'il est libre à toute main, &c. C'est par le moyen de pareilles épreuves qu'on peut porter un jugement certain sur un Cheval. Les

qualités qu'on doit rechercher dans un Cheval ſont la force, la légéreté, le courage, & un tempérament qui n'annonce rien de trop ardent, ni de trop tardif: ſi à ces qualités ſe joignent de juſtes proportions, & l'exemption des vices principaux, dont les membres peuvent être atteints, le Cheval ſe trouvera pour lors dans toutes ſes actions naturellement uni; la tête ſera ferme & aſſurée, ſon devant léger, les hanches affermies, les allures franches, ſûres, nullement pénibles, & toujours avec grace; dans ſes mouvemens hauts & élevés, on remarquera ſans ceſſe la correſpondance merveilleuſe de ſes parties entr'elles & avec le tout; ſes ſauts ne ſeront point déſordonnés; ils ſeront conſtamment le produit de ſa force & de ſa gaieté; ils ſe feront toujours en avant & librement. Quand cet animal ſera livré à un Cavalier, ſon obéiſſance ſera prompte & entiere; & s'il vient à ſe refuſer à ce que lui demande le Cavalier, ce n'eſt que pour prévenir ſa volonté, & pour ſe porter aux premieres leçons qu'il en recevra.

Dans le choix d'un Cheval, on aura ſur-tout égard à l'uſage auquel on le

destine. Il y en a de fins, il y en a de communs, soit parmi les Chevaux de monture, soit parmi les Chevaux destinés à tirer. On appelle Cheval fin parmi les Chevaux de monture, celui qui est d'une taille légere. Quand on en veut faire un Cheval de manége, il faut qu'il ait de la beauté & de la grace; qu'il soit nerveux, léger, vif & brillant; que ses mouvemens soient fins; que sa bouche soit belle, & surtout que ses reins & ses jarrets soient bons; mais si c'est pour en faire un Cheval de voyage, il lui faut une taille raisonnable, un âge fait, tel que celui de six ou sept années, des jambes sûres, des pieds parfaitement conformés, un ongle solide, une grande légéreté de bouche, beaucoup d'allures, une action souple & douce, de la tranquillité, de la franchise : on rejette pour cet usage un Cheval ardent, paresseux, & délicat pour la nourriture. Quant au Cheval de guerre, il ne faut pas qu'il soit d'une taille trop élancée ou trop petite; rarement trouve-t-on de la légéreté & de l'agilité dans une grande machine; d'ailleurs, il ne résiste jamais à la fatigue, comme un Cheval d'une certaine hauteur; il faut en outre

qu'un pareil Cheval ſoit d'un poil obſcur, ſur-tout s'il eſt deſtiné à monter un Officier de marque; il doit être d'ailleurs bien proportionné, bien traverſé, beau de devant, bien ouvert, & non chargé d'épaules; la tête & l'encolure en doivent être bien conformés, la bouche belle & l'appui à pleine main, pour qu'il obéiſſe promptement; la jambe bonne, les pieds excellens & non dérobés; il doit auſſi être uni, avoir de la ſoupleſſe, de la ſenſibilité, de l'adreſſe, du courage, & une liberté entiere à toute main, ſoit au pas, ſoit au trot, ſoit au galop; il faut en outre qu'il ſoit décidé au partir de la main, & ſuſceptible d'un retour, facile à un galop monté, ainſi qu'au trot & au pas; quand il ſera arrêté, il ne témoignera aucune inquiétude, & reſtera comme immobile à la même place; il ne doit pas d'ailleurs redouter les différens objets qui pourroient frapper ſa vue, ou ſon ouie, ni craindre, ſoit le feu, ſoit l'eau, &c. On demande dans un Cheval de chaſſe du fond & de l'haleine, des épaules plattes & très-libres, un corps qui ne ſoit point raccourci, une bouche bonne

ſans être trop ſenſible, de la légéreté, de la vîteſſe, &c. Pour ce qui eſt des Chevaux d'arquebuſe, des Chevaux de promenade & Chevaux de femme, on exige d'eux beaucoup de tranquillité, de docilité, d'obéiſſance exacte, de bonté de bouche, des allures ſûres & douces, une taille médiocre, & une franchiſe à l'épreuve de tous les objets capables d'effrayer & d'émouvoir.

Parmi les Chevaux de monture communs, on place les Chevaux de Domeſtiques ou de ſuite, les Chevaux de Cavaliers, de Dragons, de Piqueurs & de Poſte. Le Cheval de ſuite doit être bien traverſé, bien membré, bien gigoté; il faut que ſa bouche ſoit bonne, ſans être abſolument belle, & il n'eſt pas néceſſaire de s'attacher dans un pareil Cheval au liant ou à la dureté de ſes allures.

On exige d'un Cheval de Troupe qu'il ſoit ſuſceptible d'obéiſſance, de ſoupleſſe & de légéreté, relativement aux manœuvres qu'il doit exécuter, & auxquelles il ne peut ſuffire dans un âge tendre; le Cheval de Piqueur doit être étoffé, vigoureux, doué d'une grande haleine, & propre à ré-

fister au travail pénible auquel il est assujetti. Pour ce qui est des Bidets de Poste, on considérera plutôt la bonté de leurs jambes & de leurs pieds, que leur figure & les qualités de leur bouche.

Parmi les Chevaux qui tirent & qui portent des fardeaux, il en est de plus ou moins fins, & de plus ou moins grossiers. Pour avoir d'excellens Chevaux de carrosse, il faut des Chevaux bien tournés & bien proportionnés, d'une taille de quatre pieds onze pouces jusqu'à cinq pieds trois ou quatre pouces, qui seront parfaitement relevés de devant, bien traversés, dont les épaules ne seront pas trop chargées, dont le poitrail ne péchera pas par un excès de largeur, dont les jambes plattes & larges ne seront pas garnies, dont les jarrets seront nets, amples, bien évuidés, bien conformés, dont les pieds seront bons, qui auront de la grace & beaucoup de liberté dans leurs mouvemens, qui seront justement appareillés de poils, de taille, de marque, de figure, d'inclination, d'allures & de vigueur.

Quant aux Chevaux de chaise, il faut que celui du brancard soit bien

étoffé, d'une taille raiſonnable & non trop relevée. Un pareil Cheval trottera librement & diligemment, tandis que le bricolier, qui ſera bien traverſé, mais qui aura moins de deſſous que lui, & qui ſera auſſi moins éloigné du genre des Chevaux de ſelle, ſera capable de fournir avec facilité à un galop raccourci. Quant aux autres Chevaux de tirage, on les regarde avec raiſon comme les Chevaux les plus communs; il ſuffit qu'ils ſoient forts. Il faut conſéquemment une attention ſcrupuleuſe à tous les détails dans le choix d'un Cheval, ſelon les uſages auxquels on veut l'approprier.

Tout vendeur de Chevaux eſt obligé envers l'acheteur en trois manieres différentes. Cette obligation conſiſte dans une garantie de droit ou conventionnelle, ou d'uſage. La garantie de droit ne s'exprime jamais ; perſonne ne peut vendre un Cheval qu'il ne ſoit en état de prouver qu'il lui appartient. La garantie conventionnelle regarde tous les engagemens que le vendeur a pris avec l'acheteur ; il en eſt tenu d'une néceſſité indiſpenſable ; quant à la garantie d'uſage, elle eſt relative aux vices déclarés par les

maximes

maximes usitées & réunies ; ces vices peuvent faire annuller la vente : on les a restreints en France à la pousse, la morve & la courbature. Dès qu'un Cheval est atteint de l'une de ces maladies, l'acheteur est en droit de contraindre le vendeur à reprendre l'animal, & à lui restituer le prix donné : on appelle cette action, action rédhibitoire. Dans certains pays, l'acheteur doit se pourvoir dans les huit jours, à compter de celui de la délivrance d'un Cheval ; & dans d'autres, l'usage est d'en accorder garantie.

ARTICLE VI.

Du Palefrenier, & de la maniere de panser les Chevaux.

On appelle chez les grands Seigneurs *Palefrenier* ce qu'on nomme dans les Hôtelleries & à la Campagne, *Valet d'écurie* : c'est celui qui est chargé de panser les Chevaux.

Il doit d'abord en se levant, ou en entrant le matin dans l'écurie, attacher à un des fuseaux du ratelier une des doubles longes du licol du Cheval ; il nettoiera ensuite les auges avec un

bouchon de paille, & il distribuera l'avoine ou le son, selon qu'il est ordonné. Quand on n'auroit rien à présenter à l'animal, on ne fera pas moins net devant lui; l'odeur que contracte l'auge par le séjour des alimens, en partie mâchés & laissés par le Cheval, est capable de le jetter dans le dégoût.

Immédiatement après que le Cheval aura mangé ce qu'on lui a donné, on remue la litiere avec une fourche de bois; on la releve proprement sous l'auge, observant de séparer & de mettre à l'écart la partie de cette même litiere qui se trouvera pourrie & gâtée par la fiente & l'urine; après quoi on nettoiera à fond, avec le balai de bouleau, la place du Cheval. Quoiqu'on releve rarement la litiere aux Chevaux malades, il est bon d'en ôter ce qui est corrompu & mouillé, & de balayer en dessous, sauf à faire en partie une litiere fraîche; le tout pour rendre la place qu'ils occupent toujours plus saine.

Avant de procéder au pansement, il faut mettre le Cheval au filet, ou même au mastigadour, que l'on gar-

nit de temps en temps d'un onguent d'*aſſa-fœtida*. Cette eſpece de maſtigadour prévient toute inappétence ; il réveille la ſenſation de la faim, & procure ſouvent une utile révulſion. Lorſqu'on peut faire ſortir un animal de ſa place, & le fixer en arriere, en attachant les longes du filet ou du maſtigadour aux piliers qui le limitent ; on ne doit pas chercher à s'en diſpenſer ; & en effet, quand on panſe des Chevaux à leur place, la pouſſiere de l'un vole ſur l'autre.

Si la ſaiſon & le temps ſont beaux ; on les conduit alors hors de l'écurie ; on les attache par ces mêmes longes à des anneaux de fer ſcellés dans le mur pour cet uſage. Toutes ces précautions priſes, le Palefrenier, armé de l'étrille qu'il tient dans ſa main droite, de façon que ſon petit doigt ſe trouve tourné du côté du corps, ou du coffre de cet inſtrument, & que ſon pouce ſoit étendu ſur l'extrémité du manche, & près de la rivure de la ſoie, dont le manche eſt enfilé ; il ſaiſit la queue du Cheval avec ſa main gauche ; il paſſe l'étrille ſur le milieu, ſur le côté de la croupe, à rebrouſſe poil,

en allant & venant pendant un court espace de temps, avec adresse & légéreté, sur toutes les parties de ce même côté, qu'on parcourt d'abord ainsi, en remontant jusqu'à l'oreille.

Il faut ménager toutes celles qui sont douées d'une trop grande sensibilité, ainsi que celles qui sont occupées par les racines des crins; il ne faut par conséquent jamais porter l'étrille ni sur le tronçon de la queue, ni sur les parties tranchantes de l'encolure, ni sur l'épine, ni sur le fourreau, & on la passera plus légérement sur les jambes qu'ailleurs: du reste, il importe que le Palefrenier dans cette action meuve son bras avec aisance, le déploie, & embrasse à chaque coup une certaine étendue du corps.

L'effet de cet instrument tendant à détacher la crasse qui provient de l'évaporation, en en donnant plusieurs coups, on en enleve une certaine quantité plus ou moins considérable; & pour dégager les rangs, ou le fond du coffre de l'étrille, le Palefrenier frappera de l'un des marteaux de son instrument de temps en temps sur le pavé, contre le mur, contre des pi-

liers ; il soufflera même fortement entre les rangs, pour les nettoyer plus exactement.

Le Cheval suffisamment étrillé sur le côté droit, on procédera au pansement de sa partie gauche ; le Palefrenier changera pour lors l'étrille de main, & se saisira de la queue avec la droite ; il pratiquera sur cette face du corps de l'animal ce qu'il a pratiqué sur l'autre ; il fera succéder l'époussette à l'étrille : on nomme ainsi une certaine étendue de serge ou de gros drap destiné à enlever les corpuscules que le premier instrument peut avoir élevés & laissés à la superficie des poils. On tient cette étoffe par un des bouts ou des crins, & on en frappera légérement tout le corps de l'animal : on s'en sert aussi pour frotter & nettoyer la tête, les oreilles dedans & dehors, l'auge, l'intervalle qui sépare les avant-bras, celui qui sépare les cuisses & toutes les parties enfin sur lesquelles on n'a pas passé l'étrille.

Après avoir bien épousseté le Cheval, on prend la *brosse ronde ;* on la chausse dans sa main droite, en glissant une portion de cette même main entre la partie supérieure de cet instrument,

& le cuir qui y eſt cloué en forme d'anſe, tandis qu'on tiendra l'étrille de la main gauche; on broſſera avec ſoin la tête en tout ſens, en obſervant de ne pas offenſer les yeux ; & après avoir réitéré en arriere à la têtiere du maſtigadour ou du filet, on broſſera de ſuite tout le côté droit du corps, en paſſant à poil & à contrepoil, ainſi qu'il doit l'être ; le Palefrenier broſſera le plus près que faire ſe pourra de la racine des crins, & frottera la broſſe ſur les dents des rangs de l'étrille à chaque coup, pour par ce moyen la nettoyer & en charger le dernier inſtrument; mais il ſe retournera pour lors, pour ne pas renvoyer ſur l'animal la pouſſiere qui en ſortira. Cette pouſſiere qui s'attache à l'étrille, s'enleve au moyen du ſouffle & des coups plus ou moins répétés de l'un de ſes marteau, contre un corps dur quelconque.

Après toutes ces opérations, le Palefrenier paſſera & repaſſera ſur tout le corps, ſur les jambes, dans toutes les articulations, entre les ais; &c. &c. un bouchon de paille ou de foin légérement humecté, à l'effet d'unir exactement le poil; l'on pourra en-

core employer à cet uſage l'épouſſette légérement mouillée ; & ſi cette épouſſette étoit de crin, elle n'en vaudroit que mieux ; après quoi il lavera les jambes du Cheval. Il mettra à cet effet, à ſa portée, un ſeau plein d'eau dans cette intention, & il ſe munira de la *broſſe longue* & de l'*éponge ;* il appuiera ſucceſſivement ſur les jambes de devant l'éponge mouillée à diverſes repriſes contre les différentes faces du genou ; l'eau qui ſortira de cette éponge, imbue & preſſée, coulera le long des parties inférieures de la jambe ; pour lors le Palefrenier frottera vivement le long de cette même jambe avec la broſſe longue, en remontant & en deſcendant, juſqu'à ce que l'eau paroiſſe claire ; il lavera enſuite le canon, le tendon, le boulet, le paturon, le fanon ; il eſt ſur-tout très-eſſentiel de tenir le paturon extrêmement net, ſur-tout dans ſa partie extérieure & à l'endroit où tombe le fanon ; la craſſe y ſéjourne plus facilement qu'ailleurs ; c'eſt cette craſſe qui occaſionne ſouvent des maladies cutanées.

Le Palefrenier lavera de même les jambes de derriere, en appuyant & en preſſant l'éponge contre le jarret ;

il peignera ensuite & lavera les crins; il jettera l'eau qui étoit dans le seau; il le rincera. & il en mettra de la nouvelle : cela fait, il nettoiera avec l'éponge mouillée, après l'avoir auparavant bien lavée, les yeux, les joues, & une partie du chanfrein. Il reprendra de l'eau avec cette même éponge; il mouillera fortement le toupet, & il le peignera sur le champ avec un peigne de corne, & non de bois; le toupet peigné, il passera à la criniere: il l'épongera d'abord à fond dans toute son étendue, & dès la racine; il reprendra de l'eau; & à mesure qu'il mouillera de nouveau les crins d'une main, en commençant depuis la nuque, il les mouillera & il les peignera de l'autre, en descendant auprès des garrots; il les renversera ensuite; il les humectera encore dès leur origine, en passant l'éponge sur la partie supérieure de l'encolure, & dans toute sa longueur; il frottera avec force, & tandis qu'une de ses mains sera occupée à les mouiller, il emploiera l'autre à peigner dans le sens où ils ont été jettés; il les mettra ensuite dans le sens où ils doivent être; il les peignera & les épongera de la même façon. Les crins

de la queue n'exigent pas moins de ſoin de ſa part ; lorſqu'elle ſera ſeche, il prendra un ſeau par l'anſe, il l'élevera de maniere à y faire baigner tous les crins ; il les frottera & froiſſera entre les deux mains depuis le bas juſques en haut, & cela auſſi longtemps qu'il n'aura pas enlevé toute ſa ſaleté ; il les prendra enſuite dans une ſeule & même poignée, à un demi-pied près de leur extrémité ; il les peignera & les démêlera toujours en remontant inſenſiblement juſqu'au tronçon.

Rien n'eſt meilleur pour aider à débrouiller que l'huile d'olive, & rien n'eſt auſſi meilleur pour les décraſſer que le ſon. Le Palefrenier enduira donc ſes mains de l'une ou de l'autre de ces matieres, ſelon le beſoin, & il frottera la queue auſſi-tôt après, ainſi qu'il l'a déja fait, quand il l'a baigné dans le ſeau; il mouillera encore l'éponge, en exprimera l'eau ſur le tronçon, en peignant & en deſcendant juſqu'en bas, & il n'oubliera pas ſurtout de faire précéder de l'action d'éponger chaque coup de peigne.

Il terminera le panſement en lavant les feſſes & le fondement, & en étuvant les teſticules & le fourreau. Pour

laver le fourreau, il trempera l'éponge dans l'eau; il la pressera fortement, & il l'insinuera autant qu'il est possible dans cette partie; enfin, il passera exactement l'*épousset*te sur toutes les parties mouillées, & il la coulera sur tous les crins de l'encolure & de la queue, à l'effet de les sécher autant qu'il sera possible; en hiver il mouillera moins qu'en été.

Il conduira ensuite l'animal à sa place; il ôtera le filet ou le mastigadour, & il y substituera le licol, qui doit être à double sous-gorge, si le Cheval est enclin à se délicoter; & dans le cas où ce licol n'obvieroit point à cet inconvénient, il ajouteroit deux longes très-déliées, qu'il attacheroit d'une part à la partie supérieure des montans de ce même licol, & qui de l'autre passeroient dans le surfaix destiné à maintenir les couvertures. On emploiera pour couvertures, par préférence, celles de toile. Le Palefrenier les étendra sur le corps & l'encolure de l'animal, au moyen d'une criniere qu'il y adaptera. L'animal étant couvert, le Palefrenier en curera les pieds, & les dégagera de tout corps qui se seroit introduit entre l'ongle &

le fer, ainſi que des ordures dont la cavité du pied pourroit être remplie ; il mettra dans cette même cavité une ſuffiſante quantité de terre-glaiſe, à l'effet de tenir l'ongle humide, & il graiſſera le ſabot autour de la couronne avec l'onguent du pied. A l'égard de ceux de derriere, l'aridité n'en eſt pas ſi à craindre, par rapport à l'urine & à la fiente dans laquelle ils ſéjournent.

Lorſqu'un Cheval ſera en ſueur, on la lui abattra avec le couteau de chaleur : on tiendra ce couteau avec les deux mains, & de façon qu'on en appuiera le tranchant ſur les parties du corps de l'animal, qu'on raclera avec force. On commencera par l'encolure, & on ramenera toujours l'eau du côté du garrot ; de-là on ſuivra les épaules, les bras, les avant-bras, les jambes, & l'entre-deux de ces parties ; on ne tiendra ſon inſtrument d'une main ſeule, que lorſqu'il ne ſera pas libre de l'employer autrement ; on le paſſera enſuite depuis le dos & les reins juſques ſous le ventre, où l'eau ſe raſſemble, & le long du ventre & de la poitrine, depuis le fourreau juſqu'au poitrail, pour l'abattre entiérement. On en uſera de même, relativement au

la partie ſupérieure de la croupe, à ſes parties latérales, aux hanches, aux feſſes, aux cuiſſes extérieurement & intérieurement, aux jambes, &c. après quoi on bouchonnera fortement le Cheval; on le couvrira avec ſoin; on le mettra au maſtigadour, & on l'attachera de façon que ſa croupe demeure attachée à la mangeoire, juſqu'à ce qu'après un certain eſpace de temps on entreprenne de le panſer.

Pour faire la queue, on l'empoignera dès le tronçon, & on coulera, en l'empoignant toujours, la main juſqu'au bas, & juſqu'à l'endroit où l'on ſe propoſera de couper les crins; il faut que cette même main deſcende en ſuivant une ligne à-plomb, & qu'elle ne ſe porte ni à droite, ni à gauche. Quand elle eſt parvenue au lieu convenable, on la ſerrera exactement, & on la retournera de façon que l'extrémité des crins ſe préſente au Palefrenier, qui coupe toute cette extrémité excédante. La hauteur de la queue eſt ordinairement fixée à la hauteur du fanon. Pour ce qui concerne la criniere, on ne la coupera aux Chevaux qui ont tous leurs crins que de la largeur d'un doigt, préciſément

à l'endroit où repoſe le deſſus de la têtiere du licol ; s'il ſe trouve des Chevaux dans leſquels cette partie eſt trop chargée, on leur arrachera des crins ; pour ce faire, on tortille autour du doigt, ou d'un morceau de bois, l'extrémité de ceux qu'on ſe propoſe d'arracher.

On coupera les grands poils des levres, de même que ceux qui croiſſent au menton, à la barbe, & qui ſont épars aux environs des naſeaux : on arrachera ceux qui ſe montrent au-deſſus de la paupiere inférieure; pour faire les oreilles, on mettra l'animal dans une poſition dans laquelle la tête ſe trouvera à portée de la main, & l'on coupera à petits coups de ciſeaux, le plus près qu'on pourra, le poil qui borde les parties, tant en dehors qu'en dedans ; on tiendra égale la bordure que l'on tracera, & la largeur de cette bordure ſera de toute part d'environ trois lignes. Quand les jambes ſont trop garnies de poils, on leur fait le poil avec des ciſailles, ou pinces à poil ; on l'arrache en l'étageant, de maniere qu'il ne paroiſſe pas qu'on en ait ôté.

Toutes les fois que les Chevaux reviendront de l'eau, on la leur avalera des

jambes avec les deux mains; & toutes les fois qu'ils rentreront, on les nettoiera de la boue dont elles sont chargées avec l'éponge & la brosse, ou avec le balai: on ne sauroit assez recommander cette précaution aux Palefreniers. Rien n'est aussi meilleur pour les Chevaux que de faire usage des bains de riviere; ils sont très-propres pour fortifier leurs membres; cependant l'habitude que quelques Cochers ont de faire passer les Chevaux à l'eau, après les avoir fait courir & mis en sueur, est très-préjudiciable, s'ils les y tiennent long-temps, & s'ils n'ont pas l'attention d'en prévenir les suites funestes, en exigeant des Chevaux une allure très-prompte & très-pressée dans leur retour à l'écurie, en abattant l'eau avec le couteau de chaleur, & en les bouchonnant ensuite fortement; enfin, tous les soirs, les Palefreniers repasseront dans l'anneau de la mangeoire la longe du licol, pour que les Chevaux puissent se coucher. Ils mettront une couche de paille fraîche sur l'ancienne litiere, & ils ne feront jamais cette même litiere trop en arriere; les Chevaux ne sont que trop dans l'habitude de l'y rejetter; il

ne faut pas même que cette litiere outrepasse la pince des pieds de derriere.

ARTICLE VII.

Des Différentes Méthodes de ferrer les Chevaux.

M. la Fosse est de tous les Auteurs celui qui ait traité à fond de la ferrure; nous le prendrons pour notre guide dans cet article. Le pied du Cheval est composé, dit cet Hippiatre, de parties dures & molles; les parties dures sont les os, les molles sont les chairs. Toutes ces parties sont contenues dans une boëte de corne qu'on nomme *sabot:* celui-ci a deux faces, l'une antérieure & supérieure, pour l'ordinaire convexe, qu'on appelle muraille; je dis pour l'ordinaire, car elle se trouve concave dans certains Chevaux, ce qu'on appelle pieds plats; l'autre face est inférieure, & se nomme sole proprement dite: celle-ci est concave, mais convexe dans certains Chevaux: on lui donne le nom de pieds combles. Ces deux exceptions sont des défauts, dont le premier est naturel &

héréditaire ; le second ne devient comble que par la ferrure ; la muraille est mince, molle & blanchâtre à sa racine ; à mesure qu'elle s'éloigne de la peau, elle devient plus dure & plus épaisse ; elle est fibreuse extérieurement, & ces fibres se trouvent jointes étroitement les unes aux autres. Plus la muraille s'approche de terre, plus elle s'endurcit ; mais les fibres se détachent par la macération : on les apperçoit encore aisément dans les sabots qui ont été long-temps exposés à l'air ; la partie interne de la muraille est cannelée, c'est-à-dire, parsemée de petits sillons formés par des productions de fibres disposées en lames. La partie supérieure est mince, & on remarque intérieurement une demi-gouttiere pour loger la chair de la couronne : on apperçoit encore plusieurs petits troux, qui donnent passage à des vaisseaux lymphatiques, qui l'abreuvent & la nourrissent, mais qui ne vont guere au-delà de l'os du pied. Il en est de cette partie comme des poils ou des crins, qui, lorsqu'ils ont acquis une certaine longueur, se dessechent & se fendent, faute de nourriture. La muraille & la sole semblent être produites

par une expanſion des nerfs & des vaiſſeaux lymphatiques, comme les ongles dans l'homme. Ce qu'il y a de certain, c'eſt qu'il n'y a pas dans le Cheval de parties auſſi ſenſibles que le pied, ou au moins dans laquelle il éprouve tant de douleurs. La muraille ſe diviſe en trois parties; celle qui ſe préſente en avant eſt nommée *muraille de la pince;* celle des côtés, *muraille des quartiers;* celle de derriere, *muraille des talons.* La partie la premiere en levant le pied du Cheval, ſe nomme *ſole de corne proprement dite.* Cette ſole ſe diviſe en quatre parties; la premiere répond à la muraille de la pince, & s'appelle ſole de la pince; la ſeconde ſe nomme ſole des quartiers, & répond à la muraille des quartiers; la troiſieme, qui répond à la muraille des talons, retient le nom de ſole des talons; la quatrieme eſt ce corps en forme de V, qui eſt ſitué au milieu, & qu'on appelle fourchette.

La ſole de la pince s'étend depuis le bout de la fourchette juſqu'à la muraille; elle eſt ſuperficiellement d'une ſubſtance blanche & farineuſe, formant de petites écailles; quand on la pare, elle devient plus griſe & plus forte, à

moins que la ſole ne ſoit blanche, de même que le ſabot, ce qui n'eſt pas rare; plus l'on perce cette ſole, plus elle acquiert de molleſſe, parce qu'elle ſe trouve plus humectée de ſéroſité, & plus près du vif.

La ſole des quartiers qui eſt ſituée au côté de la fourchette, eſt d'une ſubſtance à-peu-près ſemblable à la premiere; mais elle eſt plus épaiſſe, & compoſée de lames plus fortes & plus longues que la précédente, leſquelles tombent & ſe détruiſent d'elles-mêmes, lorſque le ſuc nourricier ne s'y porte plus, & qu'elle eſt parvenue à un degré d'épaiſſeur convenable; de ſorte qu'à bien conſidérer les deux parties, on remarque en tout temps qu'elles conſervent la même épaiſſeur, & qu'elles ſe dépouillent elles-mêmes d'une eſpece de vêtement qui leur eſt inutile: ce qui prouve bien, dit M. la Foſſe, que le Maréchal n'a pas beſoin d'ôter le ſuperflû, & par conſéquent d'aller au-delà, de peur d'altérer la nutrition, de l'affoiblir, & de l'expoſer par-là au contact de l'air, qui, en la deſſéchant, comprime la partie molle, & fait boiter le Cheval. Il eſt pareillement dangereux de parer la ſole

& de l'amincir ; on l'expoſe par-là à recevoir plus aiſément des cloux, du verre, & on la rend plus ſuſceptible d'une infinité de maladies.

La ſole du talon eſt la partie qui le forme ; elle eſt produite par le contour poſtérieur ou intérieur de la muraille, qui s'étend auſſi des deux côtés de la fourchette, pour venir s'unir avec la portion de la ſole des quattiers ; cette corne eſt liante, & ne s'écaille pas comme celle qui compoſe le reſte de la ſole, parce qu'elle eſt perpétuellement nourrie par le ſuc des parties molles, avec laquelle muraille elle a de l'adhérence. En la conſidérant intérieurement dans le ſabot, on y obſerve des cannelures légeres, de même qu'à la muraille ; elle ſert principalement d'étui ou d'arcboutant aux murailles des talons, & empêche qu'elles ne ſe rapprochent l'une de l'autre ; elle fournit d'ailleurs un ſoutien au tendon fléchiſſeur de l'os du pied, & fait l'office de fourchette ; celle-ci eſt une corne mollaſſe & compacte, qui prend ſa nourriture de la fourchette charnue, & qui eſt deſtinée, par ſa nature, à ſe porter à ſes mouvemens, & à la garantie des im-

preſſions extérieures. Cette corne ſe débarraſſe elle-même des accroiſſemens inutiles de ſa ſubſtance ; mais différemment que l'autre partie de la ſole de corne : celle-ci ſe deſſeche, au lieu que la fourchette étant de la nature de l'éponge, & ſe trouvant par conſéquent toujours imbibée de ſon ſuc nourricier, s'en va en eſpeces de filandres, telles que ſont les parties d'une éponge qui ſe deſſeche ; elle ſert auſſi à ſoutenir le tendon qui prend ſon attache à la partie inférieure du pied, & qui eſt garantie par la fourchette charnue, des extenſions qui peuvent s'y faire.

Les parties, tant dures que molles, renfermées dans le ſabot, ſont, 1°. la chair de la couronne ; 2°. la chair cannelée ; 3°. la ſole charnue ; 4°. la fourchette charnue ; 5°. l'os du pied ; 6°. une partie de l'os coronaire ; 7°. l'os de la noix ; 8°. leurs ligamens ; 9°. leurs capſules ; 10°. la terminaiſon des tendons ; 11°. les arteres ; 12°. les veines ; 13°. les vaiſſeaux lymphatiques ; 14°. les nerfs ; 15°. les glandes ſynoviales ; 16°. les cartilages du pied.

La chair de la couronne eſt une

chair dure, grisâtre extérieurement, blanche interieurement ; elle eſt mamelonnée, & forme un bourrelet qui recouvre le tendon extenſeur à ſon attache ſur l'os du pied, la partie inférieure de l'os coronaire, ainſi que ſur les cartilages, & va juſqu'à la pointe des talons, en diminuant d'épaiſſeur; elle eſt logée dans la demi-gouttiere de la muraille, à l'inſertion du poil ; elle a très-peu de vaiſſeaux ſanguins, mais elle a beaucoup de houppes nerveuſes. Cette partie ſe tuméfie aiſément dans l'extenſion du tendon extenſeur, dans les javarts encornés proprement dits, & dans le cas où la matiere a ſoufflé au poil. Quant à la chair cannelée, elle eſt d'une ſubſtance bien différente de celle de la chair de la couronne ; elle eſt compoſée de lames paralleles, entre leſquelles il y a des eſpaces en forme de ſillons, pour recevoir les prolongemens de la corne cannelée ; elle eſt parſemée de vaiſſeaux ſanguins ; elle a, de même que la chair de la couronne, beaucoup de houppes nerveuſes, ce qui la rend très-ſenſible ; elle eſt adhérente à toute la convexité de l'os du pied ; c'eſt cette partie

qui ſouvent, à la ſuite d'une enclouure ou d'un fic qui a gagné les quartiers, ſe ſépare de la corne cannelée. La ſole charnue recouvre toute la ſurface inférieure de l'os du pied à laquelle elle eſt très-unie, excepté à l'endroit où s'attache le tendon fléchiſſeur; elle recouvre auſſi la fourchette charnue; elle eſt cannelée à l'endroit de la ſole des talons; elle eſt coriace dans le reſte de ſon étendue, grenue & vergettée; elle ſe replie ſur les bords de l'os du pied, pour aller s'unir à la chair cannelée; en ſorte que l'un ſemble être la continuation de l'autre, & que les vaiſſeaux de la chair cannelée paroiſſent ſe continuer à la ſole charnue; car lorſqu'elle eſt détruite juſqu'à l'os, & qu'elle eſt à découvert, on remarque qu'elle ſe régénere par de petits boutons qui s'élevent des pores de l'os du pied, & qui forment tout enſemble la ſole charnue; elle a des prolongemens qui s'enchâſſent dans les ſillons de la ſole de corne; les filets nerveux n'y paroiſſent pas en auſſi grand nombre que dans la chair de la couronne & la chair cannelée; elle n'eſt pas cependant moins ſenſible.

La fourchette charnue eſt recouverte

par la ſole charnue, & intérieurement elle recouvre le tendon fléchiſſeur à l'endroit de ſon attache, & s'étend latéralement juſqu'aux cartilages. Il eſt difficile de dire quelle eſt ſa ſubſtance : on ſait ſeulement qu'elle eſt mollaſſe, ſpongieuſe & blanche ; elle reſſemble aſſez à la chair de la couronne dans ſon milieu ; elle a très-peu de vaiſſeaux ſanguins & peu de nerfs, car elle n'eſt pas ſenſible. L'os du pied a la figure d'un croiſſant ou d'un talon de femme renverſé : on y diſtingue des éminences & des cavités. Les éminences ſont au nombre de trois ; l'une à la partie antérieure & ſupérieure pour l'attache du tendon extenſeur de cet os, & deux autres aux parties latérales pour l'attache des cartilages : on y remarque pluſieurs cavités.

1°. Dans la partie ſupérieure, il y a deux facettes cartilagineuſes, qui ſont l'empreinte de deux conduits de la partie inférieure de l'os coronaire ; 2°. aux parties intérieures des apophyſes latérales, ſe remarquent deux trous, un de chaque côté, leſquels donnent paſſage à une veine ; 3°. au-deſſous de chaque apophyſe latérale, deux enfoncemens inégaux pour l'at-

tache des cartilages; 4°. à la partie inférieure cutanée eſt une petite ligne tranſverſale, ſaillante, en forme de croiſſant, pour l'attache du tendon fléchiſſeur; 5°. un peu plus haut, deux trous pour le paſſage de deux arteres principales, de deux veines & de deux nerfs qui vont ſe diſtribuer dans la ſubſtance de l'os; 6°. pluſieurs inégalités aux parties internes des apophyſes latérales où viennent s'attacher les ligamens de l'os de la noix; 7°. pluſieurs petits trous dans la ſurface ſupérieure de cet os, par leſquels paſſent différentes ramifications des arteres & des veines, qui vont ſe diſtribuer dans la ſurface de cet os.

L'os coronaire approche d'une figure quarrée; il eſt ſitué en partie ſur l'os de la noix: on peut y diſtinguer ſix faces comme à un cube; ſavoir la ſupérieure, l'inférieure, l'antérieure, la poſtérieure & les deux latérales: on obſerve à la partie ſupérieure deux facettes, enduites d'un cartilage, pour recevoir les deux condyles de l'extrémité inférieure de l'os du paturon; à la partie inférieure ſe voient deux éminences en forme de condyles, qui ſervent à ſon articulation avec l'os du

pied;

pied ; enfin, on remarque à la partie ſupérieure, antérieure, poſtérieure, & aux parties latérales, pluſieurs inégalités, donnant attache à pluſieurs parties tendineuſes & ligamenteuſes.

L'os de la navette reſſemble aſſez, pour la figure, à une navette de Tiſſerand ; il eſt ſitué derriere l'os du pied & l'os coronaire, ſur le tendon d'Achille : on remarque, 1°. deux facettes dans la partie ſupérieure, à l'endroit de ſon union avec l'os coronaire ; 2°. pluſieurs inégalités pour l'attache des ligamens ; tous ces os ſont contenus & liés enſemble ; la plupart ſont en outre enveloppés de membranes capſulaires, qui contiennent la ſynovie, liqueur jaunâtre, deſtinée à lubréfier les ſurfaces des os, dans les articulations aux mouvemens. Quant aux cartilages des pieds, ils ſont au nombre de deux ; leur figure eſt à-peu-près triangulaire ; ils ſont ſitués ſur la partie latérale de l'os du pied, s'étendent depuis le tendon extenſeur du pied juſqu'au repli de la muraille des talons, & ſont attachés par des fibres ligamenteuſes aux apophyſes latérales de l'os du pied ; ils ſont percés de quelques trous, pour laiſſer paſſer deux

veines conſidérables ; ils ſont moitié dans le ſabot, moitié dehors ; ils ne ſont ſéparés de la peau que par le tiſſu cellulaire ; la partie qui eſt dehors du ſabot eſt mince, celle qui eſt dans le ſabot eſt épaiſſe ; la partie antérieure du cartilage eſt liſſe, polie, compoſée d'une ſeule piece ; celle qui eſt vers les talons eſt compoſée de pluſieurs petits paquets joints par des fibres ligamenteuſes : c'eſt ce qui fait que dans les atteintes de la pointe du talon, ou à la ſuite des bleimes, il ſe détache des bourbillons qui procurent une prompte guériſon du Cheval.

Après avoir donné une deſcription étendue & anatomique du pied du Cheval, nous pouvons paſſer, avec M. la Foſſe, à l'art de la ferrure, qui eſt le principal ſujet de cet article. M. la Foſſe indique, 1°. les défauts de la ferrure actuelle ; 2°. il expoſe la maniere de forger & de ferrer ; 3°. il traite des précautions à prendre pour la ferrure ; 4°. il fait connoître l'eſpece de ferrure qu'on doit mettre en uſage.

Les anciens Maréchaux, dit M. la Foſſe, ferroient court, étampoient maigre, pour nous ſervir des termes de l'art, & ne paroient pas le pied au-

tant qu'on le peut croire, par la négligence qu'ils apportoient à polir & à bigorner leurs fers; les Modernes au contraire ferrent long, étampent gras, creusent les talons, & mettent aux uns un crampon, aux autres deux, assez souvent aux pieds de devant, & presque toujours aux pieds de derriere; par cette espece de ferrure, ils sont souvent dans le cas d'enclouer les Chevaux, & d'occasionner un grand nombre d'accidens. Le vrai but, ajoute M. la Fosse, que doit se proposer un Maréchal en ferrant, est de ne mettre du fer dessous le pied que pour le lui conserver; par ce moyen, il évitera tous les inconvéniens occasionnés par la ferrure en taille. M. la Fosse en compte de trente-trois especes, que nous allons détailler ici, d'après cet Auteur.

1°. Les fers longs & faits d'éponge sont sujets, par leur poids, à ne point tenir fermement, & font péter les rivets.

2°. Il faut de gros clous à proportion de la force des fers, pour les tenir, ce qui fait éclater la corne; ou souvent les grosses lames de ces clous pressent la chair cannelée & la sole

charnue, & obligent le Cheval à boiter.

3°. Les Chevaux sont sujets à se déferrer par la longueur des fers ; savoir, lorsque le pied de derriere attaque l'éponge du pied de devant, soit en marchant, soit en restant en place, & en mettant le pied l'un sur l'autre, ou bien entre deux pavés, dans les barres des portes, ou sur les ponts-levis des Villes de guerre, ou dans les terres fortes.

4°. Les fers pesans fatiguent le Cheval, qui alors marche lourdement.

5°. Les fers longs & forts d'éponge éloignent la fourchette de terre, & empêchent le Cheval de marcher sur elle ; pour lors, s'il y a de la matiere dans la fourchette, il lui viendra un fic, ou crapaud, causé par le séjour de l'humeur ; ce qu'on évite en ferrant court.

6°. Les fers longs & forts d'éponge aux pieds qui ont les talons bas, les écrasent, les renversent, les froissent, & font boiter le Cheval, quoiqu'on releve l'éponge & le talon en relevant le pied ; mais dès qu'il est à terre, le talon va chercher l'éponge, parce que le sabot est flexible.

7°. Les fers longs & forts d'éponge, lorſque le pied eſt paré, la fourchette étant éloignée de terre, occaſionnent pluſieurs accidens ; comme la rupture du tendon fléchiſſeur de l'os du pied, ou l'extenſion du même tendon, & la compreſſion de la ſole charnue, accident plus commun qu'on ne penſe.

8°. Les fers longs font gliſſer & tomber les Chevaux, parce qu'ils font l'effet d'un patin ſur le pavé ſec, tant en hiver qu'en été.

9°. Les fers longs ſont encore nuiſibles, lorſque les Chevaux ſe couchent ſur l'éponge, ce qu'on appelle ſe coucher en vache, parce que pour lors ces ſortes de fers les bleſſent au coude.

10°. Les crampons ſont à ſupprimer ſur le pavé, & ils ne ſont bons que ſur la glace, ou ſur une terre graſſe ; les crampons s'inſinuent pour lors dans l'une ou dans l'autre, & retiennent le Cheval, tandis qu'ils y gliſſent ſur le pavé : d'ailleurs, pour peu que le Cheval marche, les crampons ne peuvent durer plus de ſept à huit jours.

11°. Les crampons en dedans ſont ſujets à eſtropier le Cheval, en croi-

ſant ſes pieds ſur la couronne, ce qui forme des atteintes encornées.

12°. Le Cheval, avec des crampons, ne marche pas à ſon aiſe ſur le pavé, & ſe fatigue.

13°. Le Cheval qui n'a qu'un crampon dedans n'a point le pied à plomb, & ce crampon gêne l'articulation de l'os coronaire qui porte ſur l'os du pied, ſe trouvant alors de côté.

14°. Si le Cheval a le pied paré, & qu'il vienne à ſe déferrer, il ne peut pas marcher qu'il ne s'écraſe, ne s'éclate la muraille, & ne foule la ſole charnue, attendu que la muraille ſe trouve ſans ſoutien, expoſée à rencontrer des chicots & des taiſſons de bouteilles.

15°. Si les fers ſont longs & les talons creuſés, les pierres & les cailloux ſe logent entre le fer & la ſole, comme le ſable & la terre qui ſe maſtiquent entre le fer & la ſole, & font boiter le Cheval.

1[illegible]°. Les pieds plats deviennent combles, en voûtant les fers, pour ſoulager le talon & la fourchette, parce que plus les fers ſont voûtés, & plus auſſi la muraille s'écraſe & ſe renverſe, la ſole charnue bombe; c'eſt ce qu'on appelle *oignons*.

17°. Si la muraille eſt mince, & qu'on voûte les fers, ils preſſent tellement les deux quartiers, que les os du pied, & ce qui en dépend, ſe trouvent comprimés ; ces ſortes de fers font l'effet d'une pincette.

18°. Les pieds parés ſont expoſés à être plus conſidérablement bleſſés par les clous de rue, les taiſſons, les chicots, &c.

19°. La ſole parée prend plus facilement la terre ou le ſable, qui forme une eſpece de maſtic entre le fer & cette ſole, ce qui foule le pied, & fait boiter le Cheval.

20°. Il arrive ſouvent que lorſque la ſole eſt bien parée, & que le Cheval ſe trouve dans un endroit ſec, la ſole ſe ſeche par l'air qui la pénetre, & lui ôte ſon ſuc & ſa ſoupleſſe ; elle devient ſi dure, que le boutoir n'y peut entrer qu'avec grande peine ; la précaution qu'on doit prendre pour humecter cette ſéchereſſe, c'eſt d'humecter la ſole avec la terre ou la fiente.

21°. Une habitude dont il faudroit ſe défaire, c'eſt d'attendrir la ſole de corne, & de ſe ſervir d'un fer rouge

avec lequel on la brûle, pour que le Maréchal & le Palefrenier aient moins de peine, l'un à parer, & l'autre à tenir le pied du Cheval. Par cette manœuvre, on échauffe le plus ſouvent la ſole charnue, & on rend par conſéquent le Cheval boiteux.

22°. Un fer fort, que l'on fait porter à chaud, quoiqu'il ne ſoit pas rouge, eſt nuiſible, tant par rapport à ſon épaiſſeur, que parce que le Maréchal qui ne le croit pas aſſez chaud, le laiſſe trop long-temps appliqué : cela échauffe tellement le ſabot, que la chair cannelée qui ſe trouve deſſéchée, ſe détache par la ſuite de la corne cannelée, & fait un vuide entre la ſole & la muraille, ce qui oblige le Cheval à boiter.

23°. Il arrive communément que pour former un pied qui plaiſe à la vue, on le rogne ſi fort, qu'il eſt paré juſqu'à la ſole charnue, & que la chair ſe faiſant jour à travers la ſole de corne, le ſurmonte : c'eſt ce qu'on appelle une ceriſe, & qui fait boiter le Cheval.

24°. Le pied paré eſt principalement cauſe que le quartier en dedans

ſe reſſerre : c'eſt ce qu'on appelle quartier foible, ou quartier ſerré ; ce qui fair boiter le Cheval.

25°. Il arrive auſſi qu'un quartier ſe reſſerre, & même tous les deux, & quelquefois la totalité du ſabot; celui-ci devient alors plus petit, & gêne toutes les parties intérieures du pied, ce qui eſtropie le Cheval, accident qui provient de la parure du Cheval.

26°. Il réſulte un autre accident; c'eſt que quand le quartier ſe raſſure, il faut fendre le ſabot dans ſa partie latérale. On appelle cet accident *ſeime*, & le Cheval devient boiteux.

27°. L'habitude de parer les pieds, & ſur-tout les talons, qui en ſont les arcs-boutans, fait ſerrer les deux talons, & les pieds s'encaſtelent, ce qui rend le Cheval boiteux.

28°. C'eſt un abus de raper les pieds des Chevaux ; le ſabot eſt altéré, & il ſe forme des ſeimes.

29°. Ce qui doit faire ſentir qu'il ne faudroit pas parer les pieds des Chevaux, que cet uſage eſt pernicieux; & que les Maréchaux en abuſent ſouvent, c'eſt que ſi un Cheval ſe déferre pluſieurs fois en un jour, on ne lui remet pas un autre fer qu'on n'ait diminué le

pied avec le fer rouge, & qu'on n'ait de nouveau paré le pied avec le boutoir, tant les Maréchaux ont contracté l'habitude de s'en servir, même par distraction ; en sorte que le Cheval n'a presque plus de pieds. Si par malheur cet animal se déferre quatre ou cinq fois en un jour, comme cela arrive quelquefois, on met le Cheval hors d'état de servir, en lui détruisant tout le sabot par cette maniere d'user sans discernement du boutoir.

30°. Un autre défaut, c'est la mauvaise methode d'étamper & de contreparer les fers avec des étampes & des pinçons très-gros, lesquels ouvrent un trou extrêmement large; en sorte que si-tôt que les clous ou que les fers sont un peu usés, la ferrure ne tient plus à rien; le fer bat, attendu que le trou n'est plus rempli par les lames du clou, dont la tête forme quatre carres, lesquelles portent sur le fer, & par conséquent empêchent cette tête de s'enfoncer dans l'étampure.

31°. On a pour habitude de mettre aux Chevaux qui se coupent des fers extrêmement forts en branches, ou un fort crampon, dans l'idée de rejetter le sabot en dehors ; ils operent, il est

vrai, leur effet, dès que le Cheval a le pied à terre; mais dès qu'il le leve pour marcher, le pied se remet dans son à-plomb, l'épaisseur du fer l'attrape.

32°. La plupart des Maréchaux, dans la vue de mieux parer, poussent le boutoir jusqu'au sang, & pour arrêter l'hémorrhagie de la fourchette, ils y mettent le feu. Cette opération finie, le Cheval revient boiteux à l'écurie.

33°. Il y a des Maréchaux qui croient remédier aux talons encartelés, & qui mettent des fers qu'ils appellent à la pantoufle; ils sont forgés & disposés de façon, que le bord du dedans qui regarde la fourchette est extrêmement fort, & le bord du dehors très-mince; ils les ajustent en sorte que le Cheval appuyant dessus, l'épaisseur du dedans de l'éponge rencontrant le talon sur les arcs-boutans, le bord du dehors ne touche que peu à la muraille, à cause que l'éponge forme un talon de ce côté-là. Le but des Maréchaux, dit M. la Fosse, est d'écarter par ce moyen les talons; mais c'est en quoi ils se trompent, parce que loin de les écarter, l'épaisseur de l'éponge comprimant les arcs-boutans, les empêche de profiter, & les resserre encore davantage.

Voyons actuellement les défauts de la ferrure des Mulets. Il ne faut pas croire, comme pensent les Muletiers, qu'il faille que le Mulet, pour bien marcher, soit ferré avec des fers grands & larges, qui débordent en dehors & en pince de quatre à cinq pouces, & relevent en pince l'un plus que l'autre, suivant le caprice des Muletiers.

1°. Les fers des Mulets sont beaucoup plus pesans que ceux des Chevaux, parce qu'on les fait une fois plus grands & plus larges qu'il ne faut; aussi les Mulets marchent-ils avec plus de peine: on s'apperçoit en effet qu'ils levent le pied plus lentement, ce qui ne peut provenir que de la pesanteur du fer.

2°. Ils sont sujets à se déferrer, tant à cause de la largeur, que de la longueur & de la pesanteur du fer, principalement lorsqu'ils marchent dans certaines terres où les fers demeurent; d'ailleurs ils enlevent avec ces sortes de fers quantité de terre, ce qui les fatigue extrêmement.

3°. Quand ils se trouvent dans des chemins raboteux, ils ont de la peine à marcher avec les fers larges, & souvent ils font de faux pas.

4°. Etant ainsi ferrés, ils ne peuvent point aller dans les montagnes, dont les chemins sont extrêmement étroits, où il ne se trouve que la place de poser leurs pieds; un fer large les expose à faire de faux pas.

5°. Si le Mulet se déferre, on ne trouve pas aisément des Maréchaux qui sachent les ferrer à la façon des Muletiers, dernier inconvénient.

En un mot, pour obvier à tous ces inconvéniens, tant envers les Chevaux qu'envers les Mulets, il n'y a, dit M. la Fosse, & on doit bien l'en croire sur cet article, qu'une ferrure à mettre en usage pour les Chevaux qui ont bon pied, & qui n'ont pas de défaut, c'est celle de ferrer court, & de ne jamais parer le pied; mais il faut bien distinguer entre *parer* & *abattre*. Parer, c'est vuider le dedans du pied; abattre, c'est rogner la muraille. Les fers pour les pieds doivent être minces d'éponge, de façon que les talons & la fourchette posent à terre. Quoique la sole soit dans son entier, elle n'acquerra pas pour cela plus d'épaisseur; elle se développera d'elle-même de ce qu'elle a de trop. Ce qui confirme cela, dit M. la Fosse, c'est que l'on apperçoit

tous les jours dans les Chevaux qui n'ont point eu le pied paré, des lames de corne s'élever, & qu'en grattant avec quelque chose cette même sole, on trouve une substance farineuse, qui prouve que c'est un superflu prêt à tomber : il n'en est pas de même de la muraille ; on est nécessairement dans le cas de l'abattre.

Il ne faut pas en outre que les fers soient couverts ; il n'y a aucun Maréchal qui ne soit instruit de ce fait ; & quant à leur épaisseur, elle ne doit pas être considérable. Un fer mince est plus léger ; quoiqu'il y ait des Chevaux qui usent plus les uns que les autres, ordinairement plus du derriere que du devant, l'étampure doit être serrée également du pied de devant ; le sabot en est moins fatigué ; à l'égard du derriere, cela doit être à-peu-près le même, si ce n'est qu'on laisse en pince un écartement de la valeur d'un clou, attendu le poinçon qu'on est obligé d'y mettre, & le point d'appui considérable que le Cheval est obligé de prendre avec tout son train de derriere. La courte perçure doit être faite du même côté de l'étampure, & l'ajusture doit être douce, & même un

peu relevée en pince. Les corps des branches à plat, les cloux à leurs têtes doivent être coniques, représentant la figure de l'étampure, d'où il arrive que quand ils sont bien brochés & usés à niveau d'étampure, ils paroissent ne faire qu'un seul & même corps avec le fer. De pareils fers s'useront minces comme des lames de couteau, & tiendront aussi bien que s'ils étoient neufs: il n'en sera pas ainsi avec les clous, avec la tête quarrée; les fers doivent garnir, tant du devant que du derriere aux Chevaux de trait; mais il faut qu'ils soient justes pour les Chevaux de selle; les pieds de derriere seront de même ferrés courts, & de la même façon; on s'évitera par ce moyen tous les accidens qu'occasionne la ferrure actuelle.

Voici actuellement les principes que M. la Fosse prescrit à ceux qui veulent s'adonner à la ferrure; ils doivent d'abord se mettre au fait de tout ce qui concerne la forge: ils s'appliqueront ensuite à bien modérer & à bien conduire le feu; après quoi, ils commenceront à frapper & à battre devant les Forgerons, afin d'assouplir leurs bras. Ils s'exerceront à régler leurs

mouvemens, à frapper juste, & à distinguer ce que les Forgerons demandent, & ce qu'ils refusent. Quand un Apprenti saura frapper, il prendra du plomb, qu'il tiendra avec des tenailles, pour s'habituer à saisir, & après avoir lâché son morceau, il frappera en tout sens pour acquérir le maniement; dès qu'il l'aura, il prendra une déferre; il la mettra au feu, & l'applatira, la bigornera; il essaiera à la tourner en tout sens, puis il tentera de faire des quartiers, à plier les déferres, à dresser les lopins; quand il saura bien manier les tenailles, qu'il aura appris, en faisant des quartiers, à dégorger, il mettra pour lors un lopin au feu; il lui donnera un échaudillon, c'est-à-dire, il le mettra une premiere fois au feu pour souder les deux bouts, & pour s'entenailler, pour que les tenailles tiennent bien le lopin; puis l'ayant remis au feu, il en forgera la premiere branche, ensuite l'autre, & cela avec un seul frappeur. Le fer étant forgé, il le mettra une quatrieme fois au feu, & il l'étampera; mais quand on est bien versé dans cet art, on doit étamper à mesure que l'on forge les branches, de même que refouler la premiere branche.

Tandis que l'Apprenti commencera à forger, il le mettra à la ferrure. Il parera d'abord des pieds morts, & s'exercera à manier le boutoir ; après avoir mis la jambe gauche en avant, la droite en arriere, & posé son corps droit, & dans une attitude flexible, il prendra le boutoir, qu'il doit tenir de la main droite, & avoir l'autre dessous la muraille ; l'instrument ne doit point quitter son ventre, & le ventre doit suivre son boutoir ; par ce moyen, on ne sauroit blesser ni l'épaule du Cheval, ni le Palefrenier ; dans le mouvement de flexion des reins, le bassin paroît vouloir se rapprocher du tronc, & non ce dernier de l'autre ; l'Ouvrier commencera par abattre avec le boutoir sur ces pieds morts, tant qu'il y aura de la muraille, afin de s'accoutumer à ce mouvement. Lorsqu'il aura ainsi travaillé sur plusieurs pieds, il se mettra à parer le pied : il ne doit doit point se presser, mais s'attacher à enlever des lames de corne, le plus mince que faire se pourra, afin de se rendre la main légere ; il s'attachera sur-tout à parer le pied uniment, à ne pas laisser la sole plus épaisse d'un côté que de l'autre. C'est une regle géné-

rale, que même dans une enclouure grave, on doit parer le côté de la sole opposé autant que celui où il y a plaie; mais de ce côté, on ne doit point puiser, il suffit de parer également. Quand une fois on est exercé à parer, il faut s'accoutumer à faire porter des fers, à prendre la tournure du pied, à entoler son fer. Toutes ces connoissances acquises, on peut travailler sur le vivant. Avant que d'opérer, le Maréchal doit voir si le Palefrenier est bien posé; si c'est sur une jambe de devant, il faut que ce dernier soit pour ainsi dire en avant du poitrail, sa jambe droite en avant, & sa gauche derriere, si c'est dehors le montoir; & dans un sens opposé, si c'est du montoir: par-là on oblige toute l'épaule à se porter en avant, ce qui donne l'écartement à la jambe. On voit souvent des Garçons embarrassés en ferrant de ce que la jambe paroît être en devant, & ne savoir comment s'y prendre, Le plus ou le moins d'aisance qu'à le Maréchal à ferrer, vient de la position du Palefrenier, qui étant mal placé, court risque de faire blesser le Cheval par le Maréchal, attendu que plus il s'ap-

prochera du bas-ventre; plus il colera le pied vers la poitrine. La bonne méthode est de déferrer deux pieds à la fois, & non pas les quatre pieds, comme l'on fait. Le Cheval qui n'a plus de fer s'abyme les pieds sur le pavé, & ressemble à celui qu'on meneroit à la voirie; le pied étant déferré, on doit se baisser, examiner la muraille, sa longueur, & juger de ce que l'on doit abattre. S'il y en a trop, plutôt d'après ses connoissances anatomiques, que d'une pratique routiniere, on se sert du rogne-pied & du brochoir, de même que quand c'est une corne éclatante. Lorsqu'on croit avoir assez abattu du pied, l'on prend ses déferres ou non, cela est égal, & on cherche des fers proportionnés au pied. Ordinairement, si ce sont de bons pieds, on prend des fers étampés; si au contraire ce sont des pieds dérobés, on étampe son fer dans les endroits où il y a du pied ou de la bonne corne.

On doit commencer par mettre les éponges au feu, pour les refouler & les amincir; ensuite l'on met les fers au feu; on les ajuste tour-à-tour, en les faisant porter de la même chaude,

ou en les mettant dessus le feu : on évitera avec soin de faire blanchir le fer. Cet exercice du feu diminue son épaisseur, & le rend aigre ; d'ailleurs on risque de trop échauffer ou le pied ou l'épaule. Quand sa tournure est bien prise, il suffit que le fer soit de couleur de cerise pour le faire porter sur le pied, pour lui donner de la solidité. Si l'on a à ferrer un pied comble, un pied nouvellement dessolé, ou un pied totalement dérobé, on doit avoir attention de toujours mouiller sous fer, avant de le présenter, & de ne le faire porter qu'à froid. Si l'Ouvrier a un pied comble à ferrer, il commence par prendre un fer couvert, le chauffe, puis lui donne la secousse convenable, & l'étampe ensuite, ayant bien soin de le laisser beaucoup plus large, parce qu'en l'ajustant, cette largeur diminue. Pour l'ajuster, il choisira une enclume où il y ait un défaut, c'est-à-dire, un léger enfoncement ; il mettra son fer au feu par la pince, & viendra l'ajuster dans le défaut de l'enclume ; la pince ajustée, on mettra d'abord au feu une branche qu'on ajustera de même, & ensuite l'autre. Quand le fer paroîtra être entiérement fini, on le présentera avant

de le faire porter, pour ne pas échauffer le pied : on en uſera de même pour les Chevaux qui ont des oignons. Quand le fer portera, on le brochera ſur le champ, ou on l'attachera au moins avec quatre ou cinq clous, avant de ferrer les autres pieds, de peur que la muraille ne vienne à s'éclater. Les clous ſeront proportionnés à l'étampure, minces de lame, ayant un bon rivet ; c'eſt le principal.

Pour ferrer, il n'eſt donc pas abſolument néceſſaire, dit M. la Foſſe, qu'un Maréchal poſſede la fine anatomie ; il ſuffit qu'il connoiſſe la ſtructure des parties ſur leſquelles il doit porter le boutoir, afin qu'il ne coupe que ce qui doit être coupé, & qu'il évite de toucher aux vaiſſeaux, aux nerfs, &c. Il doit donc connoître à fond le pied du Cheval.

M. la Foſſe indique enſuite les différentes précautions qu'on doit prendre pour ferrer les Chevaux malins ; il faut étudier leur caractere, connoître leur malice, & ſe ſervir de ruſes pour les ferrer plus aiſément. Si le Cheval compte, c'eſt-à-dire, s'il retire ſon pied à chaque coup qu'on lui donne, il faut commencer par frapper

doucement, enſuite un peu plus fort ; & ainſi en augmentant, juſqu'à ce que le clou ſoit rivé.

Il ſe trouve des Chevaux qui ne donnent que très-difficilement le pied : on les prendra par douceur, & on les careſſera : on leur levera les pieds de devant ; & coulant tout de ſuite la main le long du dos, on viendra à la jambe de derriere ; d'une main on embraſſera le jarret en dedans ; on ſaiſira de l'autre la queue, pour la faire ſervir d'appui ; on ſerrera fortement le jarret avec le bras, en obſervant de ne point lâcher, à moins qu'il ne faſſe de grands efforts, & qu'on ne coure riſque d'être bleſſé. S'ils ſont mutins, on leur mettra les morailles ou le torche-nez, & on leur enveloppera la tête d'un linge ſimple, ou de quelque groſſe couverture qui charge la tête ; ſi les Chevaux, loin de s'adoucir, deviennent plus méchans, on prendra une platelonge ; on l'attachera à la queue ; on paſſera la corde dans l'anneau de la platelonge ; on mettra cette corde au paturon du pied qu'on veut ferrer, & on tirera le pied à ſoi avec la platelonge. Si le Cheval vient à s'abattre ou à ſe coucher,

on cessera de lui boucher la vue; on le mettra sur un terrein non pavé, ou s'il est pavé, on le couvrira de fumier : on fera tourner le Cheval jusqu'à ce qu'il soit étourdi, & on lui levera alors le pied.

Il y a d'autres Chevaux qui baissent la hanche, quelquefois jusqu'à tomber, dès qu'on leur leve le pied: on attachera pour lors une platelonge à la queue, après quoi on fera un tour au paturon: on tiendra d'une main la platelonge, & on appuiera de l'autre sur la hanche : on tirera en haut la platelonge, pour faire replier la jambe. Celle-ci étant raccourcie, de façon que le pied soit dans une situation convenable pour être ferré, on approchera la main qui étoit sur la hanche, pour l'embrasser, le tenir comme on fait ordinairement pour ferrer, & ne point lâcher la platelonge. Si le Cheval tire fortement, & fait beaucoup de mouvemens, on quittera le jarret, & on portera la main sur la hanche, tenant toujours la platelonge; on le laissera le maître, en suivant ses mouvemens, de faire ses efforts; & lorsqu'il sera las, on reprendra le jarret comme auparavant. Il se trouve

encore des Chevaux, qui, ſans être méchans, s'abandonnent, par la longueur du temps, ſur celui qui les tient. On ne lâchera pas ſubitement le pied, parce que le Cheval ſe trouvant tout d'un coup privé du point d'appui, tomberoit rudement, & courroit riſque de ſe bleſſer; mais il faut conduire doucement le pied à terre, pour empêcher le Cheval de s'abandonner. Ainſi on ſe mettra entre ſes deux jambes de derriere, & on lui levera le pied ſans platelonge; alors ne trouvant pas de point d'appui en dehors, il reſtera tranquille, & ſe ſoutiendra. Quand on eſt obligé de mettre le Cheval au travail pour le ferrer, on tiendra, avant de l'y mettre, les fers tout prêts à être portés ſur le pied, & les clous tout affilés, afin de ne pas faire languir le Cheval dans le travail; on examinera enſuite s'il eſt bien contenu de toutes parts, avant de lever le pied pour le ferrer. On le lui leve avec une platelonge; on ne paſſe que deux fois à l'entour de la barre de fer, & on ne l'engage jamais, afin de pouvoir, ſelon la néceſſité, mettre le pied à bas. Si le Cheval ſe débat & tire ſa jambe, il faut lui laiſſer

faire

faire ses mouvemens, & continuer après de le ferrer. Pourvu qu'il soit bien contenu dans le travail, on n'a pas besoin de soupente; car quelquefois le Cheval s'y abandonne, & court risque d'être suffoqué; on lâchera alors promptement le pied, & on le débarrassera du travail, de peur qu'il ne périsse, ce qui est arrivé plus d'une fois. Après l'avoir laissé reposer un moment, & respirer à son aise, on le remet dans le travail sans le gêner; on le tient court, pour assujettir sa tête, & on lui met les morailles ou le torche-nez; on lui reprend la jambe, observant de ne faire qu'un demi-tour avec la corde autour de la barre, pour pouvoir la mettre bas sur le champ au besoin. Lorsqu'on lâche la longe, il faut que ce soit doucement, pour que le Cheval ne se blesse pas en heurtant rudement son pied contre le pavé; dès que le pied aura reposé à terre, on le reprendra: c'est ainsi qu'on parviendra à le ferrer, si le Cheval ne s'abandonne pas & ne se couche pas sur la soupente; mais s'il retire presque continuellement la jambe, il faut le lâcher & le reprendre souvent, jusqu'à ce qu'on soit venu à bout de le ferrer.

Il y a des Chevaux qui se débattent si fort dans le travail, qu'on est obligé de les en tirer, afin de les ferrer à la platelonge. Au surplus, pour bien ferrer un Cheval, il faut plus de hardiesse & d'adresse que de force. Avant que de commencer cette opération, le Maréchal prendra garde que le Cheval n'ait pas la longe dans la bouche, ni sur le nez. Quand on l'attache dans la bouche, il est à craindre qu'en tirant la longe, il ne se coupe la langue; sur le nez, parce qu'elle peut lui boucher la respiration. Quand on déferre un pied foible ou un pied boiteux, il faut avoir attention d'ôter les rivets des clous avec le rogne-pied, & de ne mettre les tricoises que sur la branche de dehors, parce que le quartier de dedans est le plus foible, & que les tricoises foulent la sole. M. la Fosse finit enfin son Traité de la Ferrure, en indiquant les différentes especes de ferrure qu'on doit mettre en usage, selon les différens Chevaux.

1°. La ferrure, pour aller solidement sur le pavé, tant sec que plombé, tant pour les Chevaux de trait que pour ceux de bât; (je veux dire pour les Chevaux de carrosse, de selle &

autres), eſt, ſelon lui, la ferrure indiquée ci-deſſus, c'eſt-à-dire, la ferrure courte, que notre Auteur appelle *à croiſſant*, pour ſignifier un fer dont l'étampure eſt également ſemée, & dont les éponges minces viennent ſe terminer au bout des quartiers, de maniere que les bouts des éponges ſoient de niveau avec les talons : on peut même, aux Chevaux qui en ont beaucoup, faire des crampons de corne de la hauteur d'un tiers de pouce & plus, ce qui les retiendra plus fermement, non-ſeulement ſur le pavé ſec & plombé, mais ſur toute ſorte de terreins. Ces crampons de corne ne s'uſent pas ; cela eſt ſi vrai, que quand on ferre le Cheval, ce qui arrive toutes les ſix ſemaines ou tous les deux mois, on eſt obligé d'en abattre une partie. Ces ſortes de crampons ne peuvent ſe faire qu'aux pieds qui ont de petites fourchettes, autrement il faudroit s'en tenir à la ferrure courte, à celle dont les éponges ſeroient égales à la muraille des talons, & dont la fourchette poſeroit à terre ; & c'eſt ce qui donne le point d'appui au Cheval. Cette ferrure s'exécute de même aux quatre pieds.

2°. La ferrure à demi-cercle convient très-bien pour les Chevaux de carrosse. Comme la ferrure à croissant dont nous venons de parler ne sauroit empêcher le Cheval de glisser dans le premier temps qu'il pose son pied sur le terrein plombé, vu que la pince porte la premiere, & qu'elle est garnie totalement de fer, on mettra le fer à demi-cercle; ce fer doit être mince du côté de l'étampure, plus juste que le pied, & posé de maniere que la moitié de la muraille déborde de son épaisseur dans tout son pourtour. Après avoir raisonnablement abattu le pied, on cernera avec la corniere du boutoir le dedans de la muraille, cette partie qui avoisine la sole de la corne; on fera ensuite porter son fer à chaud, puis on l'attachera avec des petits clous, dont la tête sera enfoncée moitié dans l'étampure; on réparera les bords de la muraille en rond, afin qu'elle ne puisse pas s'écarter, lorsque le Cheval marchera : au moyen de cette ferrure, il marchera sur toute la muraille, soit en montant, soit en descendant.

3°. Quand on emploie la ferrure à demi-cercle pour les Chevaux de selle, il faut que le demi-cercle ou le fer

ſoit large de deux ou trois lignes, ſur une & demie d'épaiſſeur; il doit avoir dix étampures, également ſemées & contreparées du même côté; les clous doivent être par conſéquent très-petits; on le placera de la même maniere que le précédent, dont il ne differe que par la largeur & par deux trous de plus. Le Cheval ainſi ferré eſt plus léger, ſes mouvemens ſont plus lians, plus fermes ſur le pavé ſec & plombé, & donnent de la douceur au Cavalier.

4°. Quand les Chevaux uſent en pince, ce qui dénote des animaux ruinés, il ne faut point mettre le fer en pince; mais lui donner plus d'ajuſture, & tenir les branches à plat & minces, en un mot les ferrer courts.

5°. Quand un Cheval eſt pinçard des pieds de derriere, & par conſéquent ſujet à ſe déferrer; il faut, autant qu'il ſera poſſible, étamper ſon fer près du talon, faire un fort pinçon au fer en pince, & ne point l'entoler; les branches de la voûte du fer doivent auſſi être renverſées au dedans du pied, comme ſi on vouloit le ferrer en pantoufle, de maniere que la voûte

du pied approche le plus qu'on pourra de la ſole dans toute ſon étendue.

6°. Quand un Cheval forge, c'eſt-à dire, lorſqu'avec la pince de derriere il attrape les fers de devant, ce qu'on appelle *forge-en-talon*, ou en attrapant la pince, ce qu'on nomme *forge-en-pince* : on remédiera au ſecond cas, en laiſſant déborder, lorſqu'on le ferrera, la corne en pince, comme ſi on voûtoit le cercle ; & au premier cas, en mettant à ces ſortes de Chevaux deux pinçons ſur les côtés au fer de devant, quoique ces pinçons deviennent néanmoins très-inutiles, quand le fer porte également, que les rivets ſont bons, & que le Cheval eſt ferré court & à éponges minces.

7°. Lorſqu'un Cheval ſe coupe & s'entretaille, c'eſt-à-dire, lorſqu'il s'attrape avec ſes fers, qu'il ſe heurte les boulets, ſoit aux pieds de devant, ſoit aux pieds de derriere ; il y a une maniere particuliere de le ferrer : ou le Cheval ſe coupe de la pince ou des quartiers ; ſi c'eſt de la pince, on le ferrera juſte, en laiſſant déborder la corne en pince ; ſi c'eſt des quartiers, on mettra un fer dont la branche d'en-

dedans ſoit courte, mince & étranglée, ſans étampure, incruſtée dans l'épaiſſeur de la muraille, comme ſi l'on ferroit à cercle; la branche d'endehors ſera à l'ordinaire, excepté que les étampures doivent être ſerrées & en même nombre; il faut encore que le fer ſoit étampé en pince, & juſqu'à ſa jonction avec les quartiers.

8°. Quand le pied eſt foible, c'eſt-à-dire, lorſque la muraille eſt mince, on mettra des fers légers & étampés maigre, & on aura pour regle générale de ne point parer le pied, & de ferrer court: c'eſt ainſi qu'on évitera d'enclouer & de piquer.

9°. Quand les talons ſont bas, foibles & ſenſibles, il faut ferrer court, & ne point parer le pied: on aura ſur-tout ſoin que les éponges très-minces viennent finir aux quartiers, & on fera en ſorte que la fourchette porte entiérement & également en terre.

10°. Il y a encore une ferrure particuliere pour un quartier ſerré en dehors, renverſé, où il y a une rentrée en dedans, dont la ſole eſt bombée, qui joint à cela un talon foible. Si le quartier & la muraille ſont trop hauts,

il faut en abattre, ne point parer le pied, mais mettre un fer à demi-branche du même côté, & le tenir mince vers les talons; il faut auſſi que la branche du dehors ſoit forte, & aille juſqu'à la pointe du talon, que le fer ſoit beaucoup entolé, & la branche d'en-dedans plate, afin que tout le corps portant ſur la voûte & ſur la branche d'en-dehors, le quartier d'en-dedans puiſſe être ſoulagé, ce que l'on voit en mettant le pied boiteux à bas, & en levant l'autre. Dans cette poſition, l'on s'apperçoit d'un eſpace où l'on peut paſſer une lame de couteau entre le quartier & le pavé.

12°. Il y a auſſi une maniere de ferrer un pied plat. On examinera ſi le Cheval dont le pied eſt plat a les quartiers bons ou mauvais, ſi les talons ſont bas, foibles, renverſés, ou s'ils ſont plus forts que les quartiers; ſi les quartiers ſont mauvais, on contiendra pour lors la branche du fer juſqu'à la pointe des talons, & on fera porter l'éponge dans l'endroit du talon qui a le plus de réſiſtance; il faut que la branche, & principalement l'éponge ſoient étroites; ſi au contraire les talons ſont foibles, on recouvrira la bran-

che, on verra qu'elle porte alors ſur la partie la plus forte du quartier, ſans qu'elle ſoit entolée ; d'ailleurs on tâchera toujours que la fourchette ſoit à terre.

12°. Les pieds combles & oignons demandent encore une ferrure particuliere: voici comme on s'y prendra. Le Maréchal, après avoir déferré le pied, commencera par abattre la mauvaiſe corne, ſans toucher à la ſole: enſuite il préſentera au pied un fer couvert ſans étampure; puis l'ayant mis au feu, il l'étampera ſuivant le pied, c'eſt-à-dire, dans les endroits où il y a de la bonne corne; mais auparavant, il doit donner la tournure à ſon fer, & les ſecouſſes néceſſaires quand il l'étampe. Ce fer doit avoir la figure d'un V, être ouvert des talons, parce qu'en l'ajuſtant il ne ſe reſſerre que trop; le fer étampé & contreparé, il le remet au feu, pour achever de lui donner le reſte de ſa tournure, ſans déranger l'étampure, après quoi il entole la pince; la pince étant entolée, il met une des branches du fer au feu, & entole plus ou moins, ſuivant l'oignon ou la plénitude des talons ; il met enſuite au feu l'autre branche,

qu'il entole de même; tout cela fait, il redonne un coup tout du long de la voûte, sans le mettre au feu, ou en l'y mettant, ce qui dépend du plus ou du moins d'adresse de l'Ouvrier à finir son fer; mais il est rare qu'il aille au feu moins de trois fois pour l'ajuster. Après avoir donc totalement ajusté son fer, le Maréchal le mouille, s'il est trop chaud, & le présente au pied, pour voir s'il a manqué en quelque point; dès qu'il a reconnu ce qu'il doit encore y faire, il le remet au feu pour l'achever.

13°. Voyons actuellement les ferrures qui conviennent selon les différentes maladies du pied; commençons par celle de la seime. Si la seime est de devant, il faut examiner si elle attaque le quartier ou le talon; lorsqu'elle est sur les talons, on doit mettre un fer à l'ordinaire, dont la branche du côté malade sera raccourcie, & dont le bout aminci viendra porter sur le quartier & sur le fort de la muraille; quand au contraire la seime est placée sur le quartier, on prolongera le fer ou la branche, jusqu'à la pointe des talons, mais sans y mettre de pinçon; si la seime est en pince, ce que

l'on appelle en pied de bœuf, le Cheval ſera ferré à l'ordinaire : on peut mettre un pinçon de chaque côté de la branche, mais il eſt poſſible de s'en paſſer ; le ſifflet que l'on a coutume de prendre en pince ne ſert gueres plus ; le vrai remede eſt de traiter la ſeime : *voyez* ce que nous en avons dit en parlant des maladies des Chevaux.

14°. La ferrure pour la bleime ſera la même que celle pour la ſeime ; quoique celle-là ſoit une maladie de la ſole des talons, néanmoins le pied demande à être ferré plus ou moins court, ſuivant le local ; mais ſa branche ſera toujours plus mince de ce côté que de l'autre. Si la bleime eſt à la pointe du talon, la branche ſera plus courte que ſi la bleime étoit vers les quartiers ; dans ce cas, l'on prolongeroit la branche mince juſqu'à la pointe du talon, en la faiſant porter ſur la muraille ; quand la bleime eſt de nature à être traitée, ſouvent on eſt obligé de mettre pendant tout le traitement un fer étranglé dans cette partie, pour contenir les écliſſes & le reſte de l'appareil.

16°. Il y a certains pieds, ſur-tout ceux de derriere, dans leſquels la fourchette eſt naturellement petite,

mais dont les talons ſont forts ; elle eſt expoſée à ſe remplir d'humeur ſanieuſe : dans d'autres pieds, cette maladie arrive par le parement de cette fourchette & par ſon éloignement de terre ; les eaux & les boues entrent dans les différentes lames de corne, la minent, la corrodent, & forment ce qu'on appelle vulgairement *fourchette pourrie :* on y remédie en abattant beaucoup de talon, en le ferrant court, afin qu'elle ſoit forcée de porter à terre ; par ce moyen, on fait une compreſſion qui oblige l'humeur ou les boues amaſſées de ſortir. M. la Foſſe aſſure avoir guéri par ce moyen pluſieurs Chevaux qui avoient des fics : on prendra garde de ne point laiſſer de fumier ou d'humidité ſous ces pieds, & on aura ſoin de mettre tous les jours dans la fourchette une diſſolution de verd-de-gris dans le vinaigre.

16°. La fourbure demande auſſi des précautions dans la ferrure. Cette maladie ſe manifeſte toujours aux pieds, principalement à ceux de devant ; il ſe trouve des Chevaux qui ont des cercles ou cordons, bombés ou rentrés ; d'autres dont la muraille eſt qua-

tre fois plus épaiſſe ; d'autres dont la ſole de corne eſt ſéparée de la charniere ; d'autres qui, en marchant ſur les talons, jettent les pieds en dehors, ce que l'on appelle nager. Ces ſortes de Chevaux, lorſque les talons ſont bons, doivent être ferrés long, à fortes éponges, parce qu'autrement les talons s'uſeroient par la ſuite ; mais il faut toujours s'abſtenir de parer le pied ; cependant, en ſuivant cette méthode, on fait un mal pour en éviter un plus grand ; auſſi c'eſt le ſeul cas où il faille ferrer à fortes éponges. Si le Cheval a un croiſſant, & ſi la ſole de corne eſt ſéparée de la charniere, il faut lui mettre un fer couvert, & l'entoler, de maniere qu'il ne porte pas ſur la ſole; c'eſt la même ferrure que pour les pieds combles.

17°. La ferrure pour un pied encaſtelé eſt la même que pour le bon pied; elle conſiſte à ferrer court, & à ne point parer le pied. Quand l'encaſtelure eſt naturelle, il n'y a pas de remede; mais lorſqu'elle provient de ce qu'on a paré la ſole, & creuſé les talons, il ſuffit de les laiſſer croître, de les tenir toujours humides;

on verra pour lors les quartiers, & principalement les talons s'ouvrir.

18°. La ferrure pour un Cheval que l'on va dessoler, exige encore quelqu'attention. Lorsque ce n'est point par rapport à une plaie dans le pied qu'on le dessole, mais pour un effort & d'autres causes, &c. il faudra lui mettre un fer à l'ordinaire, se contentant simplement d'allonger les éponges & de les tenir droites ; mais si c'est par rapport à un fic ou à un clou de rue, on lui mettra pour lors durant tout le temps du traitement un fer étranglé, afin de donner la facilité de le panser. Le Cheval une fois guéri, on doit lui mettre un fer couvert, & sans ajusture, ou presque point.

19°. Pour ne pas déferrer chaque fois un Cheval qui aura été encloué, on ouvrira avec la tranche une échancrure dans le fer ; on le panse alors plus commodément, & on réitere l'opération une seconde fois, si le cas l'exige. Lorsque l'enclouure est aux talons, on échancre dans cette partie ; ce sera une pincée, si cette partie a été enclouée.

20°. Il y a plusieurs fers qu'on peut

mettre indiſtinctement à toute ſorte de pieds, mais dont cependant on ne ſe ſert que dans le cas où un Cheval ſe déferre en route, & quand on ne peut trouver de Maréchal ; ces fers ſont briſés. Ce ſont deux quartiers de fer unis enſemble par le moyen d'un rivet ; on fait ſur leur branche un, deux & quelquefois trois rangs d'étampures entrelacées ; d'autres fers, pareillement briſés, ont leurs bords relevés comme des pinces ; mais ils portent aux éponges une vis d'un côté, & de l'autre un écrou qui forme le bout de l'éponge, &c. M. la Foſſe développe auſſi les principes pour ferrer les Mulets & les Anes, ſolidement & avantageuſement pour toute ſorte d'uſage. Il donne quatre eſpeces de ferrures ; la premiere eſt la ferrure pour un Mulet qui porte, ſoit un bât, ſoit une ſelle : le fer ne doit déborder dans ce cas que d'une ligne en pince ſeulement, & être relevé : on abattra pour lors beaucoup de la corne en pince, afin d'en procurer la facilité : on ne mettra point de clous en pince, parce qu'ils font broncher le Mulet ; les éponges ne doivent pas excéder les talons, & il ne faut point

de crampons; enfin, le fer doit être égal de force par-tout. Pour rendre le pied uni, on en abattra l'excédent, s'il y en a, avec le boutoir, & l'on ôtera la mauvaiſe corne avec le rogne-pied, ſans néanmoins vuider le dedans du pied, ni ouvrir les talons, mais on les laiſſera dans leur force; car lorſqu'ils ſont parés, le pied ſe reſſerre, ce qui occaſionne la fente du ſabot, maladie connue ſous le nom de ſeime.

2°. Pour ferrer un Mulet qui eſt expoſé à marcher ſur une glace unie, on met un crampon un peu pointu en pince, ou bien deux ou trois clous, dont la tête ſoit faite en cône, de ſorte qu'ils puiſſent mordre ſur la glace. Il eſt indiſpenſable de mettre des crampons aux Mulets qui doivent marcher dans les montagnes ou dans des terres graſſes.

3°. Quand on veut ferrer les Mulets de façon à leur donner une marche ſûre & ferme ſur toute ſorte de terreins, ſur le pavé ſec & plombé, il faut les ferrer à cercle; cette ferrure eſt plus facile aux Mulets qu'aux Chevaux, parce que les premiers ont le pied beaucoup plus petit, & la mu-

taille plus forte, au lieu qu'on rencontre dans ceux-ci des pieds gras & combles, dont la muraille eſt mince: ainſi cette ferrure ne leur convient pas.

4°. Il faut ferrer un Mulet qui tire une voiture comme on ferre un Cheval, c'eſt-à-dire, qu'il ne faut pas que le fer déborde, ni en pince, ni en dehors; il faut auſſi qu'il ſoit juſte au pied, & ſans crampon; mais le fer doit être plus fort en pince qu'en éponge, parce que le Mulet uſe en pince, & que conſéquemment le fer s'uſe davantage; il ne faut pas non plus parer le pied, ni ouvrir les talons.

ARTICLE VIII.

Hiſtoire Naturelle du Cheval.

Le Cheval eſt connu de tout le monde par la beauté de ſa taille, le courage, la force, la docilité de ſon caractere, & l'utilité infinie dont il eſt à l'homme; ſa domeſticité eſt ſi ancienne, qu'on ne trouve plus de Chevaux ſauvages dans aucune des parties de l'Europe. Ceux que l'on voit par troupes dans l'Amérique, ſont des

Chevaux domeſtiques, & Européens d'origine, que les Eſpagnols y ont tranſportés, & qui s'y ſont multipliés; on en voit quelquefois dans l'Iſle de Saint-Domingue des troupes de plus de cinq cents, qui courent tous enſemble. Lorſqu'ils apperçoivent un homme, ils s'arrêtent tous; l'un d'eux s'approche à une certaine diſtance, ſouffle des naſeaux, s'ébroue, prend la fuite, & tous les autres le ſuivent.

Ces animaux, quoique rendus à la nature, paroiſſent, dit-on, avoir dégénéré, & être moins beaux que ceux d'Eſpagne, quoiqu'ils ſoient de cette race; mais ils ſont beaucoup plus forts, plus légers & plus nerveux que la plupart des Chevaux domeſtiques; ils ont, dit M. de Buffon, ce que donne la nature, la force & la nobleſſe; les autres n'ont que ce que l'art peut donner, l'adreſſe & l'agrément; leur naturel n'eſt point féroce, ils ſont ſeulement fiers & ſauvages; ils prennent de l'attachement les uns pour les autres; ils ne ſe font point la guerre entr'eux, & vivent en paix, parce que leurs appétits ſont ſimples & modérés, & qu'ils ont aſſez pour ne ſe rien envier. Les Habitans de l'Amérique prennent les Chevaux ſauvages

dans des lacs de corde, qu'ils tendent dans les endroits que ces animaux fréquentent. Si le Cheval se prend par le col, il s'étrangle lui-même, si on n'arrive pas assez tôt pour le secourir: on attache l'animal fougueux à un arbre, & en le laissant deux jours sans boire ni manger, on le rend docile; & même avec le temps, il devient si peu farouche, que s'il se trouve dans le cas de recouvrer sa liberté, il ne devient plus sauvage, & se laisse reprendre par son Maître. La plus noble conquête, dit M. de Buffon, que l'homme ait jamais faite, est celle de ce fier & fougueux animal, qui partage avec lui les fatigues de la guerre, & la gloire des combats. Aussi intrépide que son Maître, le Cheval voit le péril & l'affronte; il se fait au bruit des armes; il l'aime; il le cherche, & s'anime de la même ardeur; il partage aussi ses plaisirs de la chasse; aux tournois & à la course, il brille & il étincelle; mais docile autant que courageux, il ne se laisse point emporter à son feu, il sait réprimer ses mouvemens; non-seulement il fléchit sous la main de celui qui le guide, mais il semble consulter ses desirs; & obéissant toujours aux im-

preſſions qu'il en reçoit, il ſe précipite, ſe modere ou s'arrête, & n'agit que pour y ſatisfaire; c'eſt une créature qui renonce à ſon être, pour n'exiſter que par la volonté d'un autre, qui ſait même la prévenir; qui, par la promptitude & la préciſion de ſes mouvemens, l'exprime & l'exécute; qui ſent autant qu'on le deſire, & ne rend qu'autant qu'on veut; qui ſe livrant ſans réſerve, ne ſe refuſe à rien, ſe ſert de toutes ſes forces, s'excede, & même meurt pour mieux obéir; en un mot la nature lui a donné une diſpoſition d'amour & de crainte pour l'homme, avec un certain ſentiment des ſervices que nous pouvons lui rendre, & cet animal connoît moins ſon eſclavage que le beſoin de notre protection.

Le Cheval eſt de tous les animaux celui qui, avec une grande taille, a le plus de proportion & d'élégance dans les parties du corps. En lui comparant les animaux qui ſont immédiatement au-deſſus & au-deſſous, on trouve que l'Ane eſt mal fait, que le Lion a la tête trop groſſe, que le Bœuf a la jambe trop menue, que le Chameau eſt difforme, & que le Rhinoce-

ros & l'Eléphant ne sont pour ainsi dire que des masses.

On n'observe pour l'ordinaire les manieres douces & les qualités sociales des jeunes Chevaux, que quand ils se trouvent réunis en troupe. Leur force & leur ardeur ne se marquant le plus souvent que par des signes d'émulation, ils cherchent à se devancer à la course, & même à s'animer au péril, en se défiant de traverser une riviere, sauter un fossé ; & ceux qui dans ces exercices naturels donnent l'exemple, ceux qui d'eux-mêmes vont les premiers, sont les plus généreux, les meilleurs, & souvent les plus dociles & les plus souples, lorsqu'ils sont domtés.

Au sujet de l'attachement des Chevaux les uns pour les autres, on rapporte que parmi les Chevaux de Cavalerie, il y en avoit un si vieux, qu'il ne pouvoit broyer sa paille ni son avoine; les deux Chevaux que l'on mettoit habituellement à côté de lui, broyoient sous leurs dents la paille & l'avoine, & les jettoient ensuite devant le vieillard, qui ne subsistoit que par leurs soins généreux. Ce trait suppose une force d'instinct qui étonne la raison.

Les Chevaux, ainſi que tous les animaux couverts de poils, muent ordinairement au printemps, & quelquefois en automne ; ils ſont alors plus foibles ; il faut les ménager davantage, & les nourrir un peu plus largement. Les Chevaux élevés dans les lieux humides & marécageux, muent auſſi de corne.

On peut remarquer dans le Cheval pluſieurs ſortes d'henniſſemens relatifs à ſes paſſions. Lorſqu'un Cheval eſt animé d'amour, de deſirs, d'appétits, il montre les dents, & ſemble rire ; il les montre auſſi dans la colere, & lorſqu'il veut mordre : il leche quelquefois, mais moins fréquemment que le bœuf, qui eſt cependant moins ſuſceptible d'attachement.

Le Cheval ne reſte couché & ne dort guere que deux ou trois heures ; il y a même des Chevaux qui dorment debout. L'influence des climats contribue beaucoup aux qualités du Cheval ; pluſieurs de nos Provinces Françoiſes fourniſſent des Chevaux, dont les uns ſont des Chevaux de main, les autres de bons & beaux Chevaux de carroſſe, de labourage, de rouliers & de ſomme ; mais il s'en trouve de plus

eſtimés les uns que les autres. Les Chevaux Bretons approchent, pour la taille & la fermeté du corps, des Chevaux Poitevins; ils ſont courts & ramaſſés; ils ont la tête courte & charnue, les yeux d'une moyenne groſſeur, la mouſtache de la levre ſupérieure épaiſſe & ramaſſée; ces Chevaux ſont propres pour le tirage, mais peu propres pour la courſe. Les Chevaux Poitevins ſont bons de corps & de jambes; ils ne ſont ni beaux, ni bien faits, mais ils ont de la force. Les meilleurs Chevaux de ſelle nous viennent du Limoſin; ils reſſemblent aſſez aux Chevaux Barbes, & ſont excellens pour la chaſſe, mais lents dans leur accroiſſement: on ne peut guere s'en ſervir qu'à huit ans. Les Chevaux Normands ſont à-peu-près de la même taille que les Bretons. On fournit les Haras de Normandie de Jumens de Bretagne & d'Etalons d'Eſpagne. Ce mêlange produit des Chevaux trapus, vigoureux, propres aux carroſſes, à la Cavalerie & à toute ſorte d'exercices: il vient ſur-tout du Côtentin d'excellens Chevaux de carroſſe.

Les Chevaux du Boulonnois & de la Franche-Comté étant trapus, ſont pro-

pres pour le tirage ; ceux de Gascogne tiennent un peu des Chevaux d'Espagne, quoique moins beaux de taille & plus lourds ; ils sont propres aux carrosses, charriots, & conviennent à la Cavalerie : de la croupe & des jambes, ils imitent beaucoup le Mulet.

Les Chevaux de Picardie, de Champagne, Bourgogne, Beauce & Brie sont inférieurs aux précédens. En général, les Chevaux de France ont le défaut contraire aux Barbes : ceux-ci ont les épaules trop serrées, les nôtres les ont trop grosses.

Les Chevaux Arabes sont les plus beaux que l'on connoisse ; il n'y a point de précaution qu'on ne prenne en ce Pays pour en conserver la race également belle : on ne voit que très-rarement de ces Chevaux en France ; aussi les Bédouins, sortes d'Arabes, qui se disent descendus d'Ismaël, & qui s'embarrassent fort peu de la généalogie de leurs familles, sont-ils très-curieux de celle de leurs Chevaux ; ils les distinguent en trois races, les nobles, les mésalliés & les roturiers.

Les Chevaux Barbes, ou de Barbarie, sont

ſont plus communs que les Arabes ; ils ont l'encolure fine, peu chargée de crins, la tête petite, belle, moutonnée, la queue placée un peu haut, les jambes belles, bien faites, ſans poil, le nerf bien détaché, le pied bien fait ; ils ſont légers, & propres à la courſe ; leur taille eſt un peu petite, car les plus grands n'ont guere plus que quatre pieds huit pouces ; mais l'expérience apprend qu'en France, en Angleterre & en pluſieurs autres Contrées, ils engendrent des Poulains plus grands qu'eux. Ceux du Royaume de Maroc paſſent pour les meilleurs. L'excellence de ces Chevaux Barbes conſiſte à ne s'abattre jamais, à ſe tenir tranquilles : lorſque le Cavalier deſcend, on laiſſe tomber la bride ; ils ont un grand pas & un galop rapide, les deux ſeules allures que leur permettent les Habitans du pays.

Les Chevaux d'Eſpagne tiennent le ſecond rang après les Barbes ; ceux de belle race ſont épais, bien étoffés, bas de terre ; ils ont beaucoup de ſoupleſſe & de mouvement dans la démarche, du feu, de la fierté. Les Chevaux d'Eſpagne n'ont guere plus de quatre pieds neuf à dix pouces ;

ceux d'Andalousie passent pour les meilleurs. On préfere ces Chevaux à tous les autres du monde pour la guerre, pour la pompe & pour le manege. Les Chevaux d'Espagne sont tous marqués à la cuisse, de la marque du Haras où ils ont été élevés. Les plus beaux Chevaux Anglois sont assez semblables aux Arabes & aux Barbes, dont ils sortent en effet; mais ils sont plus grands, plus étoffés, vigoureux, capables d'une grande fatigue, excellens pour la chasse & la course. Il seroit à desirer qu'ils eussent plus de grace & de souplesse; ils sont durs, & ont peu de liberté dans les épaules. Tout le monde sait que les Anglois ont beaucoup de goût pour l'art gymnastique de la course. Les Annales de Newmarket fournissent des exemples de Chevaux, qui alloient à la lettre plus vîte que le vent. On rapporte qu'un Maître de Poste d'Angleterre fit gageure de faire soixante-douze lieues de France en quinze heures. Il se mit en course, monta successivement quatorze Chevaux, dont il en remonta sept pour la seconde fois, & fit sa course en onze heures trente-deux minutes. Cette course est vrai-

ſemblablement plus rapide que celle des Jeux Olympiques.

Les Chevaux Napolitains ſont eſtimés pour les attelages; ils ont la tête groſſe, l'encolure épaiſſe; ils ſont difficiles à dreſſer, mais ils ont la taille riche, les mouvemens beaux; ils ſont excellens pour l'appareil, & ont de la diſpoſition à piaffer.

Les beaux Chevaux Danois ſont parfaitement bien moulés, bons pour la guerre & pour l'appareil; les poils ſinguliers, comme *pie* & *tigre*, ne ſe trouvent que dans ces races de Chevaux. Les Chevaux de Hollande, ſurtout ceux de Friſe, ſont très-bons pour le carroſſe : on s'en ſert communément en France. Les Chevaux Flamands leur ſont de beaucoup inférieurs; ils ont le pied d'une grandeur démeſurée. Les Chevaux d'Allemagne ſont généralement peſans, & ont peu d'haleine; les Tranſylvains & les Hongrois au contraire ſont bons coureurs; les Huſſards & les Marchands Hongrois leur fendent les naſeaux, pour leur donner, dit-on, plus d'haleine, & les empêcher de hennir à la guerre.

Les Chevaux Arabes viennent des Chevaux ſauvages des déſerts de l'A-

rabie, dont on a fait très-anciennement des Haras, qui les ont tant multipliés, que toute l'Aſie & l'Afrique en ſont pleines. Ces Chevaux ſont ſi légers, que quelques-uns d'entr'eux devancent les Autruches à la courſe. Les Arabes ne ſe ſervent de leurs Chevaux que pour la courſe; lorſque l'herbe manque, ils les nourriſſent de dattes & de lait de chameau; ils gardent pour eux les Jumens, parce qu'ils ont appris par expérience qu'elles réſiſtent mieux que les Chevaux à la fatigue. Ils vendent aux Turcs les Chevaux qu'ils ne veulent pas garder pour étalons. Les Arabes aiment ſinguliérement leurs Chevaux; ils les traitent doucement, parlent & raiſonnent entr'eux, & les font coucher dans leurs tentes. On remarque que ces animaux ſemblent n'oſer remuer, de peur de faire du mal à leurs Hôtes; & ils ſont ſi habitués à vivre dans cette familiarité, qu'ils ſouffrent toute ſorte de badinages. Pendant tout le jour, les Chevaux des Arabes reſtent à la porte bridés & ſellés; ils leur donnent à boire deux ou trois fois, & ne les font manger que la nuit. Quand l'Arabe monte ſa Jument, & qu'il la preſſe

légérement, elle part avec une vîtesse incroyable, & saute les haies & les fossés aussi légérement qu'une biche.

Les Chevaux de Turquie sont beaux, très-fins, pleins de feu, mais délicats. On éleve beaucoup de Chevaux dans la Perse; communément ils y ont des tailles médiocres; il y en a même de forts petits, qui n'en sont ni moins bons, ni moins forts; il s'y en trouve aussi d'une belle taille.

Les Chevaux qui naissent aux Indes & à la Chine sont lâches, foibles, petits. Tavernier dit qu'il a vu un jeune Prince du Mogol en monter un très-bien fait, dont la taille n'excédoit pas celle d'un levrier. En 1765, il arriva à Portsmouth un semblable Cheval des Indes; il étoit âgé de cinq ans, n'avoit que vingt-huit pouces de hauteur, & étoit néanmoins très-bien proportionné dans sa taille. Les Chevaux dont les Grands de ce pays se servent, viennent de Perse & d'Arabie; on leur fait cuire le soir des pois avec du sucre & du beurre, au lieu d'avoine. Cette nourriture leur donne un peu de force, sans cela ils dépériroient entiérement, parce que le climat leur est contraire.

Les Tartares ont des Chevaux forts,

hardis, vigoureux; qui marchent deux ou trois jours sans s'arrêter, qui passent quelquefois quatre à cinq jours sans autre nourriture qu'une poignée d'herbe de huit heures en huit heures, & qui d'ailleurs sont vingt-quatre heures sans boire. Les Chevaux de la Chine au contraire sont si foibles, qu'on ne peut s'en servir à la guerre; aussi peut-on dire que ce sont les Chevaux Tartares qui ont fait la conquête de la Chine.

Les Chevaux d'Irlande, suivant Anderson, sont courts, petits, comme dans tout le pays du Nord, où l'accroissement des productions naturelles de la surface de la terre est resserrée par le froid; au lieu que les poissons de mer y sont au contraire très-grands. Ces Chevaux, endurcis au climat, soutiennent des fatigues incroyables. A l'approche de l'hiver, leur corps se recouvre d'un crin extrêmement long, roide & épais.

M. l'Abbé Outhier, dans le Journal de son Voyage au Nord, nous apprend que les Chevaux y sont petits, bons, vifs, sans être vicieux. Comme les Lapons n'en font usage que pendant l'hiver, parce que pendant l'été ils sont

leurs tranſports par eau, dès le commencement du mois de Mai ils donnent la liberté à leurs Chevaux, qui s'en vont dans certains cantons des forêts, où ils ſe réuniſſent, vivent en troupes, & changent de canton, lorſque la pâture leur manque. Quand la ſaiſon devient fâcheuſe, les Chevaux quittent la forêt, & reviennent chacun à leur logis. Si pendant l'été, le Maître a beſoin d'un Cheval, il le va chercher, l'animal ſe laiſſe prendre; & lorſque ſon ouvrage eſt fait, il va rejoindre ſes camarades.

Il réſulte de ces faits, & pluſieurs autres réunis dans l'Hiſtoire Naturelle de M. de Buffon, que les Chevaux Arabes ont été de tout temps, & ſont encore les premiers Chevaux du monde, tant pour la beauté que pour la bonté; que c'eſt d'eux que l'on tire, ſoit immédiatement, ſoit médiatement, par le moyen des Barbes, les plus beaux Chevaux qui ſoient en Europe, en Aſie & en Afrique; que le climat d'Arabie eſt vraiſemblablement le vrai climat des Chevaux, puiſqu'au lieu d'y croiſer les races par des races étrangeres, on a ſoin de les conſerver dans toute leur pureté; que ſi ce climat n'eſt

pas lui-même le meilleur climat pour les Chevaux, les Arabes l'ont rendu tel, par les ſoins particuliers qu'ils ont pris de tous les temps d'ennoblir les races, en ne mettant enſemble que les individus les mieux faits & de la premiere qualité ; que par cette attention ſuivie pendant des ſiecles, ils ont pu perfectionner l'eſpece au-delà de ce que la nature avoit fait dans le meilleur climat. On peut encore en conclure que les climats, plus chauds que froids, & ſur-tout les pays ſecs, ſont ceux qui conviennent le mieux à la nature de ces animaux. On doit conclure auſſi des obſervations de M. de Buffon, qu'en général les petits Chevaux ſont meilleurs que les grands ; que le ſoin leur eſt auſſi néceſſaire à tous que la nourriture ; qu'avec de la familiarité & des careſſes, on en tire beaucoup plus que par la force & les châtimens ; que les Chevaux des Pays chauds ont les os, la corne, les muſcles plus durs que ceux de nos climats ; que quoique la chaleur convienne mieux que le froid à ces animaux, cependant le chaud exceſſif ne leur convient pas ; que le grand froid eſt contraire ; qu'enfin leur habitude & leur naturel dé-

pendent presqu'en entier du climat, de la nourriture, des soins & de l'éducation.

En Guinée, à la Côte d'or, les Chevaux sont très petits, fort indociles, propres à servir seulement de nourriture aux Negres, qui en aiment la chair autant que celle des chiens. Les Arabes mangent aussi la chair des jeunes Chevaux sauvages; ce goût se retrouve en Tartarie, & même à la Chine.

Parmi les Chevaux comme parmi les autres animaux, on voit quelquefois des écarts de la nature : on peut mettre de ce nombre le *Bucéphale* d'Alexandre, qui avoit une tête de bœuf; le Cheval que Jules-César fit élever, qui avoit les deux pieds de devant faits presque comme ceux de l'homme: un Cheval né dans le pays de Vérone, qui avoit, dit-on, la tête d'un homme; un autre en Boheme, qui avoit la queue semblable à celle d'un chien; enfin on prétend en avoir vu d'hermaphrodite. Ce qui est encore très-singulier, c'est que l'on a amené de l'Inde en Angleterre un Cheval carnivore; il attaquoit les hommes au ventre, & leur mangeoit les entrailles.

Ce que nous venons de rapporter

ſur l'hiſtoire naturelle du Cheval eſt extrait du Dictionnaire d'Hiſtoire naturelle de M. Valmont de Bomare, & celui-ci-ci l'a tiré de l'Hiſtoire Naturelle de M. de Buffon.

ARTICLE IX.

Du Fourrage & des Plantes qui peuvent ſervir de nourriture aux Chevaux.

On donne le nom de fourrage à tous les herbages qui ſervent de pâture aux animaux qui vivent de végétaux. Les fourrages propres aux Chevaux ſont le foin, le ſon, & la paille de froment: ces ſubſtances entrent dans le commerce économique; mais il y a du choix à les avoir bonnes, car il s'en trouve ſouvent beaucoup qui ſont corrompues & altérées par leur mêlange. Un animal, lorſqu'il eſt libre & abandonné à lui-même, cherche ſa pâture dans les prairies & dans les bois; & pour lors il ſe donne bien de garde de brouter parmi les plantes celles qui de leur nature peuvent être nuiſibles à ſa ſanté; ſon inſtinct ſeul le guide, & dirige ſon appétit vers les plantes qui lui conviennent; mais lorſ-

qu'un animal eſt ſoumis à l'homme, & qu'il eſt pour ainſi dire dans un état d'eſclavage, il faut pour lors qu'il ſe nourriſſe de ce qu'on lui prépare & de ce qu'on lui préſente, & il prend ſouvent par néceſſité des alimens qui lui ſont contraires; ſon appétit naturel, irrité par la faim, n'a plus la liberté du choix. C'eſt le plus ſouvent de la plupart des fourrages, altérés dans le pré pendant la fénaiſon, ou falſifiés par la cupidité des Marchands, dans un temps de diſette, que ſurviennent aux Chevaux les farcins, la gale, la maladie du feu, & ſouvent même la morve; c'eſt auſſi de ces mauvais fourrages que proviennent à tous les beſtiaux en général les maladies épidémiques, qui font tant de ravage depuis quelque temps dans toute l'Europe. On trouve un tableau très-bien détaillé des plantes qui doivent compoſer un foin ſalutaire, dans les Mémoires de la Société Royale d'Agriculture de Bretagne; nous le rapporterons ci-deſſous, de même que l'énumération que donne Linnæus des plantes ſalutaires ou nuiſibles aux Chevaux.

Le foin que nous avons placé à la

tête des différens fourrages propres aux Chevaux, n'eſt autre choſe que de l'herbe, qu'on a coupée quand elle eſt mûre, & qu'on a fait ſécher. Les gramens, le trefle & le plantain, ſont trois plantes qui y dominent pour l'ordinaire. On regarde un foin comme bienfaiſant, appétiſſant ou ſucculent, dans lequel ſe trouvent de la jacée noire, de la graſſette des prés, des paquerettes, du tuſſilage, tous les chiendents, le ſainfoin, la petite chélidoine, le trefle des prés, les marguerites, la dent de lion, la primeverre, la luzerne, le trefle ſauvage à fleurs jaunes, &c; toutes ces plantes ſont ſalutaires aux beſtiaux; mais lorſqu'on y rencontre de l'aconit, des différentes eſpeces de tithymales, de la gratiole, de la perſicaire, du thlaſpi, du thora, de la renoncule connue ſous le nom de douve, on peut & même on doit rejetter un pareil foin; il occaſionne aux Chevaux des tranchées qui les font ſouvent conſtiper & enfler; en un mot, ces plantes ſont pour eux de vrais poiſons.

C'eſt ordinairement ſur la fin de Juin qu'on commence à faucher les prairies, lorſque l'herbe commence un peu à y

jaunir, & qu'elle eſt en ſemence; mais il ne faut pas attendre qu'elle ſoit mûre; elle perdroit toute ſa ſaveur, & le foin qui en proviendroit ne fourniroit pour lors qu'un fourrage très-peu ſucculent. Quand l'herbe eſt coupée, on la fait ſécher ſur le terrein, & on la fane; c'eſt-à-dire, qu'on la remue de temps en temps avec des fourches; un jour ou deux après, on la raſſemble en ſillons ou en petit tas; après quoi on en fait des meules rondes & hautes, & on la laiſſe ainſi ſuer: on a alors ce qu'on appelle le vrai foin. On met le foin en botte ſur le pré, & on le ſerre enfin dans le fenil. Il y a pluſieurs endroits où on ſerre le foin ſans le botteler. Quand on a eu le bonheur d'avoir du beau temps pour toutes ces opérations, on peut garder le foin au moins deux ans en meule, ou dans le fenil; mais s'il avoit été mouillé, il ſeroit à craindre qu'il ne pourrît en tas, qu'il ne s'échauffât, & qu'il ne mît même quelquefois le feu au grenier. Pour prévenir ces accidens, on mettra au milieu du tas de foin deux ou trois fagots d'épines: on y ménage par ce moyen un grand eſpace, où les exhalaiſons chaudes viennent ſe rendre de toute

part, & perdent toute leur activité. On évitera de donner trop de foin aux Chevaux ; l'excès les conduit presque toujours à devenir poussifs. Le foin nouveau, le foin vasé, celui qui est trop gros, ou qui est pourri, ne vaut absolument rien à ces animaux, de même que celui dans lequel il se trouve des plantes pernicieuses.

Le foin se vend au millier, au cent ; les Regrattiers, qui sont ceux qui en font commerce, le vendent en petites bottes ; le foin qui se consume à Paris nous vient de l'Isle de France, des Provinces voisines de la Seine, de l'Yonne, de la Marne ; il y est amené, tant par bateaux que par charrettes. Celui qui vient par terre passe pour être meilleur que le foin de riviere. Chaque botte de foin doit peser douze, treize & quatorze livres, depuis le mois de Juin jusqu'au premier Octobre ; dix, onze & douze livres, depuis le premier Octobre jusqu'à Pâques ; & huit, neuf & dix livres, depuis Pâques jusqu'à la nouvelle récolte. On accorde ces diminutions successives, par le déchet qui survient toujours à cette sorte de marchandises ; toutes les bottes doivent être de la

même qualité, tant en dedans qu'en dehors, sans aucun mêlange de mauvais foin avec du bon, ni du vieux avec du nouveau. Les marchés de foin ne doivent commencer qu'après la fenaison; il est même défendu aux Marchands & autres d'arrher ou d'acheter des foins avant la récolte.

Nous avons différentes Ordonnances émanées de nos Souverains, au sujet du commerce de cette denrée; la plus ancienne de toutes est celle qui a été publiée par Saint Louis, Le foin nouveau est dangereux, ainsi & de même que celui qui est moisi. On préfere le foin qui croît dans les prés à mi-côte, à celui qu'on tire des prés, qui sont situés dans les fonds; l'herbe en est plus fine, & est d'un suc plus rectifié. Le foin le plus estimé est celui qu'on fauche le premier; il l'emporte de beaucoup sur le foin de regain; le foin le plus fin est le meilleur pour les agneaux, & on donne ordinairement aux vaches le foin qu'on ramasse de dessous les Chevaux.

Après le foin, la paille est un des principaux alimens des Chevaux: on l'emploie aussi pour leur litiere. Pour qu'elle soit nourrissante, & en même

temps appétissante, il faut qu'elle soit mêlangée de bonnes plantes, telles que la gesse, le fétu, le grateron, le laitron, le liseron, le melicot, la percefeuille, le pied de lievre, la vesce, la bourse à pasteur, la velvotte, le coquelicot, & plusieurs autres, dont les graines sont néanmoins nuisibles à la bonté du bled & de l'avoine. On ne donne ordinairement de la paille qu'aux Chevaux qui font peu d'ouvrage, & qui d'ailleurs sont grands mangeurs.

La meilleure nourriture des Chevaux est sans contredit l'avoine; ils ne s'en dégoûtent que fort rarement, à moins qu'il ne se trouve parmi des grains de senevé, de colsa, de coquelicot. L'accessoire du fourrage est, comme nous avons dit, le son; les Chevaux en sont très-friands, lorsqu'il est nouveau; mais quand il est vieux, il acquiert une certaine rancidité, qui empêche le Cheval de pouvoir avaler l'avoine, ou de boire de l'eau dans laquelle on en auroit mis.

Outre ces sortes de fourrages dont nous venons de parler, & qui sont propres aux Chevaux, il s'en trouve encore d'autres qu'on peut employer à

défaut de ceux-ci ; mais ſeulement en cas de diſette, telles que les feuilles d'acacia, de frêne, de vigne, d'orme, &c. La paille d'avoine n'eſt pas eſtimée pour les Chevaux ; & en fait de paille de froment, la plus courte eſt la meilleure. La paille nouvellement battue eſt préférable à celle qui l'a été depuis quelque temps ; elle eſt plus nourriſſante & plus facile à être voiturée dans l'eſtomac.

Nous allons rapporter actuellement l'énumération des plantes dont les Chevaux ſont friands, & de celles que les animaux rejettent totalement. Cette énumération eſt le réſulrat de différentes expériences qui ont été faites par Linnæus, & qui ſe trouvent rapportées dans ſes *Amœnit. Acad.* Ces animaux ſont plus friands qu'aucun autre ſur les herbes dont ils ſe nourriſſent. Ces herbes ſont :

1. *Veronica maſ.* 2. *Veronica ſcutellata.* 3. *Veronica Beccabunga rotunda.* 4. *Veronica oblongis caulibus.* 5. *Veronica cymbalarifolia.* 6. *Anthoxanthum vulgare.* 7. *Scirpus ſylvaticus.* 8. *Scirpus paluſtris.* 9. *Nardus pratenſis.* 10. *Phalaris arundinacea.* 11. *Phleum vulgare.* 12. *Alopecurus erectus.* 13. *Alopecurus infractus.* 14. *Me-*

lica liliata. 15. *Melica nutans.* 16. *Agroſtis ſpica venti.* 17. *Agroſtis enodis.* 18. *Agroſtis arundinacea.* 19. *Agroſtis pyramydalis.* 20. *Agroſtis ſtolonifera.* 21. *Agroſtis tenuiſſima.* 22. *Agroſtis ſupina.* 23. *Aira Dalekarlica.* 24. *Aira flexuoſa.* 25. *Aira miliacea.* 26. *Aira ſpica larendulæ.* 27. *Poa gigantea.* 28. *Poa compreſſa repens.* 29. *Poa annua.* 30. *Poa vulgaris maxima.* 31. *Poa anguſtifolia.* 32. *Poa media.* 33. *Poa alpina variegata.* 34. *Cynoſurus cæruleus.* 35. *Cynoſurus paniculatus.* 36. *Bromus vulgaris.* 37. *Bromus Upſalenſis.* 38. *Bromus tectorum.* 39. *Bromus hordeiformis.* 40. *Bromus perennis maxima.* 41. *Bromus ſpica brizæ.* 42. *Feſtuca nutans.* 43. *Feſtuca marginea.* 44. *Feſtuca rubra.* 45. *Feſtuca vivipara.* 46. *Feſtuca ovina.* 47. *Avena pratenſis.* 48. *Avena volitans.* 49. *Arundo lacuſtris.* 50. *Triticum rad. officinarum.* 51. *Elymus maritimus.* 52. *Hordeum murinum.* 53. *Scabioſa vulgaris.* 54. *Scabioſa Gothlandica.* 55. *Scabioſa ſucciſa.* 56. *Sherardia ſcanica.* 57. *Aſperula odorata.* 58. *Aſperula rubeola.* 59. *Gallium ſtækenſe.* 60. *Gallium quadrifidum.* 61. *Gallium cruciata.* 62. *Aparine vulgaris.* 63. *Aparine Pariſienſis.* 64. *Plantago lanceolata.* 65. *Sanguiſorba Gothlandica.* 66. *Cornus fæmina.* 67. *Cornus herbacea.* 68. *Alchimilla vul-*

garis. 69. *Anchusa buglossum.* 70. *Lycopsis arvensis.* 71. *Asperugo vulgaris.* 72. *Primula purpurea.* 73. *Convolvulus arvensis.* 74. *Convolvulus maximus.* 75. *Polemonium glabrum.* 76. *Campanula vulgaris.* 77. *Campanula magno flore.* 78. *Campanula gigantea.* 79. *Hedera repens.* 80. *Rhamnus catharticus.* 81. *Ribes grossularia.* 82. *Ribes rubra.* 83. *Ribes nigra.* 84. *Ribes Alpina.* 85. *Herniaria glabra.* 86. *Chenopodium repandifolium.* 87. *Chenopodium vulvaria.* 88. *Ulmus campestris.* 89. *Daucus sylvestris.* 90. *Tordylium rubrum.* 91. *Selinum pratense.* 92. *Selinum oreoselinum.* 93. *Laserpitium majus.* 94. *Heracleum vulgare.* 95. *Ligusticum scothicum.* 96. *Sium majus.* 97. *Phellandrium aquaticum.* 98. *Cicuta aquatica.* 99. *Œthusa artedii.* 100. *Pimpinella officinarum.* 101. *Parnassia vulgaris.* 102. *Statice Capitata.* 103. *Linum catharticum.* 104. *Anthericum ossifragum.* 105. *Ornithogallum majus.* 106. *Convallaria cordifolia.* 107. *Juncus bufonius.* 108. *Juncus valentii.* 109. *Juncus sylvaticus.* 110. *Juncus psyllii.* 111. *Juncus acetosa pratensis.* 112. *Juncus acetosa lanceolata.* 113. *Triglochin tricupsularis.* 114. *Triglochin sexlocularis.* 115. *Alisma erecta.* 116. *Trientalis trollii.* 117. *Epilobium hirsutum.* 118. *Epilobium monta-*

num. 119. *Epilobium paluſtre.* 120. *Erica vulgaris.* 121. *Vaccinium maximum.* 122. *Perſicaria amphibia.* 123. *Perſicaria mitis.* 124. *Polygonum vulgare.* 125. *Dianthus vulgaris.* 126. *Dianthus ſcanenſis.* 127. *Scleranthus annuus.* 128. *Cucubalus Behen.* 129. *Cucubalus dioicus.* 130. *Silene nutans.* 131. *Silene WſgOthica.* 132. *Alſine pentagina.* 133. *Alſine graminea.* 134. *Arenaria portulaca.* 135. *Spergula verticillata.* 136. *Ceraſtium viſcoſum.* 137. *Agroſtemma agreſtis.* 138. *Lychnis aquatica.* 139. *Lythrum paluſtre.* 140. *Prunus ſpinoſa.* 141. *Cratægus oxyacantha.* 142. *Sorbus aucuparia.* 143. *Pyrus pyraſter.* 144. *Pyrus malus.* 145. *Meſpilus cotonaſter.* 146. *Rubus Norlandicus.* 147. *Potentilla anſerina.* 148. *Potentilla fruticoſa.* 149. *Potentilla reptans.* 150. *Potentilla aſcendens.* 151. *Potentilla fragifera.* 152. *Potentilla Norvegica.* 153. *Tilia communis.* 154. *Ciſtus vulgaris.* 155. *Euphorbia ſoliſequia.* 156. *Thalictrum Canadenſe.* 157. *Thalictrum ſtrictum.* 158. *Ranunculus flammula.* 159. *Ranunculus repens.* 160. *Thymus Acinos.* 161. *Origanum vulgare.* 162. *Mentha arvenſis.* 163. *Mentha aquatica.* 164. *Glechoma hedera terreſtris.* 165. *Lamium rubrum.* 166. *Lamium amplexicaule.* 167. *Leonurus cardiaca.* 168. *Melampyrum cæru-*

leum. 169. *Euphrasia vulgaris.* 170. *Euphrasia odorata.* 171. *Draba nudicaulis.* 172. *Thlaspi Bursa pastoris.* 173. *Myagrum sativum.* 174. *Sisymbrium pinnatifidum.* 175. *Erysimum leucoii folio.* 176. *Raphanus raphanistrum.* 177. *Bunias cakile.* 178. *Crambe maritima.* 179. *Geranium sanguineum.* 180. *Geranium gratia Dei.* 181. *Geranium malvaceum.* 182. *Geranium robertianum.* 183. *Geranium Cicutarium.* 184. *Malva Alcea.* 185. *Malva vulgaris* 186. *Malva Suaveolens.* 187. *Genista tinctoria.* 188. *Astragalus dulcis.* 189. *Orobus vernus.* 190. *Orobus tuberosus.* 191. *Orobus niger.* 192. *Lathyrus collium.* 193. *Lathyrus W-gothicus.* 194. *Lathyrus pratensis.* 195. *Lathyrus Clymenum.* 196. *Vicia sativa.* 197. *Vicia sepium.* 198. *Vicia fœtida.* 199. *Vicia scanica maxima.* 200. *Vicia cracea.* 201. *Ervum arvense.* 202. *Cicer arvensis.* 203. *Pisum W-gothicum.* 204. *Pisum maritimum.* 205. *Lotus vulgaris.* 206. *Trifolium montanum.* 207. *Trifolium album.* 208. *Trifolium purpureum.* 209. *Trifolium lupulinum.* 210. *Trifolium Anglicum.* 211. *Trifolium melilotus.* 212. *Medicago nostras.* 213. *Medicago biennis.* 214. *Leontodon chondrilloides.* 215. *Hypochæris pratensis.* 216. *Hieracium pulmonaria,* 217. *Hieracium fruticosum.* 218.

Crepis tinctorum. 219. *Sonchus lævis*. 220. *Sonchus repens*. 221. *Sonchus lapponicus*. 222. *Prenanthes umbrosa*. 223. *Scorsonera pannonica*. 224. *Tragopogon luteum*. 225. *Lapsana vulgaris*. 226. *Carduus lanceolatus*. 227. *Carduus nutans*. 228. *Carduus helenii folio*. 229. *Carduus crispus*. 230. *Carduus palustris*. 231. *Serratula Carduus avenæ*. 232. *Artemisia vulgaris*. 233. *Artemisia Absynthium*. 234. *Arthemisia seryphium*. 235. *Gnaphalium dioïcum*. 236. *Tussilago petasites*. 237. *Doronicum Arnica*. 238. *Solidago Virga aurea*. 239. *Inula Helenium*. 240. *Inula salicis folio*. 241. *Aster tripolium*. 242. *Buphtalmum tinctorium*. 243. *Chrysanthemum leucanthemum*. 244. *Matricaria Chamomælum nobile*. 245. *Achillea Mille-folium*. 246. *Achillea Ptarmica*. 247. *Centaurea maxima*. 248. *Centaurea Jacea*. 249. *Cnicus acanthifolius*. 250. *Viola trachelifolia*. 251. *Zostera maritima*. 252. *Carex ferruginea*. 253. *Carex echinata*. 254. *Carex cespitosa*. 255. *Carex cærulea*. 256. *Sparganium erectum*. 257. *Alnus glutinosa*. 258. *Betula vulgaris*. 259. *Betula nana*. 260. *Xanthium inerme*. 261. *Sagittaria aquatica*, 262. *Quercus longo pedunculo*. 263. *Salix stipulis trapeziformibus*. 264. *Salix fœnimessorum*. 265. *Salix latifolia*

rotunda. 266. *Salix glabra arborea.* 267. *Salix viminialis.* 268. *Hippophaë maritima.* 269. *Myrica Brabantica.* 270. *Humulus saliЀorius.* 271. *Populus alba.* 272. *Populus nigra.* 273. *Juniperus frutex.* 274. *Equisetum sylvaticum.* 275. *Polipodium filix saxatilis.*

On met au nombre des plantes qui déplaisent aux Chevaux. 1. *Salicornia maritima.* 2. *Hippuris aquatica.* 3. *Veronica Ternifolia.* 4. *Veronica spicata.* 5. *Veronica beccabunga oblonga.* 6. *Veronica pseudo-Chæmadrys.* 7. *Pinguinela vulgaris.* 8. *Pinguinela alba.* 9. *Pinguinela minima.* 10. *Verbena vulgaris.* 11. *Lycopus palustris.* 12. *Salvia orminum.* 13. *Valeriana vulgaris.* 14. *Iris palustris.* 15. *Ariophorum polistachion.* 16. *Montia palustris.* 17. *Galium luteum.* 18. *Plantago vulgaris.* 19. *Plantago radice lanata.* 20. *Evonymus vulgaris.* 21. *Alchemilla alpina.* 22. *Cuscuta parasitica.* 23. *Potamogeton perfoliatum.* 24. *Myositis arvensis.* 25. *Myositis lappula.* 26. *Lithospermum officinarum.* 27. *Lithospermum annuum.* 28. *Cynoglossum vulgare.* 29. *Symphytum majus.* 30. *Pulmonaria immaculata.* 31. *Echium scanense.* 32. *Primula vulgaris.* 33. *Menyanthes trifoliata.* 34. *Samolus maritima.* 35. *Lysimachia vulgaris.* 36. *Lysimachia axillaris.* 37.

Lysimachia nummularia. 38. *Diapensia lapponica.* 39. *Campanula trachelium.* 40. *Hyoscyamus vulgaris.* 41. *Datura erecta.* 42. *Verbascum hirsutum.* 43. *Verbascum nigrum.* 44. *Verbascum scanicum.* 45. *Solanum vulgare.* 46. *Solanum dulcamara.* 47. *Lonicera Caprifolium.* 48. *Lonicera Xylosteum.* 49. *Asclepias vulgaris.* 50. *Gentiana amarella.* 51. *Salsola pungens.* 52. *Chenopodium Henricus.* 53. *Chenopodium Upsaliense.* 54. *Chenopodium purpurascens.* 55. *Chenopodium segetum.* 56. *Chenopodium stramonifolium.* 57. *Chenopodium polispermum.* 58. *Sanicula sylvatica.* 59. *Conium arvense.* 60. *Angelica alpina.* 61. *Angelica sylvatica.* 62. *Œnanthe aquatica.* 63. *Œnanthe succo crocante.* 64. *Scandix sativa.* 65. *Apium palustre.* 66. *Opulus palustris.* 67. *Sambucus arborea.* 68. *Sambucus ebulus.* 69. *Asparagus scanensis.* 70. *Convallaria lilium convallium.* 71. *Convallaria polygonatum.* 72. *Acorus palustris.* 73. *Berberis spinosa.* 74. *Rumex Britannica.* 75. *Acer platanoides.* 76. *Epilobium irregulare.* 77. *Daphne rubra.* 78. *Vaccinium nigrum.* 79. *Vaccinium Vitis idæa.* 80. *Vaccinium occycoccus.* 81. *Persicaria urens.* 82. *Bistorta minor.* 83. *Helxine scandens.* 84. *Helxine sativum.* 85. *Paris nemorum.* 86. *Butomus palustris.* 87. *Andromeda vulgaris.* 88. *Andromeda cærulea.*

rulea. 89. *Andromeda muſcoſa.* 90. *Arbutus uva urſi.* 91. *Ledum graveolens.* 92. *Saxifraga officinarum.* 93. *Oxalis ſylvatica.* 94. *Sedum telephium.* 95. *Sedum acre.* 96. *Agrimonia officinarum.* 97. *Padus folio deciduo.* 98. *Filipendula molon.* 99. *Filipendula ulmaria.* 100. *Roſa major.* 101. *Roſa minor.* 102. *Rubus idæus.* 103. *Rubus cæſius.* 104. *Rubus ſaxatilis.* 105. *Fragaria vulgaris.* 106. *Potentilla argentea.* 107. *Tormentilla officinarum.* 108. *Comarum paluſtre.* 109. *Dryas lapponica.* 110. *Nymphæa lutea.* 111. *Nymphæa alba.* 112. *Papaver glabrum.* 113. *Papaver hiſpidum.* 114. *Chelidonium.* 115. *Actea nigra.* 116. *Euphorbia fruticoſa.* 117. *Reſeda luteola.* 118. *Aconitum lapponicum.* 119. *Aconitum napellus.* 120. *Aquilegia officicinarum.* 121. *Hepatica verna.* 122. *Pulſatilla vulgaris.* 123. *Pulſatilla dalekarlica.* 124. *Anemone nemoroſa.* 125. *Ranunculus aquatilis.* 126. *Caltha paluſtris.* 127. *Helleborus trollius.* 128. *Ajuga verna.* 129. *Teucrium ſcordium.* 130. *Clinopodium montanum.* 131. *Ballota ſcanenſis.* 132. *Marrubium vulgare.* 133. *Nepeta vulgaris.* 134. *Stachys arvenſis.* 135. *Galeopſis tetrahit.* 136. *Galeopſis ladanum.* 137. *Lamium perenne.* 138. *Scutellaria vulgaris.* 139. *Antirrhinum linaria.* 140. *Antirrhinum Up-*

ſalienſe. 141. *Pedicularis calyce tuberculoſo.* 142. *Pedicularis ſceptrum carolinum.* 143. *Melampyrum vulgare.* 144. *Lathræa ſquammaria.* 145. *Scrophularia fœtida.* 146. *Linnea.* 147. *Alyſſum ſcanenſe.* 148. *Thlaſpi arvenſe.* 149. *Thlaſpi campeſtre.* 150. *Lepidium perenne.* 151. *Lepidium oſyris.* 152. *Cochlearia vulgaris.* 153. *Cochlearia danica.* 154. *Cochlearia armoracia.* 155. *Iſaris maritima.* 156. *Turritis glabra.* 157. *Braſſica perfoliata.* 158. *Eryſimum vulgare.* 159. *Eryſimum barbarea.* 160. *Eryſimum alliaria.* 161. *Cardamine pratenſis.* 162. *Geranium batrachioides.* 163. *Malva repens.* 164. *Fumaria officinarum.* 165. *Ononis inermis.* 166. *Ononis ſpinoſa.* 167. *Hypericum quadrangulare.* 168. *Hypericum anceps.* 169. *Hypericum teres.* 170. *Leontodon taraxacum.* 171. *Hyeracium piloſella officinarum.* 172. *Cichorium ſcanenſe.* 173. *Arctium lappa.* 174. *Onopordon.* 175. *Bidens tripartita.* 176. *Bidens nutans.* 177. *Eupatorium cannabinum.* 178. *Tanacetum vulgare.* 179. *Tuſſilago farfara.* 180. *Senecio vulgaris.* 181. *Inula paluſtris.* 182. *Matricaria chamomillum vulgare.* 183. *Anthemis fœtida.* 184. *Centaurea cyanus.* 185. *Viola canina.* 186. *Viola apetala.* 187. *Viola tricolor.* 188. *Impatiens nemorum.* 189. *Orchis morio.* 190. *Orchis calcaribus*

oblongis. 191. *Orchis ſambucina.* 192. *Orchis maculata.* 193. *Satyrium jemtium.* 194. *Calla paluſtris.* 195. *Urtica perennis.* 196. *Urtica annua.* 197. *Pinus arbor.* 198. *Bryonia alba.* 199. *Populus tremula.* 200. *Taxus arborea.* 201. *Fraxinus apetala.* 202. *Empetrum nigrum.* 203. *Equiſetum arvenſe.* 204. *Pteris fœmina.* Nous avons dénommé ces plantes par les noms triviaux que Linnæus emploie dans ſa Diſſertation, ponr abréger par-là la dénomination des phraſes botaniques.

La Société Royale d'Agriculture de Bretagne indique très-bien, dans un tableau qu'elle a fait dreſſer, les herbes des prés, ſoit hauts, ſoit bas, qui ſont les plus profitables aux Chevaux & aux autres animaux domeſtiques, & celles qui lui ſont nuiſibles. Nous ne pouvons donc mieux finir cet article qu'en y rapportant cette énumération. La plupart des plantes qu'on trouve plus ou moins abondamment dans les prairies, ſoit hautes, ſoit moyennes ou baſſes, ſont:

1. *Gramen pratenſe paniculatum majus anguſtiore folio.* Cette plante eſt très-bonne. 2. *Gramen capillatum paniculis rubentibus.* 3. *Gramen ſpicatum glumis criſ-*

tatis. Ces deux eſpeces paſſent pour bonnes. 4. *Gramen pratenſe paniculatum molle ;* eſpece excellente. 5. *Gramen ſpicatum folio aſpero.* 6. *Gramen typhoïdes maximum ſpicâ longiſſimâ.* Ces deux eſpeces ſont miſes dans la claſſe des bonnes. 7. *Gramen liliaceum radice repente ;* chiendent. 8. *Gramen paniculatum majus latiore folio.* Celles-ci ſont excellentes. 9. *Gramen anthoxanthon ſpicatum.* 10. *Gramen tremulum minus paniculâ parvâ.* Ces deux gramens paſſent pour bons ; mais les cinq plantes ſuivantes ſont de nulle valeur dans les prairies ; la derniere même de ces cinq plantes eſt nuiſible à la végétation des autres. 11. *Acetoſa arvenſis lanceolata.* 12. *Bellis ſylveſtris ;* la paquerette ou petite marguerite. 13. *Betonica purpurea ;* la bétoine. 14. *Buphtalmum vulgare ;* œil de bœuf, ou grande marguerite. 15. *Cuſcuta ;* cuſcute. On peut mettre auſſi parmi les plantes inutiles des prairies, celles qui ſuivent. 16. *Equiſetum minus terreſtre ;* prêle. 17. *Euphraſia officinarum ;* euphraiſe. 18. *Gallium luteum ;* caillelait. 19. *Hieracium quod piloſella major repens minus hirſuta ;* herbe à épervier. 20. *Hypericum minus* [illegible] ; millepertuis. 21. *Jacea nigra*

pratensis; la jacée. 22. *Jacobea senecionis folio*; la jacobée. 23. *Juncus lævis paniculâ non sparsâ*; jonc. 24. *Lapathum folio acuto rubente*; patience, parelle. 25. *Linum sylvestre*; lin. 26. *Ænanthe aquatica*. 27. *Pedicularis pratensis lutea, sive crista galli*; pediculaire. 28. *Rapunculus spicatus*; raiponce. 29. *Scabiosa pratensis hirsuta officinarum*; la scabieuse. 30. *Sphondilium vulgare hirsutum*; berce. 31. *Tormentilla vulgaris*; tormentille. 32. *Tragoselinum majus umbella candidâ*; boucage. 33. *Ranunculus pratensis erectus acris*; renoncule, bouton d'or simple, griffe de lion, pied de coq. Les deux plantes suivantes ne sont pas seulement inutiles dans les prairies; elles sont même encore fort mauvaises. 34. *Millefolium vulgare album*; millefeuille. 35. *Ptarmica vulgaris folio longo serrato*; mais en revanche, on peut regarder comme très-bonnes les dernieres dont nous allons faire mention. 36. *Lathyrus sylvestris luteus, foliis viciæ*; gesse. 37. *Lotus pentaphillos flore majore luteo splendente*; lotier. 38. *Poligala minor vulgaris flore cæruleo*. 39. *Trifolium pratense purpureum*; trefle à fleur rouge, trémine. 40. *Trifolium luteum capitulo lupuli, vel agrarium*; triolet. 41. *Vicia sylvestris flore*

purpureo; vesce. 42. *Vicia vulgaris acutiore folio, semine parvo nigro.*

On peut se convaincre, par le détail dans lequel nous venons d'entrer, que parmi les quarante-deux plantes dont les prairies sont ordinairement composées, il s'en trouve vingt-une inutiles; une plante parasite, connue sous le nom de *cuscute*, qui nuit à la végétation des autres; trois qui sont nuisibles au bétail, & dix-sept qui fournissent une bonne nourriture, parmi lesquelles on compte dix especes de gramen; par conséquent, quand on veut former des prairies naturelles, & même des artificielles, il est très-facile de se régler là-dessus: on choisira par préférence les dix-sept bonnes especes, & on rejettera toutes les autres.

Article X.

Des Maladies des Chevaux.

Après avoir considéré le Cheval en état de santé, il faut ensuite l'examiner dans l'état de maladie. Nous serons très précis dans cet article, d'autant que nous nous proposons de traiter plus au long, dans un Traité particu-

lier, qui eſt ſous preſſe, des différentes maladies des animaux domeſtiques, ſous le titre de *Médecine des Animaux Domeſtiques*. Comme c'eſt-là le principal but de l'Art Vétérinaire, c'eſt celui auquel on doit principalement s'attacher.

La maladie la plus importante des Chevaux, & cependant la moins connue, eſt la morve; tous les Auteurs, juſqu'à ces temps reculés, l'ont regardée comme incurable, & elle l'étoit effectivement; mais M. la Foſſe, Maréchal ferrant, à Paris, étant parvenu, par le moyen de l'anatomie, à la découverte des cauſes de cette maladie, a enfin trouvé les moyens de la traiter.

La morve eſt un écoulement qui ſe fait par les narines; c'eſt d'abord une liqueur blanchâtre qui en découle; enſuite, à meſure que la maladie augmente, cette liqueur ſe rembrunit, & avec le temps devient ſanguinolente. Cet écoulement finit par être ſi abondant, que l'animal périt à vue d'œil; il eſt même pour lors très-dégoûtant.

Les plus anciens Auteurs qui ont écrit ſur cette maladie, ont ſuppoſé le ſiege de la morve dans le cerveau. Il y

en a encore qui ont imaginé que la morve avoit ſon ſiege dans l'épine du dos, & que la moëlle allongée découloit par les narines. Ces deux opinions ſont totalement contraires aux obſervations anatomiques. Des Auteurs plus modernes ont ſuppoſé le ſiege du mal dans le foie, d'autres l'ont placé dans les poumons, quelques-uns dans les reins, & même il s'eſt trouvé des Auteurs qui s'imaginoient qu'elle exiſtoit dans la rate. Soleyſel ne doutoit pas que ces parties ne fuſſent le ſiege du mal; il en trace même la route par la veine cœliaque, juſqu'à la tête, où il le fait placer dans les glandes parotides. C'eſt de ces glandes que la liqueur s'écoule & s'épanche par les narines.

L'anatomie, les obſervations, & la méthode actuellement adoptée pour guerir cette maladie, prouvent que ſon ſiege eſt en effet dans la partie même où elle commence à paroître, & qu'elle eſt par conſéquent ſituée dans les glandes répandues dans la membrane pituitaire qui tapiſſe la partie intérieure des narines, & que nulle autre partie de l'animal n'en eſt infectée.

Lorſque la morve ne flue que par une des narines, on remarque que la glande maxillaire du même côté eſt gonflée & enflammée, & que celle qui eſt de l'autre côté ſain, eſt dans ſon état naturel ; mais que dès que la morve flue par les deux narines, l'une & l'autre glandes ſont également affectées. Lorſque ces glandes ſont enflammées, l'écoulement de la matiere commence; & comme l'animal baiſſe la tête pour manger, cette ſituation favoriſe encore l'écoulement.

Cette maladie provient d'un grand froid, ſans ſouvent qu'il y ait aucune infirmité dans l'animal qui y participe ; elle peut encore avoir pour principe une matiere morbifique, qui de la partie qu'elle affectoit, ſe jette ſur la membrane pituitaire, où elle peut faire des progrès violens par la mauvaiſe qualité du ſang.

Si la mauvaiſe qualité du ſang ſe joint à la morve, cela rend la cure & plus difficile & plus longue ; il faut pour lors purifier & rafraîchir le ſang par un mêlange de ſoufre & d'antimoine avec l'avoine qu'on donne à manger au Cheval.

Pour mieux entendre le ſiege de

cette maladie, il faut considérer que la membrane pituitaire contient plusieurs petites glandes, qui fournissent une certaine humidité qui la rend souple & lisse. Quand ces glandes sont dans l'état naturel, l'humidité qu'elles rendent s'écoule par les narines, sans causer aucun mal; mais lorsqu'il survient quelque vice dans cette liqueur, que les glandes suintent continuellement, elle est sale & corrompue, & c'est cet écoulement purulent que l'on appelle morve.

Toute cette membrane, & les glandes dont elle est garnie, sont le siege de la morve. Au commencement de la maladie, les glandes, principalement celles qui sont dans les sinus frontaux, tapissés de la même membrane, ne font que s'enfler & se décharger de la trop grande quantité de matieres dont elles abondent. Lorsque la maladie fait des progrès, les sinus deviennent ulcéreux, & alors la matiere qui en découle est plus épaisse & plus dégoûtante; mais lorsque la maladie est à son dernier période, toute la membrane de cette partie s'enflamme, s'enfle, & se trouve rongée; alors la matiere qui en découle est san-

guinolente : tout cela eſt démontré par les Chevaux morts.

La morve ſe montre d'abord dans la partie de la membrane pituitaire, où les plus groſſes glandes ſe trouvent placées, c'eſt-à-dire, dans les ſinus frontaux ; en ſorte que ces glandes ſont particuliérement le vrai ſiege de la maladie, laquelle s'étend le long de la membrane pituitaire. La morve ſe borne ordinairement à ces parties. Lorſque le mal eſt extrême, on trouve la cloiſon des narines qui eſt couverte de cette membrane, rongée par l'âcreté de l'humeur dont elle eſt environnée ; & on ne remarque jamais d'autres os affectés.

Le rhume peut donner lieu à la morve, lorſqu'il ſe fixe ſur les narines. Quand cela arrive, le mal s'annonce par le reniflement du Cheval, par les fréquens mouvemens de ſa tête, & par l'humidité plus abondante qu'à l'ordinaire, qui coule de ſes narines. Si l'animal eſt d'ailleurs diſpoſé à la fievre, la membrane & les glandes ſe gonflent, s'enflamment, & tous les autres ſymptômes paroiſſent naturellement. C'eſt une raiſon très-forte

pour ne pas négliger les rhumes dans les Chevaux.

Dès qu'on s'apperçoit que le rhume tombe dans les narines du Cheval, on peut croire qu'il y a catarrhe*, autrement coryza; il faut lui faire une saignée abondante, pour étudier la disposition inflammatoire; après quoi il faut lui donner deux fois par jour une boisson bien chaude, & le promener doucement. On tiendra sur toutes choses le Cheval chaudement & proprement, & le lendemain de la saignée, on le purgera avec une médecine ordinaire; si cela ne suffit pas, on réitérera la saignée le jour suivant; on la fera aussi abondante que la premiere, & on continuera ainsi le régime ci-dessus pendant un jour.

Une indigestion peut aussi causer la morve aux Chevaux; son effet est de corrompre le sang, & de produire une surabondance d'humeurs grossieres, qui cherchent naturellement à s'épancher par les glandes de la membrane pituitaire. Ces humeurs, mal cuites & mal digérées, doivent faire un engorgement, enflammer par conséquent, & même ulcérer la partie, par l'â reté

qu'elles acquierent en séjournant dans la membrane pituitaire ; la morve s'ensuit pour lors ; & elle est d'autant plus dangereuse & difficile à guérir, que le sang est vicié. Outre les remedes propres à la morve, que nous détaillerons ci-après, on mêlera avec la nourriture qu'on donnera aux Chevaux, du soufre & de l'antimoine.

Avant que d'entreprendre la cure de la morve, il faut être bien assuré de son existence, & observer exactement la couleur de la matiere qui s'écoule par le nez. Si elle est âcre, corrosive, & d'une couleur dégoûtante ; si la membrane pituitaire est enflée, enflammée, & rongée de petits ulceres ; si la matiere coule continuellement, le Cheval d'ailleurs se portant bien, on peut être assuré que c'est la morve dont il est affecté ; mais si la matiere est épaisse, blanche ; si l'intérieur du nez n'est ni enflé ni ulcéré ; si la matiere coule peu, tandis que l'animal est en repos dans l'écurie, & si l'écoulement au contraire augmente, lorsqu'on le fait travailler ; s'il respire difficilement, & s'il se fait en respirant l'air une espece de râlement dans la poitrine, ces différens symptômes caractérisent pour

lors l'abcès du poumon, qui eſt une maladie incurable.

La méthode la plus ſûre pour traiter la morve, eſt de nettoyer & de décharger la partie affectée de cette matiere âcre qui y ſéjourne. Si tout le mal étoit à l'extérieur du nez, rien ne ſeroit plus facile que d'y remédier; mais s'il eſt interne, il n'y peut avoir pour lors d'autre moyen que d'en venir à l'opération à l'endroit le plus commode, pour injecter les liqueurs déterſives qui conviennent le plus dans la partie affectée où eſt le ſiege du mal. Cette opération eſt une eſpece de trépan; avant que d'y procéder, il faut remarquer, 1°. ſi la maladie n'eſt que dans une narine, ou ſi les deux en ſont affectées. Dans le premier cas, une ſeule ouverture ſuffit; dans le ſecond, il en faut faire deux, une pour chaque narine, à chaque côté de la tête, un peu au-deſſous des yeux. On ſe ſert d'une ſeringue pour injecter les liqueurs convenables, & l'on lave & déterge ainſi les parties affectées. L'opération doit ſe faire de telle façon, qu'en pointant par les ouvertures de la ſeringue en haut, on puiſſe injecter tout l'intérieur des ſinus frontaux. On

emploie ſucceſſivement différentes liqueurs pour les injeſtions.

La liqueur qu'on emploie pour la premiere injeſtion ſe prépare ainſi. On fait bouillir douze pintes d'eau au premier bouillon ; on la verſe dans un vaſe aſſez grand pour contenir trois fois la même quantité ; on y jette peu-à-peu trois livres de chaux, la plus fine & la plus déliée ; il ſe fait une efferveſcence ; l'eau ſe clarifie & devient tranſparente, à meſure que la chaux ſe précipite au fond du vaſe ; on verſe enſuite par inclination la liqueur, & on la laiſſe repoſer pendant toute la nuit ; on trouve le matin une eſpece de crême qui ſe forme ſur la ſurface ; on l'ôte avec une écumoire, & on met la liqueur dans une bouteille. Cette eau de chaux a autant de force qu'il lui en faut pour déterger les ſinuoſités de la cloiſon du nez & des ſinus frontaux. On mêle enſuite avec deux pintes de cette eau de chaux un demi-ſetier de vinaigre, & une demi-once de ſel, après la diſſolution duquel la liqueur ſe trouve entiérement composée.

Les ouvertures étant faites aux parties de la tête ci-deſſus, on chauffe cette liqueur ; & quand elle a acquis un de-

gré de chaleur aſſez modéré pour qu'on y puiſſe ſouffrir long-temps la main, on en remplit une ſeringue qui tient une pinte; on ferme les narines du Cheval, & l'on pouſſe avec force le piſton par les ouvertures aux parties affectées. La plus grande partie de la liqueur étant injectée, on laiſſe les narines du Cheval ouvertes; la liqueur en découle en partie par les narines, & en partie par l'ouverture inférieure.

On réitere de ſuite l'injection avec la même quantité de liqueur, après quoi on laiſſe le Cheval ſe repoſer pendant deux heures; au bout de ce temps, on recommence l'injection comme la premiere fois, ce qu'on continue pendant quatre jours, ſoir & matin.

Cette eſpece d'injection en précede une autre, qui ſe prépare avec la liqueur ſuivante. On fait calciner deux gros de couperoſe en poudre dans une poële, juſqu'à ce qu'elle devienne griſe & ſeche, ayant ſur-tout l'attention de la bien remuer: on met cette poudre dans quatre pintes d'eſprit-de-vin; on y ajoute un peu de noix de galle rapée; on remue ce mêlange, & on le laiſſe repoſer pendant la nuit.

Après l'uſage de ces deux injections,

on a recours à une troisieme, qui sert à compléter la cure.

On prend un quarteron d'alun, on le réduit en poudre ; on y ajoute la même quantité de vitriol blanc; on met au feu ce mêlange dans un creuset; il se fond, ensuite il se seche; on l'ôte alors du feu, & on le réduit en poudre ; on le met dans un grand vase; on verse pardessus quatre pintes d'eau de chaux ; on remue le tout avec un bâton, & on le laisse reposer toute la nuit : le lendemain matin, on décante cette liqueur ; on prend garde de ne point laisser tomber le sédiment qui est au fond, & on ajoute à cette liqueur ainsi clarifiée, deux pintes de fort vinaigre; l'on met le tout ensemble en bouteille. Cette troisieme injection ne doit se faire qu'au quatrieme jour.

Lorsque la maladie a son siege précisément dans les sinus frontaux, & qu'il n'y a aucun principe de corruption dans la masse du sang, le remede suivant est suffisant pour opérer le même effet que les injections précédentes.

On prend un quarteron d'hellébore noir, autant de racine de bétoine ; on réduit le tout eu poudre impalpable ; on le met bouillir dans huit pintes

d'eau, auxquelles on ajoute deux pintes d'eau-de-vie, en réduisant la liqueur à huit pintes; on en injecte de la même façon qu'on a dit ci-dessus, une chopine, matin & soir, & on frotte avec du suif fondu & en tout sens toute la partie extérieure du nez du Cheval; on injecte, de quatre en quatre heures, une chopine d'eau de savon ordinaire, & la morve se guérit parfaitement. Pendant l'usage de cette injection, on mêlera l'avoine qu'on donnera au Cheval avec du soufre & de l'antimoine.

Quand le Cheval sera parvenu à une parfaite convalescence, on le purgera; pour cet effet, on se servira de l'une ou de l'autre de ces médecines.

Prenez une once & deux gros d'aloës en poudre, deux gros de crême de tartre, une once & demie de beurre frais, & une demi-once de poudre d'anis; on fait deux bols de ce mêlange; on les enveloppe de beurre, pour que le Cheval les avale plus aisément; après quoi on lui fait boire un demi-setier de biere bien chaude: la dose doit varier selon la force du Cheval.

Prenez une once d'aloës, un quart d'once de jalap en poudre, & un gros

de poudre de gingembre; on mêle le tout avec deux onces de beurre frais; on en fait trois bols, que l'on met dans une ſuffiſante quantité de beurre; on les fait avaler, & on donne enſuite pardeſſus une chopine de biere chaude, dans laquelle on aura jeté auparavant quatre gros de cryſtal minéral. Après que le Cheval aura pris les bols & ſa boiſſon, on le promenera doucement pendant un quart d'heure; on le ramenera enſuite dans l'écurie, pour ne lui rien donner à manger durant l'eſpace de deux heures. Ce temps écoulé, on lui donnera une petite quantité de foin, & un quart d'heure après un peu d'eau chaude: une heure après, on lui préparera un peu de ſon échaudé, enſuite on le promenera un peu à l'air: voilà la vraie façon de purger les Chevaux. Quand après ces purgations, il leur ſurvient une ſuperpurgation, on leur donnera la boiſſon aſtringente ſuivante.

On fait bouillir trois pintes de vin vieux, ou de vieille biere, avec quelques croûtes de pain bis; on y ajoute une once de blanc d'Eſpagne, & un quart-d'once de diaſcordium fait avec du miel. Si la premiere priſe n'arrête point la ſuper-

purgation en quatre ou cinq heures, on redonne la même quantité de blanc d'Eſpagne, & on double la doſe de diaſcordium en une ſeule pinte de biere, avec du pain.

Comme les rhumes ſont preſque toujours la cauſe de la morve, il faut chercher tous les moyens d'en préſerver les Chevaux. Les rhumes leur ſurviennent ordinairement lorſqu'on les ôte du pâturage ; pour les prévenir, il faut les purger huit jours après qu'on les a mis au ſec, & qu'on les a tenus dans l'écurie. Pendant cet intervalle, on leur donne pendant deux jours du ſon échaudé ; on les ſaigne même avant la purgation ; on leur ôte auſſi en même temps toute la craſſe qui s'eſt raſſemblée ſur la peau dans les pâturages.

Rien n'eſt plus dangereux qu'un rhume négligé ; pour le traiter, il faut faire avaler au Cheval qui en eſt affecté le remede ſuivant. On fait bouillir dans deux pintes de biere trois onces de régliſſe diviſée en filets fins ; on paſſe la liqueur ; on l'exprime, autant qu'il eſt poſſible ; on ajoute trois gros d'aunée ou énula campana, un gros d'anis en poudre, un demi-ſetier d'huile, & un quarteron de miel ; on

mêle le tout, & on le fait avaler au Cheval. Si la premiere dose est sans effet, on la répete jusqu'à trois ou quatre fois.

Quand c'est un rhume invétéré, on fait prendre aux Chevaux un autre remede. Mettez dans un grand vase six livres de farine de froment; on y mêle deux onces d'anis en poudre, une once de cumin, trois onces de graine de lin, une once & demie de fenugrec: on remue bien le tout; on y ajoute une demi-livre de réglisse en poudre, un quarteron de fleurs de soufre, trois onces de baies de laurier, trois onces de baies de genevrier, & trois onces d'énula campana. Ces drogues remuées & mêlées, on prend six jaunes d'œufs, que l'on fouette dans quatre bouteilles de vin blanc; on y ajoute une livre & demie de miel, une pinte d'huile; on mêle le tout; on y joint les poudres ci-dessus; on fait de ce mêlange une pâte; on lui donne la consistance de bol, de la grosseur d'un œuf de poule; on délaie ce bol, quand on veut s'en servir, dans l'urine de l'animal même: deux suffisent pour le matin & le soir, & on continue pendant quinze jours.

Pour finir ce qui regarde la morve, nous allons donner la maniere de faire l'opération du trépan pour cette maladie.

Il faut mettre, dit M. la Fosse fils, le Cheval au travail, lui attacher la tête bas, & le plus près du pilier, du côté que l'on veut opérer; ensuite on lui fait une incision cruciale à la peau, au-dessous de l'œil, au grand angle, à un pouce au-dessous; on racle le périoste avec un gratoir ou le bistouri. L'os étant bien à découvert, on prend une grosse vrille, avec laquelle on perce l'os; mais il faut contenir cette vrille de la main gauche, dans le même temps qu'elle fait ses tours & ses demi-tours, de peur qu'elle ne s'enfonce, malgré l'Opérateur, dans les cavités nasales; l'opération faite, on prend une seringue, ainsi qu'on l'a dit plus haut, contenant environ une chopine de liqueur, dont la canule est de bois; on l'introduit de la longueur d'un demi-pouce dans la cavité; ensuite on pousse l'injection le plus doucement que faire se peut, pour ne pas irriter la membrane pituitaire, ce qui arriveroit indubitablement, si l'on poussoit l'injection avec trop de force.

Il faut pour cet appareil mettre un petit bouchon de liege dans le trou du trépan, ensuite mettre dessus l'os un petit linge coupé en croix de Malte, de la grandeur de la plaie, imbibé d'essence de térébenthine, ou de baume de fioraventi ; ensuite mettre sous chaque angle de la peau des bourdonnets bien durs pour les élever, & empêcher leur réunion : on peut même, si l'on veut, les couper. Cet appareil fini, on applique un gros plumaceau trempé dans de l'eau-de-vie camphrée, ou dans de l'eau-de-vie simple, melée avec de l'eau.

Pour éviter l'appareil d'une bande, on appliquera sur le plumaceau un morceau de peau quelconque en quarré, que l'on contiendra sur le poil par le moyen de la poix noire, que l'on met aux quatre angles de la peau. Il faut observer que la liqueur qu'on doit injecter ne soit que tiede, de peur qu'étant trop chaude, elle ne cause quelqu'inflammation sur la membrane pituitaire.

Mais on ne peut pas beaucoup compter sur l'efficacité de cette méthode, & l'on doit regarder la cure de la morve comme incertaine, tant &

ſi long-temps qu'on ne découvrira pas une autre façon de la traiter.

Nous allons paſſer aux autres maladies des Chevaux, après avoir expoſé préalablement les ſoins qu'on doit avoir de cet animal, lorſqu'il eſt en ſanté, pour éviter les maladies.

Généralement parlant, les remedes ne conviennent point aux Chevaux qui ſe portent bien ; il faut éviter, tant qu'on peut, les ſaignées, les purgations & les bols pour ces animaux, lorſqu'ils jouiſſent d'une ſanté parfaite.

Un ménagement convenable dans leur nourriture, de l'attention à leur faire faire de l'exercice, un panſement exact & aſſidu peuvent ſeuls prévenir leurs maladies, & en guérir la plus grande partie.

Le foin eſt ce qu'il y a de plus important pour la nourriture des Chevaux; c'eſt par conſéquent la choſe à laquelle il faut s'appliquer le plus, pour en avoir de choix ; & quand, par rapport à la diſette, on eſt obligé de ſe ſervir de foin mauvais, il faut pour lors le bien ſecouer, pour en faire ſortir la pouſſiere. Les feves ſont la nourriture la plus forte pour les Chevaux ;

vaux ; elles ne conviennent qu'à ceux qui ſont ſujets à des travaux forcés. Le ſon échaudé qui eſt une eſpece de panade propre pour les Chevaux malades, ne convient pas aux Chevaux qui ſont en pleine ſanté ; il relâche & affoiblit tous les inteſtins. Souvent les vers qui s'engendrent dans l'eſtomac des Chevaux ne proviennent que du ſon moiſi qu'on leur a donné. Les Chevaux qui en mangent ſont auſſi mous & lâches ; & pour peu qu'on les exerce, ils ſont couverts de ſueur. Quand on donne du ſon parmi les alimens des Chevaux, il faut qu'il ſoit moulu, doux & velouté. L'avoine, lorſqu'elle eſt bien mûre, eſt une excellente nourriture ; une quantité proportionnée de foin & de paille, mêlée avec elle, eſt quelquefois très-utile à ces animaux.

Il n'y a point de meilleur pâturage pour les Chevaux que ceux des marais ſalés, ſur-tout pour ceux qui ont eu des indigeſtions & d'autres maladies. L'herbe de ces pâturages purge plus par les ſelles que par les urines qu'aucune autre nourriture. L'herbe en été eſt très-bonne pour les Chevaux qui ſont peu d'exercice ; on les y met

pendant un ou deux mois. L'herbe verte convient ſur-tout à ceux qui épuiſés de travail, ont les jambes enflées, les membres roidis, ou les mollettes. Il ne faut pas les faire pâturer dans des prés, trop près des grandes Villes, & qui ſont très-fumés ; l'herbe n'en vaut rien, ſur-tout pour eux.

Les Chevaux qu'on laiſſe dehors toute l'année dans les pâturages ſe portent mieux que ceux qu'on tient enfermés, pourvu cependant qu'on ait à leur portée des écuries où ils puiſſent ſe mettre à couvert du mauvais temps, & où ils trouvent du foin. Lorſqu'ils ſont ainſi traités, rarement ils ſont malades ; leurs membres ſont toujours ſecs & nets, & ils ſont plus propres à la chaſſe & au travail.

Quand on remet les Chevaux au ſec, après avoir pâturé long-temps, ils ſont pour lors ſouvent échauffés & conſtipés. Le remede, c'eſt de mêler du ſon & du foin haché avec leur avoine; on leur donnera en même temps pendant quinze jours, ou plus long-temps, du ſon échaudé: on modérera leur travail, de même que leur nourriture, & on n'augmentera cette derniere que par degrés.

On ſera auſſi très-bien de leur don-

ner une égale quantité d'antimoine & de soufre mêlés avec l'avoine, pour adoucir le sang, & tenir le ventre libre. L'usage fréquent d'antimoine en pareil cas est très-bon ; la dose est d'une demi-once chaque fois. Quand on donne de l'antimoine aux Chevaux, il faut qu'il soit porphyrisé.

Quand on nourrit les Chevaux en verd dans l'écurie, il ne faut leur donner que de l'herbe jeune & tendre, pleine de suc, & nouvellement coupée. Lorsque ces animaux, en mangeant de l'herbe dans l'écurie, perdent de leur embonpoint, il faut leur donner une nourriture plus solide. Un exercice convenable contribue beaucoup à leur santé; il ne faut jamais commencer par les faire galoper, ou leur faire faire des exercices trop violents, lorsqu'ils sortent de manger ou de boire; mais il faut les faire marcher lentement; ils changent ensuite naturellement, & même d'eux-mêmes leur pas. Quand un Cheval sort d'un exercice violent, il faut avoir attention qu'il ne se réfroidisse pas trop, ou qu'il ne boive de l'eau trop froide.

Les Chevaux qui restent trop longtemps à l'écurie, sans leur diminuer

cependant leur ration ordinaire, ont les yeux pesans, tristes, rouges & enflammés; & c'est pour lors qu'une saignée, même quelquefois réitérée, leur devient profitable.

Quand les dents des jeunes Chevaux tombent, il faut aussi les saigner. La saignée convient encore dans les rhumes, dans les fievres, chûtes, contusions, blessures des yeux, entorses, & généralement dans toutes les maladies inflammatoires.

Lorsqu'un Cheval commence à se mettre en chair par l'usage du verd, il faut le saigner. Si on est obligé de répéter la saignée, il ne faut pour lors en tirer qu'environ deux pintes; la saignée faite, & le sang étant réfroidi, il faut l'examiner attentivement, pour en tirer les indications pour le traitement de la maladie. Quant à la purgation, elle est quelquefois nécessaire aux grands Chevaux dans quelques maladies; mais il faut garder pour ce certaines précautions.

Le Cheval est un animal qu'on ne purge que très difficilement; un remede séjourne souvent dans ses intestins vingt-quatre heures, sans qu'on apperçoive aucun effet. Les Chevaux qui restent presque toujours dans l'écurie,

doivens être purgés une ou deux fois au printemps, après avoir fait précéder une saignée, diminué leur nourriture, & leur avoir donné des mêlanges échaudés. On purgera une ou deux fois les Chevaux qui manquent d'appétit. Les Chevaux d'un tempérament chaud demandent pour purgations celles qui sont douces & rafraîchissantes. Les purgatifs sont toujours efficaces dans les rhumes secs & opiniâtres: on ajoute ordinairement à ces sortes de purgatifs du mercure doux, pour lui donner plus d'action sur la matiere morbifique. Les Chevaux qui sont d'un tempérament humide, & qui sont sujets aux enflures des jambes, ne se guérissent aussi que par les purgations. On commence d'abord par une purgation douce.

Quand on donne des médecines aux Chevaux, il faut les leur donner de grand matin, à jeun; environ trois ou quatre heures après que le Cheval a pris la purgation, on lui donne du son échaudé & un peu de foin; mais si le Cheval refuse cette nourriture, on ne lui donne pour lors que du son sec, & on lui présente pour boisson du lait avec une poignée de son, & même sans son.

Le lendemain de la purgation, on donnera au Cheval, de bon matin, du ſon échaudé ; s'il refuſe d'en manger, on lui préſentera de l'eau chaude, & on le tiendra toujours couvert ; on le fera marcher doucement, & même deux ou trois fois par jour, & le ſoir on lui donnera ſa ration d'avoine mêlée avec du ſon.

Après avoir parlé de la morve, la premiere maladie qui ſe préſente à examiner dans les Chevaux eſt le rhume : on en a déja dit quelque choſe en traitant de cette maladie.

Les cauſes les plus ordinaires d'un rhume ſont de monter un Cheval, ou de le faire travailler, juſqu'à ce qu'il ſoit en ſueur ; enſuite de le laiſſer expoſé à l'air dans cet état. Rien n'eſt auſſi plus propre à occaſionner des rhumes, que de changer un Cheval d'une écurie chaude à une écurie froide, & de diminuer ſa couverture ſans précaution dans les changemens de ſaiſon. Si on faiſoit bien, on frotteroit exactement tous les jours les Chevaux au retour du travail ; cela les garantit pour l'ordinaire des rhumes qui peuvent leur ſurvenir.

La toux, une peſanteur, une triſteſſe qui affectent plus ou moins l'ani-

mal, à proportion du mal qu'il reſſent, les yeux quelquefois mouillés, les glandes enflées autour des oreilles, des mâchoires gonflées, un nez qui coule, le râlement en reſpirant ſont les vrais ſignes caractériſtiques du rhume du Cheval. Souvent le rhume eſt accompagné dans les Chevaux d'une fievre aiguë; ils battent des flancs; ils ſont dégoûtés de la nourriture chaude, & ils refuſent l'eau; quelquefois même leur bouche devient gluante, & ils reſſentent une douleur intérieure. La maladie, dans ce dernier cas, eſt très-dangereuſe; mais lorſque ces animaux ont aſſez de force pour touſſer, qu'ils reniflent enſuite, qu'ils n'ont point perdu l'appétit, qu'ils relevent même leurs oreilles, qu'ils fientent aiſément, que leur tranſpiration ne ſent pas mauvais, & que leur poil ne ſe trouve point hériſſé, c'eſt une très-bonne marque; ces purgations leur ſont pour lors inutiles; mais il faut leur faire une ſaignée d'environ trois pintes de ſang, leur donner du ſon échaudé & de l'eau chaude, ayant ſur-tout ſoin de les tenir bien chaudement. Si le mal augmente, ſi les Chevaux ſentent une chaleur exceſſive, & s'ils refuſent

de manger, il faut commencer par leur tirer environ deux pintes de sang; on leur donnera ensuite pour remede l'infusion suivante. On prend deux onces d'anis avec un gros de safran; on les fait infuser dans trois demi-setiers d'eau; on délaie dans la colature quatre onces de miel, & on y ajoute quatre cuillerées d'huile d'olive; on en donnera tous les soirs au Cheval malade. Si le Cheval est constipé, on lui donnera des lavemens émolliens; au lieu du remede précédent, on pourra lui donner le bol cordial du Docteur Braken. *

On prend de la semence de fenouil, du cardamome, de l'anis pulvérisé, de chacun deux onces; des fleurs de soufre, pareille quantité; safran, deux gros; suc de réglisse dissous dans l'eau, huile d'anis & réglisse en poudre, de chacun une demi-once; fleur de farine, une quantité suffisante: on réduit en pâte un peu dure cette composition, & on broye bien toutes ces drogues ensemble dans un mortier de marbre.

La fievre est une maladie fort commune aux Chevaux, de même qu'à l'homme & à la plupart des animaux; les symptômes de cette maladie sont

les inquiétudes, ce qui eſt facile à appercevoir, d'autant que le Cheval ſe range ſouvent d'un bout du ratelier à l'autre; les flancs d'un Cheval fiévreux battent, ſes yeux ſont rouges & enflammés, ſa langue eſt ſeche & brûlante; il perd l'appétit, promene le foin dans ſa bouche, ſans cependant le mâcher; il flaire la terre; ſon corps eſt beaucoup plus chaud qu'à l'ordinaire, ſa peau n'en eſt cependant pas corrodée, comme dans la plupart des maladies inflammatoires; l'animal malade fiente pour lors ſouvent, mais cependant peu à la fois; ſa fiente eſt par petits pelotons ſecs, durs, & d'un brun obſcur; il urine quelquefois avec beaucoup de difficulté, & ſon urine eſt foncée; il a ſoif, ſans cependant boire beaucoup à la fois, & ſon pouls eſt plein, précipité & dur.

On commence la cure de cette maladie par une ſaignée de deux ou trois pintes de ſang; en cas cependant que l'animal ſoit d'un tempérament robuſte, & en bon état; car s'il ne l'étoit pas, on ne fera pas la ſaignée ſi abondante. Après la ſaignée, on lui donnera, deux ou trois fois par jour, une chopine de la boiſſon ſuivante, ou même tout ſim-

plement une once de nitre, en un bol fait avec le miel.

Pour la boiſſon dont il eſt queſtion, on prend du baume avec de la ſauge, de la fleur de camomille, de chacun une poignée ; de la régliſſe hachée, une demi-once ; du ſel de prunelle ou nitre, trois onces : on fait infuſer le tout dans deux pintes d'eau bouillante. Lorſque la liqueur ſera preſqu'entiérement réfroidie, on la coule ; on ajoute le jus de deux ou trois citrons, & on l'adoucit avec du miel. Pendant la fievre, on donnera au Cheval du ſon échaudé, & ce, en petite quantité ; & en cas qu'il n'en voulût point, on mettra de l'eau froide à la place d'eau chaude, & on en arroſera le ſon, & même une poignée de foin choiſi dans la mangeoire : on ne couvrira que médiocrement le Cheval fiévreux.

Un jour ou deux après ce régime, ſi le Cheval commence à manger du ſon & du foin, c'eſt une marque qu'il ne tardera pas à ſe guérir ; mais ſi le dégoût continue, il en faut pour lors venir à une ſeconde ſaignée, & continuer les mêmes boiſſons, en y ajoutant ſeulement deux ou trois gros de ſafran : on fera auſſi très-bien de lui

donner un clystere émollient, fait avec deux poignées de mauve, une poignée de fleurs de camomille, une once de semence de fenouil, qu'on fait bouillir dans trois pintes d'eau, jusqu'à la réduction de deux : on passe la décoction, & on ajoute à la colature quatre onces de syrop de sucre rouge, une chopine d'huile de lin ou d'autre huile commune. Une boisson qui est aussi fort bonne dans le même cas, est une boisson apéritive, faite avec quatre onces de crême de tartre, & deux onces de sel de Glauber dissous dans du gruau, ou dans un autre liquide.

Il y a une espece de fievre, à laquelle les Chevaux sont fort sujets, qui est d'une nature plus compliquée que celle dont nous venons de parler. Cette fievre est lente, & toujours accompagnée de langueur ; elle a de plus pour symptômes, un grand abattement, une chaleur intérieure & un froid extérieur ; l'animal ressent en outre des chaleurs dans toute sa capacité, mais sans cependant être trop violentes ; ses yeux sont humides & languissans, sa bouche est continuellement mouillée ; aussi l'animal boit-il rarement ; il mange peu, & cesse aussi-tôt,

dès qu'il veut tâter de la nourriture. Il a ordinairement le ventre libre ; sa fiente est molle & humide ; il urine irréguliérement, tantôt peu, & tantôt abondamment ; son urine est quelquefois d'une couleur foncée, mais pour l'ordinaire pâle, avec peu ou point de sédiment.

Quand le Cheval perd journellement l'appétit, & lorsqu'il refuse toute nourriture, sans que la fievre diminue, & bien plus, quand elle augmente, la maladie n'est pas sans danger, le Cheval est même dans un état désespéré ; mais quand la fievre vient à diminuer peu-à-peu, quand sa bouche devient plus seche, quand le grincement des dents ne subsiste plus, quand la bête malade commence à avoir de l'appétit, & lorsqu'il se couche, on peut s'attendre à une guérison prompte.

Quant à la cure de la fievre compliquée, voici la marche qu'on doit suivre. On fera d'abord à l'animal malade une saignée d'environ trois pintes, qu'on réitérera à proportion des forces, de la plénitude, des douleurs intérieures, de la toux, & de la disposition à l'inflammation; on lui donnera ensuite la boisson fébrifuge ci-dessus rapportée, en y ajoutant une once de

racine de biſtorte, & trois gros de ſafran: on diminuera la quantité de nitre qui y entre, & on augmentera le reſte à proportion que les ſymptômes l'exigent.

On ne donnera pour nourriture au Cheval malade que de l'avoine échaudée, ou du ſon arroſé; il faut même lui donner ſouvent à la main, parce qu'il eſt quelquefois ſi abattu, qu'il ne peut porter ſa tête dans la crêche. La boiſſon eſt auſſi abſolument néceſſaire dans cette maladie. Si le Cheval refuſe de boire abondamment de l'eau chaude ou du gruau, il faut ſeulement ôter la crudité à l'eau, & la laiſſer réfroidir dans l'écurie.

Si nonobſtant tous ces remedes, la fievre augmente; ſi le Cheval fiente peu, s'il urine ſouvent, & ſi l'urine eſt atténuée & pâle; ſi la fiente eſt molle & dure, & ſi l'humidité de la bouche de l'animal malade continue, quoique la peau ſoit quelquefois ſeche, & d'autres fois humide, le poil étant toujours hériſſé, le danger eſt pour lors très-grand; il faut lui donner, ſans perdre de temps, la boiſſon, ou les bols ſuivans,

On prend diaſcordium, biſtorte, de

chacun deux onces; régliſſe coupée, une once; ſafran, deux gros. On fait infuſer le tout dans deux pintes d'eau bouillante, qu'on tient bien couverte pendant deux heures. La décoction étant paſſée, on ajoute à la colature un demi-ſetier de vinaigre diſtillé, quatre onces d'eſprit-de-vin, deux onces de mithridate, ou de thériaque de veniſe; on donnera de cette boiſſon de quatre en quatre heures, ou de ſix en ſix, ou ſeulement de huit en huit heures. Si le Cheval eſt conſtipé, il faut lui donner des lavemens; s'il a le flux, il faut bien ſe donner de garde de l'arrêter, à moins qu'il ne ſe trouve trop foible; on lui fera avaler pour lors du diaſcordium. Le camphre eſt encore un des remedes les plus efficaces qu'on puiſſe employer dans cette eſpece de fievre; il eſt des plus atténuans.

Quand le Cheval n'urine pas aſſez pour empêcher l'enflure, il faut lui donner du ſel de prunelle, ou du nitre, une once; de baies de genievre, de la térébenthine de Veniſe, de chacun une demi-once. On fait un bol avec l'huile d'ambre; on en donne deux ou trois bols par intervalles,

avec une décoction de mauve, adoucie avec le miel.

Quand l'animal a la peau douce au toucher, les pieds & les oreilles d'une chaleur modérée, les yeux vifs & clairs, quand l'appétit lui revient, lorsqu'il repose bien, qu'il fiente & qu'il urine convenablement, il est pour lors presqu'entiérement rétabli.

Lorsque la fievre continue se change en intermittente, on donne une once de quinquina immédiatement après l'accès; on le réitere de six en six heures, jusqu'à ce que le Cheval en ait consommé six onces.

Les fievres sont quelquefois épidémiques chez les Chevaux comme chez les hommes. Quand elles sont telles, il faut commencer par tirer du sang jusqu'à trois pintes, si le Cheval est gras & robuste; on réitérera méme, s'il le faut, la saignée, & on placera un seton à la poitrine ou au ventre de l'animal; on lui donnera, pour laver son sang, beaucoup d'eau ou de boisson blanche, & sa nourriture sera un mêlange de son, d'eau chaude & de foin arrosé; on lui fera avaler en outre,

deux fois par jour une once de nitre dans de l'eau, ou bien mise en bol avec du miel, ou au lieu de nitre, une once de tartre dissous dans son eau une fois chaque jour ; on pourra en outre lui donner à la fin de ce traitement, une ou deux fois par jour pendant une semaine, des cordiaux avec une infusion de réglisse édulcorée avec le miel ; on ajoutera une chopine d'huile de lin ou d'olive, & la même quantité d'oximel, lorsque le phlegme est gluant, & la toux seche.

Une purgation rafraîchissante qui convient très-bien sur la fin de la maladie, & qu'on peut même réitérer trois ou quatre fois, est la suivante.

On prend séné, deux onces ; anis & fenouil concassés, de chacun demi-once ; sel de tartre, trois gros ; on fait infuser le tout pendant deux heures dans une chopine d'eau ; on fait dissoudre dans la décoction trois onces de sel de glauber, deux gros de tartre ; on donne cette décoction le matin.

Le pouls d'un Cheval en santé rend environ quarante pulsations dans une minute : on peut se diriger là-dessus, en tâtant le pouls aux Chevaux, pour sentir s'ils ont la fievre.

Les Chevaux ſont ſujets, de même que nous, à la pleuréſie & à l'inflammation des poumons. La pleuréſie eſt une inflammation de la pleure, & celle des poumons ſe nomme péripneumonie ; ces deux maladies ont à-peu-près les mêmes ſymptômes, avec cette différence ſeulement que dans la pleuréſie, le Cheval a de grandes inquiétudes, change ſouvent de place ; ſa fievre, de médiocre qu'elle étoit, s'accroît & devient tout-à-coup violente ; au commencement de la maladie, le Cheval cherche & tâche de ſe coucher ; mais il ſe releve auſſi-tôt, & retourne fréquemment ſa tête du côté malade. Ce dernier ſymptôme a lieu auſſi dans les tranchées des Chevaux; ce qui fait que quelquefois les Maréchaux confondent ces deux maladies ; mais en voici cependant la différence bien marquée. Dans les tranchées, un Cheval ſe couche fréquemment & ſe roule ; & lorſqu'elles ſont violentes, il tombe dans une eſpece de convulſion ; ſes yeux ſont tournés en haut, & ſes membres étendus en dehors, comme s'il étoit mourant ; ſes oreilles & ſes pieds ſont quelquefois chauds, & quelquefois froids comme la glace ; le

Cheval ſue abondamment, & ſes ſueurs ſont froides; il s'efforce ſouvent d'uriner & de fienter, & toujours avec grande difficulté. Tous ces ſymptômes perſéverent juſqu'à guériſon.

Dans la pleuréſie, les oreilles & les pieds ſont toujours brûlans; la bouche eſt ſeche, le pouls eſt dur & fréquent, même du moment où il va périr. Quoiqu'au commencement de la maladie, il faſſe, comme nous avons dit, pluſieurs mouvemens pour ſe coucher, il allonge les reins autant qu'il le peut, & ne fait pas à la ſuite le moindre mouvement pour changer de ſituation; mais il demeure haletant, avec une reſpiration courte, & une diſpoſition à touſſer, juſqu'à ce qu'il ſoit ſecouru, ou qu'il tombe.

Dans l'inflammation des poumons, les ſymptômes ſont les mêmes; la ſeule différence conſiſte en ce que le Cheval eſt au commencement moins actif, & ne ſe couche point du tout pendant tout le temps de la maladie; la fievre eſt forte; il reſpire difficilement, & cette difficulté eſt ſuivie d'une petite toux; la bouche eſt ſeche & brûlante. Lorſque le Cheval tient ſa bouche ouverte, il en ſort

avec abondance une matiere visqueuse.

Dans la pleuréſie, les flancs du Cheval s'élevent, & ſont agités avec violence, ce qui lui donne beaucoup d'inquiétudes. Le Cheval attaqué de cette maladie a auſſi le ventre relevé, au lieu que dans l'inflammation des poumons, ſon ventre indique une grande plénitude, & le battement des flancs eſt régulier ; ſes oreilles & ſes pieds ſont froids & ſuans.

Le traitement de la pleuréſie & de la péripneumonie eſt le même au commencement; il faut d'abord ſaigner le malade, & lui faire une ſaignée au moins de deux pintes ; les jours ſuivans, on lui en fera deux ; & en cas que les ſymptômes ne diminuent pas, on réitérera la ſaignée, & on la fixera à une pinte chaque fois. Les promptes & abondantes ſaignées ſont les meilleurs remedes à employer dans la cure de ces maladies: on recommande en outre les ſetons à chaque côté de la poitrine & au ventre, & de frotter les premieres côtes avec de l'onguent véſicatoire. On ne donnera à l'animal malade que du rafraîchiſſant, de l'atténuant, de l'apéritif &

du dissolvant; sa nourriture & sa boisson seront des mêlanges échaudés de beaucoup d'eau ou de gruau.

Un bol très-bon dans cette maladie, & qu'il faut donner trois fois par jour, est le suivant. On prend blanc de baleine, nitre, de chacun une once; huile d'anis, trente gouttes; du miel, suffisante quantité pour un bol; après chaque bol, on fera boire à l'animal de l'eau d'orge, dans laquelle on aura fait bouillir des figues & de la réglisse; on pourra encore y ajouter le suc de limon. Dans plusieurs endroits, on fait usage pour la pleurésie des Chevaux d'une forte décoction de bistorte avec le miel, donnée deux fois par jour.

Les lavemens émolliens auxquels on ajoute deux onces de nitre ou de crême de tartre, donnés une fois par jour au Cheval, produisent un très-bon effet. Si la maladie est opiniâtre, si la chaleur continue, & si la respiration de l'animal reste toujours gênée, on le resaignera, & on lui donnera un lavement purgatif. Ce lavement sera composé de séné & de guimauve, de chacun deux onces; de fenouil & de baies de laurier, de chacun une once: on fait bouillir le tout dans cinq chopines

d'eau, & on réduit la décoction à deux pintes; on ajoute à la colature quatre onces de sel purgatif amer, deux ou trois onces de syrop de nerprun, & un demi-setier d'huile de lin ou d'olive. Si le lavement opere bien dès la premiere fois, & soulage le Cheval malade, on le réitérera le lendemain; quand le Cheval commencera à manger du son échaudé & du foin trié, on discontinuera l'usage des bols; on ne le sortira qu'insensiblement de l'écurie, & on choisira pour cela des jours sereins; lorsqu'il aura totalement recouvré toutes ses forces, on lui donnera une ou deux médecines bien douces.

Outre la vraie pleurésie, le Cheval est souvent affecté d'une pleurésie fausse. Les signes sont une roideur du corps, des épaules & des jambes de devant, quelquefois même une toux seche; le Cheval retire en quelque façon ses parties lorsqu'on les touche. Les courbatures ne proviennent souvent que du mauvais traitement de ces pleurésies; la saignée, les pectoraux doux & les purgations modérées, sont les meilleurs remedes pour cette maladie. Comme cette pleurésie est ex-

terne, & qu'elle consiste dans une inflammation des muscles intercostaux, on fera bien de frotter ces parties avec parties égales d'esprit de sel ammoniac & d'onguent de guimauve, ou d'huile de camomille.

Quand le rhume, la pleurésie & la péripneumonie n'ont pas été bien traités dans les Chevaux, ils donnent lieu à des toux fixes, qui dégénerent en asthme & en pousse.

On distingue deux sortes de toux, la seche & l'humide; la toux humide est occasionnée par un phlegme & une matiere visqueuse qui engorgent & bouchent les vaisseaux des poumons. Les symptômes de cette toux sont les suivans : les flancs du Cheval font un mouvement prompt ; l'animal respire avec peine ; mais il n'a point les narines ouvertes, comme quand il a la fievre, ou qu'il est poussif.

La toux est quelquefois seche & quelquefois humide. Le Cheval, avant de tousser, fait une voix rauque, & jette quelquefois de la bouche & du nez des phlegmes blancs comme collés ; la respiration de certains Chevaux est quelquefois si gênée, qu'à peine peuvent-ils se mouvoir ; on est

même obligé de leur faire prendre l'air quelque temps. Si le Cheval a de l'embonpoint, on lui fera une ſaignée abondante ; ſi au contraire il eſt maigre, on la fera moins copieuſe. On recommande beaucoup dans cette toux l'uſage du mercure, ou même du cinabre.

Un bon bol pour la toux obſtinée eſt celui qu'on prépare avec ſix onces de cinabre d'antimoine tamiſé, une once de ſafran, de la gomme ammoniac & de l'aſſa-fœtida, de chacun deux onces; de l'ail, quatre onces: on fait du tout une pâte, & on en forme des bols avec une ſuffiſante quantité de miel. On pourra aſſocier à ces bols du baume du Pérou, du baume de ſoufre & des fleurs de benjoin. L'exercice au grand air & un régime modéré ſont d'un très-grand ſecours dans cette maladie, & ſouvent même valent mieux que tous les remedes.

Il ne faut pas donner trop de nourriture aux Chevaux oppreſſés des poumons; ni même une potion trop copieuſe, de peur que l'eſtomac trop plein ne preſſe le diaphragme, & ne gêne par-là le reſſort des poumons: on leur retranchera par conſéquent le

foin, ou on ne leur en donnera qu'en petite quantité, & on l'arrosera d'eau.

La toux seche est connue plus communément sous le nom d'asthme ; le Cheval qui en est affecté mange avec appétit, court & travaille avec ardeur ; son poil est vivant ; on diroit à le voir qu'il est en parfaite santé ; il tousse néanmoins en certains temps ; cette toux est même continuelle ; & malgré qu'il tousse, il ne jette cependant rien, ni par les narines, ni par la bouche. Quoique cette toux ne soit pas périodique, certains Chevaux s'en trouvent cependant affectés le matin, dès qu'ils ont bu.

On commencera la cure de cette maladie par une saignée raisonnable : on donnera tous les jours au Cheval malade, pendant huit jours, un bol purgatif, après quoi on le mettra pendant deux mois à l'usage du bol suivant. On prendra pour cet effet du cinabre naturel ou du cinabre d'antimoine, une demi-livre ; de la gomme de gayac, quatre onces ; de la gomme ammoniac, deux onces ; autant de myrrhe ; savon de Venise, une demi-livre : on porphyrise bien le cinabre, & on mêle le tout avec du miel, pour en faire des bols.

Les jeunes Chevaux ont ordinairement le rhume pendant la pouſſe de leurs dents; ils ont auſſi les yeux affectés par rapport à la même cauſe; il faut alors les ſaigner & reſaigner, quand la toux ſe trouve chez eux obſtinée, & leur donner pour tout remede uniquement des mêlanges chauds. Lorſque la toux provient de vers, on aura pour lors recours au mercure & à l'éthiops, mêlés avec des bols cordiaux, & en même temps pectoraux, dont on donne les formules dans la *Médecine des Animaux domeſtiques.*

La pouſſe eſt une maladie qui ſurvient aux Chevaux, & qui eſt encore peu connue. M. Gibſon prétend que cette maladie provient ſouvent de ce qu'on donne une nourriture trop forte aux jeunes Chevaux qu'on éleve pour vendre. Les poumons, dit-il, s'accroiſſent, & les parties contenues s'étendent à un tel point en peu d'années, & groſſiſſent ſi extraordinairement, que la cavité de la poitrine n'a pas aſſez d'étendue pour les loger à leur aiſe; de ſorte que leur fonction eſt gênée. En genéral, la groſſeur énorme des poumons des Chevaux, & l'eſpace qu'ils occupent, en empêchant l'action du

diaphragme, ſont la premiere & la principale cauſe de la pouſſe. La ſubſtance des poumons ſe trouvant plus charnue qu'à l'ordinaire, il s'enſuit néceſſairement qu'ils perdent à la ſuite du temps beaucoup de leur jeu & de leur reſſort; mais cela ne peut ſe faire ſans occaſionner une lenteur inégale de la reſpiration; & en effet, les Chevaux pouſſifs retirent leur ſouffle lentement; leur flanc ſe remplit & s'éleve avec beaucoup de difficulté, mais il s'abaiſſe précipitamment, & leur reſpiration ſort avec une violence égale & de la bouche & des narines; en ſorte que malgré qu'on ſoit dans les ténebres, on peut découvrir ſi un Cheval eſt pouſſif: il n'y a qu'à tenir ſa main à la bouche & au nez de l'animal.

La pouſſe eſt une maladie incurable; mais on peut la prévenir, ou du moins en arrêter la violence, & mettre par-là le Cheval à même de rendre quelque ſervice. On reconnoît qu'un Cheval eſt attaqué de la pouſſe, lorſqu'il a une toux ſeche & obſtinée, que ſon appétit perſiſte toujours le même; que cet animal a un penchant pour la nourriture ſale; qu'il mange indiſ-

tinctement la paille & le foin qui ſont tombés ſous ſes pieds, & qu'il boit beaucoup. Pour prévenir cette maladie, on le ſaignera & purgera deux ou trois fois; après quoi, on lui fera prendre des bols, compoſés de huit onces d'or moſaïque en poudre, de quatre onces de myrrhe, & de pareille quantité d'énula-campana, de baies de laurier & d'anis, de chacune quatre onces, & du ſafran une demi-once: on aſſocie le tout avec de l'oxymel.

L'or moſaïque eſt fait avec parties égales de mercure, d'étain, de ſel ammoniac & de ſoufre. On ne donnera aux Chevaux pouſſifs que très-peu de foin, & le peu qu'on leur en donnera ſera arroſé d'urine ou d'eau claire, pour les rendre par-là moins avides d'eau. Deux ou trois gouſſes d'ail concaſſées & bouillies dans une pinte d'eau ou de lait, conviennent très-bien aux Chevaux pouſſifs.

Si on a attention à la façon de nourrir un Cheval pouſſif, & ſi on lui fait faire un exercice modéré, on peut par-là le ſoulager. On a obſervé qu'un Cheval pouſſif, lorſqu'on le tient conſtamment au pré, & qu'on ne l'en retire que pour s'en ſervir, peut encore

rendre pendant plusieurs années de bons services.

Les Chevaux sont, de même que l'homme, sujets à la phthisie, ou consomption; quand ils sont attaqués de cette maladie, leurs yeux sont pesans, leurs oreilles & leurs pieds sont d'une chaleur humide; ces animaux toussent aussi violemment & par accès; ils éternuent beaucoup & se plaignent souvent; leurs flancs s'élevent & se baissent rapidement; une matiere épaisse & jaunâtre leur découle du nez; ils mangent peu de foin, mais beaucoup de grain.

On commencera la cure de cette maladie par la saignée, qu'on réitérera aussi souvent que leur respiration sera plus courte qu'à l'ordinaire; ensuite on leur donnera de l'eau de goudron.

Si malgré ce traitement, les Chevaux deviennent maigres & suent beaucoup; s'ils ont une espece de râle; si la même matiere jaunâtre continue à leur couler du nez, c'est une preuve que cette maladie est incurable, & pour lors il faut se défaire de ces animaux.

Une autre maladie aussi également commune aux Chevaux & aux hommes,

eſt l'apoplexie ; l'avant-coureur de cette maladie eſt l'aſſoupiſſement; les yeux de l'animal ſont pleins de ſéroſités & humides, quelquefois gros & enflammés ; le Cheval chancele ; il eſt languiſſant, & n'a point d'appétit; ſa tête eſt pendante, ou porte ſur la crêche. Il arrive quelquefois qu'il n'a que très-peu ou point de fievre; à peine apperçoit-on quelques changemens dans ſa fiente. Quand on le touche à la tête, il ſe cabre, & ſe laiſſe tomber en arriere. Les jeunes Chevaux ſont principalement ſujets à ces ſymptômes; mais on peut facilement les guérir, quand on y apporte un prompt ſecours. Lorſque ce ſont des bleſſures ou des coups à la tête, ou même des matieres aſſemblées dans le cerveau, qui occaſionnent l'apoplexie, les Chevaux deviennent frénétiques par accès, ſur-tout après qu'ils ont mangé ; ils font des écarts ; ils ſont pour lors en danger, de même que lorſqu'ils tombent tout-à-coup, & que leurs flancs battent avec violence, ſans qu'ils puiſſent même ſe relever. Malgré les ſaignées, l'apoplexie demande des ſecours prompts ; l'ouverture de pluſieurs veines à la fois eſt le meilleur remede; on

peut même tirer aux Chevaux apoplectiques jusqu'à quatre ou cinq pintes de sang ; on leur tiendra en même temps la tête & les épaules hautes, en les soutenant avec quantité de paille; l'accès étant passé, on leur fera plusieurs setons ; on leur donnera soir & matin des lavemens faits avec une forte décoction de séné & de sel ; on leur soufflera en même temps dans les narines du cabaret en poudre, à la dose d'un gros, après quoi on leur donnera deux ou trois purgations d'aloës. La léthargie, l'épilepsie, le vertigo, la frénésie, la rage, la convulsion & la paralysie, sont différentes autres maladies qui affectent encore les Chevaux. Les convulsions & l'épilepsie reconnoissent dans ces animaux différentes causes ; ou elles sont causées par des vers & des ulceres de l'estomac & du diaphragme, ou elles ont leur siege dans la tête. Les jeunes Chevaux sont fort sujets aux vers ; il faut examiner si on n'en trouve point dans leur fumier ; s'il s'y en trouve, il n'y a point de doute que ces animaux n'en aient dans l'estomac ; on pourra par conséquent les traiter, lorsqu'ils sont attaqués de convulsions, de la même fa-

çon qu'on les traite pour les vers. Les coups à la tête, un exercice trop violent, une plénitude de ſang, que les Médecins appellent plethore ; un ſang corrompu ou des indigeſtions, peuvent auſſi donner lieu à l'épilepſie & aux convulſions.

M. Gibſon fait la deſcription d'une crampe univerſelle, ou convulſion, qui roidit tout-à-coup les muſcles du corps, & qui ſerre tellement les mâchoires du Cheval, qu'il eſt preſque impoſſible de les ouvrir. Auſſi-tôt, dit M. Gibſon, que le Cheval eſt ſaiſi, ſa tête & ſon nez ſont élevés vers le ratelier, ſes oreilles ſont droites, & ſa queue retrouſſée; ſon regard eſt empreſſé comme celui d'un Cheval qui a faim, & auquel on donne du foin, ou comme un Cheval fier dont on reprime la fougue : en ſorte qu'on diroit au premier abord que ces animaux ne ſont pas malades ; mais bientôt après, les autres ſymptômes ſe developpent; le col de l'animal ſe roidit pour lors ; il eſt preſque inébranlable ; s'il vit quelques jours dans cet état, il s'éleve des nœuds dans ſes parties tendineuſes ; tous les muſcles de l'avant-main & de l'arriere-main ſont ſi fort retirés, ſe rétréciſ-

ſent & s'étendent avec tant de roideur, qu'on diroit que l'animal eſt cloué au pavé, avec ſes jambes ouvertes & écartées; ſa peau eſt ſi fortement collée ſur toutes les parties de ſon corps, qu'il eſt preſque impoſſible de la pincer; il n'eſt pas même poſſible de le faire marcher, il tombe à l'inſtant; ſes yeux ſont ſi immobiles, qu'on diroit qu'il eſt mort; il ronfle & éternue ſouvent; il ne fait que haleter, tant ſa reſpiration eſt difficile. Ce ſymptôme dure juſqu'à ce que l'animal périſſe, ce qui arrive en très-peu de temps.

La premiere choſe qu'il y a à faire dans toutes les convulſions, excepté dans celles qui ſont occaſionnées par les vers, c'eſt de ſaigner copieuſement le Cheval malade, à moins qu'il ne ſoit trop exténué, ou vieux, auquel cas on lui donneroit le bol nerveux ſuivant.

On prend aſſa-fœtida une demi-once, caſtoreum de Ruſſie en poudre, deux gros, racine de valériane, une once; on fait un bol avec du miel & de l'huile d'ambre; on lui fera avaler ce bol deux fois par jour, & enſuite ſeulement une fois. On fera prendre à l'a-

nimal, pour délayer ce bol, une décoction de mélilot, ou de valériane, qu'on adoucira avec la régliffe & le miel.

On donnera en même temps entre les bols des purgations & des lavemens émolliens. Quand le Cheval aura pris pendant huit jours les bols précédens, on lui en fera enfuite prendre un autre; il fera préparé avec fix gros de cinabre d'antimoine, une demi-once d'affa-fœtida, de l'ariftoloche, de la myrrhe, des baies de laurier, de chacun deux gros: on affocie à tout cela de la thériaque & de l'huile d'ambre pour faire les bols.

La paralyfie eft une maladie dans laquelle le Cheval perd l'ufage d'un ou de plufieurs membres. Après lui avoir fait prendre des remedes internes, on lui frottera les parties affectées avec un liniment chaud & répercuffif, tel que le fuivant. On prend de l'huile de térébenthine, quatre onces; onguent de nerfs & huiles de baies de laurier, de chacun deux onces; camphre en poudre fine, une once; huile d'amande rectifiée, trois onces; teinture de cantarides, une once: on mêle le tout pour un liniment.

Si le Cheval eſt léthargique, il ne faut point avoir recours à de violens purgatifs; mais plutôt à des lavemens laxatifs, faits avec le cinabre & les gommes; les ſaignées trop abondantes ne lui conviennent point non plus, à moins qu'il ne ſoit encore jeune; & quand il eſt vieux, les remedes volatils ſont ce qu'il y a de plus favorable. Quand le Cheval ſe rétablit, on lui prépare un purgatif altérant; il eſt composé d'une once d'aloës ſuccotrin, d'une demi-once de myrrhe, de deux gros d'aſſa-fœtida, de pareille quantité de gomme ammoniac, & d'un gros de ſafran: on fait du tout un bol avec du ſyrop.

Perſonne n'ignore combien les Chevaux ſont expoſés à la gourme & aux avives. La gourme eſt une maladie propre aux Poulains & aux jeunes Chevaux; elle ſe manifeſte par une enflure entre les mâchoires; elle s'étend ſouvent jusqu'aux muſcles de la langue, & eſt pour l'ordinaire accompagnée d'une grande chaleur, d'une grande douleur & inflammation, juſqu'à ce que la matiere ſoit formée; le Cheval avale pour lors avec grande difficulté. Pour traiter cette maladie, il faut ap-

pliquer ſur la partie affectée un cataplaſme ſuppurant ; on prend à cet effet feuilles de guimauve, dix poignées ; oignons de lis blanc, une demi-livre ; ſemence de lin & de fenugrec concaſſés, de chacun quatre onces : on fait bouillir le tout dans deux pintes d'eau, juſqu'à ce qu'il ſoit réduit en conſiſtance de cataplaſme ; on ajoute quatre onces d'onguent de guimauve, & une certaine quantité de graiſſe de lard, pour l'empêcher de durcir & de ſécher. Ce cataplaſme amene la tumeur à ſuppuration, enſuite on applique pardeſſus un onguent digeſtif.

Les avives ont beaucoup de rapport avec la gourme : elles n'en different que par leur ſituation. Ce ſont les glandes parotides de l'animal qui ſe trouvent principalement affectées ; elles s'enflent, & malgré leur enflure, elles viennent rarement en ſuppuration : mais elles tranſpirent, & ſe diſſipent peu-à-peu, en les couvrant chaudement, en les frottant d'onguent de guimauve, & en faiſant à l'animal une ou deux ſaignées. Si l'inflammation continue, on les traitera pour lors de la même façon que la gourme.

La colique eſt une maladie très-

commune chez les Chevaux ; on en diſtingue de trois ſortes : la colique venteuſe , la colique appellée tranchée ſeche, & la colique bilieuſe ou enflammée. La colique venteuſe ſe reconnoît par les ſymptômes ſuivans : le Cheval ſe couche ſouvent & ſe leve tout-à-coup , mais d'une maniere gênée ; il ne fait ce mouvement que par reſſort ; il frappe ſon ventre avec les pieds de derriere ; il piétine de ceux de devant, & refuſe la nourriture ; & quand les tranchées du Cheval ſont fortes, elles ſont toujours accompagnées de convulſions violentes ; ſes yeux ſont tournés en haut ; il a les jambes tendues à-peu-près comme s'il alloit expirer ; ſes pieds ſont tantôt chauds, tantôt froids ; il tombe dans de grandes ſueurs , accompagnées toujours d'une humidité froide ; il s'efforce ſouvent d'uriner , & tourne fréquemment la tête vers les flancs ; après quoi il tombe, il ſe roule, & tourne ſur le dos ; ce qui provient ſans doute de ce qu'il ne peut uriner, quand il a cette maladie. Cette colique provient pour l'ordinaire à l'animal de ce qu'il a bu de l'eau froide pendant qu'il avoit chaud. Les Chevaux qui ont le tic y ſont ſur-tout ſujets.

Un excellent bol pour les coliques venteuſes eſt le ſuivant. On prend de la térébenthine de Veniſe & des baies de genievre, de chacun une demi-once; du ſel de prunelle ou ſalpêtre, une once; de l'huile de genievre, un gros; du ſel de tartre, deux gros: on en fait un bol avec du ſyrop approprié; on délaie quelquefois ce bol dans une décoction de genievre.

Deux heures après, on donne un ſecond de ces bols, & un troiſieme après le même eſpace de temps, ſi le Cheval ne reſſent aucun ſoulagement. Pendant l'intervalle des bols, on pourra lui donner le lavement ſuivant.

Prenez fleurs de camomille, deux poignées; anis, coriandre & fenouil, une once; poivre blanc, une demi-once; faites bouillir le tout dans trois pintes d'eau, qu'on reduira à deux: ou ajoute un demi-ſetier d'eau-de-vie de genievre; huile d'ambre, une demi-once, & huile de camomille, huit onces.

Quand le Cheval attaqué de cette maladie reſte couché, ſans treſſaillir ou ſe rouler, & ſans avoir les jambes ramaſſées, ſur-tout s'il reſte environ une heure dans cet état de tranquillité,

tout le danger de la maladie eſt paſſé.

La colique bilieuſe ou enflammée, outre les ſymptômes de la colique venteuſe, eſt encore accompagnée de fievres & de grandes chaleurs; le Cheval halete, & a la bouche ſeche; il rend peu d'excrémens, & l'odeur en eſt ſouvent même cadavereuſe.

On commencera la cure par la ſaignée du bras; en cas que la maladie ne paroiſſe pas ſe ralentir, on en fera une ſeconde; on donnera deux fois par jour à l'animal malade des lavemens émolliens, dans leſquels on fera diſſoudre deux onces de nitre; on lui fera prendre en outre, & même abondamment, de l'eau de gomme arabique, & on lui donnera en même temps, de trois en trois heures, juſqu'à ce qu'il ait fienté, une boiſſon purgative & rafraîchiſſante: on prépare cette boiſſon avec trois onces de ſéné, une demi-once de ſel de tartre; on fera infuſer le tout pendant une demi-heure dans une pinte d'eau bouillante; on paſſera la décoction, & on ajoutera à la colature deux onces d'électuaire lénitif.

La colique ſeche, autrement tranchée ſeche, eſt toujours occaſionnée

par la constipation ; le Cheval qui a cette maladie a toujours envie de se vuider, sans pouvoir le faire ; sa fiente est toujours noire & dure, sa queue toujours en mouvement ; son urine est extrêmement chargée ; l'animal est toujours en agitation, & a à chaque instant des impatiences. Dans cette maladie, il faut vuider le gros boyau du Cheval, s'il est nécessaire, avec la main, après l'avoir trempée dans de l'huile, & ensuite lui donner deux fois par jour des lavemens émolliens & de la boisson purgative dont nous avons donné la composition en parlant de la colique bilieuse.

Quand un Cheval a des tranchées, on lui donne pour nourriture du son échaudé, du gruau chaud, ou de l'eau blanchie, à laquelle on ajoutera une once de gomme arabique, dissoute dans une pinte d'eau, & mêlée avec de l'autre eau.

Le flux est une maladie du Cheval connue de tout le monde, & qu'il est souvent dangereux de guérir trop tôt ; on l'entretiendra par une nourriture apéritive, sur-tout s'il provient d'un fort exercice qu'on a fait faire au Cheval en le faisant galoper, ou de

réfroidissement, ou d'avoir trop mangé, ou d'avoir pris de la mauvaise nourriture, ou enfin s'il a de la fievre. Si cependant ce flux continue long-temps, & s'il entraîne même le velouté des intestins ; si le Cheval perd l'appétit & son embonpoint, il faudra pour lors y apporter remede : on donnera en conséquence à l'animal malade, deux fois par jour, avec du son échaudé & du gruau chaud, un bol altérant, fait avec une demi-once d'aloës succotrin, une once de diapente : on alliera le tout avec du suc de réglisse dissous dans l'eau, & une cuillerée d'ambre; on y ajoutera, pour rendre le remede plus efficace, deux gros de myrrhe, pareille quantité de safran, & une demi-once de rhubarbe.

Quand le flux est accompagné de fievre, on fera pour lors prendre à l'animal malade une demi-once de rhubarbe, avec une demi-once d'électuaire lenitif. Le soir, après ce purgatif, on lui fera pareillement avaler une demi-once, & même plus de diascordium, dans une chopine de vin rouge, bouilli avec la cannelle, ayant soin en outre de lui donner le bol de rhubarbe tous les deux ou trois jours.

Le flux de sang n'est pas une des maladies les plus communes aux Chevaux. Quand cependant ils en sont attaqués, & que le flux se trouve accompagné de tranchées & de grandes douleurs d'entrailles, il devient pour ces animaux très-dangereux. Un astringent qu'on dit très-bon dans ce cas, est de prendre écorce de chêne, quatre onces; racine de tormentille, deux onces; corne de cerf brûlée, trois onces: on fait bouillir le tout dans trois pintes d'eau de forge; on passe la décoction, & on y ajoute deux onces de diascordium, quatre onces d'amidon, & un demi-gros d'opium.

La constipation est la maladie contraire au flux; par conséquent, les remedes laxatifs sont ceux qui conviennent le mieux.

Les Chevaux sont exposés à trois sortes de vers; les uns séjournent dans l'estomac, & sont appellés par les Anglois *bots;* les seconds ressemblent aux vers de terre, & les troisiemes sont les ascarides; ils sont à-peu-près de la forme d'une grosse aiguille à coudre. Les meilleurs remedes pour la destruction de ces vers, sont l'éthiops minéral, la sabine, les amers.

Il eſt aiſé de s'appercevoir ſi les Chevaux ont des bots ; car au commencement de l'été, ils reſtent attachés à l'anus de ces animaux ; ils les incommodent beaucoup dans cette partie, & ſortent ſouvent avec les excrémens , qui ſont pour lors d'une couleur jaunâtre, à-peu-près comme ſi c'étoit du ſoufre fondu. Ces vers ne ſont nullement dangereux ; ils rendent ſeulement les Chevaux inquiets, & les mettent fort mal à leur aiſe : il n'en eſt pas de même de la ſeconde eſpece de vers , autrement des lombrics ; ils cauſent preſque toujours des convulſions, & ſouvent même on n'eſt ſûr de leur exiſtence que quand ils ont plongé les Chevaux dans un danger imminent de mort. Les aſcarides ſont plus importuns que dangereux ; on les reconnoît aux ſymptômes ſuivans.

Le Cheval eſt maigre & fatigué ; ſon poil ſe redreſſe ; les alimens ne lui profitent point ; il frappe ſouvent ſon ventre avec ſes pieds de derriere ; il a des tranchées de temps en temps , ſans être accompagnées cependant de ſymptômes violens. Le ſigne le plus certain qu'un Cheval eſt infecté de ces vers, c'eſt lorſqu'il en rend avec ſes excrémens.

Pour les vers qui ſe trouvent nichés dans l'anus, on prend une poignée de ſabine ; on la coupe menue, & on la mêle parmi l'avoine ou le ſon mouillé ; on y ajoute deux ou trois gouſſes d'ail, & on en donne deux ou trois fois par jour au Cheval qui en eſt infecté ; on purgera en même temps l'animal malade avec le bol purgatif ſuivant. On prendra dix gros d'aloës ſuccotrin, un gros de jalap, deux gros d'ariſtoloche pulvériſée, & autant de myrrhe, de l'huile de ſabine & d'ambre, de chacun un gros : on aſſociera le tout avec autant de ſyrop de nerprun qu'il en faut pour un bol.

Un autre bol qui n'eſt pas moins efficace, eſt de prendre deux gros de mercure crud, une demi-once de térébenthine de Veniſe : on broie le tout enſemble juſqu'à extinction du mercure : on y ajoute enſuite une once d'aloës, un gros de gingembre rapé, trente gouttes d'huile de ſabine : on allie le tout avec une ſuffiſante quantité de ſyrop de nerprun pour un bol : on en donnera un tous les ſix jours.

La jauniſſe eſt encore une de ces maladies qui n'eſt pas moins commune chez les Chevaux que chez les hommes ;

elle ſe manifeſte au brun jaunâtre qui ſe répand ſur les yeux. Quand un Cheval en eſt affecté, le dedans de ſa bouche, ſes levres, ſa langue & les barres de ſon palais ſont entiérement jaunes; l'animal eſt peſant & triſte, & il n'a du goût pour aucune nourriture; il a en outre une fievre lente, qui augmente à meſure que la jauniſſe fait des progrès; ſes excrémens ſont durs & ſecs, & d'un jaune pâle, ou d'un verd pâle clair; ſon urine eſt auſſi preſque toujours d'un brun obſcur; & lorſqu'on la laiſſe ſéjourner ſur le pavé, elle paroît être d'une couleur de ſang; d'ailleurs le Cheval ne fiente dans cette maladie qu'avec difficulté & douleur; & à moins qu'on ne lui apporte du ſecours, il devient frénétique; il arrive auſſi quelquefois que le côté du ventre eſt dur & tendu. Les maladies du foie, dont la jauniſſe fait partie, ſe terminent dans les vieux Chevaux par une violente diarrhée qui les fait ſouvent périr.

On traite cette maladie de la maniere qui ſuit: on fait d'abord des ſaignées abondantes; enſuite on donne un lavement purgatif, & le jour d'après une purgation préparée avec une

once & demie de rhubarbe en poudre, deux gros de ſafran, ſix gros d'aloës ſuccotrin, & une quantité ſuffiſante de ſyrop de nerprun, pour un bol purgatif qu'on reitérera deux ou trois fois. On donnera par intervalle à l'animal malade les bols altérans ſuivans, de même que la boiſſon preſcrite ci-deſſous.

Ces bols ſe préparent avec de l'éthiops minéral, une demi-once; des cloportes, deux onces; du ſavon de Caſtille, une once: on en fait prendre un tous les jours, & pardeſſus une chopine de boiſſon faite avec la racine de garance, de carotte, de chacune quatre onces; de la bardane coupée, une demi-livre; du rapontic, quatre onces; de la régliſſe coupée, deux onces: on fait bouillir le tout dans quatre pintes d'eau de forge; on les réduit à trois; on paſſe la décoction, & on l'adoucit avec le miel.

Quand les remedes que nous venons d'indiquer ne ſuffiſent pas, on preſcrira des bols mercuriaux & fondans. Prenez pour ces bols ſel de tartre, deux onces; cinabre d'antimoine, quatre onces; cloportes vivans, limaille d'acier, de chacun trois onces; ſafran,

une demi-once; ſavon de Veniſe, une demi-livre; faites-en un bol de la groſſeur d'un œuf de pigeon avec le miel; donnez-en un tous les jours, vers le ſoir, avec une chopine de la boiſſon dont nous avons donné la compoſition il n'y a qu'un inſtant.

Nous allons paſſer aux maladies des reins & de la veſſie, qui affectent ſouvent les Chevaux. Les ſignes ſont une foibleſſe dans la région des reins & au fond du dos, une difficulté d'uriner, une grande défaillance, la perte de l'appétit, & les yeux mourans; une urine épaiſſe, ſalée, & quelquefois chargée de ſang, ſur-tout après que le Cheval a fait des exercices violens. La ſaignée abondante eſt le ſouverain remede pour cette maladie; on donnera enſuite au Cheval malade, deux ou trois fois par jour, les bols ſuivans, & pardeſſus une chopine de décoction de guimauve édulcorée avec du miel, dans laquelle on aura diſſous une once de gomme arabique. Ces bols ſeront compoſés d'une once de leucatel, de ſix gros de blanc de baleine, & d'une demi-once de ſel de prunelles: on incorpore le tout avec du miel; on y aſſocie même encore une once de terre du Japon.

Si la fievre accompagne cette maladie, il faudra ſaigner abondamment le Cheval malade, lui donner des lavemens émolliens, & beaucoup de boiſſon rafraîchiſſante & purgative, juſqu'à ce que la fievre ſe trouve entiérement paſſée. Si nonobſtant tous les remedes que nous avons indiqués, le Cheval urine encore avec douleur, on lui donnera d'autres bols, tels que les ſuivans.

Prenez baume de copahu, ou térébenthine de Veniſe & ſavon dur, de chacun une once; nitre, ſix gros; myrrhe en poudre, deux gros; faites-en un bol avec du miel, & donnez en même-temps une décoction de guimauve.

Quand il y a chez les Chevaux ſuppreſſion d'urine, il faut leur donner abondamment de la décoction de guimauve, dans laquelle on aura délayé, pour la doſe d'une pinte, une once de nitre & de gomme arabique, avec deux onces de miel.

Quelquefois les Chevaux ont une incontinence d'urine; on leur fera une boiſſon avec quatre onces de quinquina, deux onces de biſtorte, & autant de celle de tormentille; huit onces de

gomme arabique : on fera bouillir le tout dans huit pintes d'eau de chaux, réduites à la moitié, & on en donnera à la bête malade trois chopines par jour.

Le gras fondu est une maladie qui arrive souvent aux Chevaux ; c'est un écoulement gras & huileux qui se fait avec les excrémens ; c'est la matiere graisseuse qui se fond dans le corps du Cheval, lorsqu'on lui fait faire des exercices violens pendant une grande chaleur. Suivant les observations faites, le gras fondu est toujours accompagné de fievre, de chaleur, d'inquiétude, de tremblement, de grandes douleurs internes, & d'une respiration courte, & souvent aussi de mêmes symptômes que ceux qui accompagnent la pleurésie. Les excrémens du Cheval se trouvent pour lors à ce qu'on dit entremêlés de graisse, & viennent abondamment en forme de diarrhée.

Quand on saigne ces sortes de Chevaux, après que le sang est reposé, on remarque dessus une croûte épaisse & adipeuse, de couleur blanche ou jaune ; la partie coagulée est ordinairement mêlée de colle & de graisse, qui la rend même si glissante, qu'elle ne peut s'attacher

même s'attacher aux doigts; la partie séreuse de ce sang se trouve aussi gluante & séreuse. Le Cheval qui a le gras fondu, perd en très-peu de temps sa chair & sa graisse. Quand ces animaux échappent de cette maladie, ils deviennent maigres, leur peau reste collée à leurs os; leurs jambes s'enflent, & restent telles jusqu'à l'entiere convalescence de l'animal. Si la guérison n'est pas radicale, la maladie se change souvent en farcin, dont on parlera ci-après.

Pour apporter remede au gras fondu, il faut d'abord faire au Cheval une saignée abondante, & même la réitérer pendant trois jours, en diminuant cependant successivement le sang qu'on tire: on appliquera en même temps à l'animal malade deux ou trois setons, & on lui donnera tous les jours des lavemens émolliens & rafraîchissans, propres à calmer la fievre, & à dessécher la matiere grasse des intestins: on lui fera boire beaucoup d'eau chaude, ou du gruau avec la crême de tartre. Quand le Cheval n'a plus de fievre, & lorsqu'il a récupéré son appétit, on lui fera prendre une fois par semaine, pendant un mois, une légere purga-

tion d'aloës, afin de diſſiper l'enflure des jambes. La doſe d'aloës ſera, dans ce cas, d'une demi-once, ou de ſix gros.

Le dégoût eſt dans les Chevaux plutôt l'avant-coureur d'une maladie que la maladie même; lorſqu'ils ſont dégoûtés, leur poil ſe hériſſe, & paroît craſſeux, ſale, malgré le panſement aſſidu qu'on leur fait; leur peau eſt couverte de craſſe qui s'éleve par écailles. Il y a cependant des Chevaux dégoûtés qui n'ont point de croutes; mais ils ſont languiſſans, pareſſeux, & aiment à dormir; d'autres ſont ſeulement maigres, & ont la peau collée aux côtes. Dans tous ces cas, il faut commencer par ſaigner les Chevaux dégoûtés, enſuite les purger avec les bols ordinaires, après quoi, leur donner dans leur avoine de l'antimoine crud, ou des feuilles de cabaret pulvériſées. Ces mêmes remedes peuvent convenir auſſi aux Chevaux galleux.

Le farcin eſt une maladie des Chevaux qui ſe fait connoître par une tumeur accompagnée d'un ulcere occaſionné par un virus très-dangereux. On diſtingue pluſieurs ſortes de farcins; le cordé, le volant, celui en cul de poule, & l'extérieur.

On lit dans le Journal Economique du mois d'Avril 1753, que pour traiter cette maladie, on doit commencer par des ſaignées au col du Cheval, une de chaque côté ; on prend enſuite aloës, aſſa foetida, cinabre brun, chacun une once ; thériaque de Veniſe, une demi-once ; ſcammonée, deux gros; encens mâle, un gros : on fait infuſer le tout du ſoir au matin ſur les cendres chaudes, dans une pinte de bon vin blanc : on donne ce breuvage à avaler au Cheval ; ce qu'on ne fait néanmoins que quatre ou cinq heures après que l'animal a pris ſa nourriture.

On lit dans le *Gentlement' Magazine*, un remede qu'on dit très-bon pour le farcin ; il ſe prépare avec deux gros de précipité rouge, ou trois gros de précipité blanc : on réduit ce précipité en poudre très-fine, dans un mortier de marbre ; on y ajoute une once de thériaque de Veniſe, la poudre diapente, tant qu'il en faut pour former un bol; on tiendra en même temps le Cheval très-chaudement, & on ne lui donnera pour boiſſon que de l'eau tiede. Après le bol, on lui fera avaler la décoction ſuivante. Prenez

rhue, deux poignées; racines de garance, de patience ſauvage, de chacune quatre onces; bois de gayac, de ſalſafras, de chacun deux onces; faites bien bouillir le tout dans deux pintes de biere forte, juſqu'à la réduction d'une chopine; paſſez-la, & donnez-la tiede : on répétera la tiſane & le bol trois ou quatre fois à quelques jours d'intervalle.

On trouve dans un Ouvrage intitulé *la Médecine des Chevaux*, des linimens & un mondificatif pour le farcin. Dans le liniment le plus ſimple, il entre ſix onces d'huile de térébenthine, & trois onces d'huile de vitriol, qu'on mêle enſemble peu-à-peu, pour que l'effervescence ne ſoit pas conſidérable, & ne caſſe pas la bouteille.

Lorſque le farcin eſt invétéré, il faut le faire différemment : on prend pour cet effet un demi-ſetier d'huile de lin, ſix onces d'huile de térébenthine, quatre gros de teinture d'ellébore, deux onces d'huile de laurier, une demi-once d'huile d'origan, une pareille quantité d'eau forte double; après l'effervescence, on y ajoute deux onces de goudron.

Le mondificatif pour le farcin n'eſt pas difficile à faire; il ne s'agit que de

mêler du mercure avec de l'eau forte, en consistance de liniment. Le bain répercussif, pour le farcin, du même Auteur de la Médecine des Chevaux, nous a paru aussi très bon. Il se prépare avec quatre onces d'esprit-de-vin, deux onces de vitriol, autant de térébenthine, & six onces de vinaigre blanc & de verjus.

Nous allons passer aux maladies externes; nous commencerons par celles des yeux: elles sont occasionnées par différentes causes, soit par des externes qui affectent la prunelle, soit par des internes qui affectent les humeurs de la prunelle. Quand les maladies des yeux sont externes, comme lorsqu'il y a coup, chûte, morsure, enflure de la paupiere, & écoulement de l'œil, on bassinera souvent avec une éponge trempée dans de l'eau de source & du vinaigre la partie affligée; & si la paupiere se trouve fort enflée, on appliquera pardessus un cataplasme fait avec des pepins de pommes bouillies ou cuites à la braise, ou de conserve de roses & de vinaigre, avec un blanc d'œuf. Quand l'enflure commence à diminuer, l'une ou l'autre de ces eaux est suffisante pour completter la guéri-

ſon. M. Gibſon a employé avec ſuccès l'eau ſuivante. On prend boutons de roſes, on les fait infuſer dans un demi-ſetier d'eau bouillante; quand l'eau eſt froide, on coule l'infuſion, & on y ajoute vingt grains de ſucre de plomb.

Quelquefois l'inflammation eſt ſi grande dans le Cheval, par la violence du coup, ou de quelqu'autre cauſe externe, que la membrane qui enveloppe le globe de l'œil a perdu toute ſa tranſparence; elle eſt pour lors épaiſſe, blanchâtre, ou de couleur de perle; le Cheval reſte ſouvent entiérement aveugle, ou il ne voit au moins que très-confuſément. Si l'animal ſe trouve être d'une forte conſtitution, & s'il a un certain embonpoint, il faut lui faire pluſieurs ſaignées, & lui appliquer en même temps un ſeton; il faut auſſi le mettre au régime du ſon échaudé & de l'orge, & lui donner une boiſſon rafraîchiſſante & apéritive, de deux jours l'un.

Si l'eſcarre reſtoit adhérente, on l'enlevera, en ſoufflant dans l'œil parties égales de vitriol & de ſucre candi pulvériſés. L'eau ſaphiriene & le ſuc d'éclaire ſont très-bien dans ce cas: on met quelques gouttes de l'une ou de l'autre tous les jours dans l'œil. Ces

eaux ne ſont pas moins bonnes pour les contuſions & autres maladies des yeux. Un onguent très-vanté, eſt celui que l'on fait avec l'éclaire, le romarin, de chacun une poignée; on hache le romarin & l'éclaire, & on les fait bouillir à un feu modéré dans trois chopines de crême, juſqu'à ce que la décoction devienne ſemblable à une huile verte; on les preſſe enſuite à travers un linge, & on les conſerve dans un vaſe pour le beſoin : on en mettra gros comme un œuf ſoir & matin dans l'œil du Cheval.

Quand les yeux des Chevaux ſe trouvent bleſſés, il faut les panſer avec le ſeul miel roſat, ou avec un peu de ſucre de plomb, mêlé parmi : on y ajoute peu de jours après la huitieme partie de teinture de myrrhe. On ne négligera pas pendant le temps de cette cure les ſaignées, les ſetons & les purgations douces & rafraîchiſſantes.

Les Chevaux ſont ſujets à avoir les yeux lunatiques, lorſqu'ils ont atteint la ſixieme année ; c'eſt pour lors que leurs yeux deviennent troubles, leurs paupieres ſont enflées, & ſouvent fermées; il coule ordinairement le long de la mâchoire une eau claire, & qui

eſt ſi âcre, qu'elle brûle & entame quelquefois la peau; les veines de la tempe, ſous l'œil & le long du nez, ſont enflées & pleines, quoiqu'il arrive de temps en temps que l'œil coule peu. Cette maladie va & revient juſqu'à ce qu'il ſe forme une vraie cataracte: c'eſt alors que les douleurs & l'écoulement de l'œil ceſſent: alors l'opération de la cataracte feroit le ſeul remede; mais cette opération n'eſt pas encore uſitée pour les Chevaux.

Des maladies des yeux, paſſons à celles des pieds. Les entorſes, autrement luxations, arrivent ſouvent aux Chevaux. Cette maladie ne provient à ces animaux que quand les fibres de leurs muſcles ont ſouffert une trop grande extenſion, ou qu'elles ont été rompues. On emploie ordinairement les huiles pour ces maladies, mais elles ne ſont pas d'une grande utilité; le bandage ſeul, avec un repos convenable, produit de meilleurs effets. Les violentes entorſes des ligamens des os, ſur-tout celles de la cuiſſe, demandent beaucoup de temps; elles exigent même, pour obtenir une guériſon parfaite, que l'on mette le Cheval à l'herbe le plutôt que faire ſe peut.

Lorſque l'épaule d'un Cheval a été foulée, il ne la porte pas comme l'autre. Pour connoître s'il y a réellement foulure, on fait mettre au Cheval contre terre le pied ſain ; & quoique le pied du côté malade ſoit plus court, & qu'il doive conſéquemment être moins douloureux que s'il portoit ſur la terre, on s'appercevra cependant que ce mouvement l'éprouvera beaucoup plus qu'aucun autre : on ſaignera pour lors dans ce cas le Cheval ; on baſſinera enſuite la partie avec du verjus ou du vinaigre chaud, dans lequel on aura diſſous un peu de ſavon ; mais ſi le boitement continue ſans aucune apparence d'enflure, après un repos de deux ou trois jours, on frottera bien les muſcles avec un mêlange compoſé d'un demi-ſetier de bon vinaigre, de deux onces d'eſprit-de-vin, & de pareille quantité d'eſprit-de-vitriol.

Quand l'enflure de l'épaule eſt conſidérable, on y fera des fomentations avec une piece d'étoffe de laine, de la grandeur de l'enflure, qu'on trempera dans l'eſprit-de-vin chaud, ou bien on ſe ſervira pour cette fomentation d'une décoction d'abſynthe, de feuilles de laurier & de romarin ; on ajoutera un

demi-ſetier d'eſprit-de-vin ſur une chopine de cette décoction.

Les entorſes de l'emboiture occaſionnent au Cheval dans cette partie une telle roideur, qu'il ne touche la terre que du bout des pieds, & on ne peut pas même avec la main faire plier la jointure. Les véſicatoires réitérés, & le feu appliqué d'une façon cependant ſuperficielle, ſont les ſeuls remedes qui reſtent à employer. Les entorſes des nerfs du derriere ſont de toutes les entorſes du Cheval celles qui ſont les plus aiſées à connoître. Dans ces entorſes, l'enflure du derriere s'étend quelquefois depuis le derriere du genou juſqu'au talon, & ordinairement tous les Chevaux attaqués de cette maladie mettent la jambe affectée devant l'autre : on baſſinera trois ou quatre fois par jour la partie malade avec du vinaigre chaud ; & ſi le genou eſt peu enflé, on y appliquera des cataplaſmes de farine d'avoine, de ſeigle, qu'on fera bouillir dans du vinaigre ou dans de la lie de vin. Les rognures des Corroyeurs, imbibées de vinaigre, paſſent pour être efficaces dans ces entorſes, de même que le goudron & l'eſprit-de-vin.

Les entorſes de l'emboiture ne ſont pas les ſeules auxquelles les Chevaux ſont ſujets; il y en a encore d'autres dont ils ſont quelquefois affectés, telles que celles du jarret & des paturons. Ces derniers viennent ſouvent des coups que l'on donne à l'animal, ou des coups de pied qu'il reçoit. Si la partie malade eſt beaucoup enflée, on y appliquera des cataplaſmes; & lorſque l'enflure eſt diminuée, on la baſſinera avec un mêlange compoſé d'une chopine de vinaigre, de quatre onces d'eſprit camphré, & de deux gros de vitriol blanc, diſſous dans un peu d'eau.

Quand l'entorſe a été violente, il reſte une grande foibleſſe au paturon; il faut pour lors mettre le Cheval à l'herbe, juſqu'à ce qu'il ſoit entiérement rétabli. Quand on n'a pas la facilité de le mettre au verd, on a recours aux véſicatoires & au feu.

Les Chevaux boitent quelquefois du ſtyle, ce qui eſt facile à reconnoître par leur marche : ils n'avancent pour l'ordinaire dans ce cas que ſur la pointe de leurs pieds, & leurs talons ne peuvent point porter ſur la terre. Le remede qu'on doit employer pour

leur guérison, est un pansement avec le vinaigre & les astringens rafraîchissans; mais si l'enflure survient, & si elle grossit à vue d'œil, on se servira de fomentations résolutives, pour en fomenter la partie affectée, ensuite on la bassinera avec le mêlange précédent.

Si les Chevaux traînent la jambe, & tombent en arriere sur le talon, cela annonce un déboitement de la rotule & de la hanche. Quand il n'y a que les muscles de la hanche d'offensés, il est facile de les guérir; mais si les ligatures de la jointure le sont, il n'est pas si facile de le faire; souvent même on n'y peut parvenir: en tout cas, on bassine les parties affectées avec les rafraîchissans trois ou quatre fois le jour. Ce seul remede est souvent suffisant; mais quand les ligamens sont enfoncés, ils ne peuvent recouvrer leur ressort que par le repos & le temps.

Les tumeurs des Chevaux, que nous plaçons ici au rang des maladies externes, ont cependant le plus souvent des causes internes. Quand elles sont occasionnées par des accidens extérieurs, tels que des coups & contusions, on se sert pour le traitement d'astringens. On bassine en con-

ſéquence la partie avec le vinaigre ou le verjus chaud, & on met pardeſſus une flanelle, après l'avoir trempée dans ce vinaigre. Si malgré ce panſement, l'enflure ſubſiſte toujours la même, on y appliquera le cataplaſme avec la lie de vin & la farine d'avoine, ou avec le vinaigre, l'huile & la farine d'avoine; on continuera l'un ou l'autre deux fois par jour, juſqu'à ce que l'enflure diminue; & pour la diſſiper entiérement, on pourra mettre à la place de vinaigre de l'eſprit-de-vin camphré : on ajoutera une once d'eſprit de ſel ammoniac. Les fomentations d'abſynthe, de feuilles de laurier & de romarin bouillies, auxquelles on aſſocie une quantité ſuffiſante d'eſprit-de-vin, ſont très-ſouvent néceſſaires; mais s'il y a dans la tumeur du ſang extravaſé, comme cela arrive ordinairement dans les contuſions, il faut ouvrir la peau, pour le faire ſortir.

Un Maréchal doit avoir principalement attention de ne point faire diſſiper les tumeurs critiques, ou les enflures qui terminent la fievre, à moins qu'elles ne ſe portent vers le paturon ou l'emboiture de la jointure : on ap-

pliquera alors dans ce cas, ſur la partie affligée, trois ou quatre fois par jour, une fomentation réſolutive; quand l'enflure paroît ſous la mâchoire, derriere les oreilles, ſur la tête, le garrot, dans l'aîne, &c., il faut amener cette enflure à ſuppuration, par des cataplaſmes ſuppuratifs. Pour cet effet, on prendra de la farine d'avoine; on la fera bouillir dans du lait; on y ajoutera une quantité convenable d'huile, ou de ſaindoux; on appliquera ce cataplaſme deux fois par jour, juſqu'à ce que la matiere fléchiſſe ſous la preſſion du doigt; on en fera pour lors l'ouverture, s'il eſt poſſible, dans toute l'étendue de l'enflure, avec une forte lancette; l'ouverture faite, on inſinuera au fond de la plaie des tampons de charpie, couverts de baſilicon noir ou jaune, ou d'onguent de bleſſure, fondu avec une cinquieme partie d'huile de térébenthine: on remplit la plaie du même onguent, ſans cependant l'enfoncer: on réitérera une ou deux fois le même panſement, ſi la matiere coule beaucoup, juſqu'à ce qu'elle ſoit bien digérée; on appliquera enſuite de la même maniere des plumaceaux couverts de pré-

cipité rouge. Pour faire l'onguent des bleſſures, on prend de la térébenthine de Veniſe, de la cire jaune & de l'huile d'olive, de chacune une demi-livre; de la réſine jaune, trois quarterons. Après que le tout eſt bien fondu & mêlé enſemble, on y incorporera deux ou trois onces de verd-de-gris en poudre, & on le remue juſqu'à ce que le tout ſoit froid, pour l'empêcher d'aller au fond. Pour ce qui eſt de l'onguent precipité rouge, il eſt encore plus facile à faire : on prend baſilicon jaune, ou de l'onguent précédent ſans verd-de-gris, deux onces; précipité rouge en poudre fine, une demi-once; on les mêle enſemble à froid avec une ſpatule ou un couteau.

La nerf-ferrure eſt une bleſſure très-difficile à traiter; auſſi c'eſt par ſa cure, comme la plus difficile, que nous commencerons ce qui concerne la bleſſure des Chevaux. Elle eſt occaſionnée par la pince du fer de derriere qui porte ſur le talon de devant; lorſqu'elle n'eſt que ſuperficielle & légere, elle ſe guérit cependant facilement, en la lavant promptement, & y appliquant l'onguent des bleſſures; mais quand le coup a été violent, comme

il y a toujours dans ce cas contuſion avec déchirure de la partie, il faut amener cette contuſion à ſuppuration. Pour ce faire, on lave d'abord bien la partie ; on en fait ſauter tous les graviers avec l'écume de ſavon ; on applique les digeſtifs, ce qui ſe fait par le moyen des plumaceaux de charpie qu'on trempe dans une once de térébenthine de Veniſe battue avec un jaune d'œuf, & on y ajoute une once de teinture de myrrhe ; on met enſuite pardeſſus le digeſtif un cataplaſme de raves, ou celui de lie de biere & de farine d'avoine ; on le réitere trois ou quatre fois, & même plus, juſqu'à ce qu'enfin on ſoit parvenu à une parfaite coction de la matiere ; après quoi on changera ces deux remedes, & on leur ſubſtituera le précipité ou l'eau de chaux mêlée ; mais on aura toujours la précaution de mettre au fond de la plaie des plumaceaux, & de l'en remplir même juſqu'aux bords, & de bien lier enſuite le tout avec une bande & une compreſſe.

Après avoir parlé de la nerf-ferrure, nous allons paſſer aux autres bleſſures du Cheval. En général, dans toutes les bleſſures, quand elles ſont récen-

tes, & qu'elles sont occasionnées par des instrumens tranchans, il faut tâcher d'en réunir les levres par la suture, le bandage, pourvu qu'on y puisse pratiquer cette opération; car il y a des parties où la suture ne peut point se pratiquer. Si quelque artere coupée produit une hémorrhagie considérable, il faut appliquer pardessus l'ouverture de l'agaric de chêne, ou bien simplement un bon tampon de charpie ou d'étoupe couvert de l'onguent de blessures. En général, on ne doit panser les blessures des jointures, tendons, parties membraneuses, qu'avec la térébenthine, à laquelle on pourra associer du miel & de la teinture de myrrhe. Il ne faut point approcher jamais de ces parties aucune graisse ni huile; quoi qu'on puisse dire, les fomentations sont pour lors d'une grande utilité.

Quand les blessures parviennent de piquures d'épines ou d'autres accidens, il faut les traiter de la même maniere que les autres blessures : on appliquera le cataplasme de biere, ou de pain & de lait sur l'appareil, jusqu'à ce qu'on voie les signes de coc-

tion ; pour les accélérer, on fomente bien la partie tous les jours.

Il arrive quelquefois au col du Cheval, après l'avoir ſaigné, une enflure ; dans ce cas, il faut ſaupoudrer la partie avec du précipité & de l'alun en poudre, pour en expulſer & détruire les chairs ſpongieuſes qui bouchent l'orifice.

Quand les Chevaux ont des plaies à feu occaſionnées par des balles, il faut d'abord examiner ſi les balles ne ſont point au fond des plaies ; pour lors il faut les en tirer ; on ſe ſert enſuite, pour panſer la plaie, de térébenthine battue avec un jaune d'œuf, à laquelle on ajoute un peu de miel & de teinture de myrrhe : on aura en outre la précaution d'agrandir l'ouverture de ces plaies, pour procurer l'épanchement ; mais ſi la plaie ne paroît pas diſpoſée à une coction louable, on y appliquera les cataplaſmes ordinaires, & on fera uſage des fomentations réſolutives.

Les Chevaux ont encore ſouvent des ulceres ; les remedes extérieurs leur ſont inutiles, ſi on n'emploie pas les intérieurs. La premiere indication

à remplir dans leur traitement, c'eſt de les amener à ſuppuration, ou d'en faire ſortir une matiere épaiſſe. Le remede qui convient dans ce cas eſt l'onguent verd, ou celui de précipité ; mais ſi la matiere de la plaie n'eſt pas louable, & s'il en ſort un ſang corrompu & de couleur pâle, on ſe ſervira pour la panſer de l'huile de térébenthine fondue avec le digeſtif ordinaire, & pardeſſus du cataplaſme de biere, dont nous avons donné la préparation plus haut. Si les levres de l'ulcere deviennent dures & calleuſes, il faut les couper & les frotter enſuite avec un cauſtique; ſi les chairs ſont ſpongieuſes & baveuſes, il faut les ſupprimer avec ſoin & à temps ; & ſi elles débordent la ſurface de la plaie, il faut y appliquer la pierre infernale: on ſaupoudrera enſuite la plaie avec parties égales d'alun brûlé & de précipité rouge, ou bien même on la lavera avec de l'eau de ſublimé; on fera le panſement avec de la charpie ſeche juſqu'à la ſurface, & on mettra pardeſſus une compreſſe contenue par un bandage auſſi ſerré que le Cheval pourra le ſupporter. Quand on découvre des ſinus ou cavités, il faut en faire l'ouverture;

mais si la cavité pénetre profondément dans les muscles, & si l'ouverture est impraticable & dangereuse, il faut faire usage d'injection. La solution de la pierre médicamenteuse de Crollius dans l'eau de chaux, avec une cinquieme partie de miel & de teinture de myrrhe, est très-bonne pour ces injections ; on les réitere trois ou quatre fois par jour.

Les sinus ou cavités des ulceres dégénerent souvent en fistules. Quand cela arrive, il faut les ouvrir, & couper toute la substance dure ; ou si cette opération est impraticable, il faut les scarifier, y introduire l'onguent de précipité, & les frotter de temps en temps avec les caustiques & le beurre d'antimoine.

Quand l'os est gâté ou carié par la durée d'un ulcere, il faut mettre l'os à nud pour en ôter la carie. On extirpe toutes les chairs molles ; on fait le pansement avec de la charpie seche, ou avec des plumaceaux trempés dans une teinture de myrrhe ou d'euphorbe, ayant l'attention, avant de les appliquer, de les exprimer, pour ne leur laisser que fort peu d'humidité ; quant au dépouillement des écailles de l'os, c'est plutôt l'ouvrage de la nature que

de l'art. Quand la guérison des ulceres est douteuse, il faut donner le mercure, & le réitérer par intervalle, ou bien des poudres d'antimoine.

L'éparvin est encore une maladie propre aux Chevaux ; c'est une excroissance osseuse, ou une enflure dure qui croît en dedans du jarret de leurs jambes de derriere. Cette maladie provient de différentes causes ; mais quelle qu'en soit la cause, les remedes les plus convenables sont les vésicatoires & le feu. Pour faire un excellent onguent vésicatoire, on prend onguent de nerf & de guimauve, de chacun deux onces ; argent vif, une once, dissous avec une once de térébenthine ; cantharide en poudre, un demi-gros ; sublimé, un gros ; huile d'origan, deux gros : on coupe le poil aussi ras qu'il est possible, & on applique pardessus l'onguent précédent. On fera cette opération le matin ; on aura la précaution de tenir le Cheval attaché tout le jour sans litiere, jusqu'au soir ; on peut alors le détacher, afin de le laisser coucher ; on mettra pardessus l'onguent de vésicatoire un emplâtre de poix, assujetti par une large bande bien serrée. Le feu n'est pas aussi avan-

tageux pour cette maladie que l'onguent véficatoire.

La courbe ne differe pas beaucoup de l'éparvin ; car de même que l'éparvin fe forme entre les os, en dedans du jarret de derriere, de même auffi la courbe fe place aux jointures des menus os, & s'élevant fur la partie de derriere, forme une tumeur affez grande fur le dos de la jambe, qui eft fuivie d'une roideur, & quelquefois d'une douleur qui fait boiter le Cheval.

Les caufes de la courbe ; de même que celles de l'éparvin, font un travail trop violent, des entorfes, des coups de pied. On guérit cette maladie par des véficatoires réitérés deux ou trois fois, ou plus fouvent.

Il y a encore une autre enflure qui paroît fur l'extérieur du jarret de derriere, qu'on appelle lardon ; l'application des véficatoires convient auffi dans ce cas.

Une autre maladie du Cheval eft ce qu'on appelle anneau de l'os ; c'eft une enflure dure, fituée au bas du paturon, qui ordinairement embraffe la moitié du rond antérieur dudit paturon. On lui a donné ce nom, à caufe

de la ressemblance qu'elle a avec un anneau. Cette maladie est ordinairement produite par des entorses; quand elle a son siege sur le derriere du rond du paturon, cela provient de ce qu'on a fait tenir trop tôt les jeunes Chevaux sur les hanches. Dans cette attitude, l'animal porte autant de son poids, & même davantage, sur ses paturons que sur ses jarrets de derriere.

L'anneau de l'os qui survient aux Poulains & aux jeunes Chevaux se guérit insensiblement de lui-même, & sans faire usage d'aucun onguent; on pourroit cependant y appliquer les vésicatoires; & si par la longueur du du temps, il vient à acquérir un certain degré de dureté, on emploie le feu.

Parmi les différentes maladies des jambes des Chevaux, on place les suros; ce sont des excroissances dures, qui s'élevent sur l'os de la jambe, & qui sont de diverses grandeurs. Il y a des Chevaux qui y sont plus sujets les uns que les autres, sur-tout les jeunes : rarement cette maladie survient aux Chevaux qui ont passé sept ou huit ans; il n'y a rien à faire à ces

ſortes d'excroiſſances, à moins que par leur groſſeur elles ne défigurent le Cheval, ou qu'elles ne le rendent boiteux : on aura recours pour lors aux véſicatoires réitérés ; & ſi cela ne ſuffit pas, on fera uſage du feu.

La maladie qui eſt connue ſous le nom de fiſtule, a ſon ſiege dans le ſinus, qui eſt à la plus haute vertebre du col ; elle reconnoît pour cauſe ordinaire quelque coup, contuſion, ou autre accident extérieur. Quand un Cheval eſt affecté de cette maladie, il faut baſſiner la partie malade avec du vinaigre chaud; quand la peau ſe trouve écorchée, on fait uſage d'un mêlange fait avec deux parties de vinaigre ſur une partie d'eſprit-de-vin ; quand il y a démangeaiſon à la partie, avec chaleur & inflammation, on en viendra à la ſaignée, & on appliquera les cataplaſmes faits avec le pain, le lait & la fleur de ſureau. Par le moyen de ce traitement & de la purgation, l'enflure ſe diſſipera, & le mal ſe guérira radicalement.

Un accident des plus communs aux Chevaux, eſt la contuſion ſur le garrot ; cette contuſion ſe forme en apoſtume, & dégénere, faute de ſoin, en fiſtule;

fistule; elle provient pour l'ordinaire de la selle qui blesse le Cheval. Quand on s'apperçoit de cet accident, on bassine la tumeur trois ou quatre fois par jour avec du vinaigre chaud; & si cela n'est pas suffisant, on mêlera une once d'huile de vitriol avec une pinte de vinaigre, ou bien on délayera une demi-once de vitriol blanc dans un peu d'eau, & on s'en servira comme répercussif: on pourroit encore employer au même usage, & même encore avec plus de succès, l'eau suivante. Prenez sel ammoniac crud, deux onces; faites-les bouillir dans une pinte d'eau de chaux, ou à son défaut de la lessive de cendres bouillies dans l'eau: on passe la décoction, quand elle est reposée, & on y mêle un demi-setier d'esprit-de-vin; on frotte ensuite la partie avec l'huile de lin & l'onguent de sureau, pour ramollir & rendre la peau unie; mais si les enflures qui surviennent dans les parties susdites sont critiques, & comme symptômes de fievres, il faut éviter les remedes répercussifs, & conduire ces tumeurs à maturité, par le secours de cataplasmes maturatifs.

La molette est une autre maladie

du Cheval; c'est une enflure venteuse qui se prète à la compression du doigt, & revient lorsqu'on le retire. La tumeur dans cette maladie est visible, & se forme souvent aux deux côtés du nerf de derriere au-dessus du fanon, sur les jambes de devant, quoiqu'il s'en trouve quelquefois dans toutes les parties du corps. Quand la molette se forme près des jointures & des tendons, il y a toujours nécessairement entorse ou contusion sur les nerfs ou sur la peau qui les couvre. Dès l'instant que la molette commence à paroître, il faut en venir à son traitement, tant par les astringens que par les bandages; on bassinera en conséquence deux fois par jour la parrie affectée avec du vinaigre ou du verjus seul, ou on la fomentera avec une décoction faite d'écorce de chêne, de grenade & d'alun broyés dans le verjus; on la couvrira ensuite avec une compresse de laine trempée dans la même décoction, & assujettie avec un fort bandage. Si ce remede ne réussit point, on emploiera les vésicatoires doux, c'est à dire, sans sublimé.

Par melandes, on entend des crevasses qui se forment au pli du jarret

de devant des Chevaux, d'où découle une matiere âcre qui n'est point encore parvenue à maturité. Les melandes font boiter le Cheval, & occasionnent une roideur qui le fait broncher. Les soulandes ne different des melandes qu'en ce qu'elles sont placées au pli du jarret de derriere, & causent, comme les autres, le boitement. Ces deux maladies exigent le même traitement : on lave les parties affectées avec l'écume chaude de savon, ou avec de l'urine; on met ensuite l'onguent double de mercure sur le chancre, & on l'applique soir & matin, jusqu'à ce que les escares tombent; ou pour réussir plus promptement, on frotte la plaie avec un onguent composé d'une demi-once d'éthiops minéral, d'un gros de vitriol blanc, & de six onces de savon bleu. Avant de faire ce frottement, on a soin d'ôter les poils, & de nettoyer les escares.

On donne le nom de lampas à une excroissance qui vient au palais de la bouche, & qui est quelquefois si grande, qu'elle passe les dents, & empêche le Cheval de manger; on le guérit, en cautérisant légérement la chair avec un fer chaud, ayant cependant

attention de ne pas pénétrer trop avant, & de ne pas brûler l'os même qui est sur la barre de dessus. On peut frotter sa partie avec l'alun brûlé & le miel : ce remede est excellent pour presque tous les maux de la bouche.

Les poireaux sont d'autres excroissances, mais qui viennent sous la langue. Pour les guérir, le seul remede est de les couper, & de laver ensuite la partie avec de l'eau-de-vie ou de l'eau marinée. Quand les Chevaux ont des surdents, autre accident auquel ils sont sujets, il faut limer la partie superflue.

La graisse est une autre maladie du Cheval qui peut être occasionnée par deux causes différentes, ou par un relâchement des vaisseaux, ou par une mauvaise disposition du sang & des sucs ; elle exige par conséquent deux traitemens différens, suivant les causes qui lui ont donné lieu, & peut aussi être considérée ou comme un mal local, toutes les fois qu'il n'y a que telle ou telle partie qui soit affectée, attendu que le sang ni les sucs ne sont point encore altérés, ou comme une maladie où les sucs & le sang sont viciés ; mais comme la graisse est pour l'ordi-

naire la ſuite de quelqu'autre maladie, telle que du farcin, de la jauniſſe, de l'hydropiſie, &c., ces maladies doivent néceſſairement être guéries avant l'abſorption de la graiſſe. Quand cette maladie n'eſt que locale, un exercice modéré, beaucoup de propreté, beaucoup de ſoin de la part du Palefrenier pour panſer le Cheval, & l'application des remedes extérieurs, ſont pour lors ſuffiſans; mais ſi elle n'eſt pas locale, il faut employer les remedes internes & les évacuations convenables.

Dans le premier cas de cette maladie, les talons du Cheval s'enflent à l'écurie. Quand on s'en apperçoit, il faut les laver promptement avec de l'urine, ou le vinaigre & l'eau, & avec l'écume de ſavon; & vous appliquerez en même temps pardeſſus des linges trempés dans ce mêlange, que vous contiendrez avec un fort bandage pendant quelques jours. Si vous vous appercevez de quelques fentes ou crevaſſes à ces talons, ou ſi vous y remarquez des groſſes gales dures, vous commencerez par couper le poil; enſuite vous appliquerez deſſus la partie malade des cataplaſmes faits

avec des raves bouillies & du lard; & une poignée de graine de lin en poudre; & si vous voulez avancer la suppuration, vous appliquerez en même temps de l'onguent digestif; vous dessécherez ensuite la plaie avec l'eau dessicative suivante. Pour la faire, vous prenez vitriol blanc, alun brûlé, de chacun deux onces; onguent egyptiac, une once; eau de chaux, trois chopines; vous laverez trois fois par jour la plaie avec une éponge trempée dans cette eau, & vous appliquerez ensuite l'onguent blanc commun, que vous étendrez sur des étoupes. Sur une once de cet onguent, vous y ajouterez deux gros de sucre de plomb: c'est ainsi que vous parviendrez à guérir la graisse. Lorsque cette maladie est locale, il est inutile d'avoir recours alors aux remedes internes. Quand le Cheval est parvenu à un certain âge, & qu'il est gros; quand ses jambes sont considérablement enflées; quand elles sont chargées d'ulceres profonds, d'où découle une matiere puante, la cure en est pour lors très-difficile, parce que la maladie provient d'une hydropisie, ou d'une altération générale du sang

& des sucs : mais si le Cheval est d'un bon âge, & a de l'embonpoint, on commence d'abord par le saigner, lui faire des setons, le purger plusieurs fois, & on lui donnera ensuite des remedes diurétiques. Les bols suivans feront très-bien dans ce cas ; on prend résine jaune, quatre onces ; sel de tartre, sel de prunelle, de chacun deux onces ; savon dur, une demi-livre ; huile de genievre, une demi-once : on en fait des bols de deux onces, & on en donne tous les matins ; on fomente en même temps les jambes avec des fomentations résolutives, dans lesquelles on aura fait bouillir deux ou trois poignées de cendres ; on applique ensuite dessus un cataplasme fait avec du miel, une livre ; de la térébenthine, six onces : on incorpore ces deux drogues ensemble avec une cuiller, & on y ajoute farine de fenugrec & de graine de lin, de chacune quatre onces, qu'on fait bouillir dans trois pintes de lie de vin rouge, auquel on ajoute deux onces de camphre en poudre : on étend ce mêlange sur du drap épais, & on l'applique bien chaud sur les jambes ; on le contient avec un fort ban-

dage; on continue ce cataplasme jusqu'à ce que l'enflure soit diminuée; on panse ensuite l'ulcere avec l'onguent verd, jusqu'à ce qu'il soit parvenu à suppuration. Les arrêtes ou les grappes approchent beaucoup de la graisse: ces deux maladies se rencontrent même presque toujours ensemble; ainsi le traitement en est le même.

Les peignes sont encore une maladie des Chevaux, & c'est une humeur très-âcre & très-piquante qui perce autour de la couronne, & qui annonce pour l'ordinaire le scorbut: on mêlera parties égales d'onguent de guimauve & de basilicon jaune; on étendra ce mêlange sur des étoupes, & on en mettra autour de la couronne, après quoi on fera prendre intérieurement au Cheval deux ou trois médecines & des breuvages diurétiques.

On met aussi au nombre des maladies des Chevaux celles qu'on nomme queues de rat; ce sont des excroissances qui poussent du paturon jusqu'au milieu de la jambe: on en distingue de deux sortes, des humides & des seches. Les onguens ordinaires & l'eau dessicative conviennent pour les premieres; l'onguent mercuriel est le vrai

remede propre pour les dernieres. Un défaut naturel dans le Cheval eſt ce qu'on nomme talons étroits; les Maréchaux doivent prendre garde de n'en pas faire une maladie incurable, en ferrant mal; ils ne doivent pas pour lors creuſer le pied en le ferrant; ils ne doivent ôter que ce qui eſt ſale ou pourri. Si le pied du Cheval reſte dur & ſec, ou s'il tend à la pourriture, on le lavera ſouvent avec de l'urine, ou bien même on fera encore mieux de faire bouillir deux onces de graine de lin concaſſée dans deux pintes d'urine, juſqu'à ce que la décoction ait acquis la conſiſtance de cataplaſme; on y ajoute ſix onces de ſavon gris mol, & on en frotte le pied & la plante du Cheval tous les jours. Si la corne du Cheval eſt trop dure, on la frotte avec du lard; & ſi elle eſt trop humide, on lave les pieds de l'animal avec du vinaigre chaud, du verjus, de l'eau de couperoſe, ou autres aſtringens; on pourra même y ajouter les galles & l'alun.

L'encarlure eſt encore une maladie de la corne; elle ſe trouve pour lors ſi ſerrée à l'entour du col du pied, que l'animal le tourne en quelque façon comme une cloche; pour y remédier,

il faut tirer en bas le pied avec un instrument, depuis la couronne jusqu'au talon; on fait ensuite sept ou huit lignes à travers le sabot, en pénétrant presque jusqu'au vif; on remplit ces lignes de poix ou de résine, jusqu'à ce qu'elles s'effacent, ce qui n'arrive qu'au bout de quelques mois: on met pour l'ordinaire pendant ce temps ces Chevaux à l'herbe.

On donne le nom de seme à une petite fente qui se forme sur l'extérieur du sabot, quand elle va en ligne droite de haut en bas; & quand elle pénetre la partie osseuse du sabot; elle est très-difficile à guérir, lorsqu'elle passe par le ligament qui joint ensemble le sabot à la couronne.

Dans le premier cas, pourvu que le sabot ne soit pas creux, on commence par rendre les bords de la crevasse unis avec une rape, & on applique du basilicum avec des étoupes de chanvre, qu'on assujettit avec une lisiere douce; mais dès qu'on s'apperçoit de quelque cavité sous le sabot, & qu'il paroît que la crevasse tend vers le ligament, il faut, pour le plus sûr, y mettre le feu avec des fers raisonnablement chauds: on rape cependant

auparavant fort mince les deux côtés de la fente, & on l'élargit.

Une autre maladie qui approche beaucoup de celle-ci, est un ulcere qui se forme entre le poil & le sabot du Cheval, au quartier du dedans du pied. Quand l'ulcere ne cave point profondément, on peut le guérir, en lavant & en nettoyant la couronne avec l'esprit-de-vin, & en pansant la plaie avec l'onguent de précipité; mais quand la matiere se loge sous le sabot, il n'est pas pour lors facile de parvenir à l'ulcere; ce qui convient dans ce cas, c'est d'emporter une partie du sabot. Quand la matiere s'est logée près du quartier, on se trouve souvent obligé d'ôter le quartier du sabot, & la cure n'est alors que palliative. Si la matiere a, par son séjour, carié l'os de la boîte, qui est naturellement tendre & spongieux, comme cela arrive souvent, il faut agrandir l'ouverture, couper la chair baveuse, appliquer le cautere ou le fer chaud, & panser l'os avec des plumaceaux de charpie trempés dans la teinture de myrrhe, & panser la plaie avec l'onguent verd ou le précipité. Si on ne veut pas élargir la plaie avec l'instru-

ment, on applique deſſus des morceaux de ſublimé, qui entraînent avec eux des lambeaux de chair; on ſe ſert auſſi de vitriol blanc en poudre, avec quelques gouttes d'huile; on tient pendant ce temps le pied du Cheval enveloppé de quelques cataplaſmes doux, & on empêche les chairs baveuſes de croître.

Les bleſſures des pieds des Chevaux ne ſont pas ſouvent d'auſſi peu de conſéquence qu'on ſe l'imagine communément. Lorſque quelques corps étrangers ſe ſont introduits dans cette partie, on les arrache auſſi tôt, après quoi on baſſine la partie avec de l'huile de térébenthine, & on panſe le trou avec un plumaceau trempé dans la même huile avec un peu de goudron; on ferme le pied avec du ſon & de la graiſſe de lard chauffés enſemble, ou mis dans le cataplaſme de raves, ou quelqu'autre cataplaſme doux. Quand il y a quelques parties du corps reſtées dans la plaie, on coupera d'abord la corne auſſi mince que l'on pourra; on introduira une tente faite avec de l'éponge, pour agrandir le trou de façon à pouvoir tirer le corps étranger avec des pinces. Si cela ne réuſſit pas,

on fera l'ouverture de la plaie, & on la panſera de la même maniere que nous avons dit plus haut. Si le Cheval ſe trouve piqué par le Maréchal en le ferrant, on amincira la corne du côté bleſſé; on le panſera enſuite avec de la térébenthine fondue dans du lard.

Une autre maladie particuliere au pied du Cheval, eſt une ſuppuration de la fourchette. Cette maladie provient d'une matiere purulente qui s'y raſſemble quelquefois, ou d'une diſpoſition galeuſe & ulcéreuſe, qui ſouvent fait tomber le Cheval. Quand l'écalement eſt naturel, on ſe contentera ſeulement d'entretenir les pieds nets, ſans faire uſage d'aucune eau deſſicative, qui pourroit même dans ce cas être très-dangereuſe. Quand il y a amas de matiere, on coupera pour lors la partie dure de la fourchette, ou tout ce qui paroît pourri, & on lavera le fond du pied deux ou trois fois le jour avec de la vieille urine. Lorſque le mal eſt négligé, il peut ſe changer en cancer; pour prévenir un pareil accident, on fera uſage de l'eau ſuivante: on prendra eſprit-de-vin, vinaigre, de chacun deux onces;

teinture de myrrhe & d'aloës, une once; égyptiac, pareille quantité: on incorporera bien le tout ensemble; on en bassinera la fourchette dans la partie où on trouvera plus d'humidité qu'à l'ordinaire, & on appliquera sur l'ulcere un peu d'étoupe trempée dans la même eau; on fera prendre aussi intérieurement des purgatifs & des diurétiques.

Pour guérir le cancer qui survient à la suite de la suppuration de la fourchette, les Maréchaux emploient des huiles chaudes, telles que le beurre d'antimoine, l'eau forte, l'huile de vitriol, qui sont autant de matieres différentes propres à empêcher l'accroissement des chairs; ils en continuent journellement l'usage, jusqu'à ce que les parties spongieuses soient consommées.

Quand un Cheval a été mordu de chiens enragés, un excellent remede, à ce qu'on dit, est le suivant. On prend six onces de rhue, thériaque de Venise, aulx, étain fin, de chacun quatre onces: on fait bouillir le tout dans deux pintes de vin sur un feu modéré; on le réduit à la moitié; on coule la liqueur, & on presse le marc;

on en donne au Cheval quatre ou cinq onces tous les jours, le matin à jeun ; on peut ensuite piler toutes ces drogues dans un mortier, & on les applique tous les jours sur la plaie en forme de cataplasme.

Les fics sont des enflures spongieuses, qui se forment au bord des pieds des Chevaux, ordinairement aux côtés de la fourchette. Ces maux, ainsi que les verrues, les poireaux, les cors, les raisins, &c. ne se guérissent qu'en les coupant avec un couteau. Si on en laisse quelque peu, ou si elles repoussent, il faut y appliquer la pierre infernale, ou l'huile de vitriol, & les panser avec l'onguent égyptiac, auquel on peut associer un peu de sublimé. Les racines étant entiérement détruites, on emploie le précipité, & on fait sécher la plaie avec l'eau dessicative suivante. On prend vitriol blanc, alun, galle en poudre, de chacun deux onces ; on fait bouillir tant soit peu le tout dans deux pintes d'eau de chaux, & on le met dans une bouteille, pour s'en servir au besoin ; on remue cette eau toutes les fois qu'on en veut faire usage.

Deux maladies auxquelles la bou-

che du Cheval eſt fort ſujette, ſont les barbillons ou barbe, & l'éclat des barres. La premiere de ces maladies eſt plus incommode aux Chevaux que dangereuſe; c'eſt une petite excroiſſance de chair qui leur vient dans le canal ſous la langue, ce qui les empêche de boire; pour y remédier, on coupe ces barbillons avec de bons ciſeaux, le plus près qu'on peut; on les frotte de ſel, & ils ſe guériſſent ainſi eux-mêmes.

Quant à la ſeconde maladie, qui ſont les barres bleſſées, on prend pour la guérir de la grande chelidoine avec du ſel, du verjus, & trois ou quatre gouſſes d'ail, & on en lave bien les barres deux ou trois jours de ſuite; il n'en faut pas ſouvent davantage pour les guérir.

Une maladie preſqu'inconnue parmi les Chevaux Anglois & ceux du Nord, mais dont tous les Auteurs François font mention, eſt l'anti-cœur; c'eſt une enflure maligne dans la poitrine, qui s'étend quelquefois juſques ſous le ventre; elle eſt accompagnée de fievre, de grande foibleſſe, & d'une perte totale de l'appétit. Ce dernier ſymptôme vient probablement d'une

inflammation qui affecte le gosier, & qui est si violente, que le Cheval ne peut avaler qu'avec beaucoup de peine, & en danger même de suffoquer.

Les indications à remplir dans ces maladies sont les fréquentes & abondantes saignées, les clysteres émolliens avec une once de sel de prunelle, & les boissons rafraîchissantes, telles qu'on en fait prendre ordinairement aux Chevaux fiévreux: on bassine ensuite l'enflure avec l'onguent de guimauve, & on applique tous les jours un emplâtre émollient d'oignons bouillis avec le cataplasme. En continuant ce traitement pendant cinq ou six jours, on parvient à dissiper l'inflammation du gosier; on tâchera de conduire à la suppuration l'enflure de la poitrine; pour y parvenir, on continuera le cataplasme, & on donnera tous les soirs deux onces de thériaque de Venise, dissoutes dans une chopine de biere ou de vin. Quand l'abcès paroît mûr, on fait une incision, & on panse la plaie avec la térébenthine. Lorsqu'on ne peut point mener la tumeur à suppuration, on fait une ouverture à la peau; on y introduit un morceau d'hellébore noir trempé dans le vi-

naigre, & on l'y laiſſe pendant vingt-quatre heures.

Nous finirons par les ruptures ou hernies, & la gonorrhée des Chevaux. Il arrive ſouvent que par de violens efforts que ces animaux ſont, ou d'autres accidens, les inteſtins ou leur enveloppe s'engagent entre les muſcles du ventre & le nombril, ce qui occaſionne pour lors des enflures de la groſſeur du poing; quelquefois même ces enflures excedent cette groſſeur, & deſcendent juſqu'au jarret; elles ſont ſouvent molles, & cedent à la compreſſion de la main. Dès qu'elles paroiſſent, il faut tâcher de les faire rentrer avec la main; mais ſi l'enflure devient dure & douloureuſe, il faut pour lors faire une ſaignée copieuſe: on fomentera auſſi la partie affectée deux ou trois fois par jour, & on appliquera pardeſſus un cataplaſme composé de farine d'avoine, d'huile & de vinaigre, ce qu'on continuera juſqu'à ce que l'enflure ſoit ramollie, qu'elle ſoit devenue flexible, & que l'inteſtin ſoit rentré; on donnera auſſi à l'animal, deux fois par jour, des clyſteres émolliens avec l'huile; ſi après ce traitement, l'enflure vient à reparoî-

tre, il faut avoir recours au suspensoir; quand il est bien fait, il l'emporte infiniment sur les topiques astringens.

La gonorrhée provient souvent aux Chevaux, pour avoir laissé les Poulains entiers en liberté avec les Jumens, avant qu'ils soient assez forts pour pouvoir les sauter; il en arrive ordinairement une excoriation ou écorchure au gland, & une enflure dans les bourses; elle est occasionnée encore quelquefois par la boue & les saletés qui se logent dans cette partie, y croupissent, & y acquierent un certain degré d'âcreté, qui déchire & ronge la partie, d'où nécessairement naît l'écoulement: il suffit dans ce cas de bien laver & nettoyer la partie; mais quand la verge est enflée, il faut la fomenter deux fois par jour avec une décoction de mauve dans du lait, à laquelle on associe un peu d'esprit-de-vin: on lave les excoriations avec une éponge trempée dans de l'eau de chaux; on met dans une pinte de cette eau deux gros de sucre de plomb. Si l'enflure augmente avec inflammation, on aura pour lors recours à la saignée, & à une purgation rafraî-

chiſſante ; on frottera la partie avec l'onguent de ſureau, & on appliquera le cataplaſme de miel.

Nous croyons devoir encore dire ici un mot de la caſtration, qui eſt réellement une maladie artificielle.

Quoique cette opération ſoit de peu de conſéquence, & que rarement elle aït des ſuites fâcheuſes, elle exige cependant beaucoup de précaution & d'adreſſe de la part de l'Opérateur, principalement ſi le Cheval eſt parvenu à ſon dernier degré d'accroiſſement. On a ordinairement la méthode, pour aſſurer les vaiſſeaux ſpermatiques, de cautériſer les extrémités, & de remplir de ſel les bourſes. Cette méthode n'eſt cependant pas ſi bonne pour les jeunes Poulains ; il faut pour ceux-là, après que le ſcrotum ou les bourſes ſont ouverts, & que les teſticules ſont dehors, lier les vaiſſeaux avec du fil fort, frotté de cire, & couper enſuite les teſticules ; c'eſt le moyen le plus ſûr, qui eſt même préférable au cautere : on panſe la plaie avec des digeſtifs ordinaires ; & quand la fievre ou l'inflammation ſurvient, on a recours à la ſaignée, & même copieuſe. Si le ventre & les

bourſes viennent à s'enfler, on y applique deux fois par jour des fomentations, & on les baſſine ſouvent avec de l'huile roſat & du vinaigre, juſqu'à ce que la tumeur diminue.

Nous ajouterons encore que l'if eſt un poiſon pour les Chevaux. S'il étoit un poiſon pour les animaux à pattes & à ongles fendus, ils ſe guériroient par le vomiſſement; mais on n'a point cette reſſource dans les Chevaux: les ſaillies ou lozanges qui regnent le long de l'éſophage, s'emboîtent ſi exactement, qu'elles empêchent les alimens de monter.

Enfin, il naît des monſtres parmi les Chevaux, comme parmi les autres animaux: on en a vu d'hermaphrodites.

ARTICLE XI.

Propriétés Médicinales du Cheval.

On attribue aux teſticules de cet animal une vertu très-efficace pour chaſſer les vuidanges, & pour guérir la colique; on les coupe pour cet effet par tranches; on les fait enſuite ſécher au four pour les pulvériſer. On preſcrit cette poudre depuis la doſe de

deux ſcrupules juſqu'à un gros, ſoit ſeule, ſoit mêlée avec le ſafran & le borax. Préparée de la ſorte, c'eſt un remede à ce qu'on dit, approuvé pour faire ſortir le fœtus mort & l'arriere-faix. Quand Fonſeca, habile Médecin, ordonnoit les teſticules de Cheval pour la colique, il aſſocioit cette drogue avec pareille quantité de ſemence d'anis. Zwelfer la donnoit avec le ſafran dans de l'eau de lys.

Les verrues, ou duretés calleuſes qui viennent aux pieds, aux jambes & aux genoux des Chevaux, paſſent pour être très-efficaces contre l'épilepſie ; elles ſont auſſi recommandées ſouvent par les Auteurs, pour calmer les vapeurs hyſtériques, pour exciter les regles, pour réſoudre les duretés de la matrice, pour chaſſer la pierre & les graviers des reins & de la veſſie ; on les preſcrit en poudre depuis la doſe d'un ſcrupule juſqu'à celle d'un gros : on les emploie auſſi en forme de fumigation dans la paſſion hyſtérique, pour en calmer promptement le paroxyſme.

L'ongle ou le ſabot du Cheval a encore la propriété de diſſiper les vapeurs, pourvu qu'on en faſſe recevoir

la fumée en forme de parfum. On fait usage de ce parfum pour arrêter le flux excessif des hémorrhoïdes.

La fiente du Cheval est sudorifique & résolutive ; on s'en sert intérieurement & extérieurement ; elle convient, suivant quelques Auteurs, dans la pleurésie, la péripneumonie, l'asthme, les coliques, principalement les bilieuses. Quand on se détermine à l'usage de ce remede, on prend une ou deux ou trois crottes récentes de Cheval entier, selon leur grosseur ; on les fait infuser pendant quelques heures sur les cendres chaudes, dans quatre onces de vin blanc, en un vaisseau couvert ; on passe tout par un linge, avec forte expression ; on le donne chaudement au malade ; on le tient bien couvert, pour attendre la sueur : ce remede agit aussi quelquefois par les selles. Quelques-uns en mettent dans un nouet pour infuser dans la boisson des enfans qui ont la petite vérole, afin d'entretenir l'éruption. Cette même fiente, employée à l'extérieur, est un excellent discussif ; aussi elle est très-efficace dans la squinancie : on l'applique en cataplasme autour du col ; elle dissipe

l'inflammation de la gorge : on mêle quelquefois cette fiente avec de l'hydromel & de l'urine d'une personne saine ; on l'emploie pour lors comme topique dans la pleurésie sur le côté douloureux. Schroder vante beaucoup la vertu de la fiente du Cheval, dans la strangurie & la suffocation de matrice ; on l'applique en ce cas sur la région de la vessie.

Le lait de Jument passe pour être très-bon dans la toux, l'asthme, la phthisie & l'atrophie ; il a à-peu-près les mêmes vertus que celui d'ânesse.

Les pierres qui se trouvent quelquefois dans les intestins & la vessie du Cheval sont sudorifiques & alexipharmaques ; elles peuvent même très-bien se substituer au bezoard oriental. Quand on les prescrit aux malades, c'est depuis la dose d'un demi-scrupule jusqu'à deux scrupules.

ARTICLE XII.

Propriétés économiques du Cheval.

Passons aux propriétés économiques du Cheval. Tout le monde connoît son utilité pour l'agriculture, le charroi

rois & le tranſport. En Guinée, à la Côte d'or, les Chevaux ſervent de nourriture aux Negres, qui en aiment la chair autant que celle des chiens. Les Arabes mangent auſſi la chair des jeunes Chevaux ſauvages. Ce goût ſe retrouve en Tartarie & même à la Chine ; mais en Europe, on n'en fait aucun uſage pour aliment, à moins qu'on n'y ſoit forcé par la diſette. Le Cheval fournit après ſa mort pluſieurs choſes utiles pour les Arts & Métiers, tels que ſon crin, ſon poil, ſa peau & ſa corne: on fait avec ſon crin des tamis, des toiles, des archets d'inſtrumens à corde ; on en rembourre les ſelles & les meubles, & on en fait des cordes; les Tanneurs préparent ſon cuir, qui eſt employé par les Selliers & les Bourreliers ; les Tabletiers-Peigniers emploient ſa corne.

Le fumier de cet animal eſt très-utile pour le jardinage; on s'en ſert pour faire des couches: mêlé avec un autre fumier de baſſe-cour, il devient un excellent engrais.



CHAPITRE II.

DE L'ANE.

L'Ane eſt un animal domeſtique qui a pluſieurs défauts & pluſieurs bonnes qualités. Quoique de tous les animaux il ſoit un des plus dédaignés, il eſt cependant un des plus utiles & des plus employés ; il differe du Cheval par la petiteſſe de ſa taille, par ſes longues oreilles, qui lui rendent l'ouie fort fine ; par ſa queue, qui n'eſt garnie de poils qu'à l'extrémité ; par ſon port, qui n'eſt pas auſſi majeſtueux que celui du Cheval ; mais tous les défauts de ſa forme ſont accompagnés, ainſi que nous venons de le dire, de beaucoup de bonnes qualités. Cet animal eſt dur & patient au travail ; il porte de grands fardeaux à proportion de ſa groſſeur, ſur-tout lorſqu'on le charge ſur les reins, l'endroit de ſon corps le plus fort ; il eſt de la derniere frugalité ; il s'accommode de toutes ſortes de nourriture, d'herbes & de feuilles ; c'eſt la reſſource des gens de campa-

gne, qui ne peuvent pas acheter un Cheval & le nourrir. L'Ane les ſoulage dans tous leurs travaux; on l'emploie à tout, pour ſemer, pour recueillir, pour porter les denrées au marché. Il n'y a aucun animal dont le pied ſoit plus ſûr ſur les ſentiers les plus étroits, les plus gliſſans, ſur les bords même des précipices. Quand on ſurcharge l'Ane, il le témoigne, en inclinant la tête & baiſſant les oreilles.

La couleur la plus commune dans les Anes eſt le gris de ſouris; il y en a auſſi de gris luiſant & de gris mêlé de taches obſcures: on en voit de blancs, de roux, de bruns & de noirs. Les Anes gris ont le muſeau blanc juſqu'à quatre doigts au-deſſus des naſeaux, & cette tache blanche eſt le plus ſouvent terminée en haut par une bande teinte de roux; le bout des lèvres eſt noir, la même couleur s'étend juſqu'aux naſeaux; mais on ne voit dans quelques individus que deux bandes noires qui ſe prolongent de chaque côté juſqu'à la narine; les oreilles ſont bordées de noir, & pour ainſi dire tachées de cette couleur ſur la baſe, au-dehors & à la pointe; le reſte eſt d'un gris mêlé de roux: il y a une

longue raie noire qui s'étend depuis le toupet, tout le long de la criniere, qui paſſe ſous le garrot, & qui ſuit la colonne vertébrale dans toute ſa longueur & le tronçon de la queue, juſqu'à l'extrémité; une autre bande de la même couleur traverſe la raie ſur le garrot, & deſcend de chaque côté à-peu-près juſqu'au milieu des épaules; la partie antérieure de la raie eſt ſur les crins du milieu du toupet & de la criniere, qui ſont noirs; la face intérieure de la queue eſt de cette même couleur. Dans la plupart des Anes gris, le genou, le boulet, le paturon & la couronne ſont bruns ou noirs dans les jambes de devant; & dans celles de derriere, il s'en trouve quelques-uns qui ont un demi-cercle noirâtre dans le milieu du bras, en devant, & ſur le deſſous du canon des jambes de derriere: d'autres ont deux cercles de cette même couleur, à un pouce de diſtance l'un de l'autre, ſur le devant du bras; mais cela ne ſe trouve que très-rarement, & il eſt plus ordinaire de voir le bas des quatre jambes marqué de brun ou de noir, en forme d'anneaux dans quelques endroits. Le dedans des oreilles, le cou,

le gosier, le poitrail, le ventre, les flancs, & la face intérieure des bras & des cuisses sont blancs dans presque tous les Anes, de quelques couleurs qu'ils soient; ou si ces parties ne sont pas blanches, elles ont au moins une teinte de blanc sale, ou de couleur moins foncée que le reste du corps. La plupart des Anes ont aussi un cercle blanc ou blanchâtre autour des yeux, & le bord extérieur de ce cercle est le plus souvent d'une couleur roussâtre, qui se délaie & s'éteint peu-à-peu, à mesure qu'elle s'éloigne du cercle blanc. Les Anes bruns & ceux qui sont roux ont du noir sur les oreilles, comme les gris; mais le milieu de la face extérieure est de couleur moins foncée que le reste du corps.

Nous allons rapporter, d'après M. d'Aubenton, les dimensions des parties extérieures du corps de l'Ane, de même que la description anatomique de ses parties intérieures. M. d'Aubenton a choisi pour ces dimensions un individu de taille moyenne & bien proportionnée. Voici, dans la derniere exactitude, quelles étoient ses dimensions.

Il avoit quatre pieds & demi de

longueur, mesurée en ligne droite depuis l'entre-deux des oreilles jusqu'à l'anus; trois pieds quatre pouces & demi de hauteur prise à l'endroit des jambes de devant, & trois pieds quatre pouces & demi à l'endroit des jambes de derriere, la longueur de la tête étoit d'un pied six pouces, depuis le bout des levres jusqu'à l'occiput. Cette mesure, jointe à celle qui s'étend tout le long du cou & du corps jusqu'à l'origine de la queue, donne six pieds de longueur à cet Ane depuis le bout du museau jusqu'à l'anus; le bout du museau avoit un pied deux pouces de circonférence prise entre les naseaux & l'extrémité des levres; le contenu de l'ouverture de la bouche étoit de neuf pouces, mesurés sur les levres, depuis l'une des commissures jusqu'à l'autre; les naseaux sont un peu plus éloignés l'un de l'autre par le haut que par le bas; il y avoit dix pouces & demi de distance entre l'angle antérieur de l'œil & le bout des levres, & quatre pouces & demi entre l'angle extérieur & l'oreille. La longueur de l'œil depuis un de ses angles jusqu'à l'autre étoit d'un pouce cinq lignes, & l'ouverture de huit lignes, c'est à-

dire, que les deux paupieres s'écartoient l'une de l'autre jusqu'à cette distance, lorsque l'œil étoit ouvert; celle qui se trouvoit entre les angles antérieurs des deux yeux étoit de six pouces & demi, en suivant la courbure du chanfrein, & seulement de cinq pouces quatre lignes, en supposant cette distance en ligne droite; la tête avoit deux pieds cinq pouces de circonférence, prise devant les oreilles, en passant au-dessous près du gosier; la longueur des oreilles étoit de huit pouces & demi, & leur base avoit cinq pouces en largeur, prise sur la courbure extérieure; les deux oreilles étoient éloignées l'une de l'autre de quatre pouces dans le bas.

Le cou avoit environ un pied de longueur depuis la tête jusqu'aux épaules; un pied onze pouces de circonférence près de la tête; neuf pouces de largeur depuis la criniere jusqu'au gosier; deux pieds trois pouces de circonférenee près des épaules, & onze pouces de largeur. Le corps avoit trois pieds huit pouces de circonférence prise derriere les jambes de devant; quatre pieds cinq pouces dans le milieu, à l'endroit le plus gros; & trois

pieds neuf pouces devant les jambes de derriere. Le bas du ventre étoit à la hauteur d'un pied onze pouces au-dessous de terre ; le tronçon de la queue avoit un pied deux pouces de longueur, & un demi-pied de circonférence à son origine.

La longueur du bras étoit d'onze pouces & demi depuis le coude jusqu'aux genoux ; il avoit un pied & un demi-pouce de circonférence à sa partie supérieure près du coude, & huit pouces en sa partie inférieure près du genou ; le ronflement qui produit cette articulation étoit d'environ trois pouces de longueur & de neuf pouces de circonférence ; le canon avoit un demi-pied de longueur & six pouces de circonférence ; celle du boulet étoit de sept pouces & demi ; le paturon avoit environ deux pouces de longueur, & près de cinq pouces de circonférence ; celle de la couronne étoit de dix pouces ; il y avoit treize pouces & demi de hauteur depuis le bas du pied jusqu'au milieu du genou ; la distance du coude au garrot étoit d'un pied quatre pouces & demi ; celle du coude jusqu'au bas du pied, de deux pieds deux pouces ; les deux bras

étoient éloignés de quatre pouces dans le haut près du ventre, & les pieds de cinq pouces; la cuiſſe avoit un pied deux pouces & demi de longueur depuis le graſſet, c'eſt-à-dire, l'endroit de la rotule juſqu'au jarret, & un pied huit pouces de circonférence meſurée près du ventre; la largeur de la cuiſſe, priſe de devant en arriere au-deſſus du jarret, étoit de quatre pouces, & la circonférence de neuf pouces & demi; le canon avoit onze pouces de longueur depuis le jarret juſqu'au boulet, & ſix pouces & demi de circonférence; celle du boulet étoit de huit pouces; le paturon avoit deux pouces de longueur & deux pouces de largeur priſe de devant en arriere; la circonférence de la couronne étoit de neuf pouces & demi; il y avoit un pied quatre pouces de hauteur depuis le bas du pied juſqu'au jarret; le ſabot avoit cinq pouces de longueur depuis la pince juſqu'au talon, trois pouces de largeur d'un quartier à l'autre, environ dix pouces de circonférence près de la couronne, & un pied dans le bas.

En comparant l'Ane au Cheval, pour la figure & pour le port, on re-

connoît au premier coup d'œil que l'Ane a la tête plus grosse, à proportion du corps, que le Cheval ; les oreilles beaucoup plus allongées, le front & les tempes garnis d'un poil plus long, les yeux moins saillans & la paupiere inférieure plus applatie, la levre supérieure plus pointue, & pour ainsi dire pendante ; l'encolure plus épaisse, le garrot moins élevé, & le poitrail plus étroit & presque confondu avec le gosier. Le dos est convexe ; en général l'épine est saillante dans toute son étendue jusqu'à la queue ; les hanches sont plus hautes que le garrot ; la croupe est plate & avalée ; enfin la queue est dégarnie de crins depuis son origine, environ jusqu'aux trois quarts de sa longueur. Au reste, l'Ane est très-ressemblant au Cheval, sur-tout pour les jambes de devant ; car pour celles de derriere, la plupart des Anes paroissent crochus ou jarretés, & clos de derriere. Une grosse tête, un front & des tempes chargés de poils longs & touffus, des yeux éloignés l'un de l'autre & enfoncés, & un museau renflé vers son extrémité, donnent à l'Ane un

air de ſtupidité & d'imbécillité. La tête de l'Ane groſſe & peſante, ſes oreilles longues & vacillantes, ſon encolure large & épaiſſe, ſon poitrail effacé, ſon dos arqué & pour ainſi dire tranchant, ſes hanches plus élevées que le garrot, ſa croupe applatie, ſa queue nue, & les jambes de derriere crochues, rendent ſon port ignoble. Ces défauts influent ſur ſa démarche & ſur toutes ſes allures, principalemeut lorſqu'on les compare à celles de Cheval. Cependant, ſans cet objet de comparaiſon, qui avilit ſi fort l'Ane, il ſeroit préféré à tous nos animaux domeſtiques, pour ſervir de monture, & pour bien d'autres uſages.

Quoiqu'on mépriſe l'Ane, il eſt cependant, aux yeux des Naturaliſtes, un animal aſſez conſidérable, auſſi digne de recherches que le Cheval; les parties extérieures de ſon corps, priſes ſéparément, ou conſidérées relativement à l'enſemble qu'elles forment, ſont auſſi admirables, quoique moins élégantes. Après avoir développé l'intérieur, on eſt étonné de la grande reſſemblance qui ſe trouve entre l'organiſation & la conſtruction de l'Ane

& celle du Cheval, comme on peut le voir dans la deſcription des parties intérieures. Cette deſcription a été faite ſur une Aneſſe qui avoit cinq pieds trois pouces de longueur, meſurée en ligne droite depuis le bout du muſeau juſqu'à l'origine de la queue. La hauteur de cette Aneſſe étoit de trois pieds un pouce & demi depuis terre juſqu'au garrot; le corps avoit quatre pieds au milieu de l'endroit le plus gros. A l'ouverture de l'abdomen, on n'a point vu d'épiploon, parce qu'il n'étoit pas plus étendu que celui du Cheval; les inteſtins de l'Ane n'ont paru différer de ceux du Cheval que par la groſſeur. En effet, ils forment autant de poches & de rétréciſſemens, & toutes les differentes portions d'inteſtins ſont à-peu-près proportionnelles à ces mêmes parties dans le Cheval, pour la longueur & la conformation principale, mais non pas pour la groſſeur; car les inteſtins de l'Ane ſont à proportion de leur longueur & du volume du corps entier, beaucoup plus gros que ceux du Cheval dans les différentes poches que forment les inteſtins de ces deux animaux. Le colon

& le rectum pris ensemble avoient quatorze pieds de longueur, à laquelle il faut ajouter celle des intestins grêles, qui étoient de trente-deux pieds, pour avoir la longueur du canal intestinal en entier, qui étoit de quarante-six pieds. L'estomac de l'Ane ressemble à celui du Cheval, pour la figure & la position; mais il étoit beaucoup plus grand, à proportion du corps dans ce sujet. La ressemblance de la formation qui est entre l'Ane & le Cheval s'étend jusqu'aux vers qui sont dans l'estomac de ces deux animaux. On trouve des vers oblongs & coniques dans l'estomac de toutes les Anesses, comme dans celui de tous les Chevaux. Les vers de l'Ane ne different en rien de ceux du Cheval; ils ont la même grosseur, la même figure, les mêmes crochets, les mêmes piquans, en un mot la même conformation. Plus on observe l'Ane, plus on découvre de nouveaux rapports avec le Cheval. Lorsqu'on fait sur l'estomac de l'Ane l'expérience que M. Bertin a faite sur celui du Cheval, elle réussit de la même maniere; en faisant souffler dans l'estomac de l'Ane, par le pylore, il s'enfle, & l'air ne sort pas par l'œso-

phage; ce qui prouve que la conformation de l'estomac de ces deux animaux est semblable à cet égard, & que l'Ane doit avoir autant de difficulté à vomir que le Cheval, si l'obstacle est formé dans cet animal par la conformation de l'orifice supérieur de l'estomac.

Le foie de l'Ane est absolument ressemblant à celui du Cheval pour la couleur, la position, la figure & le nombre des lobes, excepté que dans le lobe moyen, la scissure communique dans quelques individus avec celle du milieu, par une autre scissure qui partage le bord du lobe en deux lames. Le foie de l'Anesse disséquée, dont il est question ici, pesoit trois livres deux onces & demi. Il n'y avoit point de vésicule du fiel; mais le canal hépatique étoit fort gros, comme celui du Cheval. M. d'Aubenton dit avoir trouvé dans le foie d'une Anesse des vers plats & fort minces, d'une consistance molle & d'une figure singuliere; ils étoient au nombre de douze ou quatorze, tous à-peu-près de la même grandeur, & dispersés en différens endroits des canaux biliaires; lorsqu'ils étoient en repos, ils for-

moient un ovale qui avoit environ neuf lignes de longueur, & six lignes de largeur ; le milieu de la face supérieure & de l'inférieure est uni; mais les bords sont disposés en ondes à-peu-près comme une fraise de veau. La partie antérieure semble être échancrée de chaque côté, & terminée par le milieu par une sorte de tête oblongue. Cette tête est de la longueur d'une ligne, & paroît percée par un trou à son extrémité, un peu au dessous. Les vers ne peuvent se mouvoir & aller en avant qu'en se traînant; ils avancent la partie antérieure de leur corps, & par ce mouvement, ils s'allongent au point d'avoir un pouce de longueur; mais en même temps ils se rétrécissent de façon qu'ils n'ont plus qu'environ trois lignes à l'endroit le plus large; bientôt ils retirent en avant la partie postérieure de leur corps, & par ce second mouvement, ils parviennent à se déplacer entiérement, & ils représentent la même forme arrondie qu'ils avoient avant de se mouvoir. Ces vers ressemblent parfaitement à ceux qui se trouvent dans le foie de mouton, & que l'on appelle *dounes*.

La rate de cette Anesse ressembloit

à celle du Cheval pour sa couleur, sa situation & sa figure triangulaire ; elle pesoit trois onces six gros ; le pancréas étoit situé comme celui du Cheval, & avoit la même figure ; les reins ressembloient aussi à ceux du Cheval, de même que les poumons ; le cœur étoit situé comme celui du Cheval, & paroissoit aussi gros à proportion du corps, & aussi pointu. L'aorte se partage en deux branches, ainsi que celle du Cheval ; la langue ressembloit aussi à celle du Cheval : on y voyoit les mêmes tubercules & les mêmes filets ; mais au lieu de deux grosses glandes qui se trouvent sur la langue du Cheval, à l'endroit qui est entre les dernieres dents machelieres, il y avoit trois de ces grosses glandes sur la langue de l'Ane, une dans le milieu, & une de chaque côté ; celle du milieu n'étoit pas aussi grande que celle des côtés. M. d'Aubenton a aussi remarqué sur les bords de la partie postérieure de la langue de l'Ane deux glandes oblongues qui étoient sillonnées transversalement ; le palais étoit traversé par seize sillons, semblables à ceux qui sont sur le palais du Cheval, excepté qu'ils étoient moins

larges, leurs bords étoient auſſi moins élevés ; l'épiglotte étoit à-peu-près conformé comme dans le Cheval ; le cerveau & le cervelet ont été tirés de l'individu qui a ſervi de ſujet pour la deſcription des parties de la genération du mâle ; le cerveau peſoit dix onces ſix gros, & le cervelet une once quatre gros & quarante-huit grains.

L'Ane ſur lequel on a décrit les parties de la génération peſoit cent quatre-vingt-dix-huit livres ; ſa longueur meſurée en ligne directe étoit de cinq pieds deux pouces ; le corps avoit trois pieds onze pouces au milieu, à l'endroit le plus gros ; la hauteur depuis terre juſqu'au garrot étoit de trois pieds ; le ſcrotum étoit à dix pouces de l'anus ; il s'étendoit en bas au-deſſous du ventre, de la longueur de quatre pouces ; les mamelons étoient ſur le prépuce, à deux ou trois pouces au deſſus de ſon extrémité, & à un pouce & demi de diſtance l'un de l'autre ; chaque mamelon avoit cinq lignes de longueur, & environ quatre lignes de diametre ; la verge avoit treize pouces de longueur depuis l'extrémité du gland juſqu'à la bifurcation du corps caverneux, car il

n'y a dans l'Âne qu'un corps caverneux comme dans le Cheval ; les testicules étoit de figure ovoïde applatie ; les épididymes ressembloient à ceux du Cheval pour la figure & la position ; la longueur totale des canaux déférens étoit d'un pied trois pouces & demi ; au reste ils étoient semblables à ceux du Cheval ; il y avoit au côté de l'anus, & le long de la verge, deux cordons comme dans le Cheval ; les vésicules ressembloient à celles du Cheval, pour la situation de leur ouverture dans l'uretre ; il y avoit aussi dans l'Âne, sur chacune des vésicules, une glande comme dans le Cheval, & deux autres sur l'uretre, qui ont paru proportionnées & semblables à ces mêmes parties vues dans le Cheval.

Je reviens, dit M. d'Aubenton, pour la description des parties de la génération de la femelle, à l'Anesse qui nous a servi de sujet ; il y avoit environ quinze lignes de distance entre l'anus & la vulve, dont la longueur étoit de trois pouces & demi ; les deux mamelles se trouvoient à huit pouces de distance de la vulve, & les deux mamelons n'étoient séparés

que par un espace d'environ un pouce & demi ; il y avoit deux orifices dans chaque mamelon de l'Anesse, & chaque mamelle étoit divisée en deux loges, situées comme dans la Jument. Ces parties ont paru avoir la même conformation dans ces deux animaux ; le gland du clitoris avoit neuf lignes de largeur sur sept lignes d'épaisseur ; le prépuce est fort ample, comme dans la Jument, & l'on trouve aussi dans l'Anesse, sur le côté supérieur du clitoris, deux ouvertures qui communiquoient chacune à une cavité qui avoit trois lignes de longueur & autant de largeur ; chaque cavité renfermoit une pierre de la forme & de la grosseur d'une lentille, & plusieurs petits graviers : on en a aussi trouvé dans d'autres Anesses. Le vagin avoit treize pouces de longueur ; il y avoit derriere l'orifice de l'uretre un repli dirigé en devant, comme dans la Jument ; mais au lieu de former un arc de cercle par son bord, il étoit échancré dans le milieu ; de façon qu'il formoit deux prolongemens triangulaires, un de chaque côté de l'orifice de l'uretre ; la vessie avoit la figure d'une poire renversée, comme celle

du Cheval; la longueur de la matrice étoit de six pouces, depuis son orifice jusqu'à la bifurcation des cornes; les testicules étoient à deux pouces de distance de l'extrémité de la corne. Le testicule tient au pavillon comme dans la Jument, il ressemble à un rein; il avoit un pouce & demi de longueur sur un pouce de largeur; au reste les parties ne paroissent pas différentes de celles de la Jument.

Le fœtus de l'Ane est enveloppé d'un amnios, d'un chorion, & d'une membrane allantoïde, qui n'ont paru différer en aucune façon des envelop-pes du Cheval; le cordon ombilical & l'ouraque étoient aussi semblables dans les deux animaux. La ressemblance est si grande, que la liqueur contenue entre l'amnios du Cheval & l'amnios de l'Ane dépose un sédiment, & forme un résidu qui ne differe de l'hippomanes que par la couleur. Cette matiere est jaunâtre dans l'Ane, mais sa nature & son origine sont les mêmes; il y a autant de rapport & même plus entre les os de l'Ane & ceux du Cheval, que dans les parties molles de ces deux animaux. On peut s'en assurer, en comparant le squelette de

l'Ane avec celui du Cheval ; ils ſont tous les deux ſemblables preſqu'en tout. Les Anes du Poitou ſont d'une eſpece à rechercher par leur ſtructure & celle des Anes qu'ils produiſent ; ils ſont d'une grande taille, bien corſés ; mais leur prix, ſur-tout ceux que l'on deſtine à être Etalons, ſont trop chers pour le commun des Cultivateurs ; ils peuvent s'en procurer d'une taille moins grande, & qui ne ſont pas moins propres à donner des Mulets & à travailler dans la ferme. (Nous parlerons à l'article *Mulet* des moyens qu'on peut employer pour en avoir de beaux). On n'a pas beſoin dans la campagne, de ces Mulets énormes ; la taille n'y fait rien, non plus que pour les Chevaux, pourvu qu'ils ſoient bien conſtitués & bien vigoureux. Pour en avoir de cette eſpece, il ſuffit que l'Ane qu'on choiſit ſoit d'une taille moyenne ; qu'il ſoit gros & bien quarré ; qu'il ait de grands yeux pleins, de grandes narines, & le col long, la poitrine large, les épaules bien élevées, & le rable bien fourni. La queue courte, ſuivant quelques Connoiſſeurs, eſt un ſigne infaillible de force & de vigueur dans cet animal ; quant à la couleur,

plus elle est foncée & approche de la noire, plus on doit être persuadé de la vigueur de l'animal; le poil lisse, uni, court & un peu luisant, caractérise sa bonne constitution.

Le temps le plus favorable à l'accouplement est depuis la derniere quinzaine du mois d'Avril jusqu'à la fin de Mai. On peut encore faire sauter l'Anesse dans la fin de Mars, ou dans le commencement de Juin; mais en tout autre temps, on le fait sans succès.

L'âge qui convient le plus pour faire propager cet animal, est depuis cinq, six ou sept ans jusqu'à dix : quant à l'Anesse, sa production la plus belle est à sept, huit, ou neuf ans; il faut la choisir d'un corsage large, & la ménager dans le travail quelque temps avant qu'elle ait fait son petit.

L'Ane est trois ou quatre ans à croître, & vit vingt-cinq à trente ans; sa santé est bien plus ferme que celle du Cheval; il est sujet à moins de maladies : les Anciens ne lui connoissoient que la morve, qu'il a de commun avec le Cheval.

On a prétendu que parmi les animaux couverts de poils, les Anes sont

ceux qui sont moins sujets aux vermines ; il est cependant certain que les morpions s'attachent quelquefois aux Anons avec tant de force, qu'après avoir inutilement employé les onguens & d'autres moyens, on est forcé de les faire périr. Quant aux Anes, on apporte pour raison de ce qu'ils n'ont point de vermine, la dureté & la sécheresse de leur peau ; c'est par la même raison que ces animaux sont moins sensibles que le Cheval au fouet & à la piquure des mouches.

Les Anes ont souvent des especes de verrues qui leur viennent par tout le corps; ils sont aussi susceptibles de la rage par communication. Toutes leurs maladies se traitent de la même façon que celles du Cheval & du Bœuf.

L'Ane, ainsi que nous l'avons dit, n'est pas délicat sur la nourriture ; il lui en faut même une petite quantité. Qu'on l'envoie sur une commune, quelque pauvre & stérile qu'elle soit, sa sobriété l'en fait sortir suffisamment repu. Une poignée de paille est un mets & une nourriture excellente pour lui ; il se rassasie indifféremment de ronces & de chardons, ou de toute

autre chose. Les plantes les plus négligées fournissent à sa subsistance. Si on veut le remettre en appétit, on n'a qu'à lui donner de la paille hachée; c'est pour lui une nourriture par excellence; le son lui fait aussi beaucoup de bien. Cet animal est plus délicat pour la boisson que pour le manger; il ne boit volontiers que de l'eau la plus claire, & celle qu'il connoît; il ne boit pas beaucoup.

L'on reproche à l'Ane la lenteur, l'obstination & les préjudices qu'il porte aux arbres, des bourgeons desquels il est fort friand. On ne peut pas espérer de corriger la lenteur de cet animal; tous les animaux ont leurs imperfections; cependant cette lenteur peut être la source d'un grand avantage; elle le rend capable de continuer long-temps ses travaux, & le met en état de supporter les fatigues. L'opiniâtreté, second défaut de l'Ane, est très-considérable dans cet animal; il est rétif plus qu'aucun autre, lorsqu'on irrite sa patience; les mauvais traitemens qu'on lui fait sont souvent la cause de cette opiniâtreté, ils irritent sa patience. Les préjudices qu'il porte aux arbres sont très-considérables; les

autres animaux n'y font pas moins de dégat : ainsi il faut employer pour l'Ane les mêmes défenses qu'on emploie pour les autres.

La chair des Anes n'est pas bonne à manger ; elle est même plus mauvaise que celle du Cheval ; Galien prétend qu'elle occasionne des maladies. Les Anciens estimoient cependant beaucoup la chair d'Anon.

Le sang d'Ane, pris en poudre à la dose d'un gros, a passé pour sudorifique. On prétendoit qu'il avoit la vertu de guérir la manie. J'ai connu une Dame qui s'en est bien trouvée pour cette maladie. On se servoit aussi anciennement de la fiente d'Ane pour arrêter le sang ; sa graisse est résolutive ; son urine appliquée extérieurement est utile pour la gale, la goutte, la paralysie, les maux de reins.

Le fumier d'Ane a les mêmes qualités que celui du Cheval. On emploie la peau de cet animal, à cause de sa dureté, à faire des cribles, des tambours, d'excellens souliers, de gros parchemin qu'on enduit d'une légere couche de plâtre pour certaines tablettes de poche. Le cuir de l'Ane est d'usage chez les Orientaux pour faire

le beau chagrin qu'on nomme *Sagri*. Si l'on en croit Thevenot, dans la relation de ses Voyages, le cuir d'Ane est la matiere du beau marroquin employé aux chaussures du Levant.

Il y a apparence que les os, comme la peau de cet animal, sont plus durs que les os des autres animaux, puisque les Anciens en faisoient des flûtes, & les trouvoient plus sonores que celles faites avec d'autres os.

On prépare à la Chine, avec la peau d'Ane, une drogue très-estimée, qui se nomme *Ngo-Kiao*. Nous en allons rapporter ici la préparation. La Province de Chantony a plusieurs Métropoles, dont l'une se nomme *Yen-Tcheou-Fou*; dans son district se trouve une Ville du troisieme ordre, connue sous le nom de *Ngo-Hien*; près de cette Ville est un puits naturel, ou un trou en forme de puits, de 70 pieds de profondeur, qui communique, à ce que disent les Chinois, avec un lac, ou avec quelques grands réservoirs d'eau souterraine. L'eau qu'on en tire est très-claire & plus pesante que l'eau commune; si on la mêle avec de l'eau trouble, elle l'éclairoit d'abord, en précipitant les saletés au fond du vase, ainsi & de

même que les eaux bourbeuſes s'éclairciſſent par l'alun. On ſe ſert de l'eau de ce puits pour faire le *Ngo-Kiao*, qui n'eſt autre choſe qu'une colle de peau d'Ane noir. On prend la peau de cet animal tué tout récemment; on la fait tremper cinq jours de ſuite dans l'eau tirée de ce puits; après quoi on la retire pour la racler, & la nettoyer en dedans & en dehors: on la coupe enſuite en petits morceaux, & on la fait bouillir à petit feu dans l'eau de ce même puits, juſqu'à ce que les morceaux ſoient réduits en colle, qu'on paſſe, tandis qu'elle eſt toute chaude, par une toile, pour en rejetter les parties les plus groſſieres, qui n'ont pu être fondues; on en diſſipe enſuite l'humidité, & chacun lui donne la forme qui lui plaît. Les Chinois les jettent en moule avec des caracteres, des cachets, ou les enſeignes de leurs boutiques. Ce puits eſt unique à la Chine; il eſt fermé & ſcellé du ſceau du Gouverneur du Pays, juſqu'au temps qu'on a coutume de faire la colle pour l'Empereur. On commence d'ordinaire cette opération après la récolte de l'automne, & elle continue juſques vers les premiers jours du mois de

Mars. Pendant ce temps là, les Peuples voisins traitent avec les Gardes du puits & avec les Ouvriers qui sont obligés de faire cette colle à l'usage de l'Empereur ; ils en font le plus qu'ils peuvent, avec cette différence qu'elle est moins propre, & qu'ils n'examinent point avec une attention si scrupuleuse si l'Ane est gras, & d'une couleur bien noire. Cependant toute la colle qui se fait dans cet endroit est aussi estimée à Pekin, que celle qui est envoyée par les Mandarins du lieu à la Cour & à leurs amis.

Comme cette drogue est en grande réputation, & que ce qui s'en fait à *Ngo-Hien* ne suffit pas pour tout l'Empire, on ne manque pas d'en faire ailleurs une quantité de fausse avec de la peau de Mule, de Cheval, de Chameau, & quelquefois avec de vieilles bottes; on lui donne tant qu'on peut la forme & le même cachet; on l'étale avec un peu de véritable, pour le moment, dans de grandes & belles boutiques, parce qu'il se trouve presque autant de sots & de dupes qui l'achetent, qu'il y a de fourbes & de fripons qui la vendent: il s'en fait un grand débit dans les Provinces. Ce-

pendant il eſt aſſez aiſé de diſtinguer la véritable d'avec la fauſſe ; la véritable n'a point de mauvaiſe odeur, & portée à la bouche, elle n'a aucun mauvais goût ; elle eſt caſſante & friable ; il n'y en a que de deux couleurs, ou tout-à-fait noire, ou d'un noir rougeâtre, comme eſt le baume du Pérou ; la fauſſe eſt de mauvaiſe odeur & de mauvais goût, même celle qui eſt faite de cuir de cochon, & qui approche le plus de la véritable ; d'ailleurs elle n'eſt pas caſſante, & n'eſt jamais bien ſemblable à l'autre. Les Chinois attribuent beaucoup de vertus à ce remede : ils aſſurent qu'il diſſout les phlegmes ; qu'il eſt ami de la poitrine ; qu'il facilite le mouvement des lobes du poumon ; qu'il arrête l'oppreſſion, & rend la reſpiration plus libre à ceux qui ont l'haleine courte ; qu'il rétablit le ſang, & tient les inteſtins en état de faire leurs fonctions ; qu'il affermit l'enfant dans le ſein de ſa mere ; qu'il diſſipe les vents & la chaleur ; qu'il arrête le flux de ſang, & provoque l'urine. Nous doutons cependant très fort que cette drogue ait toutes ces propriétés ; les plus conſtatées ſont dans les maladies

du poumon; on la prend à jeun, & pour l'ordinaire en décoction avec des ſimples, quelquefois néanmoins en poudre, mais plus rarement; au reſte ce remede eſt très-lent, & il faut en continuer l'uſage pendant fort long-temps. En France, on a donné ce remede avec un ſuccès étonnant dans les fleurs blanches & les gonorrhées rébelles, à la doſe de trente-ſix à quarante-huit grains, dans une taſſe d'infuſion de vulnéraire, ou de fleurs d'ortie blanche. Le célebre M. Bonnet, Correſpondant de l'Académie Royale des Sciences, & Membre des principales Académies de l'Europe, ayant appris que M. de la Marre de Montpellier avoit adminiſtré la colle de peau d'Ane avec le plus grand ſuccès dans les pertes, & qu'il conſidéroit ce remede comme un des meilleurs ſpécifiques pour cette maladie, n'ayant pu en avoir à Geneve, écrivit à Paris pour s'en procurer: on lui en envoya la quantité qu'il deſiroit. La malade a commencé par des doſes de huit, dix, douze & quatorze grains par jour, moitié le matin & moitié le ſoir. Comme la perte ne paroiſſoit pas diminuer, on a été obligé

de forcer les doses jusqu'à cinquante-deux grains. La malade a senti d'abord une tension générale plus ou moins forte; mais la perte a diminué peu-à-peu, & a cessé enfin le quatrieme jour. Le Médecin conseilla de continuer l'usage du remede dans les intervalles des mois; mais à petites doses, comme de huit, dix ou douze grains par jour. M. de la Marre a mandé à M. Bonnet qu'il en a porté la dose jusqu'à soixante.

On trouve dans *la Nature considérée*, année 1774, la description d'un Ane prétendu hermaphrodite, par M. Carrere, ancien Médecin de Perpignan. Cet animal n'avoit qu'un testicule fort gros du côté gauche, à côté duquel on voyoit une verge avec un gland bien conformé, & couvert d'un prépuce. Cette verge avoit trois pouces de longueur, & étoit susceptible d'érection; à trois pouces & demi de la verge paroissoit une espece de vulve, qui avoit deux pouces dix lignes de longueur; vers sa partie supérieure étoit un petit corps charnu, d'un sentiment très-vif, & qui figuroit le clitoris: il y avoit dans la vulve deux orifices, un petit, qui étoit celui de l'u-

retre, par lequel l'animal urinoit; un autre qui paroiſſoit celui du vagin, préſentant une circonférence de deux pouces, & n'indiquant en aucune façon l'orifice d'une matrice. Lorſque la verge étoit en éreЀtion, elle ſe portoit le long du ventre, ſe gliſſoit entre les deux levres de la vulve, & ſembloit pénétrer dans l'orifice du vagin; ce qui donnoit lieu de dire dans le pays que cet Ane jouiſſoit de lui-même.

L'Aneſſe eſt la femelle de l'Ane; le printemps eſt la ſaiſon la meilleure pour la faire ſaillir: on choiſit ordinairement par préférence les mois d'Avril & de Mai. Cependant l'été, ainſi qu'on l'a obſervé, eſt plus propre à leur fécondité; il ſe trouve des Aneſſes qui ſont en chaleur tous les mois de l'année, mais on remarque qu'elles ſont moins fécondes que les autres. Dès que les Aneſſes ont été ſaillies, il eſt d'uſage de les fouetter & de les faire courir, pour les empêcher de rendre la ſemence qu'elles ont reçue; elles ne portent ordinairement qu'un petit à la fois, & elles le portent onze mois, comme les Jumens. On feroit bien de ne pas les faire travailler pendant ce

temps ; ſept jours après qu'elles ont mis bas, elles s'accouplent de nouveau, & ſont fécondes pendant toute leur vie ; les petits Anons la tettent pendant un an entier. Le lait d'Aneſſe eſt d'un très-grand uſage dans la médecine ; c'eſt celui qui approche le plus du lait de femme, par ſa conſiſtance & ſa vertu.

Pour l'avoir de bonne qualité, il faut que l'Aneſſe ſoit jeune, bien en chair ; qu'elle ait mis bas depuis peu de temps, & qu'elle n'ait pas été couverte depuis : il lui faut ôter l'Anon qu'elle allaite, la tenir propre, la bien nourrir de ſon, d'avoine, d'orge, & même d'herbes, dont les qualités ſalutaires puiſſent influer ſur les maladies pour leſquelles on l'emploie. Si l'Aneſſe a plus de lait que les malades n'en pourroient conſommer, il eſt à propos de laiſſer prendre le ſuperflu à l'Anon, mais par intervalle réglé, afin qu'on en trouve de bonne qualité lorſqu'on trait l'Aneſſe ; & comme il y a des Aneſſes qui ne donneroient point leur lait, ſi l'Anon ne commençoit par les tetter, on auroit tort de refuſer au petit ce droit naturel, dont on tire enſuite avantage. Le lait paroît dans les

mamelles de l'Aneſſe, quand elle eſt pleine de dix mois ; elle met bas dans le douzieme, & eſt en état de recevoir le mâle ſept jours après; elle ne donne ordinairement qu'un Anon, qu'on peut ſevrer au bout de cinq ou ſix mois; cela eſt même néceſſaire, ſi la mere eſt pleine, pour que le fœtus prenne aſſez de nourriture.

On attribue au lait d'Aneſſe une vertu pectorale, rafraîchiſſante, humectante & reſtaurante; il eſt moins chargé de parties caſéeuſes & butyreuſes que les autres laits; il eſt plus clair, plus léger & plus facile à digérer: on le conſeille dans la plupart des maladies du poumon, telles que la toux, l'oppreſſion de poitrine, l'aſthme, le crachement de ſang, l'ulcere du poumon, la phthyſie: il adoucit les humeurs âcres & ſalées qui tombent ſur les viſceres & ſur les autres parties du corps; il convient pour la guériſon des ulceres internes, qui ſuivent quelquefois les pleuréſies, les fluxions de poitrine, les dyſſenteries, & pour les ulceres des reins & de la veſſie; on la recommande auſſi pour calmer les ardeurs d'urine: il ſoulage la goutte, les rhumatiſmes, en adouciſſant la ſa-

lure & l'acrimonie de la lymphe & du ſang.

CHAPITRE III.

DU MULET.

LE Mulet eſt un quadrupede, qui eſt ordinairement engendré d'un Ane & d'une Jument, quelquefois d'un Etalon & d'une Aneſſe. La croupe de cet animal eſt affilée & pointue ; ſa queue & ſes oreilles tiennent beaucoup de celles de l'Ane ; pour le reſte, il reſſemble au Cheval. On donne le nom de Mule à la femelle. Les Zoologiſtes prétendent que l'un & l'autre ſont incapables d'engendrer.

Le Mulet tient de l'Ane la bonté du pied, la ſûreté de la jambe & la ſanté ; il a les reins très-forts, & porte beaucoup plus peſant que le Cheval ne peut faire ; on peut encore l'employer pour le labour.

Pour qu'une Mule ſoit bonne, il faut qu'elle ſoit graſſe & ronde de corſage ; qu'elle ait les pieds petits, les jambes menues & ſeches, la croupe

pleine & large, la poitrine ample & mollette, le cou long & voûté, la tête ſeche & petite; le Mulet au contraire doit avoir les jambes un peu groſſes & rondes, le corps étroit, la croupe pendante vers la queue. Les Mulets ſont plus forts, plus puiſſans, plus agiles, & vivent plus long-temps que les Mules; mais en revanche, celles-ci ſont plus faciles à traiter, & plus aiſées à conduire: ils paſſent néanmoins tous deux pour être lunatiques. Pour leur ôter ce vice, on leur fera boire ſouvent du vin. La Jument dont on ſe ſervira pour avoir des Mulets doit être au-deſſus de dix ans. Si elle eſt en chaleur dans l'intervalle de la mi-Mai à la mi-Juin, le Poulain naîtra dans une ſaiſon où les pâturages ſont abondans. Le Poulain Mulet ſe gouverne comme les autres Poulains. Comme ce Poulain cauſe ordinairement beaucoup de douleurs aux mamelles de la mere, vers l'âge de ſix mois, on le donnera pour lors à allaiter à une autre Jument, ou bien on le ſevrera, & on l'enverra pâturer avec ſa mere.

Le Rédacteur du Dictionnaire Economique indique pluſieurs recettes

contre les maladies des Mulets. Si ces animaux ont de la fievre, il faut, dit-il, leur donner à manger des choux verds. Quelle en peut être la raison? C'est ce que nous ignorons. S'ils soufflent souvent, & s'ils ont l'haleine courte, on les saignera; ensuite on leur fera avaler trois demi-setiers de vin, avec une demi-once d'huile, & autant d'encens; on y ajoutera trois poissons de jus de marrube. S'ils sont las & échauffés, on leur jettera de la graisse & du vin dans la gorge; s'ils sont maigres, on leur fera avaler une chopine de vin rouge, où l'on aura mis une demi-once de soufre pulvérisé, un œuf crud, & un gros de myrrhe. Ce remede réitéré plusieurs fois, fait prendre à l'animal de l'embonpoint; il le guérit aussi des tranchées & de la toux. Quant aux autres maladies que les Mulets peuvent avoir de communes avec les Chevaux, on les traite de même que les derniers. Quelquefois il arrive que ces Mulets sont difficiles à seller; dans ce cas, on leur lie un pied de devant à la cuisse, pour qu'ils ne puissent ruer en arriere; & quand ces animaux se trouvent difficiles à ferrer du pied de der-

riere, on leur lie le gauche de devant.

M. Dupuy d'Emporte indique les moyens pour avoir de beaux & de bons Mulets. Quand on veut s'en procurer qui ſoient pour la parade & pour voyager, on ſe ſert des plus gros Ânes & des mieux corſés qu'on peut trouver, & on leur fait ſauter des Jumens Eſpagnoles. Ces animaux ainſi accouplés produiſent des Mulets ſuperbes, d'une couleur qui tire ordinairement ſur le noir. On en fait venir encore de plus forts, en faiſant ſauter des Jumens Flamandes. Cette eſpece eſt ordinairement auſſi vigoureuſe que les plus forts Chevaux de carroſſe ; ils réſiſtent même à des travaux plus rudes, ſont nourris à moins de frais, & ſont expoſés à moins de maladies.

Les Mulets peuvent encore ſervir à la ſelle ; leur pas eſt doux & aiſé, & leur trot n'eſt pas ſi fatigant que celui des Chevaux. En général, avant de faire propager ces animaux, il faut ſavoir quel ſervice on prétend en tirer. On choiſit en conſéquence les Jumens, car il eſt de fait que le Mulet tient plus de la mere que du pere ; par conſéquent, quand on les deſtine à la

ſelle, il faut choiſir une Jument alongée & légere : mais quand on les deſtine à la charrette, à la charrue ou aux fardeaux, on choiſira les Jumens les plus fortes & les plus maſſives.

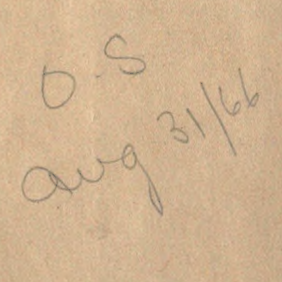
Le Mulet eſt d'autant plus précieux, qu'il vient & ſe maintient vigoureux ſous toutes ſortes de climats. Ceux qui ſont nés dans les Pays froids ſont toujours les meilleurs, & vivent beaucoup plus long-temps que ceux qui viennent dans les Pays chauds.

Comme les Poulains Mulets tiennent plus de la nature de la mere que du pere, ainſi que nous venons de l'obſerver, ceux qui proviennent de l'Ane & de la Jument, ſi cette derniere eſt bien faite, ſont beaux, vifs & preſtes, & n'héritent que les bonnes qualités du pere, qui ſont la patience, la force & la conſtance dans le travail : tandis qu'au contraire ceux qui proviennent du Cheval & de l'Aneſſe ſont lourds, pareſſeux, mal-faits & petits; auſſi les Cultivateurs éclairés ne ſont-ils gueres tentés d'en faire venir de cette eſpece.

Comme il convient que la Jument ſoit propre au ſervice auquel on deſtine le Mulet, il faut auſſi avoir la

même attention dans le choix qu'on fait de l'Ane; il faut qu'il ſoit grand & fort. Les beaux Mulets que l'on voit dans différentes parties de l'Europe viennent des plus forts qu'on puiſſe trouver, & des Jumens les plus fines. On pratique pour cet accouplement une tranchée paliſſadée, où l'on fait entrer la Jument, & l'on place l'Ane ſur le terrein élevé.

Fin du Tome premier.


O.S
aug 31/66